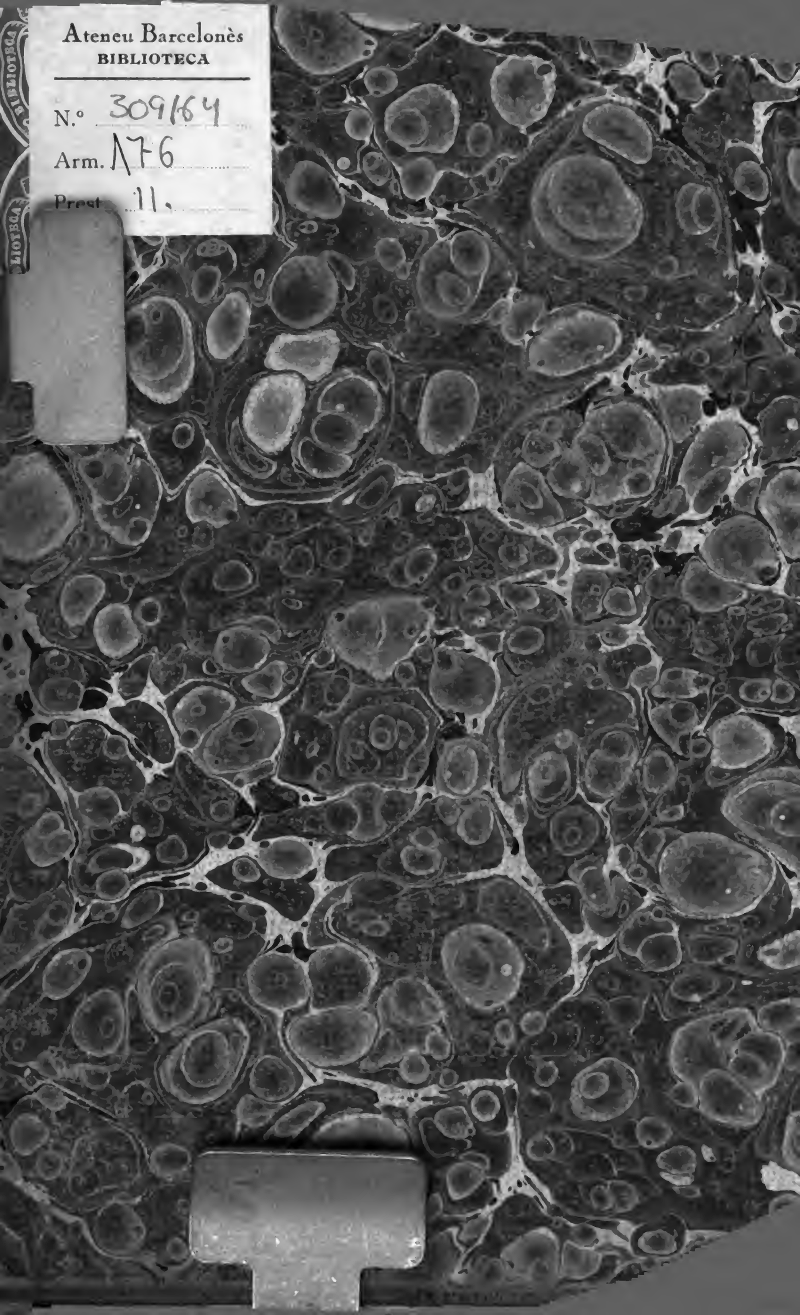
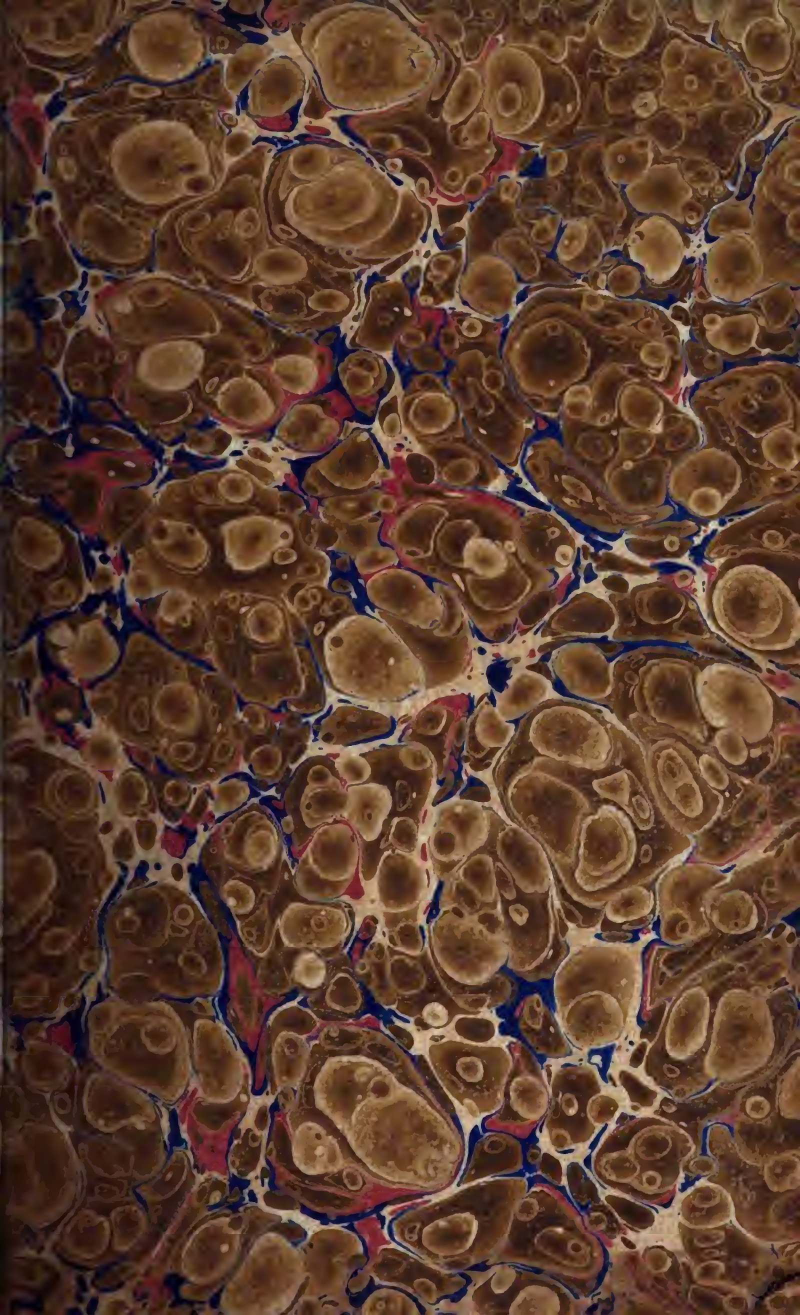



Ateneu Barcelonès
BIBLIOTECA
N.º 309164
Arm. 176
Prest. 11.



NUMISMATIQUE

BYZANTINE.

ESSAI

DE

CLASSIFICATION

DES SUITES MONÉTAIRES

BYZANTINES,

PAR F. DE SAULCY.



METZ.

S. LAMORT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

NOVEMBRE 1836.

AVANT-PROPOS.

PRESQUE tous les numismatistes ont, jusqu'ici, grandement négligé l'étude des monnaies impériales byzantines. Rebutés par l'étrange fabrique du plus grand nombre de ces monnaies, ils les ont recueillies sans affection, quand ils se sont donné la peine de les recueillir. Méritaient-elles ce dédain? je ne le pense pas. Quand ce n'eût été que pour suivre la décadence du dessin et de la gravure, sous les successeurs d'Anastase, et jusqu'à l'entière destruction de l'empire, il devait

paraître intéressant de sauver du creuset ces archives métalliques de l'art byzantin.

L'histoire de Constantinople est d'ailleurs si souvent liée à l'histoire de la France, que négliger l'une d'elles, c'est s'exposer à mal comprendre l'autre.

Aujourd'hui que tant d'esprits investigateurs vont scruter les ténèbres de la numismatique du moyen âge, est-il encore permis de regarder en pitié l'immense série monétaire que nous ont léguée les empereurs grecs, parce que les types que nous y retrouvons sont entachés de barbarie? non, sans doute, et ce serait le comble de la déraison que de répondre : Les seuls monumens que l'on doive étudier et sauver, sont ceux qui réunissent tous les caractères du beau; méprisons et laissons périr les autres, sans scrupule.

Notre immortel Ducange jugea le premier que la numismatique byzantine était digne d'exercer sa plume érudite, et il publia les FAMILLES AUGUSTES. Puis est venu Banduri

qui a reproduit les travaux de Ducange, bien que cependant il ait corrigé quelques-unes des erreurs dans lesquelles était tombé son savant devancier, et que bon nombre de découvertes aient enrichi son recueil. Après eux, Tanini a glané dans le même champ, et a publié une riche série de pièces byzantines inédites jusqu'à lui.

Deux numismatistes contemporains, dont la juste réputation est telle qu'il me suffira de citer leurs noms, Eckhel et Sestini, se sont efforcés en dernier lieu, d'éclaircir une foule de points de doctrine, qu'une discussion consciencieuse n'avait point atteints avant leurs écrits.

De ce moment, les monnaies byzantines ont repris quelque faveur, et semblé mériter, un peu plus, l'honneur de figurer dans les cabinets.

On manquait d'un catalogue qui pût représenter succinctement la classification générale adoptée par les différens auteurs que

je viens d'énumérer, et le précieux travail de M. le chevalier Mionnet est venu grouper et résumer tous les travaux antérieurs. Il serait superflu de faire ici l'éloge de cet ouvrage qui est entre toutes les mains, et qui est devenu le *Vade-Mecum* indispensable de tous les numismatistes.

Bien qu'alors l'histoire monétaire byzantine pût paraître en quelque sorte fixée, les vingt cinq dernières années ont vu deux hommes profondément versés dans la science numismatique, revenir sur certaines attributions douteuses, contrôler les opinions émises jusqu'à eux, et jeter souvent une vive lumière sur des monumens qu'on avait trop long-temps condamnés à demeurer incertains. J'ai à peine besoin de nommer MM. Cousinery et Marchant, dont les sciences historiques déplorent la perte encore récente. Le premier de ces deux savans, pendant un long séjour en orient, avait été à même de recueillir des faits précieux pour la classification des mon-

naies byzantines. En les communiquant au Bon Marchant, il fit naître en celui-ci un goût exclusif pour cette branche de la science, et c'est à ce goût passionné que nous devons la publication d'une suite de dissertations pleines d'intérêt et de talent, qui, sans toujours toucher le véritable but, n'en ont pas moins frayé la seule voie qui pût conduire à une répartition rationnelle des monnaies des empereurs grecs. Personne mieux que le Bon Marchant n'eût été capable d'exécuter avec succès un semblable travail; la mort est venue le surprendre, lorsqu'il projetait une seconde édition de ses *Mélanges*.

A mon tour, je dois à la bienveillance dont m'honorait le Bon Marchant, l'affection que je porte aux monnaies byzantines, et c'est en étudiant avec soin les travaux de ce maître de la science, que je m'y suis initié quelque peu.

D'abord j'ai tenté de marcher, mais de bien loin, sur ses traces, et de faibles essais, accueillis avec trop d'indulgence, sans doute,

m'ont encouragé à mieux faire. Plus tard, ayant à ma disposition la magnifique collection réunie à grands frais par le Bon Marchant, et possédant moi-même une suite vraiment riche, j'ai pu bientôt reconnaître que m'attacher à des points isolés d'une histoire monétaire, où tant de noms se reproduisent coup sur coup, c'était m'exposer à faire fausse route dès le début.

Animé du vif désir de suivre le droit chemin, j'ai senti qu'il me fallait prendre un parti : ou bien traiter la question tout entière, ou bien renoncer à m'en occuper. La première idée m'a séduit; je l'ai adoptée avec courage, j'ose le dire, et je me suis décidé à entreprendre le travail que je publie aujourd'hui, mais que je publie avec la conviction sincère et profonde que beaucoup d'autres eussent fait mieux que moi. Je le dis donc en toute humilité, mon livre ne pouvait recevoir d'autre titre que celui d'ESSAI que je lui donne; puisse-t-il inspirer à de

plus habiles le désir d'approfondir une matière où je laisse tant à faire, et je m'estimerai trop heureux !

Le système monétaire impérial ayant été complètement renouvelé sous Anastase Ier, comme le témoignent suffisamment les collections, c'est à ce prince que j'ai fait commencer la suite des empereurs dont j'allais étudier les monnaies, et naturellement j'ai dû la pousser jusqu'à la destruction définitive de l'empire grec, par le sultan Mahomet II.

En abordant l'histoire numismatique d'un règne quelconque, j'ai compris que je ne pouvais le faire convenablement qu'après avoir brièvement établi les faits de l'histoire chronologique de ce règne ; toujours j'en ai déduit l'énumération des différentes séries monétaires qu'il pouvait offrir. Je m'explique : un empereur ayant occupé le trône avec une ou plusieurs femmes successivement, avec un ou plusieurs fils ou collègues, ensemble ou tour à tour, j'ai dû arrêter d'abord la liste des

différentes combinaisons de personnages qui ont pu figurer simultanément sur les espèces courantes, comme ayant qualité pour jouir des honneurs monétaires. Cette liste une fois fixée, je n'ai plus eu qu'à distribuer à chaque série les monumens qui lui appartenaient, ou, quand ces monumens n'étaient pas connus; j'ai dû discuter le plus ou moins de probabilité de leur existence. Enfin, autant que faire s'est pu, j'ai subdivisé chacune des séries en produits des différens ateliers monétaires de l'empire.

Bien souvent, on le concevra facilement, je n'ai pu que copier ce que tous les auteurs avaient dit avant moi; mais heureusement il restait encore tant de points obscurs à éclaircir, que je puis, sans vanité, me féliciter d'avoir trouvé quelques faits nouveaux.

C'est là, du reste, un assez faible mérite, puisque fréquemment les monumens eux-mêmes m'ont révélé la vérité tout entière. Je veux parler ici de l'attention scrupuleuse que

j'ai apportée à l'étude des surfrappes, étude si féconde en résultats, que je m'étonne de ce qu'une mine aussi riche soit restée vierge jusqu'à moi. Signaler cette richesse et la faire apprécier à sa juste valeur, voilà le but que je me suis efforcé d'atteindre dans mainte page de ce livre.

En numismatique, de bonnes figures sont souvent un argument invincible, et comme j'en suis convaincu dans toute la force du terme, je me suis décidé à faire graver une collection de figures, capable de donner quelqu'apparence de justesse à la classification que je propose.

La loi de succession des types, si heureusement exploitée par le savant archéologue J. Lelewel, est parfaitement applicable à la numismatique byzantine. On se le persuadera j'espère, en étudiant avec soin l'atlas que je joins à mon Essai de classification.

Il me reste à témoigner hautement ma vive et sincère reconnaissance à tous ceux dont

l'amitié m'a soutenu, lorsque je me suis effrayé de la tâche énorme que je m'étais imposée. Bien souvent, je le confesse, j'ai eu besoin de leurs encouragemens, sans lesquels j'eusse renoncé à un travail de beaucoup au-dessus de mes forces.

Je ne dois pas moins hautement exprimer ma gratitude pour les secours qui m'ont été donnés avec générosité par tous les amis de la numismatique, auxquels j'ai dû faire un appel, dans l'intérêt de la science.

Je termine en le répétant encore, je n'ai nullement la prétention d'avoir traité définitivement un aussi vaste sujet que l'histoire monétaire de l'empire grec; ce serait folie : je n'ai que l'espoir d'avoir apporté ma pierre au monument qu'une main plus habile élevera quelque jour.

F. DE SAULCY.

Metz, le 5 novembre 1836.

CORRECTION.

Une observation précieuse, que je dois à l'obligeance de mon savant ami M. J. Cordero de San-Quintino, me met à même de rectifier une grave erreur que j'ai commise au sujet des monnaies de l'empereur Maurice.

Ayant entre les mains la pièce possédée naguère par le Baron Marchant, et attribuée par lui au roi lombard Autharis, il m'a été facile de reconnaitre, par la comparaison de cette pièce avec deux analogues en meilleur état de conservation, que l'effigie était celle de Maurice, et qu'il fallait lire DN MAVRICIVS (p. 37 et 42).

Il me reste à faire une autre rectification non moins importante. Il s'agit cette fois de la lecture du différent monétaire. M. de San-Quintino m'ayant communiqué ses doutes sur la valeur de ce différent, qui, selon lui, ne représentait que la date IND II, j'ai dû en reprendre l'examen avec une sérieuse attention; j'ai pu m'assurer alors que ces doutes étaient fondés, et que l'exergue de la monnaie portait en réalité IND II. Avec un seul specimen je n'eusse pu venir à bout de compléter cette lecture, avec les trois que j'avais sous les yeux, j'ai facilement reconnu mon erreur. Voici donc un nouvel exemple de l'emploi d'une indiction comme date monétaire; toutefois cet emploi ne s'étend pas au-delà du règne de Maurice.

Il devient naturel actuellement de restituer la pièce en question à l'atelier de Carthage, et la présence des deux initiales N M, passées des espèces vandales sur les espèces impériales byzantines, confirme pleinement cette nouvelle attribution.

Je saisis avec empressement cette occasion de témoigner à M. de San-Quintino toute ma reconnaissance, pour les secours que j'ai reçus de son amitié.

ESSAI

DE

CLASSIFICATION

DES

SUITES MONÉTAIRES BYZANTINES.

ANASTASIUS (FLAVIUS),

Surnommé DICORUS, et connu sous le nom d'ANASTASE Ier.

ARIADNA.

ANASTASE naquit à Dyrrachium, en Illyrie, et quelques auteurs ont affirmé qu'il était issu de la race de Pompée; il exerçait la charge de silentiaire du palais. A la mort de Zenon, Ariadna, veuve de ce prince, ayant réussi à faire proclamer Anastase empereur, celui-ci l'épousa par reconnaissance. Il ceignit le diadême le 2 avril 491, et mourut foudroyé en 518, dans un âge fort avancé.

Ariadna, fille de l'empereur Léon, occupa le trône de Byzance avec Anastase et lui donna deux enfans, une fille et un fils qui, suivant Theophane, périt dans une sédition en 507.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 491 à 518, Anastase seul,
491 à 518, Anastase et Ariadna.

491 *à* 518.

ANASTASE SEUL.

Les monnaies d'Anastase ne présentent aucune difficulté de classification ; je vais les passer rapidement en revue.

Monnaies d'or.

Les monnaies d'or de ce prince, sont des sous et des tiers de sou. Les premiers offrent au droit l'effigie d'Anastase de face, et en costume militaire, le casque en tête, la haste à l'épaule et le bouclier au bras gauche ; au revers, paraît une victoire debout, tenant une croix, ou une haste surmontée du monogramme du Christ.

Sur d'autres pièces du même module, la victoire est assise sur un trophée et écrit le nombre XXXX sur un bouclier. La légende est — VICTORIA AUGG. ou *augustorum*.

Les tiers de sou offrent constamment le buste d'Anastase tourné à gauche ; au revers, paraît la victoire debout et passant, avec la légende — VICTORIA AUGG.

Une pièce de ce module, publiée par Tanini,

présente une victoire assise sur des armes et tenant avec un génie ailé, un bouclier sur lequel on lit — VOT. P. C. (*vota populi Constantinopolitani?*) — et à l'exergue, CONOB.

Monnaies d'argent.

Les monnaies d'argent d'Anastase sont généralement rares. Une pièce inédite, de ce métal et d'assez grand module, offre le buste impérial tourné à gauche; avec la légende — DN. ANASTASIUS PP. AUG. — au revers, paraît l'empereur debout et nimbé, tenant un globe sur la main gauche. La légende est — GLORIA ROMANORUM — à l'exergue, CONST.; dans le champ, une étoile (cabinet Soleirol).

Sur un quinaire décrit par M. Mionnet (t. II, p. 400) on voit au revers le monogramme du Christ dans une couronne[1].

Un autre quinaire d'argent que je possède, offre les mêmes types que les tiers de sou d'or, c'est-à-dire une victoire passant et tenant une couronne et une palme.

Monnaies de cuivre.

CONSTANTINOPLE. — Les pièces de cuivre de grand module portent au droit le buste d'Anastase tourné à droite; au revers, l'indice monétaire M, surmonté d'une croix et accosté de deux étoiles. Entre les jambages de l'M on lit la lettre numérale de l'atelier, et à l'exergue le différent monétaire de Constantinople.

Les pièces de moyen module offrent ordinairement

[1] Je ne puis m'empêcher de reporter à la suite numismatique des rois goths, la pièce décrite à la même page, par le même auteur, et offrant au revers la légende — INVICTA ROMA — avec S. C.

le même type. On en rencontre cependant, mais plus rarement, qui ne portent pas les deux étoiles à droite et à gauche de l'M majuscule (cab. Soleirol).

NICOMÉDIE. — Les monnaies de cuivre, de moyen module, frappées dans cette ville, portent le différent NI à l'exergue, et souvent entre les jambages de l'M, une étoile ou un caractère composé d'un O et d'un Δ.

Sur des pièces de plus petit module, paraît au revers l'indice monétaire K, ayant à sa gauche une longue croix, accostée des deux lettres NI, initiales de Nicomédie; à sa droite une étoile, au-dessus un O et au-dessous un Δ (cab. Soleirol).

Ce type est modifié de beaucoup de manières, par le retranchement d'un ou de plusieurs des signes que je viens de mentionner. Du reste il se présente sur des pièces de module et de poids très-différens, qui peuvent varier du simple au double.

D'autres petites monnaies de cuivre offrent au revers l'indice monétaire I, accosté des deux lettres NI et entouré de la légende — CONCORDI. — Sur d'autres analogues, on ne trouve pas la syllabe NI qui constitue le différent monétaire de Nicomédie (cab. Soleirol).

Les monnaies de cuivre d'Anastase, du plus petit module, portent au revers l'indice monétaire E et la lettre numérique de l'atelier à la droite de l'epsilon. Celles-ci sont assez rares et vraisemblablement frappées à Constantinople (cab. Soleirol).

491 *à* 518.

ANASTASE ET ARIADNA.

Aucun monument numismatique ne nous a trans-

mis à la fois le nom d'Anastase et de l'impératrice Ariadna. Il existe une pièce d'or, unique jusqu'à présent, et qui offre l'effigie d'Ariadna ; mais je n'hésite pas à la croire frappée sous le règne de Zenon, son premier époux. Par suite, je ne dois la mentionner ici que pour mémoire seulement.

VITALIANUS.

Vitalien, général illustre dès le règne de Léon, était maître de la milice sous Anastase. Celui-ci s'étant attiré l'animadversion du peuple, par l'opiniâtreté avec laquelle il combattait les dogmes d'Eu*tychius*, Vitalien se jeta en 514, dans la Thrace, à la tête d'une puissante armée, et s'avança vers Constantinople, pour en expulser Anastase. Aussitôt le peuple de la capitale s'empressa de proclamer Vitalien empereur ; mais Anastase réduit à offrir des concessions, parvint à conserver sa couronne en décidant Vitalien à la refuser ; celui-ci rentra donc dans la condition privée. A la mort d'Anastase, Justin le Thrace rappela Vitalien à la cour et lui conféra les honneurs du consulat en 520. Dans la même année Justinien, auquel il donnait de l'ombrage, le fit assassiner.

514.

VITALIEN SEUL.

On conçoit parfaitement que les monumens numismatiques de ce règne éphémère, doivent être d'une très-grande rareté, s'ils existent. On ne connaît au nom de Vitalien, que deux tiers de sou d'or, tirés l'un du catalogue d'Ennery et l'autre de Tanini, et qui ont été mentionnés par Eckhel et M. Mionnet.

Ils portent la légende — D. N. VITALIANUS PP. AU ou AUG. — et au revers — VICTORIA AUGOSTOR ou AUSTO — autour d'une victoire tenant une couronne et un globe crucigère, ou d'une victoire marchant.

Ne serait-il pas permis de soupçonner que les deux pièces en question sont des triens barbares de Justinien, sur lesquels on aura lu le nom Vitalianus, par suite du désir qu'on avait d'y rencontrer ce nom.

JUSTINUS (FLAVIUS ANICIUS),

Surnommé THRAX et ILLYRICIANUS, et connu sous le nom de JUSTIN Ier.

EUPHEMIA (LUPICIA).

Justin, né d'une famille obscure de laboureurs, à Bederiane, ville de la frontière Illyrienne de Thrace, parvint, en parcourant les grades militaires, à la charge de curopalate qu'il exerça pendant le règne d'Anastase. A la mort de ce prince, les prétoriens et le senat jetèrent les yeux sur lui, et lui donnèrent la couronne le 19 juillet 518; il avait soixante-huit ans à cette époque. Il mourut d'une blessure au pied, reçue dans un combat, au mois d'août 527. Il régna seul jusqu'au 1er avril 527, qu'il décerna les honneurs impériaux à son neveu Justinien, en le prenant pour collègue.

Justin eut pour femme Lupicina ou Lupicia qu'il avait épousée avant d'être parvenu au trône et qui, à son couronnement, prit le nom d'Euphemia. Elle mourut avant Justin, l'on ne sait précisément à quelle époque et ne lui donna pas d'enfans.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 518 à 527, Justin seul,
527, Justin et Justinien,
518 à 525, Justin et Euphemia.

518 *à* 527.

JUSTIN SEUL.

Les monnaies de Justin le Thrace sont assez difficiles à distinguer de celles de Justin le jeune. Le Bon Marchant, dans sa lettre XIX à M. Clouet, a pourtant déterminé quelques points de repère qui peuvent servir à opérer la classification des monnaies à une seule effigie, portant le nom de Justin. Au premier empereur de ce nom, peuvent appartenir :

1° Les monnaies à têtes de profil (Justinien ayant à ce qu'il paraît, décidé, dans la douzième année de son règne, que dorénavant l'effigie impériale serait placée de face sur les monnaies de cuivre) ;

2° Les monnaies sans date (Justinien ayant également introduit, dans la même année, l'usage d'inscrire les dates du règne) [1] ;

3° Les monnaies sur lesquelles se lit le différent ANT d'Antioche (cette ville ayant pris le nom de Theoupolis à partir de novembre 528, deuxième année du règne de Justinien) [2].

[1] Ces deux principes sont déduits de l'observation des monnaies de Justinien.

[2] Je possède cependant une petite monnaie de cuivre qui paraît en contradiction avec ces différentes règles. Au droit on lit — DN JUSTINUS PP. AUG. — autour du buste impérial de profil ; au revers, on voit l'indice monétaire X, le différent de Constantinople et le mot ANNO ; mais le chiffre de la date est illisible. Je suis convaincu que cette monnaie appartient à Justin le Thrace, malgré la présence d'une date.

Monnaies d'or.

Les sous d'or de Justin le Thrace offrent au droit son buste en costume militaire ; au revers paraît la victoire debout et de face, tenant une croix et le globe crucigère. La légende est encore ici — VICTORIA AUGG. — comme sur les sous d'or d'Anastase.

Les triens ou tiers de sou portent le buste de Justin tourné à droite, et au revers une victoire passant et tenant une couronne, ou de face et tenant une couronne et le globe crucigère. Sur d'autres enfin paraît un globe surmonté d'une croix avec les lettres AR [1] dans le champ. Du reste la légende est la même.

Monnaies d'argent.

Il existe plusieurs variétés de monnaies d'argent offrant au revers divers symboles ou diverses initiales dans une couronne. Ces types étant tout-à-fait en rapport avec ceux adoptés par les rois goths, sembleraient motiver la classification des monnaies en question parmi les monumens numismatiques de ces rois. Toutefois, comme ils se reproduisent exactement sur les monnaies analogues de Justinien, il est assez raisonnable d'admettre que ce sont précisément ces pièces qui ont servi de modèle aux conquérans de l'Italie. Quoi qu'il en soit, on voit, dans la couronne du revers de ces monnaies qui sont toutes de très-petit module, soit le monogramme du Christ accosté de deux étoiles, soit une étoile, soit les lettres CN, PK ou PKE, dont je ne saurais donner l'explication.

[1] C'est sans doute le différent monétaire d'Arles qu'il faut lire ici.

M. Mionnet décrit (p. 402), d'après le catalogue d'Ennery, une pièce d'argent de grand module sur laquelle on lit — GLORIA ROMANORUM — autour de l'empereur debout, la main droite levée et tenant un globe. Cette pièce est tout-à-fait analogue à celle que j'ai décrite plus haut au nom d'Anastase, et il s'en trouve un bel exemplaire au cabinet du roi.

Monnaies de cuivre.

CONSTANTINOPLE ET ATELIERS INDÉTERMINÉS. — Au droit, paraît sur les pièces de grand module, le buste de Justin tourné à droite et accompagné de la légende — DN JUSTINUS PP. AUG. — au revers, se voit l'indice monétaire M accosté de deux étoiles, ou d'une croix et une étoile; au-dessus, une croix; à l'exergue CON. Entre les jambes de l'M est placé le numéro de l'atelier.

Sur les pièces de petit module, le différent de l'exergue reste le même, mais l'indice I placé dans le champ, est accosté de deux croix.

D'autres monnaies, placées par leur module entre celles que je viens de décrire, ne présentent pas de différent monétaire. On y voit, au revers, l'indice K, accompagné d'une croix et d'une étoile, ou d'une croix et quelques signes ou lettres, qui sont sans doute des numéros d'ateliers.

Des monnaies de très-petit module portent au revers l'indice E et une croix, mais pas de différent.

Enfin, des pièces du même module ont au revers, le monogramme du Christ, accosté d'un numéro d'atelier, et de la lettre E, indice de leur valeur (cab. Soleirol).

Antioche.—Les pièces de grand module, sorties de cet atelier monétaire, ont le même type que les pièces analogues frappées à Constantinople. Leur différent est ANT et l'indice M, accosté et surmonté de trois croix, porte entre ses jambages, le numéro de l'atelier.

Nicomédie, Cyzique, Thessalonique. —Mêmes types que sur les monnaies d'Antioche, avec les différens NIK, KYZ et THESS.

Du 1er avril au mois d'août 527.

JUSTIN ET JUSTINIEN.

On ne connaît encore que des sous d'or, d'ailleurs très-rares, qui constatent le partage de la couronne opéré par Justin, en faveur de son neveu Justinien. Ces monnaies, citées par Eckhel, d'après Banduri et Tanini, offrent les deux empereurs la tête nimbée et assis, avec la légende — DN JUSTIN ET JUSTINI ou JUSTINIAN PP. AUG. — au revers, on lit — VICTORIA AUGGGI. CONOB. — autour d'une victoire debout et de face, tenant une croix et le globe crucigère. Dans le champ, une étoile (cab. du roi).

Une grosse monnaie de cuivre, qui ne porte que la seule effigie de Justin, présente néanmoins la légende — DN JUSTINUS JUSTINI AUG. — qui indiquerait l'association dont nous venons de parler, si l'on était assuré que cette répétition n'est pas l'effet d'un tressaillement du coin. Cette pièce est décrite par Eckhel.

518 *à* 525 *environ.*

JUSTIN ET EUPHEMIA.

Il n'existe aucune monnaie, d'attribution certaine, sur laquelle paraissent les deux époux, et le savant

Eckhel a sagement retiré à l'impératrice Euphemia, les monnaies que Ducange et Banduri lui avaient attribuées ; il les a restituées à Ælia Marciana Euphemia, femme d'Anthemius et fille de Marcien. L'Euphemia, femme de Justin le Thrace, n'est donc connue par aucun monument numismatique, à moins toutefois que l'on ne veuille supposer que c'est elle qui paraît sur la petite pièce de cuivre peu rare de Justin le Thrace, au revers de laquelle on voit une femme assise sous une sorte de portique; devant elle est placé un E majuscule. Dans cette hypothèse, que je regarde comme bien hasardée, cet E du revers servirait à la fois d'indice monétaire et de légende, puisqu'il représente le chiffre *cinq* et l'initiale du nom Euphemia ?

JUSTINIANUS (FLAVIUS ANICIUS),

Connu sous le nom de JUSTINIEN Ier.

THEODORA.

Justinien, fils de Vigilantia ou Bigleniza, sœur de Justin, et de l'illyrien Istokus, nommé Sabatius par les Grecs, naquit à Thaurisium, en Dardanie. Créé césar, à la prière du sénat, en 524, il fut proclamé auguste et associé à l'empire par son oncle, le 5 avril 527, et régna quatre mois en commun avec lui. Il mourut le 14 novembre 566 après un règne de plus de trente-huit ans. On ignore son âge que les auteurs ont fait varier de quatre-vingt-deux à quatre-vingt-dix ans.

Justinien eut pour femme Theodora dont on ne connaît aucune monnaie. Cette Theodora, fille d'Acacius, homme de basse extraction, préposé à

l'entretien des animaux de l'amphitéâtre, fut tirée par Justinien d'un lieu de prostitution, et épousée par lui, après la mort de sa mère Vigilantia; elle mourut dévorée d'ulcères affreux en 548, après avoir porté la pourpre pendant vingt et un ans.

Justinien n'eut point d'enfans de Théodora, ou s'il en eut, ils moururent avant lui.

Les monnaies de Justinien ne présentent aucune difficulté de classification. Je vais les passer rapidement en revue.

Monnaies d'or.

La magnifique pièce d'or décrite par M. Mionnet (p. 406), et qui était du diamètre de trente-huit lignes, a été détruite, en 1832, par les malfaiteurs qui ont dépouillé le cabinet du roi. Au droit, paraissait le buste de Justinien, et au revers, se lisait — SALUS ET GLORIA ROMANORUM — autour de l'empereur à cheval, précédé de la victoire. La perte de ce précieux monument est probablement irréparable.

Les types des sous d'or sont encore, la victoire marchant, ou assise sur des armes et écrivant le chiffre XXXX sur un bouclier.

Les tiers de sou, dont beaucoup sont entachés d'une barbarie de fabrication inconcevable, présentent tous le type banal de la victoire.

Monnaies d'argent.

Le type, déjà observé deux fois, de l'empereur debout, tenant la haste et un globe, et accompagné de la légende — GLORIA ROMANORUM — se présente encore sur les monnaies de Justinien.

Les monnaies de petit module offrent des types très-variés, et en général analogues à ceux dont j'ai parlé au nom de Justin le Thrace. On y voit ordinairement une couronne entourant soit la légende — VOT. MULT. HTI. — soit une croix sur un globe, soit le monogramme du Christ, accosté de différens signes, tels que des étoiles ou A et Ω, soit enfin les lettres CN, PK, PKE [1].

Monnaies de cuivre.

CONSTANTINOPLE. — Les premières monnaies de grand module, sorties des ateliers monétaires de la capitale, offrent les mêmes types que les monnaies de Justin le Thrace. Le buste de l'empereur y paraît de profil et tourné à droite. La légende est — DN. JUSTINIANU. P. P. AUG. — au revers, l'indice monétaire M est surmonté d'une croix; à droite et à gauche sont placées une autre croix et une étoile. Entre les jambages de l'M se voit le numéro de l'atelier.

Il paraît que l'empereur Justinien, à partir de la douzième année de son règne, décida que les fortes monnaies de cuivre porteraient l'effigie impériale de face, et que sur toutes celles de ce métal, on inscrirait la date de son règne; c'est du moins ce que l'inspection des suites Byzantines amène à conclure, puisque ces changemens saillans ne se remarquent que sur des pièces postérieures à la douzième année, et que les types antérieurs ne se reproduisent plus avec des dates.

[1] Les autres pièces décrites par M. Mionnet (p. 406 et 407), parmi les quinaires d'argent de Justinien, appartiennent sans aucun doute aux rois goths.

Les monnaies frappées à Constantinople, portent, suivant leur module, les indices monétaires M, K, I, accompagnés du mot ANNO et de la date. J'ai sous les yeux une riche série de ces monnaies, offrant les dates successives depuis l'année XII jusqu'à l'année XXXVI. Il est bon de remarquer que, sur les monnaies de petit module avec l'indice I, l'effigie est constamment de profil.

CYZIQUE.— Je ne connais de Cyzique, que des monnaies postérieures à l'année XIV du règne de Justinien, et par suite munies de dates. Elles sont tout-à-fait du même style et offrent les mêmes types que les monnaies de Constantinople. La même remarque sur les pièces de petit module, portant l'indice I au revers, s'applique encore ici, c'est-à-dire que ces pièces portent l'effigie impériale de profil.

CARTHAGE. — Ce n'est qu'en 534, c'est-à-dire dans la septième année du règne de Justinien, que Carthage fut conquise sur les Vandales par Bélisaire, et replacée sous l'autorité impériale. Ce n'est donc qu'à partir de cette année seulement, qu'il a pu être frappé, à Carthage, des monnaies de Justinien.

Le B[on] Marchant a publié une petite monnaie carthaginoise, de Justinien, avec la légende — VICTORIA AUG. — et vraisemblablement commémorative de la victoire de Bélisaire (lettre XVIII, fig. 12). Il en existe de semblables, mais sans différent monétaire, et dont le revers, au lieu de présenter un epsilon majuscule, offre réellement une victoire. Il est possible que celles-ci soient plus spécialement des monnaies frappées pour perpétuer la mémoire de la conquête de Carthage; du reste ces pièces

offrent un signe purement monétaire dans l'N qui paraît à l'exergue du revers. Toutes deux ont dû être frappées de 534 à 539.

On trouve des monnaies, de grand et de moyen module, frappées à Carthage avec le type des premières monnaies de Justinien, frappées à Constantinople, c'est-à-dire à effigie de profil, avec les indices M et K, et le différent monétaire KART à l'exergue, ou KA dans le champ, mais sans trace de date au revers. Ceci prouve que la fabrication des analogues était encore en vigueur à Constantinople, dans la septième année du règne de Justinien, à l'exclusion des monnaies avec date, qui n'ont paru généralement que dans la douzième année de ce règne. Je dis généralement, parce que le Bon Marchant (lettre XVIII) a publié trois rares pièces de Justinien, exhumées des ruines même de Carthage, par M. Falbe, consul de Danemarck à Tunis, et qui portent les dates suivantes: ANNO PR. – II – IV (la pièce de l'année III n'a pas été retrouvée).

L'auteur de la dissertation citée, explique l'existence de ces monnaies et les dates qu'elles portent, en admettant que les officiers monétaires de Carthage, en recommençant à frapper des monnaies impériales, ont cherché à flatter Justinien, en inscrivant sur ces monnaies les dates de la restauration. De la sorte, une fois que l'usage de dater les monnaies de l'état est devenu général, la fabrication des monnaies carthaginoises, signées des années de la restauration, a dû cesser pour faire place à celle des monnaies portant la date du règne. Effectivement on trouve bon nombre de monnaies carthaginoises

de Justinien, postérieures à l'année XII. L'effigie impériale y est mise de face, sauf sur les petites monnaies portant l'indice I. Les autres offrent les indices M, K suivant le module, et le différent KAR ou CAR.

ROME. — En 559 finit en Italie la suprématie des rois goths, et Rome rentra sous la domination de l'empereur Justinien. C'est donc postérieurement à cette année, qu'ont pu être frappées les monnaies de cuivre, de grand et de petit module, offrant le nom de Rome et l'effigie de Justinien. On y remarque un mélange saillant des types goths et byzantins, c'est-à-dire que l'effigie impériale dessinée de profil, est tout-à-fait du même style que l'effigie du roi Theodahat, sur ses monnaies de même module; au revers, paraît l'indice M ayant quelquefois un A entre ses jambages; des croix ou des étoiles entourent l'M, et à l'exergue on lit ROMA. Le tout est compris dans une couronne.

A la prise de Rome, Justinien comptait sa trente et unième année de règne, et l'usage d'inscrire les dates sur les monnaies impériales, était déjà fort ancien dans les ateliers monétaires d'orient. Il est donc assez difficile de deviner pourquoi cet usage ne s'est pas établi de même en Italie.

Sur les monnaies du module inférieur, paraissent les indices K et I accostés, le premier d'une étoile et d'une croix, le deuxième de deux étoiles. Quant au différent monétaire ROMA, il ne se lit que très-rarement sur les petites pièces (cab. Soleirol); mais le style et la présence de la couronne forcent à classer parmi les monnaies frappées à Rome, celles

qui la portent, toutes muettes qu'elles sont. Je citerai plus loin, parmi les monnaies des ateliers indéterminés, bon nombre de petites pièces offrant la couronne au revers, et par suite frappées dans les ateliers monétaires d'Italie.

Il paraîtrait qu'à Rome, les indices monétaires ont été d'abord ceux qu'on employait en orient, mais que bientôt après, on est revenu aux indices XX, X et V en usage dans le pays. Cette considération seule peut expliquer l'existence de monnaies sorties de Rome et signées, indifféremment, d'un indice byzantin ou italique.

Je possède une monnaie de cuivre, de moyen module, qui présente les types suivans : au droit, paraît l'effigie de profil de Justinien, avec la légende — DN JUSTINIANUS PP AUG. — au revers, on voit dans une couronne, un monogramme qui présente toutes les lettres de la légende DN JUSTINIANUS ; dessous, est placé l'indice K. Je présume que cette monnaie, qui se ressent fortement du style monétaire des Goths, est une des premières frappées à Rome, après la destruction du royaume de Théodoric.

NICOMÉDIE. — Les monnaies de Justinien frappées à Nicomédie, sont complètement analogues à celles de Constantinople, et offrent les deux mêmes classes bien distinctes, et caractérisées par l'absence ou la présence des dates. Elles sont aussi marquées des indices monétaires M, K, I, et offrent l'effigie impériale de face ou de profil, suivant leur module.

ANTIOCHE, THEOUPOLIS. — En novembre 528, deuxième année du règne de Justinien, la ville d'Antioche, détruite de fond en comble, par un

effroyable tremblement de terre, et sortant à peine de ses ruines, grâce à la munificence de l'empereur, fut autorisée à changer son nom contre celui de Theoupolis. A partir de ce moment, ce nom fut consacré, et inscrit sur toutes les monnaies frappées dans les ateliers monétaires d'Antioche.

Les premières pièces de grand module, marquées du nouveau nom Theoupolis, offrent l'effigie impériale de profil, avec la légende — DN. JUSTINIANUS PP. AUG. — au revers est placé l'indice monétaire M, accosté de deux étoiles et surmonté d'une croix; à l'exergue est le différent THEU ou ΘVΠΟΛ (cab. Soleirol). Le contraste de la légende latine et des lettres grecques de l'exergue, est assez remarquable.

C'est à Antioche, qu'ont été frappées les monnaies de Justinien, sur lesquelles cet empereur paraît assis, tenant un sceptre et le globe crucigère. Le revers est encore celui des monnaies précédentes, seulement l'M est quelquefois accostée, suivant les ateliers, de deux étoiles, ou d'une étoile et d'un croissant.

La date la plus ancienne que j'aie trouvée sur les monnaies de Theoupolis, est celle de l'année XIII. Elle est marquée sur une pièce de cuivre, portant au droit le buste de face de Justinien, et au revers, l'indice K et le différent ΘV̄ (cab. Soleirol).

Comme ce type du buste de face est constamment placé sur les monnaies ayant des dates, il est probable que le type de l'empereur assis n'a pas été long-temps en usage, et a fait place au type généralement admis dans les autres officines monétaires de l'empire.

Ce n'est qu'à Theoupolis, que les pièces de petit

module, signées au revers de l'indice I, ont porté l'effigie impériale de face, comme les monnaies de valeur et de module supérieurs.

RAVENNE. — Les monnaies de Justinien frappées dans cette ville, sont très-peu nombreuses. L'une d'elles offre le buste de face de Justinien et au revers, l'indice M avec la date ANNO XXXIIII; à l'exergue, on lit RAVEN NA (cab. Soleirol).

Une autre pièce que je présume de la même ville, y aurait été frappée dans l'année même de la conquête de Rome. Au droit on voit le buste de face; au revers, l'indice XX de la valeur monétaire et la date ANNO XXXI. Le mot ANNO est écrit verticalement entre les deux X et le nombre XXXI horizontalement au-dessous. Toutefois, je n'oserais affirmer que la pièce en question n'est pas carthaginoise (cab. Soleirol).

THESSALONIQUE. — Les seules monnaies portant le différent monétaire TES, sont des pièces de cuivre, dans le champ desquelles paraît l'indice I, surmonté d'une croix et les trois lettres A S P. L'effigie impériale est de profil, et la légende porte — DN JUSTINIANUS PP. AUG. — Le Baron Marchant, qui, le premier, a publié une figure de cette monnaie (lettre XVIII) a cru pouvoir expliquer les initiales du revers, par les mots *adventus sacratissimi principis*. Cette version ingénieuse n'est malheureusement pas appuyée de preuves évidentes, et ne doit être regardée que comme une hypothèse.

HÉRACLÉE. — Le B[on] Marchant a également publié, pour la première fois, une monnaie de Justinien, de petit module, offrant au droit l'effigie impériale de profil et la légende — DN JUSTINIANUS PP. AU. —

au revers, le champ est occupé par une H majuscule accostée des deux lettres A. P. qui sont de moindre dimension. J'ignore le sens de ces trois lettres, que le Baron Marchant lit *Heraclea. adventus principis*, plutôt que *anno primo*. Cette interprétation est tout-à-fait dans le même cas que celle des monnaies de Thessalonique. Toutefois, j'ajoute qu'il serait impossible de citer un autre exemple d'un différent d'atelier occupant la place ordinaire de l'indice monétaire de la pièce, et que cette circonstance n'est pas favorable à la traduction de la lettre H, par le nom *Heraclea*.

ALEXANDRIE. — Les monnaies frappées à Alexandrie par Justinien, sont toutes épaisses et de petit module. L'effigie impériale y est de profil, et le revers offre les deux lettres I et B séparées par une croix; à l'exergue est le différent AΛEξ. Nous trouvons ici un nouvel exemple de différent monétaire écrit en caractères grecs, tandis que la légende de tête est latine.

ATELIERS MONÉTAIRES INDÉTERMINÉS. — Il existe bon nombre de pièces de Justinien qui, ne portant pas de différent, ne peuvent se classer avec certitude: les unes ont des dates et les autres n'en ont pas. Elles sont de différens modules, mais jamais du plus grand. Celles qui offrent l'indice monétaire K, sont à effigie de profil ou de face. Celles à effigie de profil, et qui ont une couronne, entourant le champ du revers, appartiennent très-probablement à Rome. Celles qui n'ont pas de couronne et qui offrent une longue croix grecque, à la gauche du K sont tout-à-fait douteuses. Enfin celles qui présentent

le buste de face et des dates, ne peuvent, non plus, se classer à une ville plutôt qu'à une autre.

On trouve aussi des pièces à effigie de profil et ne portant que l'indice K au revers. Celles-ci sont de très-petit module, relativement aux autres, et d'attribution tout-à-fait incertaine.

Les monnaies marquées de l'indice I sont, tantôt accompagnées de dates, tantôt sans dates. Celles qui ont des dates et l'effigie de profil, sont condamnées à rester douteuses; mais celles qui offrent l'effigie de face, sont, sans aucun doute, de Theoupolis.

Les pièces qui présentent, dans une couronne, un I accosté de deux étoiles, sont vraisemblablement de Rome; l'effigie y est ordinairement de profil; il en existe cependant où le buste impérial se présente de face. Sur quelques rares exemplaires à effigie de profil, l'indice I est remplacé par son équivalent latin X, occupant également le champ du revers (cab. Soleirol).

Quant aux monnaies sur lesquelles l'indice I occupe seul le champ du revers, rien ne peut en fixer l'origine.

Il existe, dans les suites, des pièces de petit module, à effigie de profil, et portant, au revers, l'indice monétaire E avec une croix ou une étoile, ou un numéro d'atelier. Je les présume de Constantinople même. Il en est, toutefois, sur lesquelles on voit une couronne tenant lieu de grenetis au revers, et qui peuvent, par suite, se classer parmi les monnaies frappées à Rome (cab. Soleirol).

On connaît encore de fort jolies monnaies du plus petit module, offrant l'effigie de profil, et au

revers, dans une couronne, l'indice monétaire V seul ou surmonté d'une étoile. Ce sont là des pièces de même valeur que les monnaies orientales, marquées d'un E, mais très-probablement frappées à Rome (cab. Soleirol).

Le type du monogramme du Christ, accosté de l'indice monétaire E et d'un numéro d'atelier, se retrouve sur les petites monnaies de cuivre de Justinien, offrant le buste impérial de profil ou de face. Sur celles-ci, qui ont cependant une grande analogie de fabrique avec les pièces d'Antioche, le champ du revers est ceint d'une couronne [1].

Je termine enfin l'énumération des types monétaires employés par Justinien, en citant une singulière pièce de cuivre qui, au droit, porte le profil impérial, et au revers, une S majuscule. Cette monnaie est d'origine tout-à-fait inconnue (cab. Soleirol).

JUSTINUS (FLAVIUS ANICIUS),

Surnommé JUNIOR, et connu sous le nom de JUSTIN II.

SOPHIA.

Justin le jeune, fils de Vigilantia, sœur de Justinien, et de Dulcissimus, exerçait la charge de curopalate à la cour de son oncle, et fut couronné le lendemain de la mort de ce prince. Il mourut sans enfans mâles, le 5 octobre 578, mais après avoir, pendant sa maladie, adopté Tibere qu'il prit pour collègue et désigna pour son successeur. Il

[1] Ce monogramme du Christ dans la couronne se retouve aussi sur une petite pièce anonyme ayant au revers une croix dans un grenetis. Il est fort difficile de deviner l'origine de cette monnaie (cab. Soleirol).

régna donc seul à partir de 568 jusqu'au 7 septembre 574, qu'il décora de la pourpre Tibere, *le Nouveau-Constantin.*

Justin le jeune avait épousé Sophie, nièce de Theodora, femme de Justinien. Celle-ci, comme nous le verrons plus loin, espéra convoler à de secondes noces avec le successeur de Justin; mais ayant appris qu'il était marié, elle se retira du palais. Elle vécut jusque sous le règne de Maurice. Justin eut de Sophie, un fils nommé Justus qui mourut en bas-âge, et une fille nommée Arabia.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 566 à 578, Justin le jeune seul,
566 à 578, Justin le jeune et Sophie,
574 à 578, Justin le jeune et Tibere-Constantin.

566 *à* 578.

JUSTIN LE JEUNE SEUL.

Nous avons déjà vu que les monnaies offrant un buste de face (sur le cuivre), une date, le différent de Theoupolis, ou le nom de Carthage, devaient appartenir à Justin le jeune. En général les monnaies de ce prince, à une seule effigie, sont beaucoup plus rares que celles à deux effigies.

Les sous d'or de Justin le jeune ne peuvent se distinguer des sous de Justin le Thrace, à moins que le nom de Junior ne soit accolé au nom Justinus. Je serais assez porté à croire que les seules monnaies, sur lesquelles paraît ce surnom, appartiennent bien à Justin le jeune. Quant au revers, il offre toujours le type de la victoire tenant une croix et le globe

crucigère. Il en est de même pour les tiers de sou de ce prince. L'un d'eux, publié par Banduri, porte au revers une croix sur des degrés, avec la légende — GABALORUM. — Ce triens a une telle analogie avec les monnaies mérovingiennes, qu'on serait tenté de regarder la légende de tête comme ayant été mal lue et mal comprise.

Les monnaies d'argent de Justin le jeune, sont très-rares. L'une d'elles présente au droit le buste impérial de profil, et au revers la légende — FELIX CARTHA. — autour de la vierge aux épis, type accoutumé des monnaies vandales de Carthage (cab. Soleirol).

Une autre offre l'effigie impériale de face et au revers, la légende — FELIX-RES-PUBL. — en trois lignes dans une couronne (cab. Soleirol).

Enfin Banduri a publié un quinaire d'argent au revers duquel paraît le monogramme du Christ, dans une couronne.

Les monnaies connues de cuivre, sont toutes de petit module, assez rares et d'un nombre de types très-restreint. L'effigie impériale y est toujours casquée et de face. Sur les unes, on voit au revers, une croix cantonnée de quatre étoiles, au milieu d'une couronne (cab. Soleirol). Sur d'autres, on voit, pour la première fois, au revers, le nom de l'empereur dont l'I initial se trouve précisément représenter en même temps l'indice monétaire. Voici la description de cette pièce de Justin qui, sans être inédite, n'est pas très-commune.

— DN JUSTINU P AU. — buste de face, et au revers

$\mathrm{{}^{V}_{S}I^{TI}_{NI}}$.

Une dernière monnaie de Justin le jeune, offre au droit, l'effigie casquée et de face, et au revers, une croix, aux extrémités de laquelle sont attachées les quatre lettres ΥΕCΝ dont je ne devine pas le sens. La fabrique et le style de cette monnaie, me font soupçonner qu'elle est sortie de l'atelier monétaire de Kherson (cab. Soleirol).

566 *à* 578.

JUSTIN LE JEUNE ET SOPHIE.

Il existe un très-grand nombre de monnaies, à deux effigies, frappées au nom de Justin le jeune; mais jusqu'ici l'on n'a pas précisé l'attribution de l'effigie qui accompagne celle de l'empereur, et qui ne peut appartenir qu'à l'impératrice Sophie.

Remarquons que les monnaies qui présentent le nom de Sophie, en commun avec celui de Justin, sortent toutes des ateliers de Carthage, tandis que les monnaies à deux effigies, mais au seul nom de Justin le jeune, ont été frappées dans toutes les villes monétaires de l'empire.

La convenance d'attribuer à Sophie la deuxième figure des pièces communes de Justin le jeune, ne saurait être contestée. En effet, cette figure ne pourrait, si on la refusait à Sophie, s'attribuer qu'à Tibere-Constantin; mais celui-ci ne partagea la couronne qu'à partir de la huitième année du règne de Justin le jeune; il ne devrait donc paraître sur la monnaie byzantine, qu'à dater de l'année VIII, et les pièces de Justin, à deux effigies, présentent une série d'années antérieures. Du reste, nous au-

rons lieu d'observer encore l'absence du nom des impératrices, bien que leur effigie soit placée sur les monnaies. Il semble donc que cette exclusion, dans la légende des monnaies de cuivre, ait été, à partir de cette époque, jusqu'à Irene l'Athènienne, admise en règle générale, dont les pièces au nom de Sophie, sont une exception unique.

On ne connaît, jusqu'ici, que trois ou quatre monnaies différentes, sur lesquelles se lise le nom de Sophie. Toutes sont de cuivre. Sur la première paraissent, au droit, Justin et Sophie assis. La légende doit être ainsi lue, d'après les judicieuses remarques du B[on] Marchant (lettre XVIII) — VITA D N JUSTINO ET SOFIE AUG. (*sit longa* sous-entendu) — au revers, on lit dans le champ, en trois lignes verticales, ANNO–XM–KAR. L'X est la date de l'année, l'M l'indice monétaire, et KAR le différent de Carthage. Cette monnaie est frappée sur un flan très-épais et d'assez grand module (cab. Soleirol).

La suivante est de moyen module : les deux effigies impériales sont en buste seulement, et la légende du droit, étant au datif, laisse deviner, au-dessous des deux figures, la présence du mot *vita* qui se trouve sur les monnaies analogues de petit module. Malheureusement la pièce a été frappée de manière à ce qu'un seul côté de l'empreinte fût reçu par le flan; au revers, le champ est occupé par l'indice K, ayant au-dessus une croix, et au-dessous une S; à gauche le mot ANNO, et à droite des traces du chiffre $\frac{\text{U}}{\text{III}}$; à l'exergue, KAR (cab. Soleirol).

D'autres pièces du même module, présentent les effigies assises, et ayant sous leurs pieds le mot VITA

(qui a été omis dans toutes les descriptions et les figures données jusqu'ici, sans doute à cause du mauvais état de conservation des pièces étudiées); la partie nominale de la légende est au datif; au revers, deux génies tiennent ensemble un bouclier ayant une étoile en son milieu; au-dessous, paraît l'indice K, et enfin les lettres N M que je n'ose traduire par *nova moneta*. Bien que cette monnaie ne porte pas de différent, non plus que celle qui va suivre, elles me paraissent toutes deux de Carthage.

Celle-ci porte, au droit, le même type que la deuxième des pièces que j'ai décrites ci-dessus, c'est-à-dire les deux bustes impériaux, avec la légende — VITA, etc. — au revers, l'indice I; à droite et à gauche les deux lettres N M, comme sur la précédente. Telles sont, jusqu'ici, les seules monnaies offrant le nom de l'impératrice Sophie.

Je vais actuellement passer en revue les pièces à deux effigies, mais au seul nom de Justin le jeune, qui ont été frappées dans les différens hôtels monétaires de l'empire, et qui sont toutes de cuivre.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies de grand module offrent toutes, au droit, les deux augustes assis et nimbés. L'empereur tient le globe crucigère et Sophie une croix. La légende est — DN JUSTINUS PP AUG. — au revers, on voit l'indice monétaire M ayant à sa gauche le mot ANNO, à sa droite la date, et entre ses jambages le numéro d'atelier ; à l'exergue le différent CON. Je n'en ai pas vu de l'année I, mais bien de toutes les années suivantes. Dans les années V et VI, l'M du revers fut surmontée du monogramme du Christ.

Sur un bon nombre de pièces de moyen module on trouve, au revers, une date, l'indice K, et au-dessous, un caractère de valeur indéterminée, mais pas de différent monétaire. Certainement, il est de ces pièces qui ont été fabriquées à Constantinople.

CYZIQUE, NICOMÉDIE. — Les monnaies de Cyzique et de Nicomédie, offrent absolument les mêmes types, aux différens près, qui sont KYZ ou NIKO. Les monnaies de Cyzique, marquées de l'indice K, portent également le différent KYZ.

THEOUPOLIS. — Les monnaies de Theoupolis sont remarquables par l'incorrection de leurs légendes, incorrection qui est telle, qu'on ne peut songer à les déchiffrer. Au droit, paraissent deux personnages assis, portant chacun un sceptre et tenant ensemble le globe crucigère. Le revers est comme sur les monnaies de Constantinople, de Cyzique et de Nicomédie; seulement le différent est ici THEVP. On ne saurait attribuer ces monnaies à d'autres personnages; en effet la date ANNO XI qui se lit sur quelques-unes d'entre elles, ne peut convenir qu'à Justin le jeune et Sophie.

Les monnaies de petit module, et de la même fabrique, portent le même type et la même incorrection au droit; au revers, paraît l'indice I surmonté d'une croix, accompagné de la date, et à l'exergue, du différent THEUP.

Sur une de ces petites pièces, appartenant à mon honorable et savant ami, M. de San Quintino, membre de l'Académie de Turin, on lit la date ANNO XIII; cette date me paraît tout-à-fait inexplicable, Justin le jeune n'ayant régné que du 15 novembre 566 au

5 octobre 578, c'est-à-dire douze ans seulement. Du reste, la monnaie n'en appartient pas moins, à mon avis, à Justin le jeune et Sophie.

Thessalonique. — Je ne connais de Thessalonique que des pièces de moyen module et marquées de l'indice K. La date y est souvent écrite en lettres grecques, au moins jusqu'à l'année V; les années X et XI le sont en lettres latines. L'indice K est surmonté de différentes lettres, d'interprétation difficile.

Rome. — Les monnaies de Justin et Sophie, frappées à Rome, sont en très-petit nombre; elles portent, au droit, le type ordinaire, et au revers, l'indice XX surmonté d'une croix et placé au-dessus du différent ROM.

574 *à* 578.

JUSTIN LE JEUNE ET TIBERE-CONSTANTIN.

Justin et Tibere ayant occupé simultanément le trône de Constantinople, pourraient se rencontrer en société sur les monnaies de l'état; mais jusqu'ici aucun monument de ce genre n'a été retrouvé.

TIBERIUS (FLAVIUS ANICIUS CONSTANTINUS).

ANASTASIA.

Tibere, thrace d'origine, occupait un emploi important à la cour de Justin le jeune; celui-ci, pendant une maladie grave, l'adopta, du consentement de l'impératrice Sophie, et le 7 septembre 574, lui conféra le titre de césar, en lui donnant le nom de Nouveau-Constantin. Quatre ans après,

Justin se sentant sur le point de mourir, prit Tibere pour collègue, en présence du sénat, et le fit couronner par le patriarche Eutychius, le 26 septembre 578. Justin étant mort le 5 octobre suivant, Tibere resta seul maître de l'empire. Il mourut le 14 août 582, après avoir donné, la veille, le titre d'empereur à Maurice, créé césar quelque temps auparavant.

L'impératrice Sophie avait espéré conserver son titre d'auguste, en épousant Tibere, marié secrètement depuis quelques années et déjà père de deux filles. Pendant la célébration des jeux du cirque, les assistans ayant, par acclamation, supplié l'empereur Tibere de se choisir une femme, celui-ci déclara qu'il était marié et que l'impératrice se nommait Anastasie : on courut la chercher; aussitôt elle fut amenée en triomphe et reçut le diadême; dès lors Sophie perdit naturellement toute espérance de partager le trône. L'impératrice Anastasie eut, comme nous l'avons dit plus haut, deux filles, Constantina, qui fut mariée à Maurice, et Charito qui devint la femme du patrice Germanus, créé césar par Tibere. Anastasie mourut en 594.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 574 à 578, Tibere et Justin le jeune,
578 à 582, Tibere seul.
579 à 582, Tibere et Anastasie.,

Années I à IV, 574 *à* 578.

TIBERE ET JUSTIN LE JEUNE.

Tibere régna seul du 5 octobre 578 au 14 août 582, c'est-à-dire quatre ans seulement, par suite

puisque ses monnaies offrent des dates plus élevées, c'est que ces dates sont comptées à partir du jour où Tibere reçut le nom de Nouveau-Constantin.

Quatre années se sont écoulées depuis ce jour jusqu'à celui où Tibere règna seul; cependant on ne connaît aucun monument numismatique qui le présente en société avec Justin le jeune.

Années IV à VIII, 578 *à* 582.

TIBERE-CONSTANTIN SEUL.

Les monnaies de Tibere-Constantin sont faciles à classer, bien que beaucoup d'entre elles, surtout celles de Theoupolis, aient des légendes d'une bizarrerie telle, qu'il est inutile de chercher à les comprendre. Je vais les passer rapidement en revue.

Les sous d'or de Tibere-Constantin, offrent pour la première fois au revers, une croix potencée sur des degrés, avec la légende — VICTORIA AUGG.

Les tiers de sou présentent quelques types intéressans. Sur les plus communs, on voit la légende — VICTORIA AGGUST. — autour d'une croix potencée placée au-dessus d'un globe (cab. Soleirol).

D'autres portent autour de la croix, la légende — VICTOR TIBERI AUG. — ou bien — VICTOR MAURI AUG. — (cab. Soleirol). Ces précieuses monnaies sont, sans doute, commémoratives des victoires remportées sur les Perses, par les armées impériales combattant sous les ordres de Maurice.

M. Mionnet décrit (p. 425), trois monnaies d'argent de très-petit module, de Tibère-Constantin; sur la première on voit, au revers, dans une cou-

ronne, une croix et la légende — LUX MUNDI. — La deuxième offre une croix sur des degrés et sans légende. Enfin la troisième, publiée par Tanini, porte au revers, deux croix, l'une grande et l'autre petite, et à l'exergue RTSS.

Les monnaies de cuivre présentant des différens monétaires, il est plus facile de les décrire, en les groupant au nom de la ville qui les a fait frapper.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies de Constantinople sont toutes de date postérieure à l'année V; ce qui prouve que Tibere-Constantin n'a réellement joui du droit de paraître sur la monnaie, qu'au moment où il est monté sur le trône, bien qu'il ait compté ses années de règne à partir de son élévation au rang des césars.

Les pièces de grand module ont cela de particulier que l'indice M y est toujours représenté par une lettre cursive de la forme *m*, et le chiffre V par le caractère ч; le numéro de l'atelier monétaire se trouve par suite relégué à l'exergue, à la suite du différent CON. Quant à la légende du droit, elle est — DN TIB CONSTANT PP AUG.

THEOUPOLIS. — Les monnaies de grand module, des années V, VI et VII, offrent les mêmes types que celles de Constantinople; l'indice M y est également représenté par une lettre cursive; mais sur les monnaies de l'année VIII, l'M est une M latine ordinaire. Comme j'ai déjà trouvé l'occasion de le dire, les légendes du droit sont tout-à-fait incorrectes.

NICOMÉDIE. — Les pièces de Nicomédie, et de grand module, sont beaucoup plus régulièrement conçues que celles de Theoupolis; la légende de tête

y est — DN TIB CONSTANT PP AUG. — et au revers, l'indice monétaire est une *m* cursive.

CARTHAGE. — Je ne connais qu'une seule pièce de Tibere-Constantin frappée à Carthage et décrite par le docteur Grote (Blätter für Münzkunde, pl. XIII, fig. 173), comme extraite du cabinet de M. Falbe; elle porte, au revers, une croix accostée du nombre XXXX; au-dessus, à droite et à gauche, deux petites croix, et à l'exergue CART.

ROME. — Les pièces de Rome sont du même module que celles frappées dans cette ville, pour Justin le jeune et Sophie; leur revers est identique avec celui de ces pièces, c'est-à-dire, qu'il se compose de l'indice XX surmonté d'une croix, et du différent ROM; au droit, paraît l'effigie de face, avec la légende — DN TI CONSTANT PP.

RAVENNE. — Je crois pouvoir attribuer à l'atelier monétaire de Ravenne, une pièce de petit module, offrant cependant la même effigie que les pièces de Theoupolis, mais ayant au revers, l'indice X surmonté d'une croix, et au-dessous, la lettre R; à droite et à gauche, la date ANNO VIII.

ALEXANDRIE. — Les monnaies d'Alexandrie sont de petit module, mais fort épaisses; l'effigie y est de profil, et le revers offre les deux lettres I, B séparées par le monogramme du Christ sur des degrés, ou par une croix; à l'exergue AAEξ.

ATELIERS MONÉTAIRES INDÉTERMINÉS. — Je ne connais que deux monnaies d'origine indéterminée; toutes deux sont de petit module. Sur la première, l'effigie est de face; au revers, paraît l'indice X surmonté d'une croix. L'état de la pièce ne permet pas de voir

si elle a porté une date (cab. Soleirol). J'ajouterai toutefois, que la fabrique de cette pièce semble la rapporter à Theoupolis. La deuxième est vraisemblablement d'origine italienne ; au droit l'effigie est de profil et accompagnée de la légende — TIB COTANT PP AUG. — au revers, l'indice ꟼ paraît seul au milieu du champ (cab. Soleirol).

Années v à viii, 579 *à* 582.

TIBERE-CONSTANTIN ET ANASTASIE.

On a long-temps négligé d'examiner avec attention des monnaies, à deux effigies, dont l'une doit être nécessairement restituée à l'impératrice Anastasie. J'ai publié, pour la première fois, deux de ces monnaies frappées à Thessalonique, dans une courte notice, faisant partie de mes Observations numismatiques (n° v). Il est donc inutile de m'étendre ici, de nouveau, sur la convenance de cette attribution.

Au droit, paraissent deux effigies tout-à-fait semblables à celles des monnaies communes de Justin le jeune et Sophie, sans le nom de cette impératrice. La légende est — D N TIꟼ CONSTANTIN... — au revers, on lit le différent de Thessalonique, et une date, supérieure à l'année IV, à droite et à gauche de l'indice K.

Il existe, comme je l'ai dit en parlant de Justin le jeune, des monnaies de cuivre, de différens modules et à deux effigies, émises par l'atelier monétaire de Theoupolis, de la même fabrique que les pièces indéchiffrables de Tibere-Constantin, et que l'on serait tout naturellement tenté de classer à Tibere-Constantin et Anastasie. En effet les deux effigies

nimbées qu'on y voit, portent ensemble un globe surmonté d'une longue croix, et la date est constamment supérieure à l'année IV. Quant à la légende du droit, il est impossible de la débrouiller et elle ne saurait être d'aucun secours, dans la discussion de l'origine réelle de ces monnaies. Mais un fait concluant suffit à lui seul pour faire rejeter cette classification; c'est la présence de l'année XI inscrite sur quelques exemplaires; cette date ne pouvant convenir qu'à Justin le jeune, force est de lui donner ces monnaies, sans qu'on puisse se rendre compte de l'inconcevable barbarie des légendes de tête qui se lisent sur les espèces frappées à Theoupolis, sous Justin le jeune et son successeur. Du reste, cette attribution est singulièrement corroborée, par le fait qu'il n'existe nulle part, que je sache, des monnaies à légendes régulières de Justin le jeune et Sophie, frappées dans les ateliers monétaires de Theoupolis.

MAURICIUS (FLAVIUS TIBERIUS),

CONSTANTINA.

THEODOSIUS.

Maurice sortait d'une illustre famille romaine, émigrée en Cappadoce. Il s'était acquis tant de gloire dans les guerres qu'il avait soutenues contre les Perses, comme maitre de la milice d'orient, que Tibere le désigna pour son successeur et le créa césar, le 5 août 582; le 13 du même mois, il le fit couronner empereur, et mourut, comme nous

l'avons dit plus haut, le lendemain même de cette cérémonie. Tibere lui avait fiancé sa fille Constantina, dont le mariage eut lieu peu de temps après l'avénement de Maurice au trône. Ce prince avait quarante trois ans lorsqu'il fut fait empereur. Il régna vingt ans, trois mois et quelques jours, et périt victime de l'ambition de Focas qui lui fit trancher la tête, en même temps qu'à ses fils. Cet horrible assassinat eut lieu le 27 novembre 602.

Constantina, enfermée ainsi que ses trois filles dans un monastère, en fut tirée, trois ans après, par les ordres de Focas et subit, avec ses filles, le sort qu'avait subi Maurice.

Les enfans de Maurice et de Constantina furent : Flavius-Theodosius né en 585, créé césar à l'âge de deux ans et décoré du titre impérial, le jour de pâques (26 mars) 590; son père lui avait donné pour femme, la fille du patrice Germanus. Theodose eut la tête tranchée par les ordres de Focas, quelques jours après son père, et sa femme mourut avec Constantina et ses filles;

Tiberius qui eut la tête tranchée, sous les yeux de son père; Petrus, Paulus, Justinius, Justinianus; Anastasia, Theoctiste, Cleopatra, qui périrent avec leur mère; enfin Sopatra et Maria.

Tous les numismatistes ont entendu parler des sous et tiers de sou d'or, frappés au nom de Maurice, à Marseille et à Vienne, villes dans lesquelles cet empereur n'exerçait plus aucune autorité.

Une dissertation de M. Bonamy, insérée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, attribue ces monnaies à Gondovald Bal-

lomer, bâtard de Clotaire, venu à Marseille avec la protection de Maurice, et maître, pendant près de trois ans, de plusieurs provinces méridionales de la France. Cette explication paraît réunir de très-grandes probabilités et j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de l'adopter.

Le Bon Marchant, en publiant une monnaie de cuivre qu'il attribuait au roi lombard Autharis, a commis une erreur de classification, due à la mauvaise conservation du specimen qu'il avait entre les mains. Cette monnaie est de Maurice; on lit sur les exemplaires bien conservés — DN MARICIUS — à l'exergue, MD s différent de Milan; au revers N M; à l'exergue, l'indice X.

Les monnaies de Maurice sont très-faciles à classer, et d'après ce que nous venons de dire, il est évident que l'on peut en rencontrer des séries suivantes :

Années I à XX, 582 à 602, Maurice seul,
VIII à XX, 590 à 602, Maurice, Constantine et Theodose,
VIII à XX, 590 à 602, Maurice et Theodose.

Années I à XX, 582 *à* 602.

MAURICE SEUL.

Je ne reparlerai pas ici des tiers de sou d'or frappés par Tibere-Constantin et au revers desquels paraît le nom de Maurice. Je ne dois pas non plus m'occuper des sous et tiers de sou frappés à Marseille, et qui se classent, avec raison, dans la suite monétaire des rois Merovingiens. Il me reste donc à

parler des pièces qui appartiennent sans contestation à Maurice, et qui ont été fabriquées dans les ateliers de l'empire.

Les sous d'or offrent le buste de face de Maurice, tenant le globe crucigère; la légende est — DN MAURICI TB PP A. — L'exemplaire que j'ai sous les yeux, a sa légende terminée par les trois lettres NIB; au revers, paraît la victoire debout, tenant une longue croix surmontée du monogramme du Christ, et un globe crucigère; la légende est — VICTORIA AUGG IB. CONOB. — (cab. Soleirol).

Les tiers de sou portent l'effigie impériale de profil, avec la légende — DN MAURC TIB PP AUG. — au revers, est la victoire debout et de face, tenant une couronne et le globe crucigère; la légende est — VICTORIA AUGUSTORUM. CONOB.

Quelques triens ont, au revers, une croix avec la légende — VICTOR MAURI AUG.

M. Mionnet (t. II, p. 427), cite un triens analogue, avec la légende — VICTOR TIBERI AUG. — Enfin d'autres triens ne portent, au revers, qu'une croix sur des degrés et dans une couronne.

Les monnaies d'argent de Maurice, sont fort rares. M. Mionnet en cite trois différentes. La première, extraite du cabinet de feu M. Gosselin, porte, au revers, la légende — SALUS MUNDI — autour d'une croix placée dans une couronne de perles. La deuxième, décrite par Tanini, a la légende — VIRTUS ROMANORUM — autour de Rome assise, tenant un globe et la haste; à l'exergue, MDPS; ce différent indique l'atelier monétaire de Milan. Enfin, la dernière porte, comme certains tiers de sou d'or, une croix

sur des degrés dans une couronne, et accostée des lettres A et ω (cab. Soleirol).

Pour décrire les monnaies de cuivre de Maurice Tibere, je les grouperai par atelier monétaire, ainsi que je l'ai fait pour les règnes précédens.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies de grand module présentent, au revers, l'indice M, la date et le différent monétaire. Les pièces de la première année portent, au droit, la légende – DN TIBER MAUR PP AUG. – dès la troisième, les noms étaient intervertis, et la légende était — DN MAURC TIBER PP AUG. — l'effigie impériale est toujours casquée et de face.

Les pièces de moyen module, c'est-à-dire marquées de l'indice monétaire K, sont beaucoup plus petites que les analogues des règnes précédens; l'effigie y est de face; au revers, paraît l'indice monétaire K, avec la date; à l'exergue, est le différent de Constantinople écrit CON ou KωN (cab. Soleirol). Je n'ai vu que deux exemplaires de cette dernière espèce; ils sont de l'année X. Le différent KωN, écrit en caractères grecs, me porte à croire que ces jolies monnaies ont été frappées plutôt à Constantia de Chypre, qu'à Constantinople. D'autres pièces, de petit module, portent l'indice I surmonté d'une croix et accosté de deux étoiles; à l'exergue, le différent ordinaire CON.

THEOUPOLIS. — Les premières monnaies de grand module portent, au revers, la lettre cursive *m*, pour indice monétaire; l'effigie impériale y est de face, ornée du diadême, et jamais casquée. Déjà, dans l'année XI, l'*m* cursive était remplacée par l'M majuscule latine.

Les pièces du plus petit module, offrent l'indice I surmonté d'une croix, ayant à ses côtés la date; à l'exergue, est le différent THEUP.

L'analogie des ornemens de tête et du costume de l'effigie impériale, amène nécessairement à classer à Theoupolis, des pièces, de moyen module, sur lesquelles paraît, au revers, l'indice K, avec la date et un signe très-varié, dont la valeur est difficile à apprécier. Des pièces, plus petites encore, avec un X pour indice et des dates toutes supérieures à l'année XI, sont dans le même cas. Je soupçonne donc que c'est vers cette onzième année, que le type Theoupolitain a été changé, et qu'en même temps que l'*m* cursive, des monnaies de cuivre de grand module, était remplacée par l'M latine majuscule, l'indice X l'était par l'indice I, accompagné du différent monétaire.

CYZIQUE. — Dans les premières années, les monnaies, de grand module, offrent le buste de face diadémé; mais, dès l'année X, l'effigie impériale paraît casquée. Le type du revers est absolument le même que le type en usage dans les ateliers précédens, à cela près que le différent est KYZ.

NICOMÉDIE. — Les pièces de Nicomédie, et de grand module, présentent encore le même type, sauf le différent NIKO de l'exergue; le buste impérial y paraît en costume militaire.

ROME. — Les seules pièces connues jusqu'ici, portent le même revers que leurs congénères des deux règnes précédens, c'est-à-dire, l'indice XX et le différent ROM, à l'exergue; l'effigie impériale est de face et diadémée. Malgré l'absence de différent

monétaire, je n'hésite pas à donner la même origine à une pièce de petit module, ayant le même type au droit, et au revers, l'indice x dans une couronne.

Ravenne. Les monnaies de Ravenne sont rares. La seule connue, de grand module, porte l'effigie de face et casquée; au revers, paraît l'indice M surmonté d'une croix; à droite et à gauche les mots ANNO QUINT, et à l'exergue, RAVEN (cab. Soleirol).

Les pièces de module inférieur, offrent le même type au droit; mais, au revers, on voit, dans le champ, l'indice monétaire K surmonté d'une croix; à droite et à gauche les deux lettres RA, et à l'exergue, VENNA formant, comme on le voit, le mot RAVENNA (ma suite).

J'attribue à la même ville une pièce de très-petit module, présentant, au droit, l'empereur de profil, avec une simple couronne. La légende est — TIBE MAURI P... — au revers, paraît l'indice X, cantonné des lettres RAS et surmonté d'une croix (cabinet Soleirol).

Thessalonique. — Les seules pièces que je connaisse de Thessalonique, portent, au droit, le buste de Maurice casqué; au revers, l'indice K surmonté d'une croix; à droite et à gauche la date, et au-dessous du K, le différent TES.

Carthage. — Bien que les pièces suivantes n'aient pas de différent monétaire, je suis convaincu qu'elles appartiennent à Carthage. Toutes trois présentent le buste de Maurice diadémé et de face. La première porte, au revers, l'indice K accosté de deux étoiles; au-dessus, une petite croix entre les lettres NM; à l'exergue, IND III (*indictio tertia*). La deuxième offre,

au revers, l'indice I accosté de deux croix; au-dessus, une croix entre NM, et à l'exergue, IND III. Enfin, la troisième porte l'indice E entre les lettres NM; au-dessus, une croix, et à l'exergue, IND III.

Ces trois monnaies, qui sont évidemment des subdivisions l'une de l'autre, ont été frappées en même temps, à la date de l'indiction III. Elles présentent un fait unique dans la numismatique byzantine. Ce type n'a pas été long-temps en usage, car l'on rencontre des monnaies de même fabrique, offrant une croix au-dessus d'un globe, à droite et à gauche NM, et au-dessous, entre deux points, l'indice XX.

Le docteur Grote décrit, dans son journal de numismatique, publié à Hanovre (deuxième année, pag. 276; pl. XIII), deux monnaies de cuivre, qui font partie du cabinet de M. Falbe, et qui portent le différent de Carthage. La première offre une croix au-dessus d'une étoile entourée d'un cercle; à droite et à gauche NM XXXX; à l'exergue, KRT. La deuxième présente, à droite et à gauche de la croix et de l'étoile, les lettres KRTG, et à l'exergue, NXXM.

CATANE. — L'atelier monétaire de Catane, dont les produits sont peu nombreux, a frappé, sous le règne de Maurice, des pièces de petit module, sur lesquelles le buste impérial est de face et diadémé; au revers, on voit l'indice I et la date; à l'exergue, le différent CAT.

MILAN. — J'ai parlé plus haut d'une monnaie d'argent, frappée, à Milan, pour l'empereur Maurice. J'ai fait voir aussi que la prétendue pièce d'Autharis, publiée par le B[on] Marchant, devait être restituée à Maurice. Ce sont les deux seules monnaies que je

connaisse, frappées à Milan, pour les successeurs d'Anastase.

ALEXANDRIE. — Les pièces d'Alexandrie sont de petit module et très-épaisses; l'effigie y est vue de profil; le revers présente le type accoutumé : une croix entre les lettres I et B; à l'exergue, AΛEξ.

ATELIERS MONÉTAIRES INDÉTERMINÉS. — Les pièces sans différent, marquées de l'indice monétaire K, et munies de date, ne peuvent se déterminer que dubitativement, à l'aide de la comparaison des effigies. Il en existe de nombreuses variétés, ne différant souvent entre elles que par une seule lettre et la date du règne.

De jolies petites monnaies, à effigie de face diadémée, portent, au revers, le monogramme du Christ au-dessus de l'indice E, le tout dans une couronne (cab. Soleirol). D'autres présentent l'indice I entre deux croix, au revers de l'effigie casquée et de face (cab. Soleirol).

Enfin, il me reste à décrire une charmante pièce de cuivre, offrant, au droit, l'effigie casquée de Maurice, vue de profil. La légende est — MAU TIB.... — au revers, paraît l'indice I entre deux étoiles (cab. Soleirol).

Années VIII à XX, 590 *à* 602.

MAURICE, CONSTANTINE ET THEODOSE.

Ducange et Banduri ont publié, les premiers, une monnaie de cuivre qu'ils attribuent à Maurice et Constantine, accompagnés, au revers, de leur fils Theodose. Ces deux auteurs n'ayant pas cherché

à discuter l'attribution de ces trois effigies différentes, Sestini l'a fait avec le plus grand soin (lettre vingt et une du tome I) et Eckhel a pleinement adopté son avis. Voici deux pièces inédites de même origine — ..... RC PP AVG — deux effigies debout, entre elles une croix; le personnage de droite est évidemment une femme et tient une petite croix, tandis que celui de gauche, qui a la tête nimbée, porte le globe crucigère; au revers, paraît un enfant la tête nimbée et s'appuyant sur un long sceptre; à droite Δ (cuivre, ma suite).

La suivante est remarquable par sa belle conservation. — XER — même type, sauf que les deux effigies sont nimbées; au revers, même type, mais une Π à la place du Δ (cuivre, cab. Soleirol). Le droit est contre-marqué du monogramme d'Heraclius (R/E).

Ces monnaies semblent avoir servi de modèle pour la fabrication de celles de Focas et Leontia, tant les types des unes et des autres ont d'analogie.

La syllabe XER, qui se lit sur la dernière pièce, doit très-probablement se traduire par le nom de Kherson, atelier monétaire de la Khersonèse Taurique. Le premier signe de cette légende est un X; mais si au lieu d'une lettre c'était simplement une croix, l'attribution de la monnaie deviendrait fort douteuse, et il faudrait peut-être la classer à Heraclius, Eudocia ou Martine, et Heraclius jeune. L'attribution de la précédente n'en demeurerait pas moins certaine.

Années VIII à XX, 590 *à* 602.

MAURICE ET THEODOSE.

On ne connaît jusqu'ici aucune monnaie qui offre la réunion de ces deux princes, sans l'impératrice Constantine.

FOCAS (FLAVIUS).
LEONTIA.

Focas, issu d'une famille obscure de la Cappadoce, était simple centurion et écuyer du patrice Priscus, lorsqu'une sédition de l'armée lui conféra le titre d'empereur. Pour s'affermir sur le trône qu'il venait d'usurper, il se hâta d'accourir à Constantinople dont l'entrée ne lui fut pas disputée, se rendit maître du palais et fit trancher la tête à Maurice et à ses enfans. Il fut couronné le 23 novembre 602.

Focas se rendit bientôt odieux à ses sujets, et Heraclius, fils d'Heraclius, préfet d'Afrique, profitant des dispositions hostiles de l'empire tout entier, vint assiéger Constantinople, se saisit de Focas, et lui fit infliger un supplice infamant, le 5 octobre 610.

Focas avait épousé Leontia, qui fut couronnée à Constantinople, le 30 novembre 602, et lui donna une fille nommée Domnentia.

On peut donc trouver des monnaies des séries suivantes :

De 602 à 610, Focas seul,
602 à 610, Focas et Leontia.

602 *à* 610.

FOCAS SEUL.

Rien de difficile dans la classification des mon-

naies de Focas, que la physionomie de cet usurpateur suffirait pour rendre reconnaissables, si les légendes étaient complètement oblitérées.

Les sous d'or de Focas offrent au droit la légende — DN FOCAS PERP AUG. — autour de l'effigie impériale de face; au revers paraît une victoire de face, tenant une croix surmontée du monogramme du Christ et le globe crucigère; la légende est — VICTORIA AUGUS. CONOB.

Les tiers de sous sont de deux espèces. Sur la première, Focas est de profil et imberbe; au revers paraît une croix potencée avec la légende — VICTORI FOCAS AUUS. CONOB. — Cette monnaie confirme le passage de l'historien Cedrenus, qui dit que Focas avait la barbe rasée [1]; il n'a pas continué long-temps à suivre cette mode, car toutes ses autres monnaies le présentent avec de la barbe. Nous verrons plus loin qu'Heraclius s'est conduit de même. Sur les autres triens Focas paraît de profil et barbu; au revers, la victoire tenant une couronne et le globe crucigère, est entourée de la légende ordinaire — VICTORIA AUGUSTORUM. CONOB.

Les seules monnaies d'argent connues jusqu'ici, sont de très-petit module. Les unes portent au revers les deux lettres ΦK dans une couronne, les autres le monogramme du Christ entre A et Ω (M. Mionnet p. 440). Une troisième espèce encore inédite, offre au droit l'effigie impériale de face et au revers, en trois lignes dans le champ, la légende — V TORA C — que le Bon Marchant a traduite par

[1] Και το γενειον κειραμενος, Cedrenus, Foc. cap. 1.

— VICTORIA CONSTANTINOPOLITANA — au sujet d'une monnaie analogue d'Heraclius, préfet d'Afrique, et père de l'empereur de ce nom.

Je passe à la description des monnaies de cuivre groupées par atelier monétaire.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies de grand module, offrent, au droit, le buste impérial diadémé et de face, tenant un volume roulé et une croix; la légende est — DN FOCA PERP AUG. — au revers l'indice monétaire M des règnes précédens est remplacé par l'indice italique de même valeur XXXX; le mot ANNO est écrit horizontalement au-dessus, et à l'exergue paraît le différent CON, suivi du numéro de l'atelier. Quant à la date, elle se trouve toujours marquée à la droite de l'indice monétaire, en chiffres de petite dimension. C'est cette disposition de la légende qui a fait tomber Eckhel dans une étrange erreur, lorsqu'il a lu l'année quarante et unième ou quarante-huitième, où l'on ne devait réellement voir que l'année première et l'année huitième.

THESSALONIQUE. — Je ne connais qu'une seule pièce de Thessalonique; elle est de grand module et complètement semblable, à l'exergue près, aux pièces analogues de Constantinople.

NICOMÉDIE. — Les monnaies de Nicomédie ne se distinguent que par leur différent; Focas y tient quelquefois un sceptre surmonté d'un aigle.

Les monnaies du module moyen portent aussi l'indice italique XX, au lieu de l'indice grec K; la date est inscrite à droite de cet indice, mais sans être précédée du mot ANNO; l'exergue porte le différent monétaire et le numéro de l'atelier (cab. Soleirol).

Sur ces monnaies, Focas tient un sceptre surmonté d'un aigle ou une croix.

Cyzique. — Les pièces de grand ou de moyen module, sont semblables à celles de Nicomédie, au différent monétaire près. Parmi les pièces de moyen module, il y en a qui ne présentent pas de date (cab. Soleirol).

Carthage. — Les pièces de grand module, ont le même type que celles des ateliers précédens, seulement l'indice monétaire XX·XX est partagé en deux parties par un point; à droite de cet indice paraît la lettre E, et à l'exergue le différent KRTG. Je ne pense pas que la lettre E indique l'année V du règne; ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que la même lettre se reproduit sur toutes les pièces connues de Carthage, non-seulement de ce règne, mais des règnes postérieurs. Sur les pièces de moyen module l'indice X–X est aussi partagé par un point; à gauche on voit une étoile, à droite la lettre E, à l'exergue le différent KRTG.

J'attribue à la même ville les trois pièces suivantes qui ne portent pas de différent monétaire: sur la première, est une croix au-dessus de l'indice XX; dans les cantons de la croix, se lisent les quatre lettres FOCA; sur la deuxième, la croix partage le nom FOCA; au-dessous paraît l'indice monétaire X; enfin sur la troisième, on voit dans le champ l'indice X, au-dessus une croix, au-dessous une étoile, à droite et à gauche, les deux lettres NM. Il y a un point vis-à-vis chaque extrémité de la croix.

Ravenne. — Les monnaies de Ravenne sont rares et je n'en connais que la pièce suivante. Au droit

est placé le buste de Focas de face, tenant un volume roulé et une croix; au revers l'indice XXXX, formé de deux couples d'X superposés, séparés par une étoile; au-dessus la date ANN VI, à l'exergue le différent RAV (cab. Soleirol).

Ateliers indéterminés. — Une pièce de cuivre de très-petit module, offre au droit le buste de Focas tenant le globe crucigère; la legende est — DN FOCA PERP AUG. — au revers, paraît l'indice monétaire X dans le champ. Je présume que cette jolie monnaie a été frappée en Italie.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, Eckhel a commis une singulière erreur (t. VIII, p. 510) en s'obstinant à voir, dans le nombre XXXX, qui se lit fréquemment sur les monnaies de Focas, une date qui, par suite, était complètement en désaccord avec son règne, qui n'a duré que huit ans. Il a même été plus loin, et a lu XXXXIII sur une monnaie dont la seule inspection eût dû lui donner le mot de cette énigme, vraiment peu difficile à deviner. Les deux derniers signes sont seuls les chiffres de la date, comme l'indique leur taille; quant au nombre XXXX, dont les chiffres ont une taille beaucoup plus grande, il est tout simplement l'indice de la valeur des fortes monnaies de cuivre.

Eckhel n'a pas été plus heureux dans le choix des exemples qu'il rapporte, pour prouver que l'emploi des dates, comme moyen de reconnaissance, n'est pas toujours bon. Ainsi la monnaie qu'il cite, d'après Pellerin, comme appartenant à Justin le jeune, et portant ANNO KA, qu'il traduit *anno vicesimo primo*, cette monnaie, dis-je, est de Carthage, dont elle

porte le différent; la date a disparu. Il en est de même du Tibere-Constantin, frappé probablement à Rome ou à Ravenne, et sur lequel il a pris l'indice XX pour une date.

602 *à* 610.

FOCAS ET LEONTIA.

Les monnaies qui offrent les effigies de Focas et de l'impératrice Leontia sont bien connues, mais encore inexpliquées, l'ensemble des quatre lettres NEPE de leur légende, ne se prêtant à aucune interprétation, appuyée de documens historiques. On a pensé que c'était le nom de l'impératrice Leontia; mais on ne trouve aucune trace d'un nom semblable, et nous avons vu que les monnaies de Sophie, d'Anastasie et de Constantine, n'offrent généralement pas le nom de ces impératrices. Il en est très-probablement de même ici. N'est-il pas plus simple de voir dans ces lettres une formule votive, par laquelle on faisait suivre le nom de l'empereur, comme plus tard sur les monnaies de l'état, à partir de Justinien-Rhinotmète, on mit les mots *per multos annos*, qui servaient, suivant l'expression des Grecs, à πολυχρονίζειν τους βασιλεις.

Remarquons que les pièces de Maurice, frappées à Theoupolis, portent DN MAURIC NP AUG, et que ces lettres NP, constamment surmontées d'une barre, indice d'abréviation, paraissent tenir la place des deux syllabes NE PE; peut-être donc n'est-ce que le vœu *ne pereat!* Voilà une interprétation qui rappelle quelque peu le P. Hardouin, et pour la

défense de laquelle je ne suis vraiment pas disposé à rompre des lances.

Quoi qu'il en soit, je vais énumérer rapidement, et par atelier monétaire, les monnaies de Focas et Leontia

CONSTANTINOPLE. — Sur les pièces de grand module on voit, au droit, Focas et Leontia debout; Focas tient le globe crucigère et Leontia nimbée tient une croix. La légende est — DM FOCA (ou FOCAE) PP AUG. — au revers, l'indice monétaire est une *m* cursive, ayant à gauche, le mot ANNO et à droite, la date; à l'exergue, on lit le différent CON, suivi du numéro de l'atelier. J'ai vu de ces monnaies des années I à V; leur fabrication a donc été continuée pendant assez long-temps.

CYZIQUE. — Je ne connais, de Cyzique, qu'une seule pièce de grand module; au droit, la légende est — DN FOCAS N PE P AU. — le revers est le même que celui des pièces de Constantinople, à l'exergue près (cab. Soleirol),

THEOUPOLIS. — Les pièces de Theoupolis et de grand module, présentent la légende énigmatique — DN FOCA NE PE AU — et au revers, absolument le même type que celles de Constantinople et de Cyzique.

Il existe des monnaies de module inférieur, portant au droit le même type et la même légende, et au revers l'indice monétaire XX ou X, suivant le module, ayant à gauche et à droite le mot ANNO et la date. Je suis convaincu que ces pièces sont également de Theoupolis, bien qu'elles n'en portent pas le nom; toutes les analogues sont de l'année II,

à l'exception d'une seule avec l'indice x, qui porte la date ANNO VI.

HERACLIUS (FLAVIUS).

EUDOCIA (FABIA OU FLAVIA), prima uxor.

MARTINA, secunda uxor.

Avant de parler de l'empereur Heraclius, il est nécessaire de dire quelques mots de son père, Heraclius, préfet d'Afrique, auquel le Bon Marchant a restitué victorieusement des monnaies qu'on avait, jusqu'à lui, classées à Heraclius-Constantin.

Le patrice Heraclius, préfet d'Afrique, était déjà en grande faveur à la cour de Maurice, et conserva ses dignités, pendant le règne de Focas. Le gendre de cet usurpateur, Crispus, redoutant pour lui-même la fureur sanguinaire de son beau-père, décida le patrice Heraclius à charger son fils de punir et renverser le tyran. Epiphania, femme d'Heraclius, était à Constantinople, quand son fils reçut la couronne.

On ne connaît que trois monnaies différentes du patrice Heraclius, frappées à Carthage. Les figures de deux d'entre elles ont été publiées et habilement interprétées par le Bon Marchant, dans sa lettre XXII.

La première est une pièce d'argent, de petit module, présentant au droit, un buste de face, une croix sur la tête, tenant un sceptre terminé par un aigle. La légende est — ERACAIO CONSVA — au revers, on lit dans une couronne — V TORA C — Les deux autres sont de cuivre; celles-ci offrent exactement le même type au droit; au revers, l'une présente l'indice XX,

ayant à droite un E et à gauche une étoile ; à l'exergue, le différent KRTG ; l'autre porte l'indice X, ayant à droite et à gauche une N et une M, au-dessus une croix, et au-dessous une étoile. Ces deux monnaies sont, comme on le voit, tout-à-fait analogues aux pièces carthaginoises de Focas. Toutes sont rares.

J'ai décrit plus haut un quinaire d'argent encore inédit, de Focas, portant le même revers que le quinaire d'argent du patrice Heraclius, extrait par le B[on] Marchant, du cabinet de feu M. Gosselin. Cette parfaite identité de types doit faire penser que la pièce de Focas a été frappée très-peu de temps avant l'arrivée, à Constantinople, de la flotte d'Heraclius, et probablement à Carthage. L'interprétation de la légende du revers par les mots *victoria constantinopolitana*, bien que laissant à désirer, semble pourtant devoir être adoptée.

Heraclius (Flavius) fils d'Heraclius et d'Epiphanie, partit de Carthage à la tête de la flotte, et débarqua à Constantinople, le 3 octobre 610. Focas reçut bientôt le juste châtiment de ses crimes, et le 6 du même mois, Heraclius fut couronné à Sainte-Sophie, avec Fabia ou Flavia Eudocia, noble africaine, qui lui avait été fiancée, et qu'il épousa pendant la même cérémonie. Eudocia mourut le 13 ou 14 août 612. Peu de temps après, en 614, Heraclius épousa sa nièce Martine, fille de Martinus et de sa sœur Maria. En vain le patriarche Sergius s'opposa de toute sa puissance, à la célébration d'un mariage réprouvé par les canons de l'église ; Heraclius passa outre, et força Sergius de couronner la nouvelle impératrice. Quelques historiens ont écrit que cette

infraction des lois divines, fut punie par la providence, et que les enfans de Martine *furent tous contrefaits et difformes, par un juste châtiment du ciel.*

De sa première femme Eudocia, Heraclius eut Heraclius le jeune, qui lui succéda, et une fille nommée Epiphania.

De Martine il eut : Constantin, né en 615, et créé césar l'année suivante ; il mourut vraisemblablement fort jeune et avant son père ; Flavius et Theodosius, qui moururent jeunes aussi ; Flavius Heracleonas, que quelques historiens et les monnaies nomment Heraclius. Il naquit dans la quinzième année du règne de son père, c'est-à-dire en 626. Il fut fait césar vers 630, empereur en 639, puis désigné par le testament d'Heraclius, pour lui succéder, en commun avec son premier fils Heraclius Constantin, sous la régence de Martine. Celle-ci, pour accaparer la puissance impériale au profit de son fils, fit empoisonner le jeune Heraclius ; mais ce crime ne resta pas impuni. Bientôt la couronne fut arrachée à la mère et au fils ; l'une eut le nez coupé, l'autre, la langue. Tous deux furent chassés de Constantinople, et Constant, fils d'Heraclius le jeune, fut placé, par le sénat, sur le trône de son père ;

David, né en orient le 7 novembre 630, et qui fut créé césar peu de temps avant la mort de son père ; après l'assassinat d'Heraclius le jeune, une sédition, à la tête de laquelle se trouvait Valentinus, zélé partisan du jeune Constant, imposa, à l'usurpateur Heracleonas, Constant et son frère David

pour collègues; le dernier prit, à cette occasion, le nom de Tibere;

Marinus, qui fut créé césar, en même temps que son frère David;

Deux des filles d'Heraclius, Augustina et Martina, furent décorées du titre d'auguste;

Enfin, Heraclius eut encore de Martine quelques autres enfans dont l'histoire fait à peine mention.

Heraclius mourut d'une hydropisie le 11 mars 641, après un règne de trente ans et cinq mois.

Du 6 octobre 610, Heraclius règne seul, avec l'impératrice Eudocia, jusqu'au 14 août 612.

Seul du 14 août 612, jusqu'au 22 janvier 613, qu'Heraclius le jeune est créé césar et reçoit le diadème.

En 614, Heraclius épouse Martine.

En 616, Heraclius crée césar son fils Constantin.

En 630, Heracleonas est créé césar, ainsi que David et Marinus.

En 639, Heracleonas est fait empereur.

Heraclius meurt le 11 mars 641.

Nous pouvons donc trouver des monnaies des séries suivantes et de trente dates différentes :

Années	I à XXXI,	610 à 641,	Heraclius seul,
	I à II,	610 à 612,	Heraclius, Eudocia et Heraclius-Constantin,
	III à XXXI,	613 à 641,	Heraclius avec son fils Heraclius-Constantin,
	IV à XXXI,	614 à 641,	Heraclius avec Martine, seul ou avec Heraclius-Constantin,
	XX à XXXI,	630 à 641,	Heraclius avec Heracleonas et son frère Heraclius-Constantin,
	XX à XXXI,	630 à 641,	Heraclius avec Martine et Heracleonas,
	XX à XXXI,	630 à 641,	Heraclius avec Martine, Heraclius-Constantin et Heracleonas.

Quant aux autres césars, Heraclius semble ne pas leur avoir porté la même affection qu'à Heraclius-Constantin et Heracleonas, puisque ces deux seuls fils sont désignés, dans son testament, pour lui succéder à l'empire. Il y a donc quelque raison de ne point chercher leur effigie sur les monnaies où paraît l'effigie de leur père.

Occupons-nous actuellement d'une manière précise, des monnaies, des espèces différentes, dont l'existence nous a paru possible.

Années I à XXXI, 610 *à* 641.

HERACLIUS SEUL.

Les monnaies d'Heraclius seul, sont assez rares, comparativement à celles sur lesquelles il est accompagné de son fils Heraclius-Constantin. Il est donc probable que si la fabrication de ces monnaies, à une effigie, n'a pas cessé complètement, elle a du moins été singulièrement ralentie dans tous les ateliers monétaires de l'empire, aussitôt qu'Heraclius se fut associé son fils, c'est-à-dire, après les trois premières années de son règne. Le Bon Marchant est le premier qui ait signalé la valeur d'un monogramme qui se remarque fréquemment sur les monnaies de cette époque et qu'il a reconnu comme un caractère distinctif des monnaies d'Heraclius père. Ce monogramme, composé des lettres h R, est effectivement d'un puissant secours, dans la classification des monnaies de la famille d'Heraclius. Il vient surtout en aide dans le cas où l'effigie principale porte l'énorme barbe, que l'on a regardée, à tort, comme l'attribut du seul Constant II. Celui-ci n'a fait qu'i-

miter son grand-père Heraclius, ainsi qu'on le verra plus loin. Il faut donc se tenir en garde contre ce caractère qui n'est nullement décisif, et laisse dans une incertitude complète sur le nom que doit porter l'effigie qu'il distingue, si cette effigie n'est pas accompagnée du monogramme ℞ ou du monogramme de Constant II, composé des trois lettres Κωτ, ou bien encore si la date du revers ne vient pas trancher immédiatement la question. Au reste, il paraîtrait d'après les monnaies, que c'est seulement vers la vingtième année de son règne, qu'Heraclius a recommencé à porter la barbe démesurée que nous lui voyons sur les monnaies postérieures à cette époque. Je dis recommencé, parce que Cedrenus nous apprend qu'avant son avènement à l'empire, Heraclius avait une barbe énorme[1], et qu'une fois maître du trône, il la rasa tout-à-fait, suivant la coutume des empereurs, coutume que Focas n'avait pas long-temps observée et qu'Heraclius lui-même négligea plus tard.

Les sous d'or d'Heraclius, offrent au droit son buste de face et casqué; la légende est — DN HERACLIUS PP AUG. — au revers on lit — VICTORIA AUGG N. CONOB. — autour d'une croix potencée sur des degrés.

Les tiers de sou portent le buste impérial de profil, et au revers la légende est — VICTORIA HERACLI AUG. CONOB. — ou plus souvent — VICTORIA AUGUSTORUM. CONOB. — autour d'une croix.

Les monnaies d'argent connues jusqu'ici, sont

[1] Εχων τον πωγωνα πλατυν και προς μηκος εκκρεμη, οπηνικα δε προς το της βασιλειας ηλθεν αξιωμα, ευθεως εκειρατο την κομην, και το γενειον, τῳ βασιλικῳ χρηματι. (Cedrenus, Herac., cap. I.)

toutes de très-petit module. Sur les unes on lit — DN HERACLIUS PP AU. — autour du buste de profil, et au revers, on voit dans une couronne, une croix potencée accostée de deux étoiles (cab. Soleirol). Sur d'autres paraît une croix, sans légende, dans une couronne, ou bien une victoire tenant une couronne et une palme, avec la légende — VIRTUS. — Sur celle-ci on lit au droit — DN HERACLI P. — autour du buste de face et diadémé (M. Mionnet, p. 437). Enfin la petite pièce décrite par M. Mionnet au nom de Constantin-Pogonat, et restituée par le Bon Marchant à Constant II, ne lui appartient peut-être pas davantage, et doit probablement se classer à l'empereur Heraclius. Au droit, on voit le buste impérial de face avec une forte barbe, et les lettres ...ΛI que je regarde comme finales du mot ERACΛI; au revers, dans le champ, les lettres RM (*reparator mundi*, peut-être), surmontées d'une croix, et placées au-dessus d'une étoile. Cette monnaie faisant aujourd'hui partie de ma suite, je puis certifier que la description que j'en donne est exacte.

Les monnaies de cuivre peuvent encore se grouper par atelier monétaire.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies de grand module ne portent que des dates très-basses, des années I à III; au droit, paraît le buste d'Heraclius de face et sans barbe; il tient le globe crucigère, et la légende est — DN HERACL PERP AUG. — au revers, paraît l'indice M surmonté d'une croix et ayant entre ses jambages le numéro de l'atelier; à droite et à gauche, le mot ANNO et la date; à l'exergue, le différent.

CYZIQUE. — Les monnaies de grand module offrent le buste d'Heraclius de face, casqué et en costume militaire; la légende est — DN HRACLI PERP AUG. — le revers est le même que celui des pièces de Constantinople, sauf que le grenetis est remplacé par une couronne, et que l'exergue porte le différent monétaire de Cyzique. J'en connais des années II, III et IIII; sur celle de l'année II, Heraclius est représenté avec une faible barbe.

NICOMÉDIE — Les pièces de grand module, sont tout-à-fait analogues de types avec celles de Constantinople. Dès l'année I, Heraclius est représenté avec de la barbe.

SICILE, ATELIER INDÉTERMINÉ. — On trouve fréquemment des pièces de grand module de Justin le Thrace, Justinien et Anastase, surfrappées de deux contre-marques; elles portent, au droit, le buste de face d'Heraclius et son monogramme ; au revers, le différent SCL.

CARTHAGE. — Les pièces de Carthage, connues jusqu'ici, sont de petit module. Au droit, paraît l'effigie d'Heraclius de face, sans barbe ou avec une barbe bien marquée; la légende est — DN ERACLIO PP AU — le revers présente le type ordinaire des monnaies de Focas et du patrice Heraclius, c'est-à-dire l'indice monétaire XX, avec une étoile, la lettre E, et le différent KRTG. La différence de physionomie provient, sans doute, de la décision prise, à son avènement, par Heraclius, de raser la barbe qu'il portait habituellement fort longue, puis, de la décision contraire qu'il prit probablement quelques années après.

Il existe bon nombre de monnaies à une seule effigie, ayant au droit, un empereur debout tenant une longue croix et le globe crucigère, et entouré de la légende — EN TOUTO NIKA — Je reparlerai, au nom de Justinien-Rhinotmète, de la classification de ces singulières monnaies, qui appartiennent à Heraclius. Il en est, parmi elles, qui sont frappées à Carthage; elles sont de deux modules; les unes offrent l'indice M accosté et surmonté de trois croix, et à l'exergue, le différent CRTG (cab. Soleirol); les autres sont d'un module inférieur et leur indice monétaire est K.

ALEXANDRIE. — Je crois devoir donner à Heraclius, une pièce très-épaisse et anonyme, offrant, au droit, un empereur debout s'appuyant sur une longue croix, et tenant de la main gauche, le globe crucigère; le revers est semblable à celui des pièces ordinaires d'Alexandrie; on y voit un I et un B séparés par une croix; à l'exergue, AAEξ (cabinet Soleirol).

ATELIER INDÉTERMINÉ, PROBABLEMENT DE SICILE. — Les autres pièces à la légende EN TOUTO NIKA sont toutes frappées sur des flans très-irréguliers et cisaillés. Au revers, paraît l'indice M représenté par une *m* cursive; à droite et à gauche, on voit les lettres ANA NEO que Ducange d'abord, et le Bon Marchant après lui, ont traduites par le mot ἀνανέωσις (*renovatio*, restauration). L'exergue est occupé par des signes très-variés et d'interprétation indevinable. L'effigie, est presque toujours imberbe sur ces monnaies; cependant, sur quelques exemplaires, elle est assez fortement barbue (cab. Soleirol).

C'est à l'examen d'une monnaie surfrappée, offrant l'effigie de Constant II, au-dessus du type des pièces à la légende EN TOUTO NIKA, que j'ai dû la connaissance de la véritable origine de celles-ci.

On peut remarquer d'ailleurs que ce mot de *restauration*, *ανανεωσις*, convient parfaitement aux circonstances dans lesquelles s'est trouvé Heraclius lorsqu'il eut renversé la tyrannie de Focas, depuis long-temps odieuse à l'empire tout entier. Le peuple a bien pu donner le titre de restauration à la révolution qui mettait fin à ses malheurs.

Années I à II, 610 *à* 612.

HERACLIUS, EUDOCIA ET HERACLIUS-CONSTANTIN.

Jusqu'ici, faute d'une appréciation suffisante, on n'a pas reconnu de monument numismatique constatant que l'empereur Heraclius a fait partager les honneurs monétaires à sa première femme Eudocia. Ce n'est pas que les monnaies des deux premières années du règne d'Heraclius manquent dans les suites byzantines, mais toujours l'effigie de ce prince y paraît isolée. Il y avait donc ici une lacune réelle qu'on peut et doit fermer, mais au détriment de l'impératrice Gregoria, femme d'Heraclius-Constantin.

Je propose de restituer à Eudocia, l'effigie de femme qui se voit sur les quinaires d'argent, décrits par M. Mionnet aux noms d'Heraclius-Constantin, de Gregoria sa femme et de leur fils Constant, parce qu'il est plus facile d'expliquer l'existence d'une pièce frappée à la naissance d'Heraclius-Constantin, que celle d'une pièce émise au moment du baptême

de Constant, sans l'effigie d'Heraclius père, qui était alors le chef suprême de l'empire. En acceptant cette nouvelle interprétation des quinaires en question, on restituera les honneurs monétaires à une princesse, qui certainement eut qualité pour en jouir, tout aussi bien que Martine, dont l'effigie se rencontre assez fréquemment sur les monnaies d'Heraclius. Mais comme l'admission de cette attribution ne peut résulter que d'une discussion complète, je me bornerai ici à regarder comme légitimes les droits de l'impératrice Eudocia, en me réservant de revenir sur leur validité, lorsque je m'occuperai de Gregoria.

Sur ces charmantes petites pièces, on lit au droit — DN ERACLIO PP AU. — autour du buste de face d'Heraclius, sans barbe et diadémé; au revers paraît l'effigie d'un enfant et d'une princesse, ayant tous deux un diadème surmonté d'une croix (ma suite).

Années III *à* XXXI, 613 *à* 641.

HERACLIUS ET SON FILS HERACLIUS-CONSTANTIN.

Les monnaies, présentant en commun Heraclius et son fils, sont abondantes en tous métaux; mais, faute d'une attention sérieuse, elles ont été souvent confondues avec celles de Constant II, parce que l'on s'est trop hâté de conclure qu'une barbe énorme ne pouvait désigner que celui-ci. En examinant scrupuleusement une suite de pièces byzantines, de la famille d'Heraclius, j'ai commencé d'abord par douter de la bonté de ce principe, si bien admis; j'ai cherché partout des élémens de

conviction, et je les ai rencontrés dans une foule de pièces. Ce qui surtout m'a puissamment secondé, c'est l'étude des surfrappes, dont le dernier type devait naturellement préciser l'antériorité du type primitif. En recueillant, avec empressement, les pièces surfrappées de l'empereur Heraclius, j'ai fini par tirer de leur examen, tout le fruit que j'en espérais; il en est résulté pour moi la certitude d'un fait que je soupçonnais, mais que je n'osais énoncer, faute de preuves; c'est que les pièces, attribuées par le Baron Marchant (Mél. de num. et d'hist., lettre XV) à Constant II et à sa femme anonyme, étaient réellement d'Heraclius et de son fils Heraclius Constantin, dont le nom se trouve indiqué sur une d'entre elles par la lettre K, placée dans le champ, à droite de son effigie. Cette pièce, je l'ai trouvée bien reconnaissable, mais surfrappée, et la surfrappe, opérée en Sicile, m'a présenté d'un côté, les effigies d'Heraclius et de son fils, très-explicitement désignées par le monogramme ⁒ de la contre-marque du revers, qui porte en outre le différent SCL'. Il était donc évident que la prétendue monnaie de Constant II et sa femme, était antérieure aux dernières années du règne d'Heraclius et de son fils[1]; les monnaies des prédécesseurs d'Heraclius étant bien connues, il m'est resté démontré que sur celles qu'on attribuait à Constant II et sa femme, l'effigie qui se voit ornée du manteau impérial, avait été prise à tort, pour une effigie féminine. Je conclus donc, à

[1] Cette surfrappe est évidemment des dernières années du règne d'Heraclius, puisque l'effigie de son fils y porte une barbe bien caractérisée.

la radiation de l'impératrice *anonyme*, femme de Constant II, impératrice dont les monumens numismatiques n'ont pas fait plus mention que l'histoire. J'arrive actuellement à la description des monnaies sur lesquelles on voit Heraclius en commun avec son fils.

Les sous d'or d'Heraclius et Heraclius-Constantin, offrent au droit les effigies de face et diadémées de ces deux princes; la légende est — DD NN HERACLIUS ET HERA CONST PP AUGG. — On trouve de ces monnaies frappées évidemment depuis la première enfance d'Heraclius-Constantin, jusqu'à la fin du règne de son père. Sur les premières, Heraclius a une très-faible barbe et son fils est tout-à-fait imberbe. Sur les dernières, Heraclius a la barbe énorme attribuée d'ordinaire à Constant II, et son fils lui-même porte une barbe naissante (cab. Soleirol). Ces pièces d'or prouvent donc qu'il faut souvent donner à Heraclius, l'effigie dont la barbe couvre toute la poitrine; d'ailleurs la présence d'une légende parfaitement lisible, ne laisse, sur ce point, aucun doute possible; au revers paraît une croix sur des degrés, entourée des mots — VICTORIA AUGG N. CONOB.

Un sou d'or, gravé sur une des deux planches qui devaient être annexées au travail que feu Cousinery préparait sur l'histoire monétaire de la famille d'Heraclius, ne présente, au droit, que la seule effigie de ce prince, bien que la légende porte les deux noms du père et du fils; le revers est absolument le même que celui des sous de l'espèce commune.

D'autres pièces d'or de petit module, mais fort

épaisses, offrent au droit les deux mêmes bustes diadémés, avec la légende — DN ERACLIO CONT P ou DN ERACIO CSTIS PP A. — au revers, est une croix sur des degrés, accompagnée de la légende accoutumée — VICTORIA AUGG. CONOB.

Les monnaies d'argent sont de grand module; on y voit, au droit, les deux princes assis et tenant chacun un globe crucigère; la légende est — DD NN HERACLIUS ET HERA CONST PP AUGG. — au revers paraît une croix sur des degrés, avec la légende — DEUS ADJUTA ROMANIS. — Dans le champ on aperçoit quelquefois la lettre K, dont je ne devine pas le sens.

Les monnaies de cuivre offrent peu de types différens et peuvent encore se classer par atelier monétaire.

CONSTANTINOPLE. — A partir de l'année III, on trouve des pièces de grand module, présentant au droit les deux effigies d'Heraclius et son fils, debout, en costume impérial et tenant le globe crucigère; la légende est — DD NN HERACLIUS ET HERA CON PP AUGG. — le revers porte le type ordinaire de l'indice M, surmonté du monogramme du Christ; à droite et à gauche le mot ANNO et la date; à l'exergue le différent CON, et entre les jambages de l'M, le numéro de l'atelier. Toutes les analogues sont imparfaitement surfrappées sur des pièces des règnes précédens, et les débris de l'ancien type rendent ordinairement le nouveau très-confus. A partir de l'année XX, Heraclius paraît sur ces monnaies en costume militaire, s'appuyant de la main droite sur une longue croix et la main gauche sur la hanche. Heraclius-

Constantin qui est souvent désigné par la lettre K placée dans le champ, a conservé le même costume; ces monnaies sont anonymes, et leur revers est le même que celui des plus anciennes.

D'autres offrent les indices monétaires Λ ou K, au lieu de l'M, mais le reste des types est identique (cab. Soleirol).

Nicomédie. — Les pièces de grand module, sont tout-à-fait analogues à celles qui furent fabriquées à Constantinople, dans les premières années; elles sont également surfrappées sur des monnaies des règnes précédens (cab. Soleirol).

Thessalonique. — En m'occupant plus loin de Leonce, je prouverai que la monnaie décrite par le Bon Marchant (lettre XXII, fig. 8), et attribuée par lui à Leonce II et son fils *inconnu*, appartient à Heraclius et Heraclius-Constantin, pour qui elle a été frappée à Thessalonique.

Les pièces de grand module de cette ville, offrent au droit les deux empereurs, debout, diadémés et tenant le globe crucigère; au revers paraît l'indice M, avec la date et le numéro de l'atelier; à l'exergue, ΘES. Celles qui sont de petit module n'en diffèrent que par leur indice monétaire K.

Sicile, atelier indéterminé. — Beaucoup de pièces du grand module, des règnes précédens, portent au droit, les deux effigies de face et diadémées, en contremarque, et au revers, également en contremarque, les lettres SCL seules ou accompagnées du monogramme d'Heraclius (ma suite).

Catane. — Je ne connais qu'une seule pièce, encore inédite, de cet atelier monétaire; elle présente,

au droit, les deux effigies diadémées et de face, celle d'Heraclius avec de la barbe, et celle du fils, imberbe; au revers, on voit l'indice I, la date ANNO XV, et à l'exergue, le différent CAT (ma suite).

RAVENNE. — Les monnaies de Ravenne sont également rares; au droit, Heraclius en costume militaire, s'appuie sur une longue croix et foule aux pieds un ennemi terrassé; à sa gauche, Heraclius-Constantin tient le globe crucigère; la légende est — D NN HE..... — au revers, l'indice M, ANNO XXI, et à l'exergue, le différent RAV (ma suite). Une autre ne diffère de la précédente que par l'indice K et l'absence du différent RAV; je l'attribue naturellement à Ravenne (cab. Soleirol).

ALEXANDRIE. — Les pièces d'Alexandrie sont toutes de petit module et de flan très-épais; au droit, paraissent les deux empereurs diadémés et de face, avec la légende — DOM HER..... — ou sans légende; au revers, se trouvent les deux lettres I B séparées par une croix, et à l'exergue, le différent AAEξ.

Années IV à XXXI, 614 à 641.

HERACLIUS AVEC MARTINE SEULE, OU AVEC MARTINE ET HERACLIUS-CONSTANTIN.

On n'a point encore rencontré de monnaies sur lesquelles l'effigie d'Heraclius soit associée à la seule effigie de Martine. Jusqu'ici cette impératrice n'a été reconnue qu'en tiers, avec son époux et Heraclius-Constantin. Ces monnaies à trois effigies sont rares, et sortent, pour la plupart, des ateliers de Constantinople et de Ravenne; plus loin, j'en ferai

connaitre une frappée en Chypre. Le B[on] Marchant, qui a parfaitement rendu compte de l'intervertissement des effigies d'Heraclius-Constantin et de Martine, sur les monnaies émises avant et après la majorité de ce jeune prince (Mél. de num. et d'hist., lettre XIV), a pensé devoir attribuer à Gregoria, femme d'Heraclius-Constantin, l'effigie féminine qu'il a rencontrée sur des pièces de cuivre de l'année XVI et d'une année indéterminée, fabriquées à Ravenne, et de l'année XVIII, mais frappées à Constantinople. Je ne puis admettre cette classification, et pense qu'il faut, de toute nécessité, maintenir à l'impératrice Martine, la possession de cette effigie. Le monogramme ҤK, qui se lit au revers de l'une des pièces de Ravenne, et de la présence duquel M. Marchant a conclu que ce revers appartenait au seul Heraclius-Constantin, donne, au contraire, fort explicitement l'assurance que la monnaie appartient au père et au fils, si tant est que ces deux lettres soient réellement des lettres nominales; dans ce cas, les noms des deux princes sont représentés par leurs initiales, H d'Heraclius, K de Konstantinus, qu'Heraclius le jeune reçut comme nom particulier et distinctif. Je ne puis croire que l'ambitieuse Martine, qui avait un empire absolu sur son époux, ait pu permettre que, dans l'officine de Constantinople, son effigie fût exclue des monnaies de l'état, pour donner place à celle de Gregoria, qui, n'occupant tout au plus que le quatrième rang, aurait paru tenant à la main le globe crucigère, insigne de la puissance suprême. Enfin, en refusant ainsi à Martine toute pièce de date supérieure à

l'année XVI, il faudrait admettre, qu'à partir de cette année, cette impératrice a été privée des honneurs monétaires reportés sur la tête de Gregoria, bien que celle-ci marchât après elle; cela n'est pas vraisemblable.

En résumé, la plus forte raison qui m'ait déterminé à ne pas adopter la classification proposée par le B[on] Marchant, c'est l'influence complète que Martine exerçait sur Heraclius. Très-certainement, si des monnaies avaient été frappées pour consacrer le souvenir du mariage d'Heraclius-Constantin et de Gregoria, elles auraient porté quatre effigies et non trois; celles d'Heraclius et de Martine, au droit, celles des deux jeunes époux, au revers.

Les monnaies d'Heraclius père, Heraclius-Constantin et Martine, sont toutes de cuivre, et, comme je l'ai dit plus haut, frappées dans les ateliers monétaires de Constantinople, de Ravenne et de Chypre.

CONSTANTINOPLE.—Les monnaies de Constantinople m'ont offert jusqu'ici différentes dates, depuis l'année VII jusqu'à l'année XVIII. Au droit des pièces des années VII et X, on voit au milieu Heraclius père, à sa droite, Heraclius-Constantin, et à sa gauche, l'impératrice Martine; deux petites croix paraissent dans le champ à côté de la tête d'Heraclius; le revers présente l'indice M, surmonté d'une croix et ayant entre ses jambages le numéro de l'atelier; à droite et à gauche, la date; à l'exergue le différent CON.

Une jolie monnaie, tout-à-fait inédite, et que je possède, porte au droit les mêmes effigies; au revers, on voit l'indice K, surmonté du mot ANNO; à gauche, la date XII; à droite, le monogramme ℞. Le

différent, à-peu-près effacé, laisse pourtant deviner le nom de Constantinople.

Sur les pièces de l'année XII, le revers est le même; mais au droit, les trois effigies paraissent en buste; Martine a pris la place d'Heraclius-Constantin, et réciproquement (cab. Soleirol).

Dans les années suivantes, les trois effigies reparaissent en pied, dans l'ordre établi dès l'année XII.

Dans l'année XV, l'indice M est surmonté du mot horizontal ANNO, remplacé à la gauche de l'M, par le monogramme d'Heraclius.

Sur les pièces de l'année XVIII, le type primitif du revers est reproduit, sauf que l'indice M est surmonté du monogramme d'Heraclius (cab. Soleirol).

Toutes sont sans légende au droit.

RAVENNE. — Je ne connais qu'une seule pièce de Ravenne; elle porte au droit l'empereur Heraclius, sans forte barbe; à sa droite Martine et à sa gauche Heraclius-Constantin. La légende est — DD NN HERACLIUS ET HERA CON PP A. — Les trois effigies sont en buste; au revers paraît l'indice M formé de deux traits arrondis à leur partie supérieure; entre ses jambages, le numéro A de l'atelier; à gauche et à droite, la date ANNO XVI; à l'exergue RAV (ma suite).

CHYPRE. — Jusqu'ici l'on n'avait pas retrouvé de pièce byzantine, frappée dans un atelier monétaire de l'île de Chypre. J'ai le bonheur d'en posséder une de l'espèce dont je m'occupe; au droit paraissent les trois figures impériales debout; au revers on voit l'indice M, la date ANNO XVIII et le différent KVΠP. Cette île étant tombée au pouvoir des Sarrazins dans

l'année VII du règne de Constant II, comme le rapporte Cedrenus [1], la pièce est nécessairement d'Heraclius, Martine et Heraclius-Constantin.

Années XX *à* XXXI, 630 *à* 641.

HERACLIUS, HERACLIUS-CONSTANTIN ET HERACLEONAS.

Dans une notice publiée il y a quelques années (Observations numismatiques, n° III), j'ai établi, je pense, d'une manière assez vraisemblable, l'existence des monnaies frappées pour Heraclius et ses deux fils. Ces monnaies à trois effigies, avaient été classées par Ducange, à Constant II, qu'il croyait accompagné de deux de ses fils, et par Banduri, à Heraclius, Heraclius-Constantin et l'un des fils de Martine. Banduri a touché la vérité, mais sans la saisir toute entière; c'est bien en société des deux fils privilégiés auxquels il devait léguer l'empire, qu'Heraclius paraît sur ces monnaies. Il faut donc y voir Heraclius-Constantin et Heracleonas, l'un empereur déjà, l'autre césar, mais destiné à devenir empereur: Heraclius-Constantin avec le diadème crucigère, Heracleonas avec une couronne sans ornemens et sans croix. Ici l'ordre des rangs est parfaitement observé, le fils aîné, l'empereur Heraclius-Constantin est à la gauche de son père, tandis que le jeune césar est à la droite, c'est-à-dire au troisième rang. Ce type a pu exister de 630 à 639, année dans laquelle Heracleonas reçut la dignité impériale. A partir de cette époque, Heracleonas dut nécessairement porter, sur les monnaies, les mêmes insignes que son frère.

[1] Τῷ ζ' ετει, επεστρατευσε μαϐιας εις Κυπρον, εχων σκαφη ‚αψ', και παρελαϐε Κωνσταντειαν, και πασαν την νησον.

Nous allons voir ces différens faits vérifiés par les monumens numismatiques.

Des monnaies, assez rares, sur lesquelles paraissent Heraclius et ses deux fils, celles qui furent frappées avant l'élévation d'Heracleonas à la dignité impériale, sont d'or ou de cuivre et anonymes au droit. Sur l'or, Heraclius a une forte barbe; à sa droite est un prince de petite taille et sans diadême, à sa gauche, un prince évidemment jeune aussi, mais plus avancé en âge; tous trois portent le globe crucigère; au revers se voit une croix potencée sur des degrés, ayant à sa droite, dans le champ, le monogramme d'Heraclius; la légende est — VICTORIA AUGUS. CONOB. — (cab Soleirol).

Les pièces de cuivre sont d'Alexandrie ou de Ravenne; elles offrent, au droit, un type identique avec celui des pièces d'or. Le revers de celle de Ravenne porte l'indice M, surmonté du monogramme d'Heraclius, et accompagné de la date ANNO XX, qui est précisément celle de la promotion d'Heracleonas au rang des césars; à l'exergue, on lit le différent monétaire RAV (ma suite). Celle d'Alexandrie est frappée sur un flan très-épais et d'un module voisin du moyen; son revers est signé de l'indice M, surmonté d'une croix et accosté des lettres I et B; à l'exergue AAEξ (cab. Soleirol).

Je ne connais que deux pièces de cuivre, offrant les trois mêmes effigies, mais frappées depuis le couronnement d'Heracleonas. Au droit de la première, les empereurs debout ont tous les trois la tête diadémée et tiennent le globe crucigère; au revers paraît l'indice M surmonté du monogramme

d'Heraclius ; à l'exergue RAV ; la date qui se lit à gauche et à droite de l'indice, est ANNO XXX. Cette date coïncide parfaitement avec le couronnement du jeune Heracleonas, événement qui fut accompli précisément en 639, trentième année du règne de l'empereur Heraclius (cab. Soleirol).

Sur la deuxième, qui fait partie de ma suite, on voit au droit Heraclius debout, en costume militaire, et tenant une longue croix ; ses deux fils sont à ses côtés ; le revers présente l'indice monétaire M, surmonté d'une étoile et portant le numéro d'atelier A entre ses jambages ; à droite et à gauche, ANNO XXX ; à l'exergue CON.

Quant aux sous d'or qui n'offrent pas de date pour vérification, on en connaît qui sont absolument semblables à ceux que j'ai décrits plus haut, mais sur lesquels le jeune Heracleonas paraît avec le diadême crucigère, que portent son père et son frère. Il est donc impossible de ne pas les classer avec les deux pièces dont je viens de parler.

Années XX *à* XXXI, 650 *à* 641.

HERACLIUS AVEC MARTINE ET HERACLEONAS, OU AVEC MARTINE, HERACLIUS-CONSTANTIN ET HERACLEONAS.

Il n'est pas probable qu'il existe des monnaies, sur lesquelles Heraclius se trouve associé à Martine et Heracleonas seulement. Ce monarque chérissait tendrement son premier fils, qui était également cher au peuple ; dans tous les actes publics, il partageait avec lui les honneurs suprêmes ; il est donc bien peu vraisemblable que des monnaies aient été frappées sans l'effigie d'Heraclius-Constantin,



depuis l'époque où ce prince eut atteint la majorité qui le rendait apte à exercer l'autorité impériale. Si donc Martine avait paru en commun, avec son fils Heracleonas, sur les monnaies de l'état, il est à supposer qu'elle y aurait paru en société de son époux et du deuxième empereur, Heraclius-Constantin. On ne connaît aucun monument numismatique qui présente ces quatre effigies ; et l'on peut présumer, d'après les collections, que les honneurs monétaires n'ont été déférés à Martine, que jusque vers la dix-huitième année du règne d'Heraclius.

HERACLIUS (FLAVIUS),

Surnommé NOVUS CONSTANTINUS, et connu vulgairement sous les noms d'HERACLIUS II et d'HERACLIUS-CONSTANTIN.

GREGORIA.

Heraclius-Constantin, fils d'Eudocia, né le 3 mai 612, à Constantinople, fut baptisé le 22 janvier suivant, et reçut en même temps, le titre de César et le diadême. Le 1er janvier 617, il fut fait consul, et fut plus tard, désigné par son père, pour lui succéder avec Heracleonas.

J'ai dit précédemment, que très-peu de temps après la mort d'Heraclius, Martine fit empoisonner Heraclius-Constantin, pour que son propre fils Heracleonas demeurât seul maître du trône. Constantin mourut le 22 juin 641, après avoir ainsi régné pendant vingt-huit années, comptées à partir de son couronnement. Il avait épousé en 629, Gregoria, fille du patrice Nicetas; elle lui donna deux enfans : Heraclius, nommé aussi Constantinus, qui naquit

en 630, fut baptisé seulement en 631, et monta sur le trône peu après la mort de son père; Theodosius, que son frère Constantin força d'entrer dans les ordres et finit par assassiner de sa propre main, dans la dix-huitième année de son règne.

Il peut donc exister des monnaies d'Heraclius-Constantin, de vingt-huit années différentes:

De 613 à 641, Heraclius-Constantin seul,
613 à 641, Heraclius-Constantin et son père,
630 à 641, Heraclius-Constantin, son père et son frère Heracleonas,
629 à 641, Heraclius-Constantin et Gregoria,
631 à 641, Heraclius-Constantin, Gregoria et son fils Constant,
639 à 641, Heraclius-Constantin et Heracleonas.

Nous allons examiner ces différentes séries et étudier successivement les monumens numismatiques qui les composent.

Années I à XXVIII, 613 *à* 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN SEUL.

Il serait assez difficile de préciser l'époque à laquelle auraient été frappées les monnaies d'Heraclius-Constantin, sans l'effigie de son père, si l'on adoptait la classification admise jusqu'ici, des monnaies, du reste peu communes, que l'on a données à ce prince. Elles portent la légende — INPER CONST. — (et non *Imp her Const.*), par suite, elles peuvent se classer à Constant II, avec beaucoup plus de certitude qu'à Heraclius-Constantin.

La même rectification doit avoir lieu pour la pièce d'argent citée, d'après Tanini, par M. Mionnet (p. 436).

Eckhel, et les auteurs qui l'ont suivi, ont attribué à Heraclius-Constantin, les monnaies sur lesquelles

on lit *Heraclio consuli*, et qui furent frappées à Carthage, en l'honneur d'Heraclius, préfet d'Afrique, et père de l'empereur de ce nom. Le titre de consul qu'Heraclius-Constantin a porté, et qui se lit ici, avait fait adopter cette attribution ; mais observons que ce prince fut consul à l'âge de cinq ans, et que par suite, les monnaies à la légende *Heraclio consuli* ne peuvent, en aucune façon, lui appartenir, puisqu'elles offrent une effigie d'un âge mûr. Au reste, je ne m'étendrai pas sur ce vice d'attribution si habilement combattu par le Bon Marchant ; il n'est personne aujourd'hui qui se refuse à intercaler, dans les listes impériales, le nom du patrice Heraclius.

En définitive, Heraclius-Constantin, ayant toujours partagé la couronne soit avec son père, soit avec son frère, je n'hésite pas à admettre qu'il n'existe aucune monnaie frappée à son nom seulement ; je crois de plus que toutes celles qui lui ont été attribuées jusqu'à présent, conviennent beaucoup mieux à son fils Constantin, connu des numismatistes sous le nom de Constant II.

Années I à XXVIII (III à XXXI d'Heraclius), 613 à 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN ET SON PÈRE.

Années XVII à XXVIII, 630 à 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN, SON PÈRE ET SON FRÈRE HERACLEONAS.

Je ne pourrais que répéter ici tout ce que j'ai dit de ces monnaies, en parlant d'Heraclius ; je me dispenserai donc de tout nouveau détail sur ces deux séries, déjà bien déterminées.

Années XVI à XXVIII, 629 à 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN ET GREGORIA.

Je ne pense pas que les monumens numismatiques de cette série existent réellement; ils doivent, ce me semble, être dans le même cas que ceux d'Heraclius-Constantin seul.

Années XVIII à XXVIII, 631 à 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN, GREGORIA ET LEUR FILS CONSTANT.

En parlant de l'impératrice Martine, je me suis expliqué suffisamment sur les raisons qui me portent à ne pas admettre l'attribution de quelques monnaies de cuivre, à Heraclius, Heraclius-Constantin et Gregoria.

Je vais m'efforcer actuellement, de dépouiller l'impératrice Gregoria de la seule pièce qui lui reste encore. Je veux parler du charmant quinaire d'argent, publié par M. Mionnet (t. II, p. 435), et par le B[on] Marchant (lettre XV), au droit duquel paraît une figure impériale sans barbe, que l'on attribue à Heraclius-Constantin, bien que la légende ne porte pas de trace de ce nom; au revers, on voit deux effigies, l'une d'un prince-enfant, l'autre d'une princesse; pas de légende.

Déjà, en parlant de l'impératrice Eudocia, femme d'Heraclius, j'ai fait connaître l'opinion que je me suis réservé de motiver ici.

Cette monnaie ne peut présenter, en commun, qu'Heraclius-Constantin, Gregoria et leur fils Constant, ou bien, Heraclius-Constantin, Martine et

Heracleonas, ou enfin, Heraclius, Eudocia et Heraclius-Constantin. Examinons ces trois hypothèses.

Dans le premier cas, il doit nécessairement y avoir une distinction entre Heraclius-Constantin, sa femme et leur enfant qui n'était pas couronné; c'est ce qui a lieu en effet; l'empereur, nommé Heraclius, paraît seul au droit, tandis que les deux autres personnages sont rejetés au revers, mais avec le diadême. Si cette attribution était la bonne, il faudrait que ces monnaies fussent des pièces d'honneur, frappées en novembre 631, à l'époque du baptême de Constant, qui ne fut réellement couronné que deux ans plus tard.

D'abord, il est douteux que l'impératrice Gregoria ait joui des droits monétaires, et Constant n'a pas eu qualité pour en jouir, avant la mort d'Heraclius-Constantin; ces deux princes ne peuvent donc être associés sur les monnaies de l'état. D'ailleurs, on est en droit de s'étonner de l'absence du nom *Constantinus*, sur une pièce frappée pour ce jeune prince, du vivant d'Heraclius son père, et sans l'effigie de celui-ci. Heraclius-Constantin portait une barbe assez prononcée à la fin du règne d'Heraclius, et comme il n'avait que dix-neuf ans à l'époque du baptême de Constant II, il serait naturel de trouver son effigie sans barbe, sur une pièce émise à l'occasion de cette solennité; c'est à ce caractère physionomique qu'est due la classification adoptée jusqu'à ce jour. Mais l'absence de barbe ne peut militer ni pour ni contre l'attribution proposée, puisque Heraclius, dans les premières années de son règne, parut imberbe sur ses monnaies. Tout s'accorde donc à rendre plus que

douteuse la classification de ce quinaire, à Heraclius-Constantin, Gregoria et leur fils, sans mention d'Heraclius le père.

Si l'on voulait voir sur cette monnaie Heraclius-Constantin, Heracleonas et la régente Martine, il serait difficile d'interpréter l'ordre des effigies. Heraclius-Constantin et son frère, ayant des droits égaux, devaient paraître de front, et partager les prérogatives impériales, sur les espèces courantes et dans les cérémonies publiques. Martine n'eût point souffert qu'on rejetât au revers des monnaies, et sans légende honorifique, l'effigie de l'empereur son fils, et la sienne; enfin il n'y a pas la moindre analogie entre les ornemens de tête de Martine et ceux que l'on aperçoit ici. Force est donc d'y voir une autre princesse, que son air évidemment jeune suffirait, d'ailleurs, pour distinguer de l'impératrice Martine. En résumé, cette seconde attribution est encore moins probable que la première.

Reste enfin la troisième hypothèse, celle qui donne la monnaie à Heraclius père, Heraclius-Constantin et Eudocia. On peut supposer qu'elle a été frappée par Heraclius, au moment de la naissance de son fils, et que l'enfant y paraît avec sa mère Eudocia.

Heraclius se rasa la barbe à son avènement, et il est imberbe, comme dans le cas dont il s'agit, sur les monnaies des premières années de son règne; de plus la légende ne porte pas de trace du nom *Constantinus ;* il est donc naturel de voir au droit, l'empereur Heraclius, premier du nom.

Le revers seul, semble en désaccord avec cette

dernière explication. En effet, le jeune prince a le diadème et le premier rang; or, Heraclius-Constantin fut créé césar et couronné le 22 janvier 613; la monnaie, par suite, paraîtrait donc postérieure à cette date; d'un autre côté, Eudocia, sa mère, était morte le 14 août 612, et il faudrait que la monnaie fût antérieure à cette seconde date; mais alors Heraclius-Constantin n'étant pas couronné et Eudocia l'ayant été, cette princesse devrait occuper la place d'honneur. Ces conditions n'étant pas remplies, il est difficile de trancher la difficulté. Remarquons cependant, que si l'on accordait la monnaie à Heraclius-Constantin, Gregoria et Constant, il ne serait pas plus aisé d'expliquer la présence du prince-enfant diadémé, et surtout l'ordre des effigies du revers. D'ailleurs, je le répète, il serait au moins étrange que l'effigie d'Heraclius, chef suprême de l'empire, ne parût pas sur une pièce d'honneur, émise de son vivant et vraisemblablement par son ordre, et qu'enfin Heraclius-Constantin ne prit pas le surnom qu'il portait constamment sur les monnaies.

Tout bien considéré, je suis forcé d'admettre que le quinaire d'argent en question, offre les traits d'Heraclius père et fils, et de l'impératrice Eudocia, première femme d'Heraclius, parce que cette attribution réunit en sa faveur, plus de probabilités que toute autre.

Année XXVIII, 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN ET SON FRÈRE HERACLEONAS.

Tous deux destinés par leur père à occuper le trône de Constantinople, ces jeunes princes, après

sa mort, partagèrent la puissance suprême, du 11 mars au 22 juin 641. Heraclius-Constantin étant mort ce jour même, il résulte du rapprochement des dates précédentes, que les monnaies aux deux seules effigies d'Heraclius-Constantin et d'Heracleonas, n'ont pu sortir des ateliers monétaires de l'empire, que pendant les trois mois et quelques jours écoulés du 11 mars au 22 juin 641. Les monumens numismatiques de ce règne si court, doivent donc être rares, et le sont en effet. Jusqu'ici, je n'en connaissais que des monnaies de cuivre frappées à Rome, et dont j'ai pensé devoir rectifier l'ancienne classification, dans une notice sur quelques monnaies de la famille d'Heraclius (Observations numismatiques, n° III). Ces monnaies offrent au droit deux têtes jeunes, mais d'âges différens, et la légende — DD NN ERACLIORUM. — au revers, l'indice monétaire XX et le différent ROM. Cette légende *dd nn Eracliorum*, convient aux deux frères, qui tous deux portaient le nom vénéré d'Heraclius, et comme la plus grande des deux effigies ne peut pas s'attribuer à celui-ci, à cause de son air évident de jeunesse, je crois pouvoir restituer ces monnaies aux deux frères Heraclius-Constantin et Heracleonas, et par suite admettre qu'elles ont été frappées pendant les trois mois que ces deux princes ont passés sur le trône de Constantinople.

Aujourd'hui je me félicite de pouvoir ajouter à ces monnaies de cuivre, une charmante petite pièce d'argent inédite, et qui offre au droit la légende — ERACLIIS — autour des effigies des deux frères, au-dessus desquelles paraît une croix; au revers

on voit une croix sur des degrés, entourée du mot AGVSTI (cab. Soleirol).

Année XXVIII, 641.

HERACLIUS-CONSTANTIN, HERACLEONAS ET LA RÉGENTE MARTINE.

Aucun monument numismatique ne constate que Martine ait joui des droits monétaires, sous le règne d'Heraclius-Constantin et d'Heracleonas.

HERACLEONAS (FLAVIUS),

Nommé HERACLIUS par quelques auteurs et par les monnaies.

Heracleonas, comme nous l'avons déjà dit, naquit en 626, fut fait césar en 630, et empereur en 639. Après la mort de son père, il partagea la couronne avec son frère Heraclius-Constantin; mais bientôt un crime odieux de sa mère Martine, l'en rendit seul maître. Quelques jours après, une sédition lui imposa pour collègues son frère David et son neveu Constant, fils d'Heraclius-Constantin. La vengeance de la nation alla plus loin encore, et au mois de décembre suivant, Heracleonas et sa mère furent honteusement dépouillés de la pourpre qu'ils avaient souillée par leur crime; tous deux furent mutilés et allèrent traîner misérablement, dans l'exil, la vie qui leur fut laissée.

Heracleonas peut avoir paru sur les monnaies, du vivant même de son père Heraclius. Nous avons décrit et reconnu les monnaies de cette espèce.

Après la mort d'Heraclius, Heracleonas a pu paraître en société:

Avec son frère et collègue Heraclius-Constantin, jusqu'au 22 juin 641, (nous avons aussi classé plus haut les seules monnaies connues de cette série);
Puis seul ou avec sa mère Martine, pendant le peu de jours qu'il a occupé, sans partage, le trône de son père;
Puis avec ses deux collègues, David-Tibere et Constant, jusqu'au mois de décembre de la même année 641.

Année II, 641.

HERACLEONAS SEUL OU AVEC SA MÈRE MARTINE.

Il est bon d'observer qu'Heracleonas, ayant reçu le titre d'empereur en 639, a dû, par suite, compter au moins deux années de règne jusqu'au moment où il fut détrôné; il a pu même en commencer une troisième, si le titre d'empereur lui fut conféré au commencement de l'année 639. Nous verrons plus loin que, pendant l'automne de 641, il a effectivement compté encore sa deuxième année de règne et commencé la troisième, comme l'attestent les monumens numismatiques. Du 22 juin, date de la mort d'Heraclius-Constantin, à l'époque probable de la vendange, il s'est écoulé environ trois mois, et comme c'est vers cette époque que s'éleva, suivant le récit de Nicephore, la sédition qui mit sur le trône David et Constant, il en résulte que, pendant trois mois entiers, ce trône est demeuré au pouvoir d'Heracleonas.

Jusqu'à ce jour, on ne connaît pas une seule monnaie qui puisse s'attribuer à cet empereur, d'une manière à-peu-près certaine. Il existe pourtant des petites pièces frappées à Rome, offrant une tête évidemment jeune, et le même revers que celles sur lesquelles les deux frères, Heraclius-Constantin et

Heracleonas, paraissent en commun. On pourrait, à la rigueur, revendiquer ces monnaies en faveur d'Heracleonas, mais il faut remarquer que, bien qu'elles portent le même indice que celles qui sont reconnues pour être d'Heraclius-Constantin et Heracleonas, ces pièces sont d'une taille et d'une fabrique toute différente. Il serait donc trop hasardé de les classer au fils de Martine.

Une autre petite pièce de cuivre, inédite et de ma suite, semblerait plutôt destinée à combler cette lacune. Au droit, paraît une tête jeune et imberbe, avec la légende — DN HERACLIUS — au revers, dans le champ, on voit le chiffre x dans une couronne; la fabrique élégante de la pièce semble décéler une origine italienne. Toutefois, comme dans les premières années de son règne, Heraclius a paru sans barbe sur les monnaies, on pourrait penser également que celle-ci lui appartient, sans l'air évidemment très-jeune de l'effigie qu'elle présente.

On ne connaît non plus aucune monnaie d'Heracleonas et de sa mère.

Années II à III, 641.

HERACLEONAS, DAVID-TIBERE ET CONSTANT.

D'après ce que nous avons vu, le césar David et Constant, fils d'Heraclius-Constantin, furent placés sur le trône qu'avaient espéré conserver Heracleonas et Martine; ce fait eut lieu vers la fin de septembre. De ce moment, jusqu'au mois de décembre qui vit s'accomplir le châtiment de Martine et d'Heracleonas, il y eut trois empereurs, dont le plus

âgé avait quinze ans et les deux autres onze seulement. Heracleonas comptait alors sa deuxième ou troisième année de règne. Il est donc tout simple d'attribuer, à ces trois jeunes princes, les monnaies offrant la légende — DN HERACLIUS — et trois têtes d'enfans dont celui qui occupe le premier rang paraît un peu plus âgé que les deux autres; la date du revers est précisément celle des années II et III. J'ai discuté longuement ailleurs (Obs. num. n° III) la légitimité de cette attribution nouvelle, aussi je ne m'y arrêterai pas davantage.

Jusqu'ici ces rares monnaies sont les seuls monumens connus du règne éphémère des empereurs Heracleonas, David-Tibere et Constant. Elles sont, du reste, sorties de l'atelier monétaire de Rome.

Ces pièces sont quelquefois anonymes au droit; sur toutes, l'indice est K; il est surmonté d'une croix, accostée de la date ANN. II ou III, et à l'exergue, on lit le différent ROM.

DAVID,

Surnommé TIBERE et connu vulgairement sous le nom de TIBERE III.

Dans les lignes qui précèdent, j'ai parlé des seules monnaies présentant l'effigie du césar David, élevé à l'empire sous le nom de Tibere, dans l'automne de l'année 641. Les historiens ne parlant plus de lui à partir de cette époque, il y a tout lieu de croire qu'il mourut peu de temps après la déposition de son frère Heracleonas. Il est inutile de répéter ici ce qui concerne ce jeune prince, auquel on a longtemps refusé des monnaies.

HERACLIUS (FLAVIUS),

Surnommé CONSTANTINUS, et connu vulgairement sous le nom de CONSTANT II.

CONSTANTIN-POGONAT.

HERACLIUS ET TIBERE.

Heraclius, fils d'Heraclius-Constantin et de Gregoria, naquit le 7 novembre 630, et ne fut baptisé que le 30 novembre de l'année suivante. Après la mort de son père, une sédition formée par Valentinus, comme nous l'avons déjà rapporté plusieurs fois, força l'empereur Heracleonas de recevoir pour collègues son frère David-Tibere, et son neveu Heraclius. Celui-ci fut donc couronné en 641 et reçut dans cette solennité le surnom de Constantin, qu'avait porté son père. Bientôt l'expulsion d'Heracleonas et la mort probable de Tibère, le laissèrent seul possesseur de l'empire. Le règne de Constant fut marqué par des revers multipliés. Les Sarrazins lui arrachèrent une partie de ses états; l'Afrique, l'ile de Chypre et l'Egypte, furent successivement envahis par eux. Ces désastres mirent Constant dans un état continuel d'exaspération, et en 663, dans un accès de fureur, il tua de sa main son frère Theodosius. A compter de ce moment, poursuivi par ses remords, qui lui faisaient voir partout et à toute heure le spectre de son frère, Constant s'enfuit de Constantinople, passa en Italie et voulut transporter à Rome le siége de l'empire. Bientôt il en fut chassé par les Lombards, et dépouilla en partant les basiliques de la ville sainte; puis il se réfugia en Sicile et vint s'établir à Syracuse,

où il appela près de lui sa femme et ses enfans. Enfin, vers la sixième année de son séjour dans cette nouvelle résidence, il fut assassiné dans son bain, le 15 juillet 668.

On ignore le nom de l'impératrice, femme de Constant. Ce prince en eut trois fils, Constantinus surnommé Pogonatus, Heraclius et Tiberius ; le premier fut décoré du titre d'auguste en 654, et les deux autres furent élevés au rang des césars en 659. L'époque de la naissance de ces trois princes est inconnue.

D'après ce que nous venons de dire, le règne de Constant commençant en 641 et finissant en 668, a duré vingt-sept années.

Ainsi l'on peut rencontrer des monnaies des séries suivantes :

De 641 à 668, Constant seul,
Constant avec sa femme, d'un nombre d'années indéterminé, puisque l'on ignore la date de son mariage ; celui-ci n'a pu d'ailleurs avoir lieu que quelques années après le couronnement de Constant, puisqu'à cette époque ce prince n'avait que onze ans,
654 à 668 ou plutôt jusqu'à 659 seulement, Constant avec son fils Constantin,
659 à 668, Constant avec ses trois fils,
659 à 668, Constant avec ses deux derniers fils.

Années I à XXVII, 641 *à* 668.

CONSTANT SEUL.

Les monnaies de Constant seul, de même que toutes celles du règne de ce prince, lui donnent sans exception le nom de Constantinus. Il serait donc à propos de lui restituer son véritable nom, en

renonçant à celui que quelques historiens ne lui ont probablement imposé que par abréviation. Nous avons vu en parlant d'Heraclius, que ce prince avait adopté un monogramme particulier dont la connaissance est fort précieuse, par la vive lumière que sa présence jette très-souvent sur les monnaies d'origine douteuse; pour la satisfaction des numismatistes, Constant, a comme son aïeul, employé le monogramme [monogramme], composé de trois lettres de son nom. A la seule vue de ce monogramme, dont Constantin-Pogonat s'est également servi, l'incertitude de l'attribution de plusieurs pièces, se trouve fortement restreinte, puisqu'il en résulte immédiatement qu'elles sont postérieures au règne de Constant. On peut remarquer ici que ce prince s'est attaché à copier, avec une affectation marquée, les types monétaires que son aïeul Heraclius avait innovés; airs de tête, costume, monogramme, rien ne manque pour que l'imitation soit aussi complète que possible. On en jugera en lisant la description des types qui furent en usage sous Constant.

Les monnaies sur lesquelles se trouve l'effigie isolée de ce prince, sont assez nombreuses, et ont besoin, je crois, d'être groupées avec plus de soin qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Remarquons que Constant n'avait que onze ans lorsqu'il fut fait empereur, et qu'il n'en avait pas douze lorsqu'il se trouva seul maître de l'empire, ce qui eut lieu vraisemblablement au mois de décembre 641. Ce fut en 654 seulement que ce prince eut un collègue dans son fils Constantin; il avait donc passé sur le trône treize années entières, sans qu'une deuxième effigie virile

pût paraître sur les monnaies de l'état. Il avait alors vingt-cinq ans; il est donc tout-à-fait raisonnable de croire qu'il y eut des monnaies de ce prince, frappées graduellement avec les changemens que l'âge dut opérer dans sa physionomie. En résumé, si nous admettons qu'en 654, a cessé l'émission des espèces impériales à une seule effigie, il n'en demeure pas moins vrai qu'on doit trouver une série de monnaies de Constant II, offrant toutes les transitions de Constant enfant, à Constant homme fait. Cette série existe réellement, mais pour la compléter il faut enlever à Constantin-Pogonat, une bonne partie des pièces de cuivre qu'on lui a données à tort, je crois, d'après l'autorité d'Eckhel.

Ces pièces portent au revers, les unes le différent de Carthage, écrit ainsi KRTG, et l'indice monétaire XXXX ou XX, dont les deux X sont séparés par une croix; les autres, le même nombre XX et la croix, avec les deux lettres CT. Or, sur ses monnaies, Constantin-Pogonat, en dépit de son nom, porte une barbe fort médiocre; celles que je viens de citer montrent, au contraire, un prince dont la physionomie devient de plus en plus caractérisée par sa barbe; il est donc prudent de les restituer à Constant II.

Une pièce de cuivre inédite et de ma suite, présente la même tête jeune et la légende — CONSTANTINUS PP A. — au revers, l'indice M, ANNO III, et RAV, différent de Ravenne. Constantin-Pogonat, lorsqu'il comptait la troisième année de son règne, était encore enfant, il est vrai, mais il était sur le trône avec son père Constant, qui n'a pas cessé, pendant

sa vie, de paraître sur les espèces courantes[1]. Cette raison serait suffisante pour restituer les monnaies en question à Constant, si d'ailleurs l'examen des surfrappes n'était venu, cette fois encore, me prêter un puissant secours. Je possède une pièce de cuivre de Constant et ses trois fils, évidemment surfrappée sur une monnaie de Constant seul et de la deuxième des espèces mentionnées plus haut; par suite, ces pièces sont antérieures à l'émission de celles de Constant et ses trois fils; en définitive elles ne peuvent, à cause du nom qu'elles portent, appartenir qu'au seul Constant II des auteurs.

Nous observerons plus loin, en nous occupant de Constantin-Pogonat, que celui-ci affectionnait un costume et des types particuliers qui le caractérisent constamment, et d'une manière bien déterminée. Nous allons voir maintenant qu'on peut réunir une série de monnaies de l'empereur Constant seul, frappées depuis son avènement au trône, jusqu'au couronnement de son premier fils.

En parlant d'Heraclius-Constantin, j'ai déjà restitué à l'empereur Constant, des monnaies siciliennes offrant la légende — INPER CONST. — autour du buste impérial, et dont le revers est à-peu-près semblable à celui des pièces siciliennes d'Heraclius père, avec la légende — EN TOUTO NIKA. — Ces monnaies avaient toujours été lues, mais à tort, — IMP HER CONST. — Elles portent bien positivement

[1] Quant à la manière de dater, à Ravenne, les années de règne de Pogonat, elle est rendue manifeste par une pièce de l'année XXX de ce prince. Ce règne a donc été compté à partir du moment où Constant II a pris son fils pour collègue.

inper const. et par suite conviennent à Constant II, beaucoup plus sûrement qu'à Heraclius-Constantin, puisque celui-ci n'a jamais occupé seul le trône de Constantinople.

Après avoir établi ces faits généraux, je vais procéder à l'examen des différentes monnaies connues, sur lesquelles Constant II paraît sans collègue.

Les espèces d'or sont de différens modules. Les sous offrent au droit, le buste de face de l'empereur avec la légende — DN CONSTANTINUS PP AU. — au revers, on voit une croix sur des degrés, avec la légende — VICTORIA AUGU. CONOB. — Les pièces de petit module sont ordinairement très-épaisses ; au droit, est placé le buste de face de Constant, avec la légende — DN CONSTANTIN P. — au revers, on lit — VICTORIA GO. CONOB. — autour d'une croix potencée sur des degrés.

Les monnaies d'argent sont très-rares; de celles que je connais, la première est de grand module ; au droit on lit — .....ER CONSTANTINUS PP AUG (pour *imper* très-probablement) — autour du buste de Constant II, vu de face et tenant une croix; au revers — DEUS ADJUTA ROMANIS — autour d'un globe surmonté d'une croix sur des degrés. Cette monnaie, publiée par Tanini, a été citée, d'après lui, par M. Mionnet (p. 436).

La deuxième donnée, par M. Mionnet à Constantin-Pogonat, a le même revers que la pièce précédente; au droit on lit — DN CONSTANTINUS PP AG. — autour du buste barbu de l'empereur, tenant le globe crucigère (cab. Soleirol).

Une autre pièce du même module et du même

cabinet, offre au droit le type de la précédente, et au revers une croix sur des degrés, entre deux palmes. Ce revers se reproduisant sous Justinien-Rhinotmète, je serais assez tenté de donner la pièce à Pogonat, si l'effigie qu'elle porte n'était pas tout autre que celle de ce prince.

La troisième est de Constant très-jeune, et du module du quinaire; au droit paraît l'effigie de profil de Constant imberbe, avec la légende — LON CONSTANTI.... — au revers paraît une croix au-dessus du différent de Constantinople (cab. Soleirol). Cette petite pièce a été publiée pour la première fois par le B[on] Marchant.

M. le D[r] Grote décrit dans son journal (pl. XIII, fig. 168 et 170), deux pièces d'argent, qu'il attribue à Constantin-Pogonat, et que je crois devoir donner à Constant II; toutes deux sont de très-petit module. La première porte autour du buste de face — CONSTAN P. — et au revers ·+· P.A ·X· (cab. Thomsen). La deuxième semblable au droit, présente au revers une croix potencée, accostée de deux points ronds (cab. Falbe).

Les monnaies de cuivre de ce règne, peuvent encore se classer par atelier monétaire.

CARTHAGE. — Au droit paraît l'effigie de face et imberbe, avec la légende — CONSTANTINUS PP AU ou DN CONSTANTI PP. — au revers, on voit ordinairement l'indice XX, dont les deux signes sont séparés par une croix; à l'exergue, le différent CART.

Sur la deuxième planche de ses monnaies de la famille d'Heraclius, feu Cousinery avait fait graver une fort belle pièce de Carthage, offrant le même

type au droit, et portant au revers l'indice XXXX partagé par une croix, et le différent CRTG. Je ne la connais jusqu'ici que par la planche en question.

Dès que l'effigie impériale paraît avec de la barbe, le différent CRTG de l'exergue, cesse d'être placé au revers; on y voit une croix entre les deux X de l'indice monétaire XX; au-dessus de la croix est une étoile, et à droite et à gauche les deux lettres CT, qui peuvent représenter, soit le différent de Carthage, soit le nom de Constant. Quant à la légende du droit, elle offre les mêmes variétés que celle des pièces à effigie imberbe.

Une pièce de module inférieur, porte au droit la légende — CONSTANTINUS PP A. — autour du buste de face de l'empereur; au revers on ne voit, dans le champ, qu'une croix ayant à ses côtés deux V, dont l'ensemble constitue très-probablement l'indice monétaire X (cab. Soleirol). Cette monnaie étant d'une fabrique tout-à-fait analogue à celle des précédentes, me semble appartenir au même atelier monétaire.

ALEXANDRIE. — Je crois devoir attribuer à Constant II, les monnaies anonymes, présentant un buste imberbe de face, ayant à sa droite une étoile et à sa gauche l'initiale C; au revers, paraît le type ordinaire des pièces d'Alexandrie, composé d'un I et d'un B, séparés par une croix, et du différent AAEξ à l'exergue.

SICILE, ATELIER INDÉTERMINÉ. — Les monnaies siciliennes ont la légende — INPER CONST. — autour du buste de face de Constant II; au revers on voit l'indice *m* représenté par une lettre cursive, ayant à ses côtés les deux mots verticaux ANA NEO, vraisembla-

blement placés pour αναvεωσις (*restauration*) ; à l'exergue on lit scis.

Sur d'autres qui sont identiques, au droit, avec les précédentes, le revers présente l'indice ordinaire M ayant à sa gauche le mot ANA, à droite le chiffre III et la lettre E ; à l'exergue le mot NEO, et entre les jambages de l'M la lettre E (ma suite). Du reste ce type varie de beaucoup de manières, et toutes les monnaies de cette fabrique, sont d'un dessin très-grossier, et coupées presque carrément à coups de cisailles.

Rome. — Une pièce émise par l'officine monétaire de Rome, porte au droit le buste impérial de face avec une barbe énorme ; la légende — CONSTANT — l'accompagne ; au revers paraît l'indice XX, et à l'exergue, le différent ROM (cab. Soleirol).

Une autre monnaie anonyme de la même suite, offre au droit l'effigie impériale ; le revers est tout-à-fait semblable au précédent. Cette pièce a probablement été émise vers le commencement du règne de Constant II.

C'est sous ce prince que paraît avoir été employé, pour la première fois, le type romain que je viens de décrire, mais postérieurement à la cinquième année de son règne. Je possède une petite pièce, dont le revers ne diffère de celui des monnaies d'Heracleonas, Tibere et Constant II, que par la date ANNO V ; au droit paraît une seule effigie de face, avec une barbe naissante, entourée d'une légende tronquée, et dont on ne lit que la fin — .... STINOV. — J'attribue cette pièce à Constant II, bien que la barbe qu'elle donne à ce prince, soit assez

difficile à faire concorder avec l'âge de seize ans qu'il avait dans la cinquième année de son règne. On verra plus loin qu'il se trouve sur quelques monnaies indubitables de Constant II, des dates bien difficiles, ou pour mieux dire impossibles à expliquer, si l'on veut y voir les dates du règne de cet empereur.

Ravenne. — Je ne connais qu'une seule pièce de Ravenne. Au droit est l'effigie impériale de face et imberbe, accompagnée de la légende — CONSTANTINUS PP A. — au revers, on voit l'indice M, surmonté d'une croix et ayant entre ses jambages la lettre Θ; à droite et à gauche la date ANNO III; et enfin à l'exergue RAV (ma suite). J'ai fait voir plus haut, dans les considérations générales sur les monnaies de Constant II seul, que la pièce en question ne pouvait appartenir qu'à ce prince.

Ateliers indéterminés. — Des pièces de cuivre anonymes, offrent au droit une effigie imberbe de face, et au revers l'indice monétaire M, surmonté du monogramme $\frac{T}{\omega}$; je les suppose de fabrique italienne ou sicilienne; l'exemplaire que je possède est surfrappé sur une des pièces siciliennes, a la légende — INPER CONST — ayant au revers l'*m* cursive et le diffrent scis. Cette pièce pourrait convenir également à Constantin-Pogonat; dans tous les cas, il est certain qu'elle a été fabriquée après que l'émission de celles à la légende — INPER CONST. — avait cessé.

Il ne me reste plus à parler que de trois pièces singulières, dont les dates présentent une énigme inextricable. Sur la première paraît au droit l'effigie

à barbe énorme d'Heraclius ou de Constant II, mais la fabrique de la pièce, la reporte nécessairement au règne du dernier empereur; au revers se trouve dans le champ l'indice monétaire I, ayant à droite et à gauche les signes et lettres + ANNO △ placés trois par trois et verticalement (cab. Soleirol). Cette date de l'année V·, ne convient pas plus à l'un qu'à l'autre des deux empereurs, si on la regarde comme date de son règne, puisque ni l'un ni l'autre ne pouvait avoir une barbe pareille dans la cinquième année. La pièce étant du reste d'une admirable conservation, il ne peut y avoir aucune incertitude dans la lecture de sa date, que je laisse à d'autres le soin d'expliquer.

La deuxième pièce, tout-à-fait analogue, et qui fait partie du cabinet de M. Desains, de St-Quentin, porte au revers l'indice I, ayant à droite et à gauche les lettres AN NO I; cette date convient bien moins encore à l'année du règne de l'un ou l'autre empereur, avec une pareille effigie.

Enfin, sur la dernière, qui fait partie de ma suite, on voit au droit le buste impérial à barbe démesurée, et au revers le monogramme de Constant II, avec la même date ANN I.

CONSTANT ET SA FEMME.

En parlant d'Heraclius et de son fils Heraclius-Constantin, je suis entré dans une discussion suffisamment étendue sur la convenance de l'attribution à Constant et à sa femme *inconnue*, des monnaies de cuivre publiées par le Bon Marchant (lettre XV,

et rapportées, d'après lui, par M. Mionnet (t. II, p. 444). Je n'ajouterai plus ici qu'un seul fait, c'est que j'ai étudié avec le plus grand soin, les monnaies mêmes sur lesquelles le Bon Marchant a publié sa notice, et que je me suis de plus en plus convaincu qu'il était urgent de les restituer à Heraclius et à son fils Heraclius-Constantin [1].

Jusqu'ici donc on ne connaît aucun monument numismatique qui offre l'effigie de l'impératrice, femme de Constant.

Années XIII à XXVII ou à XVIII, 654 à 668, ou à 659 seulement.

CONSTANT ET SON FILS CONSTANTIN-POGONAT.

Les trois métaux fournissent leur contingent à cette série des monnaies de Constant. Nul doute sur l'attribution de celles d'or et d'argent, les légendes étant tout-à-fait explicites. Quant aux monnaies de cuivre, on ne peut attribuer avec certitude à Constant et son premier fils, que celles sur lesquelles paraît le monogramme décisif ⳨. Je vais passer successivement en revue les groupes que présentent les différens métaux, en observant que l'émission

[1] Ceci était déjà rédigé, lorsque j'ai eu communication d'une pièce de cuivre semblable, qui fait partie de la suite impériale de M. Faure, de Villefranche-sur-Saône, et qui tranche définitivement la question. Elle est d'une authenticité irrécusable, et offre le monogramme d'Heraclius à gauche de l'effigie impériale; tous les doutes doivent donc cesser actuellement. Du reste, comme il se présente des monnaies analogues, avec le monogramme composé des trois lettres KωT, je n'hésite pas à [illegible]ant et son fils Pogonat, et je ne trouve là qu'un exemple [illegible]ce de servilité avec laquelle Constant a toujours calqué [illegible]on aïeul Heraclius.

des monnaies aux seules effigies de Constant et son fils aîné, bien qu'ayant continué après la promotion au rang des césars des derniers fils de l'empereur, s'est trouvée dès-lors considérablement ralentie. Ce qui surtout rend ce fait évident, c'est la très-grande fréquence des pièces à quatre effigies, comparativement à celles sur lesquelles Constant et Pogonat paraissent seuls.

Les sous d'or offrent, au droit, la légende — DN CONSTANTINUS C CONST AU. — autour des effigies de face de Constant II et de son fils, l'un avec une ample barbe et l'autre avec une barbe naissante ; le revers porte la légende — VICTORIA AUGU. CONOB. — autour d'une croix sur des degrés.

On ne connaît, en argent, que des pièces de grand module, sur lesquelles paraissent, au droit, les bustes de face des deux princes, accompagnés de la légende — DN CONSTANTINUS C CONST. — au revers, on voit une croix sur des degrés, avec la légende accoutumée — DEUS ADJUTA ROMANIS.

Les monnaies de cuivre sont très-peu nombreuses, et je n'en ai rencontré que deux espèces jusqu'ici. La première est absolument identique de types avec les pièces attribuées par le B[on] Marchant, à Constant II et sa femme *anonyme*, pièces que j'ai restituées à bon droit à Heraclius et Heraclius-Constantin. Sur celles de Constant II et Constantin-Pogonàt, l'indice M est surmonté du monogramme ⳨, la date est ANNO XXIII, et le différent monétaire, celui de Constantinople (cab. Soleirol). Cette date prouve que l'on a continué à frapper, dans la capitale, des monnaies aux deux seules effigies de Constant II

et de Pogonat, même après l'élévation des deux plus jeunes fils de Constant au rang des césars, puisque leur promotion eut lieu en 659, dix-huitième année du règne de leur père.

Les autres monnaies de cuivre, présentant en commun les effigies de Constant II et de son fils aîné, ont le même type, au droit, que celle que je viens de décrire, c'est-à-dire que Constant, en habit militaire, s'appuie sur une longue croix, et que son fils Pogonat, en costume impérial, mais sans globe crucigère, est placé à sa gauche; au revers, l'indice M est surmonté du monogramme ⳨, et on lit au-dessous SCL, différent de l'atelier monétaire établi en Sicile.

Années XVIII à XXVII, 659 *à* 668.

CONSTANT ET SES TROIS FILS, CONSTANTIN-POGONAT, HERACLIUS ET TIBERE.

Nous avons encore ici à étudier une série de monnaies, dont les suites impériales sont amplement fournies. Presque toujours Constant et son collègue Constantin y paraissent au droit, le père en costume militaire, et le fils en manteau impérial; au revers, figurent ordinairement les deux jeunes césars, Heraclius et Tibere, qui jamais ne paraissent au droit. La première règle offre cependant quelques rares exceptions; ainsi quelquefois Constant paraît seul au droit, tandis que ses trois fils occupent le revers. Voici quels sont, dans chaque métal, les types connus de la série dont nous nous occupons.

Sur les sous d'or, la légende — D CONSTANTINI. —

entoure les deux bustes de face de Constant II avec une barbe très-forte, et de son fils Pogonat imberbe ou avec une barbe naissante; au revers, on lit — VICTORIA AUGUST. CONOB. — autour des effigies en pied d'Heraclius et de Tibere, tenant chacun un globe crucigère, et séparés par une longue croix potencée, placée sur des degrés; la légende du droit est évidemment au pluriel, parce que le nom de Constantin est commun aux deux princes qui y sont représentés.

D'autres pièces d'or de très-petit module, mais fort épaisses, portent, au droit, les deux mêmes effigies de Constant II et de son fils, avec la légende — ...CONSTANT.... — au revers, paraissent, sans légendes, les bustes d'Heraclius et de Tibere, séparés par une croix sur des degrés (cab. Soleirol).

Des monnaies d'argent, de grand module, offrent au droit, les bustes de face de Constant II et de Pogonat, et au revers, Heraclius et Tibere, debout, tenant chacun le globe crucigère, et séparés par une croix portée sur un globe et trois degrés; la légende de ce revers est — DEUS ADJUTA ROMANIS. — (cab. Soleirol).

Enfin, Eckhel et Banduri, et d'après eux M. Mionnet (pag. 443) citent des pièces d'or et d'argent offrant, au droit, le buste de face de Constant II avec la légende — VICTORIA AUGU Θ. — et au revers, les trois frères Constantin-Pogonat, Heraclius et Tibere, debout et tenant chacun un globe crucigère; à l'exergue, CONOB. La présence de cette légende VICTORIA AUGU Θ. autour de l'effigie principale, est assez singulière, et semblerait presque indiquer

que ce côté de la monnaie est le revers ; dans ce cas, elle aurait été frappée immédiatement après la mort de Constant II, et lorsque ses trois fils se partageaient les honneurs et la puissance.

Les monnaies de cuivre sont de types assez variés, et le plus grand nombre a été frappé en Sicile, à Rome et à Carthage.

SICILE. — Sur les pièces siciliennes, Constant paraît, au droit, en habit militaire, ayant à sa gauche son fils Pogonat en manteau impérial ; au revers, on voit avec le même costume, Heraclius et Tibere ; entre eux, est placé l'indice monétaire M surmonté du monogramme T/Ꞩ ; au-dessous, à l'exergue, on lit le différent SCL.

ROME. — Au droit des monnaies frappées à Rome, les deux bustes diadémés de Constant II et de son fils, ont entre eux une petite croix ; au revers, les deux bustes, également diadémés, d'Heraclius et de Tibere, sont séparés par l'indice XX, composé de deux X superposés et surmonté d'une croix ; à l'exergue, ROM.

CARTHAGE. — Les pièces carthaginoises offrent absolument le même type que les pièces siciliennes, mais elles sont d'une fabrique extrêmement grossière ; de plus, l'indice M, qu'elles portent, n'est pas séparé, par une barre, du différent KTG.

RAVENNE. — Je possède une rare monnaie, malheureusement fort usée, qui présente, au droit, le buste de Constant II avec une barbe énorme, et celui de Constantin-Pogonat ; au-dessus d'eux est placée une petite croix et la légende est — DN CONST..... — au revers, on voit l'indice M représenté

par une *m* cursive ; au-dessus est une étoile, à droite et à gauche, Heraclius et Tibere debout ; à l'exergue, RAV.

Ateliers indéterminés. — On connaît encore des monnaies offrant, au droit, le buste de face de Constant II, tenant un globe crucigère. Ce prince est coiffé d'un diadême à cimier ; à sa gauche est placée la lettre K, initiale de son nom ; au revers, à côté et au-dessus de l'indice M, sont les trois bustes des fils de Constant II, tenant le globe crucigère ; à l'exergue, la lettre Θ.

Sur d'autres monnaies, les bustes de Constant II et de Pogonat, ayant entre eux une étoile, sont accompagnés de la légende — DN CONST..... — au revers, paraissent les deux bustes d'Heraclius et de Tibere, tenant le globe crucigère et séparés par une croix ; à l'exergue, l'indice monétaire XX. Ces pièces, en général assez épaisses, sont d'une fabrique toute particulière ; tous les traits y sont terminés par des points ronds. Enfin, une dernière pièce mal conservée, du cabinet Soleirol, porte, au droit, Constant II, debout en costume militaire, et au revers, ses trois fils en habit impérial et tenant chacun un globe crucigère.

Années XVIII à XXVII, 659 *à* 668.

CONSTANT ET SES DEUX DERNIERS FILS, HERACLIUS ET TIBERE.

Peut-il exister des monnaies qui ne présentent que ces trois princes ? C'est une question qu'il importe d'examiner, et qu'il ne peut être difficile de décider. Lorsqu'en 659, Heraclius et Tibere

reçurent le titre de césars, et les honneurs monétaires, leur frère aîné était empereur depuis 654, et jouissait de toutes les prérogatives de son rang. Certes, rien n'était plus simple que de satisfaire les trois princes, en plaçant leurs effigies sur les monnaies de l'état, et ce problème n'a pas manqué d'être résolu, comme l'attestent les nombreuses monnaies où Constant et ses trois fils sont associés. Comment donc supposer que, sans la moindre raison, Pogonat, empereur de fait, aurait été exclu des monnaies, tandis que ses deux frères, qui n'étaient encore que césars, y auraient figuré ? cela n'est pas admissible.

M. Mionnet (t. II, p. 442 et 443) attribue à Constant et à ses deux derniers fils, deux monnaies d'or auxquelles le raisonnement précédent est appplicable. Il faut les restituer, je crois, la première à Heraclius, Heraclius-Constantin et Heracleonas, pour qui elle a été frappée depuis la vingtième année du règne d'Heraclius, époque de la promotion d'Heracleonas au rang des césars, et la deuxième à Constant II, mais, en ne voyant, au revers, que ses trois fils Pogonat, Heraclius et Tibere. La répétition de l'effigie de Constant eût été d'ailleurs un fait contraire aux habitudes monétaires de cette époque, car ce n'est, comme nous le verrons plus tard, que sous Irene l'athénienne, Theophile, Michel, et autres princes iconoclastes, que l'on s'est avisé de reproduire, au revers, le type du droit sans le moindre changement[1].

[1] Cette méthode a cessé d'être suivie, dès que les empereurs ont abandonné l'hérésie des iconoclastes.

CONSTANTINUS (FLAVIUS),

Surnommé POGONATUS ou BARBATUS, et connu vulgairement sous le nom de CONSTANTIN IV.

ANASTASIA.

HERACLIUS ET TIBERIUS,

Frères de CONSTANTIN.

Constantin-Pogonat fut appelé par son père à partager la pourpre, dans le courant de l'année 654. Lorsqu'en 668 Constant eut été assassiné à Syracuse, Constantin se hâta d'assembler une flotte puissante, vint débarquer en Sicile, et vengea sur les meurtriers le meurtre de son père. Pendant presque toute la durée de son règne, il eut à repousser les attaques des Sarrazins et des Bulgares; contre les premiers, le sort des armes lui fut favorable, mais les seconds ne lui accordèrent la paix, qu'au prix d'un tribut annuel.

Le surnom de Pogonat fut donné à Constantin, suivant Zonaras, parce qu'à son départ de Constantinople pour la Sicile, il n'avait encore qu'un léger duvet au menton, tandis qu'à son retour il portait une barbe énorme. Ce point historique doit sembler tout au moins douteux, quand on considère d'abord, que d'autres historiens disent que Constantin-Pogonat ne quitta pas Constantinople, et ensuite que de toutes ses monnaies connues, il n'en est pas une seule qui présente une effigie remarquable par l'ampleur de sa barbe; ce caractère physionomique appartient donc exclusivement à Heraclius et à son petit-fils Constant II.

Constantin-Pogonat demeuré seul maitre du trône à la mort de son père, appela ses deux frères, les césars Heraclius et Tibere, à partager avec lui l'autorité impériale, mais il ne les fit par couronner; dans les actes publics, leurs noms étaient proclamés avec le titre d'empereur, après le nom de leur frère. Celui-ci cependant finit par regretter ce partage, et dans la treizième année de son règne, c'est-à-dire en 681, dépouilla ses frères des dignités qu'il leur avait conférées. Il paraît que vers cette même année, une sédition voulut imposer à Constantin, l'obligation de donner à ses deux frères le titre d'auguste; l'empereur parvint à étouffer la rebellion et fit alors mutiler Heraclius et Tibere. En 681, Constantin prit pour collègue son fils Justinien-Rhinotmète.

Constantin-Pogonat mourut dans les premiers jours de septembre 685. L'impératrice sa femme, se nommait Anastasie et lui donna deux fils, Justinien qui lui succéda sur le trône et Heraclius, dont les historiens ont à peine cité le nom.

D'après ce que nous venons de voir, il peut exister des monnaies des séries suivantes :

Années	I à XIV,	654 à 668,	Constantin-Pogonat et son père Constant,
	XIV à XXVII,	668 à 681,	Constantin-Pogonat avec ses deux frères, ou avec Anastasie,
	XIV à XXXI,	668 à 685,	Constantin-Pogonat seul,
	XXVII à XXXI,	681 à 685,	Constantin-Pogonat et Justinien seul ou en compagnie d'Anastasie.

Années I à XIV, 654 *à* 668.

CONSTANTIN-POGONAT ET SON PÈRE.

En parlant de Constant, nous avons étudié les diverses séries numismatiques, dans lesquelles Pogonat figure en commun avec son père ; il est donc inutile d'y revenir ici.

Années XIV à XXVII, 668 *à* 681.

CONSTANTIN-POGONAT ET SES DEUX FRÈRES.

Les monnaies qui rentrent dans cette série sont assez abondantes, et se partagent en deux espèces distinctes : celles sur lesquelles les trois princes Constantin, Heraclius et Tibere, paraissent du même côté, et celles sur lesquelles Heraclius et Tibere se trouvent placés au revers; nous allons les étudier successivement.

On ne connaît jusqu'ici, qu'une seule pièce sur laquelle les trois frères paraissent au droit avec les mêmes attributs. Cette monnaie fort rare d'ailleurs, a été déja décrite par moi, dans une notice sur la famille d'Heraclius (Observ. num., n° III) ; elle semble avoir été frappée très-peu de temps après la mort de Constant II, et probablement au moment où Constantin-Pogonat concéda le titre d'empereur aux deux césars ses frères. Au droit paraissent, sans légende, trois effigies de tailles peu différentes, et au revers le monogramme [monogramme] est accosté d'une croix et d'un signe douteux (cab. Soleirol et ma suite). Il paraît que le monogramme adopté par Constant II, le fut également par son fils Constantin-Pogonat, qui

portait le même nom ; il est du moins assez fréquemment imprimé sur les espèces de cet empereur.

Toutes les monnaies sur lesquelles Pogonat paraît seul au droit, mais avec ses deux frères Heraclius et Tibere au revers, ont été la cause d'une erreur d'Eckhel et des auteurs plus récens ; admettant la répétition de l'effigie de Constantin, au droit et au revers, avec des attributs et un costume tout différens, ils ont pensé que les deux personnages du revers étaient Constantin-Pogonat et son fils Justinien. Or, ce prince n'a régné en commun avec son père, que de l'âge de douze ans à celui de seize, et comme les deux effigies du revers ont la même taille, il était, ce me semble, difficile d'expliquer cette singulière faute de dessin de la part des officiers monétaires byzantins, si constans observateurs des convenances, et dont les œuvres, toutes barbares qu'elles sont, offrent néanmoins une fidélité irréprochable dans tout ce qui concerne la physionomie des princes. Il m'a donc paru nécessaire de rejeter cette attribution erronée, en rejetant par contre-coup l'hypothèse étrange de l'apparition de Constantin, des deux côtés de la monnaie. Par suite il est devenu naturel de voir dans ces monnaies à trois effigies, des monumens tout-à-fait en accord avec les assertions des historiens. Nous avons vu que d'abord Constantin-Pogonat consentit à paraître en société avec ses deux frères placés à ses côtés ; bientôt il prétendit se distinguer d'Heraclius et de Tibere, qui n'étaient empereurs que de nom, et qui dès lors furent relégués au revers, comme étant d'un rang secondaire.

Les monnaies d'or, ont au droit le buste de face de Constantin-Pogonat, le casque en tête, la haste sur l'épaule et le bouclier au bras gauche; la légende plus ou moins barbare doit se lire — DN CONSTANTINUS. — au revers paraissent Heraclius et Tibere debout, en robe impériale, tenant le globe crucigère, et séparés par une longue croix sur des degrés. Ces monnaies sont très-épaisses et de petit module; il en existe un grand nombre de variétés. D'autres offrent le buste de Constantin diadémé et tenant le globe crucigère, avec la légende — DN CONST P CI. — au revers les deux bustes diadémés de ses frères et séparés par une croix sur des degrés (cab. Soleirol).

Les monnaies d'argent de grand module, présentent au droit le buste armé de Pogonat, avec la légende — DN CONSTANUS P. — au revers on lit — DEUS ADJUTA ROMANIS. — autour d'un globe surmonté d'une croix sur des degrés, et à côté de laquelle sont placés Heraclius et Tibere debout. Il existe plusieurs variétés dans les légendes de cette monnaie (cab. Soleirol).

Un rare quinaire sans légende et de ma suite, offre au droit le buste armé de Pogonat, et au revers, ceux de ses frères diadémés.

Les monnaies de cuivre peuvent se classer par atelier monétaire.

CONSTANTINOPLE. — Les monnaies frappées à Constantinople, sont de très-grand module; au droit on lit — DN CONSTANTINUS PP A. — autour du buste casqué de Pogonat, tenant le globe crucigère (cab. Soleirol), ou bien une haste à l'épaule et un bouclier au bras

gauche (ma suite) ; au revers paraît l'indice M, surmonté d'une croix, placé entre Heraclius et Tibere debout et en costume impérial ; à l'exergue le différent CON ; entre les jambages de l'M est placé le numéro de l'atelier.

CARTHAGE. — Une pièce de grand module, porte au droit la légende — CONST... — autour du buste armé de Pogonat ; au revers l'indice monétaire est représenté par une *m* cursive ; à droite et à gauche paraissent Heraclius et Tibere en costume impérial, et à l'exergue, on voit le différent ...TG (cab. Soleirol).

J'attribue à Carthage une pièce de moyen module, ayant au droit le buste armé de Pogonat entre deux croix, et au revers l'indice M, entre Heraclius et Tibere (cab. Soleirol). Cette pièce en mauvais état, m'a paru, à cause de sa fabrique, appartenir à Carthage.

SICILE. — Sur les monnaies sans légende, frappées en Sicile, on voit le buste armé de Constantin tenant le globe crucigère ; au revers, l'indice M est surmonté du monogramme [monogramme], et à l'exergue on lit SCL ; à droite et à gauche sont placés Heraclius et Tibere debout et en costume impérial.

D'autres pièces, ayant absolument le même revers, présentent, au droit, Pogonat debout en tunique militaire et appuyé sur une longue croix.

ROME. — Les monnaies de Rome, sont de petit module et assez épaisses ; au droit paraît le buste armé de Pogonat ; au revers les deux bustes d'Heraclius et de Tibere, sont séparés par l'indice XX, formé de deux X superposés ; à l'exergue, ROM. Le

dessin de ces petites pièces est beaucoup plus barbare que celui des autres impériales byzantines, émanées du même atelier monétaire.

CONSTANTIN-POGONAT ET ANASTASIE.

Dans aucun cabinet il n'existe de monumens numismatiques, qui offrent en société l'effigie de Pogonat et d'Anastasie. Observons que les femmes ne paraissent que très-rarement sur les monnaies de l'état, dans la dynastie Heraclienne, et que Martine et Eudocia, sont jusqu'ici les seules princesses de cette famille, dont les traits y aient été réellement retrouvés.

Années XIV à XXXI, 668 *à* 685.

CONSTANTIN-POGONAT SEUL.

Il est difficile de préciser l'époque à laquelle Pogonat a pu de préférence faire frapper des monnaies à sa seule effigie; il est probable, puisque ces monnaies existent, qu'elles ont été émises pendant toute la durée de son règne, mais plus sûrement cependant, pendant les treize premières années, où ce prince s'est presque toujours considéré comme seul empereur de fait, que pendant les quatre dernières, où il a partagé la couronne avec son fils Justinien-Rhinotmète.

Nous avons vu qu'Heraclius et son petit-fils Constant ont affectionné le costume militaire. Pogonat, héritant de la même prédilection, s'est presque constamment fait représenter en costume de guerre, le casque sur la tête, la poitrine cuirassée et un javelot à l'épaule; à ce caractère seul on peut sans risque

de se tromper, classer la plupart des monnaies de Constantin-Pogonat, sans avoir besoin du secours des légendes, qui d'ailleurs manquent le plus souvent. Un autre caractère physionomique que ce prince a le premier mis en vogue, est la longue chevelure, retombant en boucles ondoyantes le long de la figure.

Les sous d'or de Constantin-Pogonat, offrent, au droit, la légende barbare — P CONSTANUS PP A. — autour du buste armé de ce prince. Le dessin en est bon, et les caractères de la légende sont très-corrects; au revers, paraît une croix potencée sur des degrés.

Il existe des tiers de sou qui ont au droit, une effigie impériale de profil avec la légende — DN CONSTANTINUS PP A. — au revers, paraît une croix potencée, placée sur une traverse ou sur un globe, avec la légende — VICTORIA AUGUS. — Celles qui n'ont pas de globe pour support de la croix, portent, à l'exergue, le différent CONOB. L'analogie de ces petites monnaies avec certains tiers de sou d'or de Justinien-Rhinotmète, ayant également l'effigie impériale de profil, me décide à les attribuer à Constantin-Pogonat, plutôt qu'à son père Constant II.

Quant aux caractères physionomiques, ils peuvent également convenir aux premières années du règne des deux princes, puisque l'effigie se montre, sur ces monnaies, d'abord imberbe, puis avec une barbe bien prononcée. Si Constant II était le véritable auteur de ces tiers de sou, il est probable qu'on en trouverait d'analogues avec une très-forte barbe; mais comme ceux-ci ne se sont pas rencontrés, il

y a là une raison de plus de les attribuer à Constantin-Pogonat.

Je ne connais aucune monnaie d'argent de cette série. Celles de cuivre, bien que généralement rares, sont assez variées.

Constantinople.—Une pièce de grand module offre, au droit, l'effigie armée avec la légende — P CONSTANUS PP A. — au revers, paraît l'indice M surmonté d'une croix, et ayant, entre ses jambages, le numéro d'atelier B; à l'exergue, CONOB (cab. Soleirol).

Le droit d'une pièce de module plus petit et anonyme, présente l'effigie armée; mais cette fois la haste est portée, par le prince, sur l'épaule gauche, et de la main droite, il tient le globe crucigère; au revers, paraît l'indice I accosté d'une croix et d'un K, probablement initial du nom Constantinus; à l'exergue, CON (ma suite).

Sur une dernière pièce, malheureusement très-frustre, on voit une effigie debout en tunique courte, tenant une lance et le globe crucigère; on aperçoit en outre des traces de légende indéchiffrables; au revers, paraît l'indice I surmonté d'une croix et accosté de deux étoiles; à l'exergue, CON. Je crois, malgré l'absence de légende, que cette monnaie doit être classée à Pogonat.

Rome. — Je ne connais qu'une pièce frappée à Rome, avec la seule effigie de Constantin-Pogonat. Elle est de très-petit module et fort épaisse; au droit, est placé le buste armé de l'empereur, sans légende; au revers, paraît, au-dessus d'une barre, une croix accostée de deux X; au-dessous, le différent ROM (ma suite).

Cette pièce est identique, de style et de type, avec les pièces *romaines* frappées, peu de temps auparavant, aux trois effigies de Pogonat et de ses deux frères. Après l'expulsion de ceux-ci, les deux chiffres x, de la légende monétaire, ont pris la place des effigies supprimées, et l'indice lui-même a été remplacé par une croix. Tel est l'unique changement que les officiers monétaires de Rome firent subir aux monnaies qu'ils fabriquaient précédemment, lorsqu'ils reçurent l'ordre d'y placer, à l'avenir, la seule effigie de Constantin-Pogonat.

Ravenne. — Sur la seule pièce de Ravenne à moi connue, paraît au droit le buste armé, avec la légende — CONSTAN PP. — au revers, on voit l'indice M surmonté d'une croix, et ayant, entre ses jambages, la lettre Θ; à droite et à gauche, la date ANNO XXX; à l'exergue, RAV (ma suite).

J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur la date de cette précieuse monnaie.

Sicile. — Voici la description d'une belle et rare pièce qui fait partie du cabinet de M. Desains, de Saint-Quentin. Au droit, paraît Pogonat debout et casqué; il est en tunique militaire et couvert du manteau impérial; il s'appuie sur une lance ou une longue croix, et tient, de la main gauche, le globe crucigère; au revers, l'indice monétaire M est surmonté du monogramme $\overset{T}{\underset{\omega}{|}}$, et on lit à l'exergue SCL.

Une autre pièce, qui fait partie de ma suite, a le même revers; mais le droit présente le buste armé de Constantin-Pogonat.

Alexandrie. — Une monnaie très-épaisse, d'assez

grand module et sans légende, offre, au droit, un buste diadémé revêtu du manteau impérial et tenant le globe crucigère ; au revers, on voit un I et un B séparés par une M surmontée d'une croix ; à l'exergue, AAEξ. Cette pièce peut appartenir à Pogonat, mais son attribution est douteuse ; elle pourrait se classer également à Constant II.

J'ai sous les yeux deux pièces analogues pour la taille et la fabrique. Le droit porte l'effigie diadémée et aux longues boucles de cheveux, qui ne peut convenir qu'à Pogonat. Sur l'une, elle tient le globe crucigère, et à sa gauche est placée une étoile ; sur la deuxième, l'effigie tient une palme ; au revers, paraissent les trois lettres IMB, au-dessus d'un différent monétaire dont je ne puis démêler le sens. Il serait important d'en étudier un exemplaire bien conservé.

Atelier indéterminé. — On connaît enfin des pièces ayant, au droit, le buste armé de Pogonat, accompagné de la lettre M ; au revers, est placé l'indice monétaire K, accosté de la lettre M et d'une croix.

Une autre pièce, de même type au droit, présente, au revers, l'indice I, accosté d'une croix et de la lettre K, surmontées chacune d'un point rond ou globule.

Tanini a publié une monnaie de cuivre citée par Eckhel, et qui offre la date de l'année XVIII du règne de Pogonat. Si cette date était la plus haute connue, il semblerait en résulter que ce prince n'a réellement compté ses années de règne qu'à partir de la mort de son père ; mais il n'en est pas ainsi. La pièce

de Ravenne, datée de l'année xxx, établit, d'une manière irréfragable, que le règne de Pogonat a été compté à partir de 654, ce qui, jusqu'à 685, donne trente et une années.

Années xxvii à xxxi, 681 à 685.

CONSTANTIN-POGONAT ET SON FILS JUSTINIEN SEUL, OU AVEC ANASTASIE.

Nous avons déjà dit qu'il n'y avait, ou du moins qu'on ne connaissait encore aucune monnaie qui présentât l'effigie d'Anastasie. Reste actuellement à parler de celles qui ont pu être frappées depuis le moment où Justinien fut appelé, par son père, à monter sur le trône. Sans aucun doute, ces monnaies peuvent exister, on peut même dire qu'elles doivent exister, et cependant elles ne se retrouvent nulle part. C'est probablement parce qu'il était convaincu de leur émission, que le savant Eckhel a supposé que les monnaies de Pogonat, à trois effigies, devaient offrir, au revers, celle de Pogonat lui-même et de son fils Justinien. Il y avait pourtant de graves raisons de rejeter ce système ; j'en ai déjà cité quelques-unes plus haut, et je n'en ajouterai plus qu'une.

Les monnaies de cuivre de Pogonat seul, sont incomparablement plus rares que celles aux trois effigies ; et cependant, en refusant d'y voir Heraclius et Tibere, il s'ensuivrait qu'elles n'ont pu être frappées que dans les quatre dernières années du règne de Pogonat, et par suite que dans les treize premières, il n'y aurait point eu, ou du moins il n'y

aurait eu qu'infiniment peu de monnaies de cuivre mises en circulation. Une semblable hypothèse n'est pas soutenable.

Il est réellement fâcheux, en fermant une lacune, d'être contraint d'en ouvrir une autre ; mais il faut avant tout, observer les monumens, l'histoire à la main, ne jamais décider sans avoir pesé les circonstances pour et contre, et n'adopter une attribution, que lorsque tout concourt à la confirmer. Certes, la terre n'a pas restitué tous les trésors numismatiques qu'elle renferme dans son sein. Il est donc permis d'espérer que les monnaies encore inconnues de Pogonat et de son fils, viendront quelque jour orner les suites byzantines; si tant est qu'elles ne gisent pas ignorées dans quelque cabinet où les monumens de l'empire grec sont méprisés, à cause de leur style disgracieux.

JUSTINIANUS (FLAVIUS),

Surnommé RHINOTMETUS, connu vulgairement sous le nom de JUSTINIEN II.

THEODORA.

TIBERE, connu sous le nom de TIBERE IV.

Justinien, fils de Constantin-Pogonat et d'Anastasie, n'était âgé que de douze ans, lorsqu'en 681, son père, après avoir expulsé du trône Heraclius et Tibere, le prit pour collègue en lui conférant le titre d'auguste. A seize ans Justinien se trouva seul maître de la couronne. Avare, cruel, incapable d'aucun sentiment généreux, Justinien se fut bientôt attiré la haine de ses sujets; son impéritie lui ayant

en outre valu coup sur coup nombre de défaites, de la part des Bulgares et des Sarrazins, le patrice Leonce, général des armées, profita de la disposition des esprits, fut proclamé empereur par les troupes, se saisit de Justinien, lui fit couper le nez et l'exila à Kherson. Ces faits se passèrent en 695, et c'est à la mutilation infligée par Leonce, que Justinien dut son surnom de *Rhinotmetus*. Pendant les dix ans que dura l'exil de Justinien, Constantinople vit éclater une nouvelle révolution qui renversa Leonce, pour donner la pourpre à Tibere-Absimare.

Terbel, roi des Bulgares, ayant aidé Justinien à recouvrer l'empire, la restauration eut lieu en 705, et fut sanctionnée par le supplice de Leonce et d'Absimare, qui eurent la tête tranchée dans l'hippodrome. A peine remonté sur son trône, Justinien n'écoutant que sa fureur sanguinaire, se livra à tous les actes de la plus effroyable barbarie; ainsi, la population entière de Kherson fut massacrée par ses ordres; mais enfin la flotte elle-même, instrument de la vengeance de Justinien, se souleva contre ce monstre, et proclama empereur, sous le nom de Filepicus, un arménien nommé Bardanes; celui-ci réunissant sous ses drapeaux les nombreux ennemis de Justinien, accourut à Constantinople et fit mettre à mort le tyran et son fils Tibere; leur supplice eut lieu à la fin de 711, ou au commencement de 712.

Justinien eut deux femmes; la première dont on ignore le nom, ne lui donna qu'une fille; la deuxième, nommée Theodora, fille de Busirus Chagan ou prince des Chazares, qu'il épousa pendant son exil, lui donna, en 701, un fils nommé Tibere.

Justinien rentré en possession de ses états, appela près de lui Theodora et Tibere, et les fit couronner publiquement en 705 ou 706.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

Années I à IV,	681 à 685,	Justinien et son père Pogonat,
IV à XIV,	685 à 695,	Justinien seul,
XXV à XXXI,	705 à 712,	Justinien et Tibere,
XXV à XXXI,	705 à 712,	Justinien et Theodora seule, ou avec Tibere.

Occupons-nous actuellement des espèces frappées par Justinien-Rhinotmète.

Années I à IV, 681 *à* 685.

JUSTINIEN ET CONSTANTIN-POGONAT.

Nous avons dit plus haut, en parlant des monnaies de Pogonat, qu'on n'en connaît aucune qui offre son effigie en société avec celle de son fils.

Années IV à XIV, 685 *à* 695.

JUSTINIEN SEUL.

Les monnaies de cette série, bien que les plus nombreuses de celles qu'on trouve au nom de Justinien, sont néanmoins assez rares. Nous avons vu que ce prince n'avait que seize ans, lorsque la mort de Constantin-Pogonat le laissa seul maître de Constantinople. Il doit donc exister une série de monnaies, qui reproduisent les différens changemens que l'âge a nécessairement apportés dans sa physionomie.

Justinien, sur ses monnaies, porte constamment des ornemens de tête, qui le distinguent de ses prédécesseurs, et qu'adopta son fils Tibere. Du reste

comme son père Pogonat, Justinien laissa des cheveux très-longs tomber à droite et à gauche de sa figure, en boucles onduleuses. En revanche, il renonça à l'habit militaire que ses aïeux avaient affectionné, et presque toujours il parut ayant à la main soit le globe crucigère, soit une longue croix.

Les sous d'or de Justinien-Rhinotmète, offrent au droit le buste impérial de face, tenant le globe crucigère. La légende est — DN JUSTINIANUS PP. — au revers on lit — VICTORIA AUGUSTO. CONOB. — autour d'une croix potencée, placée sur un globe et haussée sur des degrés.

D'autres ont la légende — DN JUSTINIANUS MULTUS AU ou AUG. — autour du buste impérial de face, tenant de la main droite une croix sur des degrés, et de la gauche un médaillon surmonté d'une double croix, et sur lequel on lit le mot PAX; au revers paraît le buste du Christ, adossé à une croix et tenant le livre des évangiles; il est accompagné de la légende — DN IHS CHS REX REGNANTIUM.

Ce même revers avec la légende — IHSUS CHRISTUS REX REGNANTIUM.— paraît sur des sous d'or, présentant au droit l'empereur debout, en robe impériale, tenant de la main droite une longue croix, placée sur un globe ou sur des degrés, et de la main gauche un rouleau. Celles sur lesquelles la croix est supportée par des degrés, portent à l'exergue le différent CONOB; les autres n'ont point d'exergue (cab. Soleirol). Quant à la légende du droit elle est remarquable par sa nouveauté, et ainsi conçue : — DN JUSTINIANUS SERV CHRISTI. (*servus Christi*).

Les tiers de sou montrent au droit le buste impérial

de face, diadémé et tenant le globe crucigère; la légende est — D JUSTINIANUS. — au revers, on lit — VICTOR AUG. CONOB. — autour d'une croix potencée aux quatre extrémités (cab. Soleirol).

Enfin les mêmes types se reproduisent sur d'autres tiers de sou d'or, mais avec cette différence que l'effigie impériale est de profil et tournée à droite, comme sur les triens que j'ai décrits au nom de Constantin-Pogonat.

Les monnaies d'argent de Justinien-Rhinotmète, sont excessivement rares; je n'en connais que deux, et toutes les deux de grand module. Sur la première qui est publiée par M. Mionnet (p. 448), on lit au droit — D JUSTINIANUS SERV CHRISTI. CONOB. — autour de l'empereur debout et tenant une longue croix placée sur des degrés; et au revers — IHS CHRISTUS REX REGNANTIUM. — autour du buste du Christ, adossé à une croix et tenant le livre des évangiles. La deuxième porte au droit le buste de Justinien, tenant le globe crucigère; la légende est — DN JUSTINIANUS PP AU. — au revers paraît une croix sur des degrés, entre deux palmes (cab. Soleirol).

Les monnaies de cuivre sont également fort rares; sur la première de celles que je connais, le buste de Justinien est de face, il a de très-longs cheveux descendant le long du visage, il est diadémé et porte le globe crucigère; la légende est — DN JUSTINIANUS PP AU. — au revers on voit l'indice monétaire K, accosté de deux croix, et au-dessous le mot PAX (cab. Soleirol).

Une pièce que je possède, offre au droit l'effigie imberbe de Justinien-Rhinotmète; au revers, est

placé l'indice M surmonté d'un Θ et d'un Δ; au-dessous on lit ΚΓω (probablement Καρθαγω); cette pièce serait donc antérieure à 697.

Une autre semblable, porte la légende — IUS...US PP I. — autour du buste impérial; sur cette monnaie l'effigie de Justinien-Rhinotmète a de la barbe; au revers paraît, comme sur la précédente, l'indice M, surmonté des deux lettres Θ Δ superposées; au-dessous, on ne voit plus que Γω (cab. Soleirol).

Une dernière pièce, qui fait partie de ma suite, offre, au droit, la même effigie que la précédente, mais avec la légende — JÚSTINIA PP G. — au revers, l'indice M est surmonté du mot PAX; à droite et à gauche, paraissent les lettres .....ORIAGT, traces évidentes des mots *victoria agt* pour *augusti*, et non du mot *carthagini*, comme le pensait le B[on] Marchant, qui, le premier, a publié la pièce.

J'ai déjà dit, au nom d'Heraclius, qu'on rencontre fréquemment des monnaies de cuivre, présentant au droit, un empereur debout, tenant une longue croix et entouré de la légende — EN TOUTO NIKA. — au revers, un K ou une M, et le différent de Carthage, ou une suite de caractères formant la légende

	ANA	
A N A	**M**	N E O

Le B[on] Marchant a consacré sa première lettre à leur étude, et, après une longue discussion, a conclu qu'il fallait, d'après l'avis de Ducange, lire, au revers, le mot ανανεοωσις (*revocatio*, rétablissement, rappel), et donner ces monnaies à Justinien-Rhinotmète. Suivant lui, les pièces au différent de Carthage ont été frappées avant 697, époque de la

prise de cette ville par les Arabes, et par conséquent avant l'expulsion et la mutilation de Justinien; et les autres, seulement depuis la restauration de Justinien, et après la ruine de Carthage, qui eut lieu en 690. Cette attribution m'avait semblé devoir être adoptée, lorsque la rencontre heureuse d'une surfrappe est venue m'y faire renoncer.

Je possède une monnaie de cuivre carthaginoise de Constant II, précédemment attribuée à Constantin-Pogonat, et qui se trouve évidemment surfrappée sur une des pièces à la légende EN TOUTO NIKA. Ces pièces sont donc antérieures à Constant, et, par suite, semblent ne devoir convenir qu'à Heraclius, pour qui elles auront été frappées à Carthage et en Sicile, au moment où ce prince venait de renverser la puissance de Focas. Il serait intéressant de trouver de nouvelles preuves de ce fait, que je livre à l'examen des numismatistes.

Quant à l'effigie du droit, elle se présente avec les mêmes caractères physionomiques que la plupart des têtes d'Heraclius. Je ferai de plus observer que le B[on] Marchant lui-même, en parlant des monnaies en question, dit en note (lettre 1, p. 10) que sur l'une de celles qu'il possède, la tête est barbue dans le genre adopté par Constant, mais avec moins d'ampleur. Il est impossible de ne pas être frappé de la convenance de cette effigie à Heraclius.

Années xxv à xxxi, 705 *à* 712.

JUSTINIEN ET SON FILS TIBERE.

Les monnaies de cette série sont rares; l'on n'en connaît encore que très-peu d'espèces, et seulement

d'or et de cuivre. Beaucoup d'exemples prouvent que les empereurs ont toujours compté leur règne à partir de leur promotion à la dignité des augustes, et non à partir de l'époque où ils se sont trouvés au premier rang, par la mort de leur père. Il résulte, de l'inspection d'une monnaie de ma suite, sur laquelle Justinien et Tibere paraissent en société, que le père a compté, comme années de règne, les dix années de son exil. Cette monnaie porte l'année XXV, qui serait, en supputant ainsi, la première du règne de Tibere. On voit donc qu'il y a désaccord avec la date donnée, d'après Tanini, par Eckhel (p. 828, t. VIII) et M. Mionnet, aux monnaies de cuivre qui offrent l'effigie des deux empereurs. Cette date est celle de l'année XX, qu'on ne peut prendre ici pour le chiffre indiquant la valeur de la monnaie, puisque ce chiffre est donné par les lettres numérales K ou M du revers.

Dans le cas où l'on ne tiendrait pas compte des dix années en question, Justinien n'aurait plus que vingt et une années de règne, et celles qui ont vu son fils sur le trône, seraient comptées à partir de la quatorzième de Justinien. Dans cette seconde supposition, la date XX serait seule admissible. L'une des deux dates a donc été nécessairement mal lue, par suite d'un défaut de conservation des monnaies étudiées, et je ne crois pas me tromper dans la lecture de la pièce qui m'appartient.

Je soumets mes doutes aux numismatistes, en exprimant le regret de ne pouvoir les éclairer, faute de pièces à comparer.

Voici quels sont les types des monnaies connues,

qui offrent les effigies associées de Justinien-Rhinotmète et de son fils Tibere.

Les sous d'or portent la légende — DN JUSTINIANUS ET TIBERIUS PP A. — autour des bustes de face de Justinien et de son fils, tenant ensemble une croix; au revers on voit le buste du Christ, adossé à une croix et tenant le livre des évangiles; la légende est, comme sur les pièces de Justinien seul — DN IHS CHRISTUS REX REGNANTIUM.

Les autres monnaies de cette série sont en cuivre et de petit module; M. Mionnet (p. 450), en décrit deux qui ne diffèrent que par l'indice monétaire M ou K; au droit on lit — DN JUSTINIANUS ET TIBERIUS P. — autour des bustes de Justinien et de son fils, séparés par une double croix placée sur un globe inscrit du mot PAX; au revers, l'indice monétaire est surmonté d'une croix; à droite et à gauche on lit la date ANN XX, et au-dessous de l'indice paraît le numéro A de l'atelier, mais sans différent de ville.

Je possède un exemplaire de ces monnaies, offrant le même type, mais sur le flan duquel la légende de face n'a pas porté; au revers l'indice est M, et le chiffre de l'atelier Γ; la date est ainsi écrite ANNO XXV, et l'exergue porte bien le différent de Constantinople.

J'ai déjà parlé du désaccord qui se présente entre la lecture de cette date et de celles données par M. Mionnet. Ce qui me prouve encore que les deux pièces décrites par cet auteur, étaient incomplètes ou défectueuses, c'est d'abord l'absence du différent qui ne manque jamais lorsque la pièce porte un

numéro d'atelier, et qui par conséquent devrait se lire ici; ensuite la transcription incomplète du mot ANNO qui ne se trouve pas, d'ordinaire, tronqué sur les pièces émises dans la capitale de l'empire.

Années xxv à xxxi, 705 à 712.

JUSTINIEN ET THEODORA SEULE, OU AVEC TIBERE.

Jusqu'ici l'on ne connaît point de monnaies qui présentent l'effigie de l'impératrice Theodora. L'existence des deux séries numismatiques que concerne le présent paragraphe, est donc encore complètement problématique.

LEONTIUS,

Connu sous le nom de LEONCE II.

Issu d'une famille patricienne, Leonce devint d'abord général des armées, puis fut nommé gouverneur de la Grèce. Le peuple exaspéré par la cruauté de Justinien, résolut de se débarrasser de son tyran, et fit choix de Leonce auquel il décerna la pourpre. Cédant à ces offres brillantes, Leonce vint à Constantinople, se rendit maître de Justinien, le fit mutiler et l'exila à Kherson dans l'année 695. Trois ans après, Tibere-Absimare profitant de la défaveur qu'avaient jeté sur le nom de Leonce, les succès toujours croissans des Sarrazins, se souleva contre lui, le renversa du trône à son tour, et après lui avoir infligé la même mutilation qu'avait subie Justinien, l'enferma dans un cloître. Cet asyle

ne put soustraire Leonce à la vengeance de Justinien, lorsqu'il recouvra l'autorité suprême; ce prince implacable lui fit trancher la tête, en même temps qu'à Tibere-Absimare, sept ans après son expulsion du trône.

Leonce n'a donc exercé les droits monétaires que pendant trois années au plus. On ignore le nom de sa femme et de ses enfans, s'il en eut. On ne connaît jusqu'ici qu'une seule monnaie qui puisse convenir à l'empereur Leonce; décrite d'abord par Tanini, elle a été citée d'après lui par Eckhel et par M. Mionnet. Au droit paraît le buste de Leonce de face, portant de la main droite le globe crucigère, et accompagné de la légende — D LEONTI. — le revers est celui des pièces d'or des règnes voisins, c'est-à-dire que la légende — VICTORIA AUGUS. CONOB. — entoure une longue croix, placée dans le champ.

Je n'ai jamais eu le bonheur de voir cette rare monnaie, dont je ne puis que copier la description donnée par Eckhel.

Dans la première dissertation de ses Mélanges de numismatique et d'histoire, le Bon Marchant a longuement discuté la convenance d'attribuer à Leonce des monnaies de cuivre, données à Leon-Chazare, par l'abbé Sestini et par feu M. Cousinery, et qui offrent la réunion de légendes grecques et arabes. Les raisonnemens du Bon Marchant sont très-spécieux, et tout semble concourir à prouver comme il l'avance, que ces monnaies sont les essais numismatiques des premiers khalifes de Damas; ces pièces ne peuvent donc pas être considérées comme tout-à-fait inséparables des suites byzantines, et semblent plutôt

devoir se caser dans les suites cufiques. En résumé, d'après l'opinion du Bon Marchant, l'émission de ces monnaies aurait commencé en 696, deuxième année du règne de Leonce, et sous le khalifat d'Abd-el-melik. Quant aux légendes arabes qui accompagnent ces monnaies bilingues, elles sont peu déterminées et peuvent se lire de plusieurs manières : *Khadar* ou *Khadzar* (*Lion* ou *Chazare*), puis *doriba fy Dams* (*a été frappée à Damas*).

A cette occasion, j'observerai une fois pour toutes, que les imitations arabes des monnaies byzantines, se rencontrent assez fréquemment dans les cabinets, et qu'on y reconnaît les types caractéristiques de plusieurs règnes différens.

Dans sa lettre XXII, le Bon Marchant s'est encore occupé de Leonce, et lui a attribué une monnaie de cuivre de sa suite, sur laquelle il a cru reconnaître cet empereur avec un césar *inconnu* son fils. Je ferai d'abord remarquer que la description porte le différent monétaire de Constantinople, tandis que la figure annexée à la dissertation, présente à l'exergue un ⊖, parfaitement tracé. J'ai étudié avec le plus grand soin la pièce en question, et je n'ai pu y lire, comme le Bon Marchant, que — ...CIɥS PP AVG. — nettement conservé; au revers, les caractères bien qu'un peu oblitérés, permettent cependant de distinguer le chiffre V; le signe ⊖ de l'exergue existe réellement et indique naturellement le différent de Thessalonique. J'étais donc déjà en mesure de combattre cette attribution, lorsque l'acquisition de plusieurs monnaies, provenant de la suite de feu M. Cousinery, m'a procuré une pièce de cuivre

identique avec celle du B[on] Marchant, mais qui n'a jamais pu porter de légende, à cause du peu d'ampleur de son flan; au revers, on lit ΘES à l'exergue, et la date $\frac{VI}{II}$. Du reste les deux monnaies sont, comme je l'ai dit, parfaitement semblables. De l'inspection de cette première, il résultait déjà que la pièce ne pouvait être de Leonce, qui n'a régné que trois ans. Une surfrappe est venue trancher la question relative à Maurice, à qui la monnaie n'appartient pas davantage; celle-ci présente les mêmes effigies, le même différent ΘES, le même style et l'année VII ou VIII; on y lit aussi — ...ιιϛs P.... — sans pouvoir démêler les caractères précédens, parce que la pièce est surfrappée confusément; cependant cette circonstance elle-même est d'un grand secours, puisqu'on lit, à n'en pouvoir douter, le nom de Focas dans la légende primitive. La monnaie est donc de deux règnes au moins postérieure à Maurice.

En résumé, il faut restituer à Heraclius et à son fils Heraclius-Constantin, la monnaie du B[on] Marchant et les deux que je possède; toutes trois ne sont autre chose que des espèces Heracliennes, émises par l'atelier monétaire de Thessalonique. Quant à la terminaison CIUS, de deux choses l'une, ou le C n'est qu'une L mal formée, ou la lettre L du nom HERACLIUS, se trouve omise, par incorrection de la gravure. Quoi qu'il en soit, il ne peut plus y avoir pour moi l'ombre du doute, sur l'attribution que je viens de proposer.

TIBERIUS - ABSIMARUS,

Connu sous le nom de TIBERE V.

Comme nous l'avons dit plus haut, Absimare, proclamé empereur dans l'île de Crète, adopta le nom de Tibere, et vint à Constantinople, à la tête de son armée. Ayant trouvé les esprits bien disposés à son égard, il lui fut facile de s'emparer du trône et de renverser Leonce, qu'il fit mutiler; cette révolution eut lieu en 698. Sept ans après, en 705, Justinien, étant parvenu, avec le secours des Bulgares, à rentrer par surprise dans sa capitale, ressaisit la couronne qu'on lui avait enlevée, et se vengea sur Tibere et sur Leonce, des dix années d'exil qu'il avait subies; le dernier fut arraché du monastère dans lequel il s'était réfugié, après son expulsion, et tous deux eurent, en même temps, la tête tranchée dans l'hippodrome.

Tibere-Absimare a donc régné pendant sept années entières; cependant ses monnaies sont rares en tous métaux, mais moins en or qu'en argent et en cuivre. Du reste, toutes rentrent dans une seule série, c'est-à-dire que l'effigie de l'empereur s'y trouve toujours seule. Un caractère numismatique, tout-à-fait particulier à Tibere-Absimare, nous est fourni par la manière dont il porte le costume militaire qu'il affectionnait, et qui, bien que semblable à celui de Constantin-Pogonat, en diffère cependant par la position de la haste.

Sur les monnaies de Tibere, cette haste est placée constamment de droite à gauche de l'effigie, et passe

devant sa poitrine, tandis que Pogonat appuie sa haste à l'épaule, de manière à ce qu'elle passe derrière sa tête, et vienne paraître de l'autre côté. Ce caractère bien simple suffit pour reconnaître toutes les monnaies de Tibere-Absimare, dans le cas où les légendes seraient effacées et illisibles.

Sur les sous d'or de Tibere-Absimare, on lit, au droit, — D TIBERIUS PER AU. — autour du buste de face de l'empereur diadémé, et tenant de la main droite, une haste transversalement placée sur sa poitrine; il porte, au bras gauche, un bouclier sur lequel paraît un cavalier; le revers est encore une croix sur des degrés, et entourée de la légende — VICTORIA AUGU. CONOB. — Ces types, variés à l'infini, à cause de l'incorrection des légendes, se reproduisent sur les tiers de sou, mais la croix du revers est simplement placée sur une traverse, ou, si l'on aime mieux, potencée aux quatre extrémités.

Tanini a publié une pièce d'argent absolument analogue, pour les types et les légendes, aux sous d'or du même empereur.

Jusqu'ici, l'on ne connaît que bien peu de monnaies de cuivre de Tibere-Absimare. La première est décrite par M. Mionnet (pag. 453), comme ayant fait partie du cabinet de feu M. Beaucousin, d'Amiens; on lit, au droit, — DN TIBERIUS AUG PP. — autour du buste de face de l'empereur, tenant une lance; le champ du revers est occupé par le mot RAVE différent de Ravenne.

La deuxième, qui a été publiée par le B[on] Marchant (lettre XXII), offre, au droit, le même buste de face de Tibere-Absimare, mais sans légende;

seulement une étoile est placée à côté de la tête ; au revers, paraît l'indice monétaire M, ayant à droite et à gauche une branche d'olivier ; à l'exergue on lit le différent SCL, et au-dessus de l'indice M, se voit le monogramme du nom de l'empereur ainsi formé



Cette pièce est extrêmement remarquable à cause de la présence de ce monogramme, dont les exemples sont peu fréquens dans la numismatique byzantine. Le specimen que possédait le B[on] Marchant, ayant été rogné avec des cisailles, ne présentait que des traces méconnaissables du monogramme, et c'est sur un bel exemplaire appartenant à M. Desains, de S[t]-Quentin, que j'ai pu étudier les types complets de cette rare monnaie.

Enfin, une pièce inédite de ma suite, présente au droit, l'effigie ordinaire de Tibere-Absimare, armé de la lance, sans légende ; au revers, le champ de la monnaie est occupé par l'indice K, ayant à sa gauche la lettre S.

FILEPICUS-BARDANES.

Bardanes, fils du patrice Nicephore, était arménien d'origine. Salué empereur, sous le nom de Filepicus, par la flotte que Justinien avait envoyée contre la ville de Kherson, Bardanes s'empara, sans obstacle, de Constantinople, et fit trancher la tête à Justinien et à son fils Tibere. Le supplice de ces deux empereurs eut lieu à la fin de 711, ou au commencement

de 712. Filepicus, en faisant mettre à mort les princes dont il usurpait la couronne, ne put l'affermir sur sa tête, et deux années s'étaient à peine écoulées, qu'une conspiration le renversa du trône. Les conjurés se contentèrent de lui crever les yeux et de l'envoyer en exil, où il mourut peu de temps après.

Filepicus n'ayant régné que pendant deux années, il n'est pas étonnant que ses monnaies soient rares; on n'en connaît effectivement qu'en or. A la vérité, Tanini a décrit une pièce d'argent de ce prince, mais, comme elle offre des types identiques avec ceux qu'on remarque sur l'or, on peut suspecter, jusqu'à un certain point, l'authenticité de cette monnaie, et croire qu'elle a été moulée. C'est du moins l'opinion de M. Mionnet (t. II, p. 434).

Les sous d'or de Filepicus présentent le buste de face de l'empereur, revêtu d'une robe à carreaux, ornée de perles; de la main droite il tient le globe crucigère, et de la main gauche, un sceptre surmonté d'un aigle éployé; la légende est — DN FILEPICUS MULTUS AU. — au revers, on lit — VICTORIA AUGU. CONOB. — autour d'une croix potencée, sur des degrés.

Les tiers de sou offrent des types tout-à-fait analogues.

ARTEMIUS-ANASTASIUS,

Connu sous le nom d'Anastase II.

Issu d'une famille obscure, Artemius était secrétaire de l'empereur Filepicus, lorsqu'une conjuration dépouilla celui-ci de la pourpre. Appelé sur le trône par les vœux du sénat et du peuple, Artemius se laissa séduire par ces offres brillantes, et se fit couronner, sous le nom d'Anastasius. Il ne tarda pas à reconnaître que la couronne était un fardeau bien au-dessus de ses forces. Mis sur le trône en 713, il abdiqua en 716, en apprenant que ses soldats avaient proclamé un nouvel empereur du nom de Theodose. Une fois rentré dans la condition privée, il se retira dans un monastère à Thessalonique, en Macédoine. Il y passa trois années, mais au bout de ce temps, ayant fait quelques tentatives pour recouvrer la pourpre, il fut mis à mort en 719, par ordre de l'empereur Leon l'Isaurien.

Les monumens numismatiques de ce règne sont rares, et, comme ceux du précédent, ne consistent qu'en monnaies d'or.

Les sous portent la légende — DN APTEMIUS ANASTASIUS MUL. — autour du buste de face d'Anastase, tenant le globe crucigère et un volume roulé ; le revers présente le type banal de la croix sur des degrés, entourée de la légende — VICTORIA AUGU. CONOB. — la fabrique de ces sous d'or est quelquefois barbare.

Les tiers de sou présentent la même effigie, mais, au revers, la croix est placée sur une simple traverse.

THEODOSIUS,

Surnommé Adramytenus, et connu sous le nom de Theodose III.

Theodose était né d'une famille obscure, à Adramytium en Mysie; il fut surnommé Adramytenus, du nom de sa ville natale. Il exerçait le modeste emploi de receveur des contributions dans son pays, lorsqu'en 715, l'armée révoltée dans l'ile de Rhodes, lui conféra, malgré lui, le titre d'empereur; en 716, Anastase ayant abdiqué, Theodose se trouva seul maître de l'empire. Bientôt cependant se sentant incapable de faire face à la guerre que les Sarrazins venaient de lui déclarer, il renonça de lui-même à ses hautes dignités, et céda le trône à Leon l'Isaurien. Après son abdication, il se retira en 717, à Ephèse, où il embrassa l'état ecclésiastique.

Il en est des monnaies de Theodose, comme de celles de Filepicus et d'Anastase; c'est-à-dire qu'elles sont rares, en raison du peu de temps que ce prince à passé sur le trône. Ces monnaies sont toutes d'or, à l'exception d'une seule.

Le buste de l'empereur y paraît de face, avec un diadême orné d'une croix; il porte un globe crucigère de la main droite, un volume ou rouleau de la main gauche, et il est accompagné de la légende — DN THEODOSIUS AUG OU MUL A. — Quant au revers, il est le même que celui de toutes les pièces d'or de cette époque, et présente une croix sur des degrés avec la légende — VICTORIA AUG. — (cab. du roi).

On attribue à ce prince, une petite monnaie

d'argent, offrant au droit la légende — DN TEODOSIUS PP AU. — et le buste de l'empereur avec un diadême orné de perles et le *paludamentum* ; le revers sans légende, présente deux bustes de face, que l'on suppose ceux du fils et de la femme de Theodose; entre eux est une croix, de chaque côté du champ, une croix plus petite, et à l'exergue le mot indéterminé ACTI ou plutôt AGTI pour *augusti* (M. Mionnet t. II, p. 457, cab. de feu M. Gosselin). Les noms de ces deux personnages du revers, sont complètement inconnus, et aucun historien n'en a fait mention.

M. le D[r] Grote (deuxième année, pl. XIII, fig. 169), attribue à Theodose-Adramytène, un quinaire d'argent extrait du cabinet de M. Falbe, et sur lequel on lit au droit — .....DOSIUS PP A. — autour d'un buste de face; au revers, on voit dans un grenetis enveloppé d'une couronne de myrthe, les deux lettres N M, surmontées d'une croix, et au-dessous deux C.

L'analogie de cette pièce avec les monnaies des rois vandales de Carthage, est frappante, et laisse soupçonner une origine assez rapprochée. Peut-être la légende de tête a-t-elle été mal lue.

LEO (FLAVIUS),

Nommé d'abord CONON, surnommé ISAURUS, et connu sous le nom de LEON III.

Leon, né d'une famille obscure d'Isaurie, vit commencer sa fortune sous Justinien-Rhinotmète. Revêtu par ce prince de la charge de *spathaire*, il fut, plus tard, placé par l'empereur Artemius-Anastase, à la tête de l'armée que celui-ci envoya

contre Theodose. Pendant cette expédition, les Sarrazins lui persuadèrent facilement de se substituer à son maître, qui, ne se sentant pas la force de lui disputer la couronne, se hâta d'y renoncer. Leon prit donc le titre d'auguste, et fut couronné le 25 mars 717. Ce prince, ayant embrassé, avec une sorte de fanatisme, l'hérésie des iconoclastes, fit anéantir toutes les images saintes, et poursuivit, sans pitié, ceux qui persistaient dans leur vénération pour elles.

A plusieurs reprises, le pape Grégoire II supplia Leon de rentrer dans le giron de l'église romaine ; ne pouvant y réussir, Grégoire prit le parti de l'excommunier, affranchit de l'autorité grecque, la ville de Rome et toutes les autres possessions de l'empire en Italie, et défendit de payer à l'état aucun des tributs annuels. Leon l'Isaurien mourut le 18 juin 741, après vingt-quatre ans et quelques mois de règne.

Avant d'être parvenu au trône, il avait épousé Marie, qu'il fit couronner solennellement le 25 décembre 719, et qui lui donna pour enfans 1° Constantinus, qui fut surnommé *Copronymus*, parce qu'il souilla les fonts sacrés pendant la cérémonie de son baptême, et reçut le titre d'empereur dès le 25 mars de l'année suivante; 2° Anna, que Leon donna en mariage à Artavasde, dont nous parlerons plus loin.

De ce qui précède, il résulte que l'on peut trouver des monnaies des séries suivantes :

Années I à XXIV, 717 à 741, Leon seul,
III à XXIV, 720 à 741, Leon avec Marie seule, ou avec son fils Constantin-Copronyme,
III à XXIV, 720 à 741, Leon et Constantin-Copronyme.

Nous allons nous occuper successivement de ces trois différentes séries.

Années I à XXIV, 717 à 741.

LEON L'ISAURIEN SEUL.

En général, les monnaies de Leon l'Isaurien sont peu communes, et celles qui n'offrent que sa seule effigie, le sont bien moins encore. On en connaît d'or et d'argent, et je vais les passer en revue.

Observons d'abord que les caractères physionomiques de Leon, donnent assez de facilité pour préciser les monnaies qui lui appartiennent réellement. Sa face, sur les pièces frappées à Constantinople, est arrondie et pleine, ornée d'une barbe courte et serrée qui encadre le visage.

Sur les sous d'or, le buste de Leon l'Isaurien est revêtu d'une robe à carreaux, ornée de perles; de la main gauche il tient le globe crucigère; la main droite est élevée et tient un rouleau; la légende est — D LEON PE AU. ou bien P A MUL. (*per annos multos*) — au revers, on lit, comme de coutume — VICTORIA AUGU. CONOB. — autour d'une croix potencée sur des degrés.

Les tiers de sou offrent les mêmes types et les mêmes légendes que les sous; seulement, l'effigie impériale tient le globe crucigère de la main droite, et au revers, la croix est placée sur une simple traverse.

La seule pièce d'argent que je connaisse est sans légende. Au droit, paraît l'effigie des tiers de sou d'or, et au revers, une croix cantonnée de quatre

étoiles ; à l'extrémité de la branche inférieure est attachée la lettre L, initiale du nom Leon.

Cette jolie pièce, qui est du plus petit module, fait partie de la suite de M. Soleirol ; elle a été publiée, pour la première fois, par le Bon Marchant (lettre XXII).

M. Mionnet (page 461) cite, d'après Tanini, une pièce de cuivre dont l'effigie se distingue par des caractères physionomiques différens de ceux qui spécifient Leon l'Isaurien, sur les monnaies d'or. Cette pièce que je possède, offre, au droit, la légende — D NO LEO P A MUL. — autour de l'effigie impériale de face et à mi-corps ; le bras droit est placé devant la poitrine, et la main est levée vis-à-vis l'épaule gauche ; au revers, on lit — VICTORIA AU... CONO. — autour d'une croix sur des degrés, accostée d'un A et d'une étoile. Cette monnaie est d'une fabrique bizarre, et, bien qu'elle porte le différent de Constantinople, semble sortir d'un atelier de province. Quoi qu'il en soit, je ne saurais décider si elle est de Leon l'Isaurien, ou de son petit-fils Leon-Chazare. L'emploi de la formule *per annos multos*, me fait pencher en faveur de Leon l'Isaurien, sous lequel elle était encore très-usitée, tandis qu'immédiatement après Leon-Chazare, elle ne fut plus inscrite sur les monnaies de l'état.

Années III à XXIV, 720 *à* 741.

LEON ET MARIE SEULE, OU AVEC CONSTANTIN-COPRONYME.

On ne connaît jusqu'ici aucune monnaie présentant l'effigie de l'impératrice Marie; le fait de son couronnement, célébré le 25 décembre 719, doit

cependant faire supposer que cette princesse a joui des honneurs monétaires; espérons qu'une heureuse découverte viendra quelque jour combler cette lacune.

Années III à XXIV, 720 *à* 741.

LEON L'ISAURIEN ET CONSTANTIN-COPRONYME.

Les monnaies intercalées jusqu'ici dans cette série, sont abondantes; elles ont besoin d'être soumises à un rigoureux examen, parce qu'il en est qui peuvent également, ou même mieux se classer, soit à Constantin-Copronyme et Leon-Chazare, soit à Leon-Chazare et Constantin son fils. Il en est quelques-unes qu'il me semble plus convenable d'attribuer à Leon l'Arménien et à son fils. Ainsi les monnaies de cuivre, ayant au revers une M majuscule, accostée de trois X et de trois N, et qui sont attribuées par Eckhel et M. Mionnet (t. II, p. 461), à Leon l'Isaurien et Constantin-Copronyme, appartiennent, sans aucun doute, au règne de Leon l'Arménien, précisément à cause de la présence de ce revers qui se trouve sur les monnaies analogues de ses prédécesseurs immédiats, Nicephore-Logothète et Michel-Rhangabé, et sur celles de ses successeurs, Michel-le-Bègue et Theophile; mais n'anticipons point.

Dans la classification, vraiment difficile, des monnaies de Leon l'Isaurien, j'ai pris pour guides le style, l'analogie des types et la convenance des caractères physionomiques. Trois Leon de suite ayant eu chacun un fils du nom de Constantin, qu'ils ont associé à leur puissance, on concevra sans peine,

qu'il ait fallu y regarder à deux fois, avant de se décider en faveur de l'un, à l'exclusion des deux autres. Pour n'être point soumis à l'influence des opinions admises jusqu'à ce jour par les maîtres de la science, les Sestini, les Eckhel et les Mionnet, j'ai pris le parti de clore leurs livres et de ne m'en rapporter qu'à l'examen des pièces elles-mêmes. En agissant ainsi, je me suis malheureusement trouvé souvent en désaccord avec mes devanciers; mais j'espère cependant pouvoir établir d'une manière satisfaisante, que ma classification des monnaies de la famille de Leon l'Isaurien, est, sinon irrévocable, du moins conforme aux documens historiques. J'entre donc en matière :

Sur leurs monnaies, Leon l'Isaurien et Constantin-Copronyme, qui paraissent au revers l'un de l'autre, ne peuvent avoir la même apparence de virilité; en effet, Copronyme empereur à l'âge d'un an, a dû paraître enfant, au revers de l'effigie d'homme fait de son père, et de même a dû paraître long-temps avec une figure imberbe, ou du moins fort jeune, comparativement à celle de son père, puisqu'il n'avait que vingt et un ans, quand Leon mourut. Donc les monnaies sur lesquelles se trouveraient un Leon imberbe et un Constantin avec de la barbe, ne peuvent en aucune façon, convenir à Leon l'Isaurien et à son fils Constantin-Copronyme. Voilà déjà une considération qui exclut probablement bon nombre de pièces, du domaine numismatique de Leon l'Isaurien.

Leon, chef d'une dynastie nouvelle, n'avait plus à copier les types anciens, auxquels les princes de la

famille d'Heraclius s'étaient attachés, et qu'ils avaient reproduits, avec peu de changemens. L'avènement de Leon, devait donc donner un autre caractère aux monnaies de l'état. Quand bien même la raison que je viens d'alléguer ne serait pas admise, il n'en demeurerait pas moins constant, puisque Leon était pour ainsi dire, le plus ardent fauteur de l'hérésie des iconoclastes, que ses espèces ne pouvaient continuer le système introduit par Justinien-Rhinotmète, qui avait décidé que les siennes porteraient l'image du Christ.

Leon l'Isaurien dut profiter de ce qu'il avait un collègue en son fils, pour bannir des monnaies toute image pieuse; aussi les deux princes occupent-ils, presque toujours, chacun leur face de la pièce, et paraissent-ils fort rarement du même côté.

Sur les monnaies de Leon, la date du règne disparut, le plus souvent, avec les légendes et les différens. La raison de ce dernier fait, est sans doute la perte successive des anciens ateliers monétaires de l'empire, enlevés coup sur coup par les Sarrazins. Il fut donc désormais à peu près inutile d'inscrire le différent de Constantinople et ceux des rares hôtels monétaires, qui fabriquèrent des monnaies impériales, jusqu'à une époque plus rapprochée de nous. L'atelier de Constantinople continua d'émettre des monnaies bien distinctes, de cuivre rouge, constamment pur, à flans régulièrement arrondis, et d'un style infiniment meilleur que celui des pièces nombreuses, frappées dans les ateliers provinciaux, et qui, taillées carrément, offrent généralement un dessin d'une inconcevable barbarie.

Toutefois, il est probable que le changement complet du style monétaire, ne s'effectua pas rapidement et d'un seul coup; il fut nécessairement progressif, et c'est effectivement ce que témoignent les monnaies. Examinons les premières pièces d'or de Leon l'Isaurien, celles à son effigie isolée, et nous y reconnaîtrons l'analogie la plus saillante, avec les sous et triens de ses prédécesseurs. Il est de toute évidence que les mêmes officiers et les mêmes graveurs ont présidé à la fabrication des unes et des autres.

Dès que Copronyme fut mis en possession des honneurs monétaires, c'est-à-dire quatre ans environ après l'avènement de Leon, il n'en fut plus de même; le style et les types furent modifiés notablement, et l'on acheva d'y introduire les caractères qui distinguent les monnaies de Leon l'Isaurien et de sa dynastie. Avant Leon, on ne voit paraître aucune monnaie du style et de la fabrique des pièces frappées par ce prince et ses successeurs, bien que la même irrégularité de flans et la même barbarie de dessin, se remarquent sur les espèces siciliennes d'Heraclius et de ses enfans. Après Leon, au contraire, commence une époque bien tranchée, pendant laquelle les coins restent les mêmes, et ne diffèrent absolument que par les légendes, ou du moins par le petit nombre des lettres qui en tiennent lieu.

Je crois, sauf meilleur avis, que ce mode étrange de fabrication des monnaies à flans cisaillés, à légendes grecques et à dessin barbare, n'a été bien établi que vers le règne de Copronyme, sous lequel il a été réellement en vigueur, et que, depuis lui, il

s'est conservé jusque sous Theophile et son fils Michel. En partant de cette supposition, j'ai dû reléguer, à Leon-Chazare et à Constantin, les pièces ainsi frappées, qu'on aurait pu revendiquer en faveur de Leon l'Isaurien et de Copronyme ; on verra d'ailleurs que leur parfaite ressemblance avec les pièces indubitables de Nicephore et Stauracius, de Michel-Rhangabé et Theophylactus, confirme pleinement cette attribution. Je ne prétends pas dire qu'il ne peut pas se rencontrer des monnaies analogues de Leon l'Isaurien et de Constantin-Copronyme ; mais jusqu'à présent, je n'en ai point encore reconnu qui m'aient fait changer d'avis.

Quant à l'existence de monnaies de ce genre, frappées par Constantin-Copronyme, il n'est pas possible de la révoquer en doute, comme j'espère le prouver, en décrivant les monnaies de ce prince.

En résumé, Leon l'Isaurien, ayant occupé le trône pendant vingt et un ans avec son fils Constantin-Copronyme, il doit se rencontrer des monnaies de ces deux princes offrant :

Leon avec de la barbe et Copronyme imberbe,
Leon et Copronyme, tous deux avec de la barbe, puisque Copronyme avait vingt et un ans avant la mort de son père.

Leon-Chazare, ayant occupé le trône pendant quatre ans avec son fils Constantin qui n'avait que neuf ans à la mort de son père, aucune monnaie à deux effigies avec de la barbe, ne peut leur convenir.

Toute monnaie, offrant un Constantin avec de la barbe et un Leon imberbe, ne peut appartenir qu'à Constantin-Copronyme et à son fils Leon-Chazare.

La formule *per annos multos*, désignant presque toujours le prince qui occupe le premier rang, sa présence peut servir à déterminer l'origine des monnaies, à deux effigies, qui la présentent. Cette même formule, ayant certainement disparu des monnaies de l'état, dès le règne de Nicephore-Logothète, toute monnaie qui la porte ne peut, en aucune façon, se classer à Leon l'Arménien et à Constantin son fils.

Enfin, toute pièce offrant un Constantin barbu et accompagné de la formule *per annos multos*, et un Leon également barbu, mais sans la formule, devrait nécessairement s'attribuer à Constantin-Copronyme, qui l'aurait fait frapper après la mort de son père.

Il faut donc, par suite des principes précédens, donner à Leon l'Isaurien et à son fils, les sous d'or sur lesquels se trouve, au droit, une effigie barbue de face, tenant une longue croix potencée et un rouleau avec la légende — D LEON P A MUL. — et au revers, une effigie également barbue, mais plus jeune, avec les mêmes attributs et la légende — D CONSTANTINUS.

Sur d'autres exemplaires, l'effigie de Constantin est imberbe.

Les tiers de sou portent les mêmes effigies et les mêmes légendes, mais Leon tient le globe crucigère, tandis que Constantin, son fils, tient la longue croix potencée; quelques-uns de ces tiers de sou sont de fabrique barbare, et au revers, c'est-à-dire autour de l'effigie de Copronyme, on voit, dans le champ, des lettres ou des étoiles;

sur ceux-ci, les deux princes portent le globe crucigère. Du reste, ces pièces varient extrêmement, par le plus ou le moins de correction des légendes.

Les monnaies d'argent sont rares et de grand module; elles offrent les mêmes types que les sous d'or, mais elles sont d'une fabrique étrangère, d'un dessin sec et raide. Sur les unes, l'effigie de Constantin est imberbe, et, dans le champ, on aperçoit les lettres IE ainsi qu'une étoile (cabinet Soleirol). Sur les autres, les deux effigies ont à la fois de la barbe; dans le champ, du côté de Leon, paraissent les deux lettres R et I. Quant à la formule *per annos multos*, elle accompagne toujours l'effigie du père.

La seule monnaie de cuivre de cette série, à moi connue, ne diffère que par la taille et l'épaisseur, des monnaies des règnes précédens. On y voit, au droit, le buste de Leon tenant le globe crucigère, et ayant à sa gauche la lettre B: la légende est malheureusement rognée; au revers, on lit — ..O CON.TAN... — autour de l'effigie de Constantin-Copronyme, tenant aussi le globe crucigère (ma suite).

Il existe d'autres monnaies de cuivre, décrites par M. Mionnet (pag. 460 et 461) d'après Eckhel et Tanini, qui conviennent également à Leon l'Isaurien et à son fils Constantin-Copronyme. Elles sont de moyen et de petit module; le droit porte la légende — DN LEON P A MUL. — autour de l'effigie de Leon tenant le globe crucigère; au revers, on lit — DN CONSTANTINUS. — autour du buste de Copro-

nyme, ayant à sa gauche une croix. Ce buste est placé sur une traverse, au-dessous de laquelle paraît l'indice monétaire M ou K, accosté de la date ANNO XX ; la présence d'une date, sur les monnaies de cette dynastie, est une grande rareté. Du reste, cette année XX ne pouvant convenir à Leon-Chazare et à son fils Constantin, puisque celui-ci n'a été pris pour collègue à l'empire, que dans la vingt-cinquième année du règne de son père, force est de donner ces deux pièces à Leon l'Isaurien et à Constantin-Copronyme.

CONSTANTINUS (FLAVIUS),

Surnommé COPRONYMUS, et connu sous le nom de CONSTANTIN V.

Constantin-Copronyme, né en 719, fut fait empereur par son père et couronné le jour de pâques, 25 mars 720. Il se montra le digne fils de Leon l'Isaurien, par sa haine contre les catholiques et par la fureur qu'il déploya contre le culte des images. Il eut constamment à soutenir la guerre contre les Bulgares et les Sarrazins, qui morcelaient à l'envi les provinces de son empire. Demeuré seul maître du trône, à partir de 741, Constantin mourut le 14 septembre 775, après avoir régné environ trente-cinq ans.

Ce prince eut trois femmes différentes :

La première, qu'il épousa du vivant de son père, en 733, est Irene, fille du chagan des Chazares. Elle lui donna un fils nommé Leon, qui prit, à cause de son origine maternelle, le surnom de Chazare, et fut fait empereur par son père, en 751 ;

La deuxième qui se nommait Marie, vécut peu de temps sur le trône et mourut en 750 ;

Enfin la troisième nommée Eudocia, après avoir donné trois fils à Constantin, fut couronnée, en 769. Ces trois fils étaient :

Christophorus et Nicephorus, qui furent promus au rang des césars, le 2 avril 769 ;

Et Nicetas, né en 764, qui fut déclaré nobilissime, le jour même où ses frères furent faits césars.

Eudocia eut après son couronnement un quatrième fils, nommé Eudocius ou Eudocimus, qui fut fait nobilissime, par son frère Leon-Chazare.

Nous aurons occasion de parler encore de ces princes, fils de Copronyme, quand nous nous occuperons de Leon-Chazare et d'Irene l'Athénienne.

D'après ce que nous venons de dire, il pourrait exister des monnaies des séries suivantes :

De 741 à 775 ou mieux à 751 seulement[1], Constantin-Copronyme,
733 à 750, Constantin et Irene[2],
750 » Constantin et Marie,
751 à 775, Constantin et Leon-Chazare,
769 à 775, Constantin, Leon, Eudocia, Christophe et Nicephore,
769 à 775, Constantin, Leon-Chazare et Irene l'Athénienne.

741 *à* 751 *ou jusqu'en* 775.

CONSTANTIN-COPRONYME SEUL.

Tout porte à croire que les monnaies de Constantin-Copronyme, à une seule effigie, ont été frappées,

[1] Il est inutile actuellement, de tenir compte des dates du règne, puisque les monnaies ne les présentent plus.

[2] Cette princesse ne peut paraître en société avec son fils Leon, parce qu'il est né en 750 et que dans cette même année, Irene est évidemment morte, puisque Marie, deuxième femme de Copronyme, est morte aussi en 750.

de 741 à 751 seulement. Héritier de l'hérésie de son père, Copronyme ne peut naturellement avoir droit à une monnaie sur laquelle paraît une image sainte [1]. Il est certain que c'est à ce prince qu'est due l'idée première de présenter au revers des monnaies de l'état, l'effigie de son père, quoiqu'il fût mort depuis long-temps. Ce témoignage de piété filiale, s'alliant d'ailleurs parfaitement avec les idées des iconoclastes, a été sûrement mis en pratique par Copronyme, lorsqu'il se fut, en 751, donné pour collègue son fils Leon-Chazare; nous en verrons la preuve plus loin. Il est donc fort probable qu'il n'aura pas attendu jusqu'alors pour adopter cet usage, et que par suite il existe des monnaies de Constantin Copronyme, au revers de son père Leon l'Isaurien, et frappées après la mort de celui-ci.

D'abord une effigie d'un âge mûr, donnée à la fois aux deux princes, puis Leon représenté tenant une croix, tandis que Constantin tiendrait le globe crucigère, ce sont là des points de repère qui peuvent aider à reconnaître ces pièces posthumes.

Quoi qu'il en soit, il existe des monnaies de Constantin-Copronyme, sur lesquelles son effigie paraît seule, et l'on en peut conclure que l'idée de représenter son père mort, ne lui est pas venue dans la première année de son règne. Voici quels sont les types des monnaies, à une seule effigie, de Constantin-Copronyme.

[1] Il doit donc paraître surprenant que Ducange ait attribué à Leon l'Isaurien et à son fils Copronyme, une pièce d'or qu'il a trouvée dans le recueil de Strada et qui porte l'effigie du Christ. Cette pièce ne peut appartenir qu'à Leon-le-Sage et Constantin-Porphyrogenète.

Ce sont des sous d'or de fabrique barbare, sur lesquels on lit — DNO CONSTANTINU... — autour du buste impérial, tenant le globe crucigère et un rouleau; au revers est une croix sur des degrés, entre une étoile et la lettre R; la légende est — VICTORI AUGTO. CONOB.

Les tiers de sou sont également de fabrique barbare, et ne diffèrent des sous, qu'en ce que la croix est placée sur une simple traverse.

Il existe des pièces d'argent du même module, du même style et frappées aux mêmes types; mais je ne connais aucune monnaie de cuivre de Constantin-Copronyme.

755 *à* 750.

CONSTANTIN ET IRENE OU MARIE.

Je ne crois pas que l'on ait rencontré jusqu'ici des monnaies offrant l'effigie de l'une ou l'autre de ces impératrices. Quant à la seconde qui n'a fait que paraître sur le trône et qui ne s'est jamais vu décerner les honneurs d'un couronnement, il est plus que douteux qu'il existe des monumens numismatiques, constatant son règne éphémère; mais on n'en peut dire autant d'Irene. Ducange a donné, d'après Strada, une monnaie d'or, portant au droit les effigies de Constantin et d'Irene, accompagnées d'une légende formelle; au revers les deux mêmes personnages debout, tiennent ensemble une longue croix double. Si cette monnaie existe, elle est sûrement de Constantin-Copronyme et de sa femme Irene; mais elle me semble bien suspecte, et d'ailleurs ne se retrouve nulle part.

751 *à* 775.

CONSTANTIN ET LEON-CHAZARE.

Constantin avait trente et un ans, lorsqu'il partagea la couronne avec son fils Leon, à peine âgé d'un an. Ils ont régné en commun pendant vingt-quatre années. Les monnaies qui les offrent en société, doivent donc présenter deux effigies tout-à-fait différentes; celle de Constantin doit avoir de la barbe, tandis que celle de Leon doit être imberbe, au moins le plus souvent. L'ensemble de ces deux effigies ne peut convenir à aucun autre prince, puisque Copronyme est le seul empereur du nom de Constantin, qui vers cette époque, ait eu un fils nommé Leon. On voit donc qu'il serait impossible de commettre une erreur, dans l'attribution des monnaies qui porteraient deux effigies ainsi caractérisées, en admettant toutefois qu'elles fussent accompagnées de légendes nominales.

J'ai sous les yeux un triens qui se classe nécessairement dans cette série; d'un côté paraît un prince imberbe, tenant une longue croix, et entouré de la légende — LEON P A MU. — de l'autre on voit un prince barbu, tenant le globe crucigère; la légende est malheureusement illisible (cabinet Soleirol). Je ne doute pas que les deux personnages qui figurent ici, ne soient Constantin-Copronyme et son fils Leon-Chazare. Les différences physionomiques mises à part, cette pièce se distinguerait encore de celles de Leon l'Isaurien et de Constantin-Copronyme, en ce que le père tient le globe crucigère et le fils une longue croix.

Jusqu'ici, les monnaies les mieux déterminées de cette série, sont des sous et des tiers de sou d'or, de fabrique barbare, portant au droit la légende — CONST LEO PP. — autour des bustes de face de Constantin-Copronyme et de Leon-Chazare, dont le premier seul tient le globe crucigère, au-dessus duquel paraît une main céleste; au revers on lit — VICTORIA AUGTO. CONOB. — autour d'une croix sur des degrés, entre une étoile et la lettre R (cabinet du roi).

M. Mionnet (p. 462) cite des pièces d'or pâle ou d'argent, qu'il classe au rang des *petits médaillons*, et sur lesquelles on voit Leon-Chazare, au revers de Constantin-Copronyme. Je ne connais nullement ces monnaies, et ne puis, par conséquent, que les indiquer. Très-certainement, si elles sont bien déterminées, elles viendront à l'appui des remarques physionomiques, à l'aide desquelles je me suis efforcé de spécifier les monnaies de Constantin-Copronyme et de son fils Leon-Chazare.

On rencontre assez fréquemment des pièces qui, bien qu'elles offrent trois effigies, rentrent cependant, de toute nécessité, dans la série des monnaies de Constantin-Copronyme et de Leon-Chazare; je veux parler de celles qui portent au droit Copronyme et son fils, et au revers, Leon l'Isaurien, chef de leur dynastie. Ces monnaies, dont j'ai déjà dit quelques mots, sont les premiers monumens qui constatent l'usage adopté par les princes iconoclastes de la famille de Leon l'Isaurien, de placer au revers de leurs espèces courantes, les images de leur père, de leur aïeul et même de leur bisaïeul, comme nous

en verrons un exemple, sous Constantin et Irene l'Athénienne. Il est évident que des monnaies, frappées à cette époque, présentant d'un côté un prince du nom de Leon, et au revers, un Constantin avec de la barbe, ayant à sa gauche un prince imberbe, du nom de Leon, ne peuvent convenir qu'à Leon l'Isaurien, Constantin-Copronyme et Leon-Chazare. Or, Leon l'Isaurien est mort en 741; Leon-Chazare est né en 750 seulement; il faut donc reconnaître que ces pièces, puisqu'elles existent, ont été frappées par Copronyme et Leon-Chazare, de 751 à 775, et dix ans au moins après la mort de Leon l'Isaurien, leur père et aïeul. Voici la description des variétés de types de ces curieuses monnaies.

Les sous d'or portent, au droit, le buste de face de Leon l'Isaurien, tenant une croix dans la main droite. Il est bien désigné par la légende — D LEON P A MUL. — au revers, on lit — CONSTANTINUS S LEON O NEOS. — autour des bustes de face de Constantin-Copronyme et de son fils Leon-Chazare (cabinet du roi).

Les autres monnaies de cette série sont de cuivre et de petit module; les unes, frappées évidemment hors de Constantinople, offrent, d'un côté, la légende — ΛΕΟΝ ΔΕC (pour Λεων δεσποτης) — autour de l'effigie de Leon l'Isaurien, tenant une longue croix potencée; au revers, paraissent deux personnages dont l'un, ayant de la barbe, est désigné par l'initiale K du nom Κονσταντινος, et l'autre, imberbe, par le nom ΛΕΟΝ. Il n'y a donc aucun doute ici, et ces pièces appartiennent réellement à Constantin-Copronyme et à son fils.

D'autres pièces anonymes, et très-probablement frappées à Constantinople, montrent deux princes au droit, l'un avec de la barbe, et l'autre imberbe ; au revers, est une effigie impériale placée sur une traverse et tenant une longue croix ; à sa gauche, dans le champ, on voit une autre croix ; sous la traverse, paraît l'indice monétaire M, ayant entre ses jambages la lettre numérale A, et à droite et à gauche, les deux initiales X N des mots χριστος νικατηρ. Ces pièces appartiennent également à Constantin-Copronyme et à son fils, et l'effigie du revers est celle de Leon l'Isaurien, chef de la dynastie.

769 *à* 775.

CONSTANTIN-COPRONYME, LEON-CHAZARE, EUDOCIA, CHRISTOPHE ET NICEPHORE.

L'existence des monnaies, offrant la réunion des personnages que je viens de citer, est tout-à-fait possible ; mais jusqu'ici elle est encore hypothétique, et l'on ne connaît aucun monument de cette série. Le Bon Marchant (lettre III) a cru retrouver les effigies de ces princes sur une rare pièce de cuivre, qui fait aujourd'hui partie de ma collection, et dont je me suis occupé dans une notice particulière, publiée il y a quelques années (Observations numism. n° I). Cette pièce muette, en tout semblable à une superbe monnaie d'or qui porte des légendes décisives, ne peut plus être refusée à l'impératrice Irene l'Athénienne et à son fils Constantin. J'en parlerai plus au long, lorsque j'aurai à m'occuper de cette princesse.

Quant aux autres monnaies sur lesquelles le baron Marchant (lettre citée) a cru retrouver l'image des césars Christophe et Nicephore, elles ne leur appartiennent pas non plus, et offrent, au revers des empereurs régnans Leon-Chazare et Constantin, les effigies de leurs pères et prédécesseurs, Leon l'Isaurien et Constantin-Copronyme.

769 *à* 775.

CONSTANTIN-COPRONYME, LEON-CHAZARE ET IRENE L'ATHÉNIENNE.

Irene l'Athénienne, ayant été couronnée solennellement le 10 décembre 769, peut avoir paru sur les monnaies de l'état, dès cette époque, et, par suite, s'y trouver en société avec son époux et son beau-père. Je ne connais aucun monument numismatique qui appartienne à cette série.

ARTAVASDUS.

ANNA.

NICEPHORUS ET NICETAS.

Artavasde, général de l'armée d'Arménie, avait prêté son appui à l'élévation de Leon l'Isaurien; celui-ci, par reconnaissance, lui donna sa fille Anna en mariage, et lui conféra la charge de *curopalate*. A la mort de Leon, Artavasde, profitant de la haine que le peuple grec avait conçue pour Constantin-Copronyme, parvint à se créer un puissant parti qui le mit sur le trône. Copronyme s'enfuit de Constantinople, et fit tous ses efforts pour recon-

quérir sa couronne. Artavasde, reconnu empereur vers la fin de 741, associa son fils Nicephore à sa puissance, dans le courant de l'année suivante. Pour attacher les catholiques à son parti, il se hâta de rétablir le culte des images ; mais cette précaution ne fut pas suffisante pour l'empêcher de succomber sous les armes de Copronyme. En novembre 743, celui-ci rentra dans sa capitale, se saisit d'Artavasde et de ses fils, et leur fit crever les yeux. Artavasde n'a donc régné que deux ans et cinq mois.

Comme nous l'avons dit, Nicephore, déclaré empereur dans la deuxième année du règne de son père, subit le même sort que lui, et eut les yeux crevés, par ordre de son oncle Copronyme. Nicetas, deuxième fils d'Artavasde, qui avait été mis à la tête de l'armée d'Arménie, subit aussi la même mutilation.

Par suite de la brièveté de son règne, les monnaies d'Artavasde doivent être extrêmement rares; il peut en exister des séries suivantes :

De 741 à 743, Artavasde seul ou avec Anna,
742 à 743, Artavasde et Nicephore.

741 *à* 743.

ARTAVASDE SEUL OU AVEC ANNA.

Jusqu'ici, l'on ne connaît aucun monument numismatique qui rentre dans l'une ou l'autre de ces deux séries ; il est très-probable, cependant, qu'il a été frappé des monnaies à la seule effigie d'Artavasde. L'histoire ne parlant pas du couronnement

de l'impératrice Anna, il est possible que les honneurs monétaires ne lui aient point été dévolus.

742 *à* 743.

ARTAVASDE ET NICEPHORE.

Les seules monnaies connues de cette série, sont d'or ou d'argent, et ne figurent que dans les cabinets du premier ordre, à cause de leur grande rareté.

Sur l'une, Artavasde est vu de face, avec un diadême orné d'une croix, et tenant, de la main droite, une croix placée devant sa poitrine; il est accompagné de la légende — G ARTAVASDOS MULT. — au revers, on lit — L NICEPHORUS MULTU A. — et l'on voit le buste du jeune Nicephore, avec les mêmes attributs que son père (cab. du roi). Cette monnaie est la seule qui soit d'une belle fabrique.

D'autres, en or pâle et d'un mauvais dessin, présentent les mêmes effigies, accompagnées aussi de leurs légendes nominales, mais tenant, de la main droite, un globe crucigère; au revers, on voit deux étoiles dans le champ (cab. du roi).

Tanini a publié deux pièces d'argent à-peu-près semblables à celles que je viens de citer. Telles sont, jusqu'à ce jour, les seules monnaies décrites, et qui appartiennent à Artavasde et son fils.

Époque indéterminée.

ARTAVASDE ET CONSTANTIN-COPRONYME.

Le P. Jobert a, le premier, fait connaître une monnaie singulière, et dont il est difficile de deviner l'origine. Il paraît évident, d'après l'avis unanime

des écrivains grecs, que les seuls sentimens qui aient animé Artavasde et son beau-frère Copronyme, ont été la haine et le désir de vengeance. Que conclure alors de l'existence d'une monnaie offrant, d'un côté, l'effigie d'Artavasde avec le globe crucigère, de l'autre celle de Constantin-Copronyme avec les mêmes attributs, et chacun d'eux accompagné de sa légende nominale? Voilà un monument qui semble établir que, malgré le silence des historiens, il n'en est pas moins vrai qu'il y eut, à une époque inconnue du règne d'Artavasde, un traité, une alliance entre les deux rivaux. Tout ce que l'on en peut dire, c'est que la pièce est authentique; elle est d'or pâle et d'une fabrique barbare (cab. du roi).

LEO (FLAVIUS),

Surnommé CHAZARUS, et connu sous le nom de LEON IV.

IRENE L'ATHÉNIENNE.

CONSTANTIN.

Leon-Chazare, fils de Constantin-Copronyme et d'Irene, naquit le 25 janvier 750; l'année suivante, il reçut le titre d'empereur et fut couronné le jour de la pentecôte. Son père en mourant, le 14 septembre 775, le laissa seul maître de l'empire. Leon qui jusqu'alors avait feint d'être attaché aux rits catholiques, se hâta de professer hautement l'hérésie de son père, et fit tous ses efforts pour anéantir le culte des images. Il mourut d'une fièvre aiguë, le 8 septembre 780, après un règne de quatre ans et trois mois.

Constantin-Copronyme fit demander à Pepin, roi des Francs, la main de sa fille Gisla, pour Leon-Chazare; mais les négociations entamées à ce sujet, n'ayant pas réussi, ce prince épousa une jeune Athénienne, nommée Irene; la cérémonie de son mariage eut lieu le 10 décembre 769, et Irene reçut le diadême en même temps que la bénédiction nuptiale.

Leon-Chazare eut d'Irene un fils nommé Constantin, qui, né le 14 janvier 771, fut déclaré auguste et couronné par son père, le 14 avril 776.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes:

De 751 à 775, Leon-Chazare et son père Copronyme,
775 à 776 ou peut-être 780, Leon-Chazare seul,
769 à 775, Leon-Chazare avec son père et Irene l'Athénienne,
769 à 780, Leon-Chazare et Irene seule,
776 à 780, Leon-Chazare et son fils Constantin,
776 à 780, Leon-Chazare avec son fils et Irene.

751 *à* 775.

LEON-CHAZARE ET CONSTANTIN-COPRONYME.

Cette série, ayant été étudiée plus haut, à l'article de Constantin-Copronyme, il est inutile d'y revenir ici.

775 *à* 776 *ou peut-être à* 780.

LEON-CHAZARE SEUL.

Certainement on peut admettre l'existence des monnaies sur lesquelles paraîtrait seule l'effigie de Leon-Chazare, mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les déterminer avec certitude. Si les monnaies de l'état avaient toutes été frappées à Constantinople, il serait sans doute aisé de distinguer

celles de Leon l'Isaurien, de celles de Leon-Chazare ; mais la fabrique barbare de bon nombre de pièces de cette dynastie, témoigne suffisamment qu'il existait d'autres ateliers monétaires que ceux de la capitale. Aussi, précisément à cause de cette barbarie d'exécution et de dessin, devient-il presque impossible de rien préciser sur l'attribution des pièces à une seule effigie du nom de Leon, et qui n'offrent pas le cachet évident d'une émission constantinopolitaine. Je ne puis donc faire ici que ce que beaucoup d'auteurs ont fait avant moi, c'est-à-dire avouer franchement l'impuissance des moyens que j'ai employés, pour arriver à déterminer quelques points de repère dans cette recherche ardue.

Au surplus, Leon-Chazare s'est trouvé si peu de temps seul maître du trône, qu'il serait à la rigueur possible d'admettre qu'il n'y eût point d'émission d'espèces à son effigie isolée.

Peut-être cependant, peut-on donner à ce prince un sou d'or de fabrique barbare, sur lequel on lit au droit — D NO LEON P A MUL. — autour d'un buste impérial de face, tenant le globe crucigère, et au revers — VICTORIA AUG. CONOB. — autour d'une croix sur des degrés, et accostée d'une L et d'une étoile.

769 *à* 775.

LEON-CHAZARE, CONSTANTIN-COPRONYME ET IRENE L'ATHÉNIENNE.

J'ai déjà dit plus haut, que je ne connaissais aucune monnaie qui présentât la réunion de ces trois personnages.

769 *à* 780.

LEON-CHAZARE ET IRENE SEULE.

Il pourrait à la rigueur exister des monnaies qui rentrassent dans cette séric, néanmoins il est, je crois, permis de supposer que les recherches pour les retrouver seront vaines. En effet, on connaît déjà bon nombre de pièces sur lesquelles paraît Irene l'Athénienne, mais pas une seule qui la présente avec son époux ; il y a donc lieu de penser que, malgré son couronnement, elle n'a réellement joui des honneurs monétaires, qu'après la mort de Leon-Chazare, et lorsqu'elle fut régente de l'empire, au nom de son fils Constantin. Il est vraisemblable que ce fut à cette époque, où elle eut une action directe sur les affaires de l'état, qu'elle fit frapper, pour la première fois, des monnaies à son nom. Nous verrons qu'à partir de ce moment cette femme ambitieuse n'a plus renoncé au droit d'effigie, et qu'après s'être débarrassée, par un crime odieux, de son fils, maître légitime de la couronne, elle imagina de se faire placer au droit et au revers des espèces courantes, pour n'avoir plus rien de commun avec la dynastie de Leon l'Isaurien.

776 *à* 780.

LEON-CHAZARE ET SON FILS CONSTANTIN.

Ici l'incertitude d'attribution cesse, et nous trouvons bon nombre de monnaies, qu'il faut de toute nécessité, donner à ces deux princes. Elles présentent quelquefois quatre effigies, et rentrent alors dans la classe des monnaies imaginées par l'icono-

claste Copronyme, et sur lesquelles paraissent des princes morts depuis long-temps. Nous allons les passer en revue, en étudiant d'abord celles qui ne portent point les effigies des ancêtres de Leon-Chazare.

Ces monnaies, attribuées jusqu'ici à Leon l'Arménien et à Constantin son fils, ont une grande analogie avec les pièces de même fabrique de Nicephore-Logothète et Staurace; elles doivent donc être presque contemporaines. Or, il ne s'est écoulé que vingt-deux ans de Leon-Chazare à Nicephore-Logothète, tandis qu'il s'en est écoulé soixante et un de Leon l'Isaurien au même Nicephore; ce prince est donc exclu de leur possession. Il ne peut dès-lors y avoir de doute, qu'entre Leon-Chazare et Leon l'Arménien, puisqu'il ne s'est passé que deux ans depuis Nicephore jusqu'à Leon l'Arménien. Comme le style de ces monnaies devient toujours de plus en plus barbare, comme celles qui m'occupent actuellement, sont moins mal dessinées que celles de Nicephore et Staurace, et que celles-ci, à leur tour, sont moins mauvaises que celles de Michel-Rhangabé et Theophylactus, je pense qu'il y a quelque raison d'attribuer à Leon-Chazare et au jeune Constantin son fils, les pièces qui offrent la réunion de deux princes de ce nom. Je me hâte toutefois d'ajouter que ce motif est bien faible et n'est pas suffisant, pour que je me croie autorisé à donner cette classification comme non douteuse.

Au droit de ces monnaies, on voit une effigie impériale avec de la barbe, tenant une longue croix, et autour de laquelle on lit — LEO ou LEωN. —

dans le champ, une croix ou une étoile, ou bien encore la lettre Α avec une croix; l'empereur est revêtu d'une robe à carreaux, ornée de perles; au revers est placée une effigie imberbe, en manteau impérial, et tenant le globe crucigère; elle est entourée de la légende — KONCT. — et dans le champ on voit les deux lettres CI ou une croix; sur quelques exemplaires, les deux personnages sont à mi-corps, et tiennent chacun une croix devant leur poitrine.

Telles sont les seules monnaies qui peuvent s'attribuer à Leon-Chazare et à son fils, sans que leurs effigies soient accompagnées de celles de leurs ancêtres morts; je le répète, ces monnaies peuvent également convenir à Leon l'Arménien.

J'arrive enfin aux monnaies à quatre effigies:

Ce sont des sous d'or, présentant la légende — LEON VSSESSON CONSTANTINOS O NEOS — autour de Leon-Chazare et de son fils, assis tous les deux et tenant chacun un volume roulé; au-dessus d'eux une croix; au revers la légende — LEON PAP (παππος, *aïeul*) CONSTANTINOS PATHR. — entoure les bustes de Leon l'Isaurien et de Constantin-Copronyme. Le mot υσσισσον est resté jusqu'ici complètement inexpliqué.

D'autres sous d'or portant les mêmes légendes, diffèrent des précédens, en ce qu'au droit on ne voit que les bustes de Leon-Chazare et de son fils (cab. du roi).

Les autres monnaies de cette série sont en cuivre. Sur les unes, paraissent au droit deux empereurs, l'un avec de la barbe et l'autre imberbe; au-dessus d'eux est une croix; au revers, deux autres bustes impériaux, vêtus de robes à carreaux, sont placés

sur une traverse ; à droite et à gauche, les deux lettres BA, représentant peut-être le mot Βασιλευς ; au-dessous l'indice monétaire M, ayant entre ses jambages la lettre numérale A, est accosté des initiales X N (χριστος νικατης), (ma suite).

Enfin, des pièces tout-à-fait analogues, mais d'un module plus petit, se distinguent des précédentes en ce que les effigies de Leon-Chazare et de son fils, sont assises, et que les lettres BA manquent au revers (ma suite).

776 *à* 780.

LEON-CHAZARE, IRENE ET CONSTANTIN.

Bien qu'il soit possible que ces trois effigies se trouvent réunies sur des monnaies, on n'en a point encore trouvé de ce genre, et, comme je l'ai déjà dit, il est possible aussi qu'Irene ne soit entrée en jouissance des droits monétaires, qu'après la mort de son époux. Nous verrons, il est vrai, des pièces sur lesquelles Leon-Chazare paraît avec Irene et Constantin ; mais elles ont été, sans aucun doute, frappées après la mort de Leon.

CONSTANTINUS (FLAVIUS),

Connu vulgairement sous le nom de CONSTANTIN VI.

Constantin, fils de Leon-Chazare et d'Irene l'Athénienne, naquit le 14 janvier 771. Le jour de pâques (14 avril) de l'année 776, il reçut, de son père, le titre d'auguste et le diadême. A la mort de Leon-Chazare, en 780, Constantin, qui n'avait encore que dix ans, demeura seul maître de l'empire,

mais sous la tutelle de sa mère. Lorsqu'il eut atteint sa majorité, Constantin prétendit s'affranchir de cette tutelle; Irene fut donc écartée de l'administration des affaires, et, à partir d'octobre 790, tout se fit dans l'empire au seul nom de Constantin. Ce prince conserva, pendant quelques années, l'autorité souveraine, et fit souvent maudire sa jeunesse et son inexpérience. Au mois d'août 797, sa mère Irene, qui était parvenue à ressaisir le premier rang, crut s'affermir sur le trône en faisant crever les yeux à Constantin, qui mourut peu de temps après. Constantin et sa mère firent rétablir le culte des images, au concile assemblé par leurs soins à Nicée, en 787.

Irene avait fait demander, pour son fils, la main de Rotrude, fille de Charlemagne; mais, craignant bientôt que cette alliance ne rendit trop grande la puissance de Constantin, elle le força, en 788, d'épouser une arménienne nommée Maria, qui lui donna une fille du nom d'Euphrosine.

Constantin (en janvier 795), ayant répudié Maria, épousa Theodata, suivante de sa première femme, et la fit couronner au mois d'août de la même année. Il en eut un fils nommé Leon, qui, né en octobre 796, mourut le 1[er] mai 797.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 776 à 780, Leon-Chazare et Constantin, avec ou sans sa mère Irene,
780 à 790, Constantin et Irene, régente,
790 à 797, Constantin seul,
788 à 791, Constantin et Maria,
795 à 797, Constantin et Theodata.

776 *à* 780.

LEON-CHAZARE ET CONSTANTIN AVEC OU SANS IRENE.

J'ai dit plus haut tout ce que j'avais à dire sur les monnaies qui rentrent dans ces deux séries.

780 *à* 790.

CONSTANTIN ET IRENE RÉGENTE.

On connaît de superbes pièces d'or qui représentent le jeune Constantin et sa mère Irene l'Athénienne. Ces pièces, mal interprétées par le baron Marchant, par suite de l'altération des légendes, ont été, pour moi, le sujet d'une notice particulière (Obs. num. n° 1), et le nom d'Irene s'y lisant très-nettement, il ne peut rester aucun doute sur leur attribution. Ces rares monnaies ont certainement été frappées avant 787, année du rétablissement du culte des images. Elles portent tous les caractères des monnaies des princes iconoclastes, descendans de Leon l'Isaurien ; c'est-à-dire qu'au revers paraissent les ancêtres de Constantin. Au droit, on lit — S IRINI AVΓ' MI......R — autour des deux bustes de face de Constantin et d'Irene sa mère ; le premier tient un globe crucigère, et Irene, revêtue d'une robe à carreaux ornée de perles, tient aussi le globe crucigère et une longue croix ; au revers, on voit trois effigies impériales assises, toutes trois avec de la barbe et les mêmes attributs ; on lit, à la gauche de la première, CONS, à droite et au-dessus de la deuxième, la conjonction S, et enfin, à la droite de la troisième, on aperçoit des lettres indéterminées, formant peut-être le nom LEωN, qui serait alors

commun aux effigies de Leon l'Isaurien et de Leon-Chazare. Ce rare sou d'or fait partie de la suite de M. Soleirol. Il existe des pièces parfaitement analogues de types, mais ayant les légendes suivantes — CONSTANTINOS C AS IR. — et au revers — ....AVΓ PATHR. — (cab. de M. Rollin).

En outre de ces sous d'or, on connaît une petite pièce de cuivre, publiée par le Bon Marchant, et qui fait actuellement partie de ma suite byzantine. Ses types sont tout-à-fait semblables, mais sans légende.

Ducange, au nombre des monnaies de Justin le jeune, a figuré (pl. LXXV, fig. 12) une pièce de cuivre sans légende, offrant, au droit, le buste d'Irene, et au revers, le buste de Constantin, placé sur une traverse; au-dessous, est l'indice monétaire M, accosté des lettres X N. Ces deux effigies tiennent le globe crucigère.

Cette monnaie, fort curieuse, constate que l'ambitieuse Irene parvint à usurper le premier rang, puisque l'empereur légitime se trouve relégué au revers.

Il existe aussi des sous d'or portant, d'un côté, le buste de Constantin avec le globe crucigère, et de l'autre, le buste d'Irene tenant le globe crucigère et une longue croix; les légendes sont — CONSTANTINOS bAS et IRINh AΓOUSTI — (cab. du roi).

Enfin, Tanini a publié une monnaie d'argent qui a précédé l'envahissement du pouvoir par Irene l'Athénienne. Au droit on lit — CONSTANTINOS S IRINI EC ΘEV bASILIS. — en inscription dans le champ, et au revers — IhSVS XRISTVS NICA. — autour d'une croix sur des degrés (cab. Soleirol).

790 *à* 797.

CONSTANTIN SEUL.

Les monnaies qui montrent ce prince seul doivent exister, mais comment les déterminer? Il est, et demeurera toujours bien difficile de les distinguer de celles de Constantin-Copronyme.

En effet, lorsque celui-ci a pu frapper des monnaies à sa seule effigie, il avait vingt-deux ans. Il a occupé seul le trône de Constantinople, pendant dix années consécutives; de même Constantin, fils de Leon-Chazare, avait dix-neuf ans lorsqu'il s'est trouvé seul maître du trône, après l'expulsion d'Irene, et c'est durant six ans environ, qu'il est resté débarrassé de la suprématie de son ambitieuse mère. Il est donc à peu près impossible de démêler les monnaies de Constantin, fils de Leon-Chazare, de celles de Constantin-Copronyme; et pour ma part, j'avoue que je renonce à l'espoir de résoudre ce problème.

788 *à* 791.

CONSTANTIN ET MARIA.

795 *à* 797.

CONSTANTIN ET THEODATA.

Aucune monnaie connue jusqu'à ce jour, ne présente les effigies de ces deux princesses. Des pièces de Constantin et de Theodata peuvent se rencontrer, puisque cette impératrice a reçu, en 795, les honneurs d'un couronnement solennel. Espérons cette fois encore, que quelqu'heureuse découverte viendra combler cette lacune.

IRENE,

Surnommée l'Athénienne.

L'impératrice Irene, originaire d'Athènes, épousa Leon-Chazare, le 10 décembre 769, et reçut le diadême le jour même de son mariage. Après la mort de son époux, arrivée en 780, elle administra comme régente, et l'espace de dix années, les affaires de l'empire.

Son fils Constantin, ayant atteint sa majorité, prétendit se soustraire à une tutelle qu'il supportait impatiemment; il écarta sa mère du gouvernement et demeura seul maître de l'autorité suprême. En 797, Irene parvenue à ressaisir les rênes de l'état, chassa du trône son fils Constantin, et eut la barbarie de lui faire crever les yeux, pour s'assurer la possession de la couronne.

Pendant cinq années, Irene demeura seule à la tête de l'empire; ce fut pendant ces années de puissance, que l'empereur Charlemagne lui fit demander sa main. Irene détournée de cet hymen par l'eunuque Aetius, son conseiller intime, renvoya l'ambassadeur franc avec un refus; mais peu de temps après le départ de celui-ci, en 802, Nicephore-Logothète s'empara de la personne d'Irene, la dépouilla de la pourpre, pour s'en revêtir lui-même, et la relégua d'abord dans l'île de Proté, puis à Lesbos, où elle mourut le 9 août 803.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 769 à 780, Irene et son époux Leon-Chazare,
780 à 790, Irene et son fils Constantin,
797 à 802, Irene seule.

Les deux premières de ces séries, ayant été déjà étudiées plus haut (page 165), il ne nous reste à parler actuellement que des monnaies de la troisième espèce.

797 *à* 802.

IRENE SEULE.

On ne connaît jusqu'ici d'Irene seule, que des sous d'or qui donnent le premier exemple du singulier usage de reproduire exactement, au revers, l'effigie qui se remarque au droit. Ces pièces offrent donc, des deux côtés, le buste d'Irene vu de face, avec la couronne radiée qui lui est propre, portant, de la main droite, le globe crucigère, et de la gauche, une longue croix. Les légendes sont — EIRInh BASILISSh X ou Θ — et au revers — EIRInh BASILISSh. — (cab. du roi).

Nous verrons cet usage se renouveler sous les règnes de Michel-le-Bègue, et de Theophile.

NICEPHORUS (FLAVIUS),

Surnommé LOGOTHÈTA, et connu sous le nom de NICEPHORE Ier.

STAURACIUS (FLAVIUS).

Nicephore, issu d'une famille patricienne de Seleucie, avait reçu le surnom de Logothète à cause de son emploi d'interprète général de l'empire ; il était en outre grand trésorier de l'état, lorsqu'il souleva le peuple contre Irene l'Athénienne, parvint à la renverser du trône, et à s'y mettre à sa place. Il

22

prit le diadême le 30 octobre 802. Il eut un compétiteur dans le patrice Bardanes, général des armées d'orient, que ses soldats revêtirent, malgré lui, de la pourpre, le 19 juillet suivant; mais ce nouvel empereur ayant presqu'aussitôt abdiqué, Nicephore demeura seul maître de l'empire. Il périt le 25 juillet 811, dans une bataille contre les Bulgares.

Les historiens citent Nicephore comme un exemple odieux d'avarice, d'impiété et de perfidie.

Nicephore-Logothète eut de sa femme, dont le nom est demeuré inconnu, un fils et une fille; celle-ci, nommée Procopia, épousa Michel-Rhangabé.

Le fils, nommé Staurace, fut fait empereur par son père, et couronné solennellement en décembre 803; blessé grièvement dans le combat où Nicephore avait péri, Staurace parvint à regagner Andrinople, y fut de nouveau proclamé empereur par l'armée, et se rendit à Constantinople.

L'état de ses blessures s'aggravant de jour en jour, ce prince sentit qu'il devait renoncer à l'espoir de conserver la couronne, et, se trouvant sans enfans, il voulut la placer sur la tête de sa femme. Les patrices, informés de ce dessein, résolurent de mettre obstacle à son accomplissement, et offrirent la pourpre à Michel-Rhangabé, beau-frère de Staurace. Celui-ci fut relégué dans un monastère, et y mourut, le 11 janvier 812, après avoir régné seul deux mois et six jours, depuis la mort de son père.

Staurace épousa, le 20 décembre 807, une athénienne nommée Theophanon, qui mourut, sans postérité, dans le même monastère que son époux.

Des détails qui précèdent, on peut conclure qu'il doit exister des monnaies des séries suivantes :

De 802 à 803, Nicephore seul,
803 à 811, Nicephore et Staurace,
811 » Staurace seul,
807 à 811, Staurace et Theophanon.

802 *à* 803.

NICEPHORE SEUL.

Jusqu'ici, l'on ne connaît qu'une seule monnaie qui rentre dans cette série, encore est-elle d'une extrême rareté; elle a été, publiée d'abord par le Baron Marchant (lettre II), et citée ensuite d'après lui, par M. Mionnet (tome II, page 473). C'est une pièce de cuivre parfaitement conservée; au droit, paraît le buste de l'empereur tenant une longue croix de la main droite; il est accompagné de la légende — NICIFOR' BAS'. — le revers offre, pour la première fois, un type que nous allons retrouver sous plusieurs règnes successifs; il se compose de l'indice monétaire M, portant un A entre ses jambages; au-dessus, une croix; à gauche, trois X en une ligne verticale, et à droite, trois N disposées de même. L'attribution de cette monnaie n'est pas douteuse, et elle ne peut convenir qu'au seul Nicephore-Logothète.

803 *à* 811.

NICEPHORE ET STAURACE

Les rares monnaies qui constituent cette série, sont en or et en cuivre seulement, et ne présentent aucune difficulté de classification. Voici les types connus jusqu'à ce jour.

Les sous d'or portent au droit, le buste de face de Nicephore, tenant une longue croix; la légende est — NICIFOROS BASILE. — au revers on lit — STAVRACIS DESPOT. — autour de l'effigie imberbe de Staurace, tenant le globe crucigère et un volume roulé.

Sur les pièces de cuivre qui sont de la fabrique étrangère à la capitale, que j'ai signalée en m'occupant de la famille de Leon l'Isaurien, on lit NIK à droite du buste de face de Nicephore, tenant une longue croix potencée, et revêtu d'une robe à carreaux ornée de perles; au revers paraît l'effigie imberbe de Staurace, en manteau impérial, et tenant le globe crucigère; la légende est — CTAV. — (cab. Soleirol).

Une seconde monnaie de plus petit module, mais de mêmes types que la précédente, ne porte au revers que les lettres CTA (ma suite).

811.

STAURACE SEUL.

Ducange (Fam. aug. byz., p. 107, fig. 2), a reproduit, d'après Strada, la figure d'une prétendue monnaie de Staurace. Rien n'est plus mal-adroit que l'invention de cette monnaie. D'abord la figure barbue et la formule inusitée depuis longues années de la légende qui l'entoure; puis un revers, qu'on avait cessé d'employer depuis Heraclius, et qui plus est enfin, le différent monétaire de Rome. Voilà de compte fait, quatre contre-sens impardonnables. Si la pièce a été vue par Strada, c'était évidemment un Maurice qu'il a mal lu.

On peut cependant trouver des monnaies de Staurace seul, puisqu'il a réellement occupé le trône pendant deux mois et quelques jours, après la mort de son père. Mais, si elles existent, elles doivent être du même style que celles de Nicephore ; ainsi les pièces de cuivre doivent présenter le revers banal de cette époque, revers dont j'ai donné la description, en parlant de la seule monnaie connue, sur laquelle Nicephore-Logothète paraît sans son fils.

807 *à* 811.

STAURACE ET THEOPHANON.

On ne rencontre aucun monument numismatique qui offre l'effigie ou le nom de cette princesse.

MICHAEL (FLAVIUS),

Surnommé RHANGABÉ du nom de son grand-père, et connu sous le nom de MICHEL Ier.

PROCOPIA.

THEOPHYLACTUS (FLAVIUS).

Michel-Rhangabé, fils de Theophylactus, reçut la dignité de *curopalate* avec la main de Procopia, fille de Nicephore-Logothète. Echappé aux dangers du combat où périt son beau-père, Michel se vit offrir la pourpre et la refusa d'abord; mais ayant découvert que Staurace avait résolu de lui faire crever les yeux, il n'hésita plus, fut proclamé empereur le 2 octobre 811 et couronné le même jour, à Sainte-Sophie. Le 12 du même mois, sa femme fut revêtue du titre

d'auguste et reçut le diadême. Les historiens font mention de l'alliance que Michel-Rhangabé contracta avec Charlemagne. Ce prince était doué de qualités brillantes et d'une grande piété ; il rétablit le culte des images ; du reste il était fort mauvais capitaine, et les armes lui furent peu favorables. Il conçut un tel chagrin d'une sanglante défaite que les Bulgares lui avaient fait éprouver, le 21 juin 813, qu'il eût dès-lors abdiqué, sans les instances de Procopia et des patrices. Peu de jours après, Michel apprit que l'armée avait proclamé empereur Leon l'Arménien, et de ce moment rien ne put le retenir sur le trône. Il se fit raser la tête, prit la robe monacale et se retira dans un monastère, le 11 juillet suivant, après un règne d'un an et dix mois ; il y termina tranquillement sa carrière. Procopia prit en même temps le voile, avec ses deux filles, Gorgone et Theophanon. Michel-Rhangabé eut aussi trois fils de son mariage :

1° Theophylactus qui fut fait empereur par son père et couronné le 25 décembre 811. Quelques historiens rapportent que Michel fit demander pour Theophylactus, la main d'une fille de Charlemagne. Leon l'Arménien, une fois maître de la couronne, fit mutiler ce malheureux prince, qui fut relégué dans un monastère et y prit le mom d'Eustratius ;

2° Staurace qui reçut le diadême en même temps que son frère, et mourut pendant la durée de son règne ;

3° Enfin Nicetas, qui à l'âge de quatorze ans embrassa l'état ecclésiastique, fut, comme son frère, mutilé par les ordres de Leon l'Arménien, devint

patriarche, et mourut sous le règne de Basile le Macédonien, en 878.

De ce qui précède, on voit qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

Du 2 octobre au 25 décembre 811, Michel-Rhangabé seul,
octobre 811 à 813, Michel et Procopia,
décembre 811 à 813, Michel et Theophylactus,
décembre 811 à 813, Michel en société avec ses fils Theophylactus et Staurace.

Du 2 *octobre au* 25 *décembre* 811, *ou jusqu'au* 11 *juillet* 813.

MICHEL SEUL.

Un usage constant, suivi par les officiers monétaires de cette époque, était de représenter sur les monnaies de l'état, toutes les effigies des empereurs qui occupaient en commun le trône de Constantinople. Il est donc probable qu'à partir du moment où Michel se fut donné pour collègue son fils Theophylactus, il ne parut plus seul sur les monnaies; on conçoit dès-lors, que puisqu'il ne reste que deux mois, pour le temps pendant lequel ont été frappées les pièces à la seule effigie de Michel, elles doivent être d'une rareté très-grande ; c'est ce qui arrive en effet.

Il ne saurait d'ailleurs être difficile de déterminer avec certitude, les monnaies qui appartiennent à cette série. Ducange en a publié deux, qui ne peuvent, en aucune façon, s'attribuer à Michel-Rhangabé; les types, le style du dessin, la fabrique, les légendes, tout s'y oppose. Aussi, le B[on] Marchant, en s'efforçant d'apprécier plus exactement les droits de chacun des empereurs du nom de Michel, à ces



monnaies qui sont de cuivre, a-t-il reconnu immédiatement, qu'il fallait renoncer à la classification donnée par Ducange; mais il a cru, par suite de ses recherches, devoir restituer à Michel-Calaphates, ces monnaies que je serai forcé de rendre, en définitive, à Michel-Ducas, septième du nom.

Il ne reste donc à ma connaissance, qu'une seule pièce qui convienne à Michel-Rhangabé; c'est celle que le Bon Marchant a publiée le premier (lettre IX), et dont l'attribution ne peut être douteuse, à cause du revers qui est précisément celui des monnaies de cuivre du même module, de Nicephore prédécesseur de Michel, et de son successeur Leon l'Arménien (ma suite).

Quant aux pièces d'or, décrites par Eckhel, d'après Banduri, et citées par M. Mionnet avec un point de doute, elles doivent être effectivement rejetées beaucoup plus loin. Il en est de même des quinaires d'or, sur lesquels l'effigie et la légende sont identiques au droit et au revers, et qui paraissent mieux appartenir à Michel-le-Buveur; celui-ci ayant régné seul assez long-temps, a pu frapper plutôt que les deux Michel, ses prédécesseurs, ces petites monnaies que l'on rencontre d'ailleurs assez fréquemment.

811 *à* 813.

MICHEL ET PROCOPIA. — MICHEL, THEOPHYLACTUS ET STAURACE.

Le nom et l'effigie de Procopia, ne nous ont été transmis par aucun monument numismatique; il en est de même pour Staurace, deuxième fils de Michel-Rhangabé.

811 à 813.

MICHEL ET THEOPHYLACTUS.

Bien que très-rares, les monnaies qui constatent le partage de la couronne entre Michel et son fils Theophylactus, sont connues depuis quelques années. Sestini, le premier, a fait connaître en 1805 (Lett. num., t. VIII, p. 146), une pièce d'argent présentant, en inscription dans le champ — MIXAHL S ΘEOFYLACTE EC Θ bASILIS ROMAION. — et au revers — IHSUS XRISTVS NICA. — autour d'une croix sur des degrés.

Le Bon Marchant (lettre XIV) a publié depuis une monnaie semblable qu'il supposait inédite; il y en a joint une autre de cuivre, ayant au droit, l'effigie de Michel tenant une longue croix et accompagnée de la légende — MIXAHΛ. — et au revers, l'effigie imberbe de Theophylactus, avec la légende — ΘEOΦV. — Ces deux pièces ont été reproduites par M. Mionnet; mais il faut observer que la légende nominale de Michel, n'offre pas le titre βασιλευς, sur la monnaie de cuivre.

Je possède un exemplaire de cette dernière espèce, qui ne porte, au droit, que les lettres MIX, et sur le revers duquel on distingue bien que Theophylactus, caractérisé par la légende ΘEOΦV, tient le globe crucigère.

Telles sont, jusqu'ici, les seules monnaies que je connaisse de cette série.

LEO (FLAVIUS),

Surnommé ARMENICUS, et connu sous le nom de LEON V.

THEODOSIA.

CONSTANTINUS,

Connu sous le nom de CONSTANTIN VII.

Leon, fils de Bardanes et originaire d'Arménie, était général de l'armée d'orient. Après la défaite de Michel-Rhangabé, par les Bulgares, il fut proclamé empereur par ses soldats, et se fit ensuite couronner à Ste-Sophie, le 11 juillet 813. Ennemi déclaré des prêtres et des moines, Leon l'Arménien était iconoclaste. Ce prince que les historiens ont dépeint sous les couleurs les moins flatteuses, périt victime d'une conjuration, dans la chapelle même du palais, où il assistait aux offices de la nuit de noël, le 25 décembre 820. Il avait régné sept ans et demi.

Leon l'Arménien avait épousé Theodosia, fille du questeur et patrice Arsavir, auquel les soldats avaient voulu donner la pourpre en 808, sous le règne de Nicephore. Après la mort de son époux, Theodosia fut reléguée dans un monastère. Elle eut quatre fils :

Sabbatius ou Symbatius, que son père s'associa en lui conférant le titre d'empereur, dès son avènement au trône en 813, et qui prit le nom de Constantinus, pour causer le désespoir des numismatistes futurs. Ce jeune prince, à la mort de Leon l'Arménien, fut mutilé par les ordres de Michel-le-Bègue, et renfermé dans un monastère de l'île

de Proté; ses trois frères, Basile, Grégoire et Theodose, subirent le même sort.

813 *à* 820.

LEON L'ARMÉNIEN ET CONSTANTIN.

Puisque Leon s'est associé son fils à l'époque même où il revêtit la pourpre, il est probable qu'il n'existe aucune monnaie sur laquelle cet empereur paraisse seul. D'un autre côté, Leon l'Arménien ayant occupé pendant sept années le trône de Constantinople, il serait étrange qu'il ne nous fût parvenu aucun monument de son règne.

Sestini le premier, a cherché à combler cette lacune; mais il ne me semble pas l'avoir fait d'une manière heureuse, bien que sa classification ait été suivie par Eckhel et M. Mionnet. Il a donné à Leon l'Arménien, une monnaie qui me paraît convenir beaucoup mieux à Leon-Chazare et à Constantin son fils. La seule raison, du reste, qui l'ait determiné à proposer cette classification, était la présence de légendes grecques avec le titre δεσποτης; mais son erreur, touchant l'époque à laquelle ce titre a paru pour la première fois sur les espèces courantes, provient de ce qu'il ne connaissait pas celles dont j'ai parlé plus haut, et qui, frappées par Constantin-Copronyme et Leon-Chazare, présentent l'effigie de Leon l'Isaurien, accompagnée de la légende — LEωN DECP. — bien que ces pièces aient dû nécessairement être frappées après la mort de ce prince. A la seule inspection de ces monnaies et de celle de Sestini, on voit qu'elles doivent avoir

une origine bien voisine, et que leur âge ne peut différer que de quelques années seulement ; par suite, Leon l'Arménien se trouve avoir moins de droits à leur possession, que Leon-Chazare et son fils Constantin.

Heureusement il est facile de trouver dans l'ancien domaine numismatique de Leon l'Isaurien et de son fils, de quoi restituer à Leon l'Arménien les monnaies que lui enlève la nouvelle classification que je propose.

En m'occupant des monnaies de Nicephore-Logothète et de Michel-Rhangabé, j'ai parlé d'un revers qui se présente toujours le même sur les monnaies de cuivre de cette époque, frappées dans les ateliers de Constantinople ; son type est composé de l'indice monétaire M, ayant entre ses jambages la lettre numérale A, et accosté de deux lignes verticales, formées de trois X et de trois N. Ce revers se reproduit identiquement sur les monnaies de Michel-le-Bègue et de Theophile ; il y avait donc tout à parier, que les monnaies analogues de Leon l'Arménien et de son fils Constantin, l'offriraient également.

De Leon l'Isaurien, mort en 741, à la mort de Michel-le-Bègue, arrivée en 829, il y a quatre-vingt-huit ans, et c'est un intervalle un peu trop long, pour supposer que le revers des espèces de cuivre, se soit conservé le même, surtout après le renversement de la dynastie de Leon l'Isaurien.

Au contraire, de Nicephore-Logothète fait empereur en 802, jusqu'à 829 il n'y a que vingt-sept ans, et il n'y a rien de surprenant dans la durée d'un type monétaire pendant ce laps de temps, que

je prends, comme on peut le voir, entre les deux limites extrêmes. Si donc on rencontre des monnaies de cuivre, ayant le revers en question, et offrant au droit deux princes nommés Leon et Constantin, certes, il sera plus raisonnable de les attribuer à Leon l'Arménien et à son fils, qui ont régné pendant sept de ces vingt-sept années, qu'à tout autre empereur du même nom; c'est précisément ce qui arrive.

Eckhel a le premier proposé d'attribuer à Leon l'Isaurien et à Constantin-Copronyme, des pièces de cuivre, sur lesquelles on lit — LEON S CONST. — autour de deux effigies, portant les mêmes ornemens et le même costume impérial, et ayant le revers des analogues de Nicephore-Logothète, de Michel-Rhangabé, de Michel-le-Bègue et de Theophile; ces monnaies conviennent parfaitement à Leon l'Arménien et à son fils; elles leur conviennent beaucoup mieux qu'à tout autre. Je propose donc de les leur restituer, parce qu'ils y ont des droits qu'on ne saurait leur contester.

Il existe encore des monnaies de cuivre du même style, du même module, sans légende, et qui offrent au revers les deux initiales Λ K surmontées d'une croix. Il est impossible de ne pas voir dans ces initiales, les noms Λεων et Κονσταντινος, et je pense, sauf meilleur avis, qu'il faut adjoindre ces monnaies aux précédentes.

J'arrive enfin à la description d'une pièce d'argent qui, suivant moi, peut s'attribuer en toute certitude, à Leon l'Arménien et à son fils Constantin. Au droit on lit dans le champ — LEON S CONSTAΠTIΠE EC ΘEU bASILIS R. — et au revers, autour d'une croix

sur des degrés — IHSVS XRISTUS NICA. — Il y a analogie complète, entre cette pièce et celle que j'ai décrite plus haut, au nom de l'impératrice régente Irene et de son fils Constantin. Cette monnaie avait été jusqu'ici donnée par les auteurs, à Leon-le-Sage et à Constantin-Porphyrogenète ; j'en reparlerai en m'occupant de ces deux princes, et j'espère prouver alors que l'attribution nouvelle que je propose aujourd'hui, est plus que probable et doit être adoptée.

MICHAEL (FLAVIUS),

Surnommé BALBUS, connu sous le nom de MICHEL II.

THECLA.

EUPHROSINE.

Né à Amorium, en Phrygie, Michel-le-Bègue, ainsi nommé à cause de la peine qu'il avait à s'exprimer, fut élevé au rang des patrices par Leon l'Arménien ; à la mort de celui-ci, Michel fut proclamé empereur. A peine assis sur le trône, il proscrivit le culte des images, et se déclara ennemi juré du catholicisme. Sous son règne, les Sarrazins s'emparèrent de l'île de Crète, en 823, de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille en 828. La Dalmatie prétendit aussi s'affranchir de l'autorité grecque, et prit, pour souverain, un homme nommé Thomas, que Michel-le-Bègue ne put vaincre qu'à l'aide des Bulgares. Cet empereur mourut de la dyssenterie, au mois d'octobre 829, après un règne de près de neuf années.

Avant son élévation à l'empire, Michel-le-Bègue avait épousé Thecla, fille du centurion sous lequel il avait fait ses premières armes. A la mort de celle-ci, il épousa Euphrosyne, qui avait pris le voile, et qui passait pour la fille de l'empereur Constantin, fils d'Irene l'Athénienne. Ce second mariage fut célébré vers 824; mais il fut stérile. Du premier lit, Michel-le-Bègue eut une fille nommée Helene, et Theophile, qu'il prit pour collègue dès 821, c'est-à-dire aussitôt après son élévation à l'empire.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 821 à 829, Michel seul,
821 à 829, Michel et Theophile.

821 *à* 829.

MICHEL SEUL.

La première monnaie d'or citée par Eckhel (p. 239), d'après Tanini, ne peut, en aucune façon, appartenir à l'iconoclaste Michel-le-Bègue, puisqu'elle présente le buste du Christ; force est donc de lui donner une autre attribution. D'ailleurs le type d'une main céleste, qui bénit l'effigie impériale, rejette cette pièce vers la fin de l'empire grec. Je n'en connais pas la figure, mais je ne puis l'attribuer à Michel-le-Bègue.

Les monnaies d'argent, citées par M. Mionnet (p. 478), d'après Tanini et Sestini, ne me paraissent pas non plus classées convenablement, et appartiennent plus probablement à Michel-le-Buveur, à cause de la présence, dans la légende, du mot

PISTOS, qui se trouve également sur les analogues de Theophile, père de ce prince.

Cette épuration faite, de toutes les pièces données jusqu'ici à Michel-le-Bègue, il n'en reste aucune sur laquelle ce prince paraisse seul.

Banduri ne sachant comment déterminer des monnaies de cette série, a fini par y renoncer et n'a, par suite, classé à Michel-le-Bègue que celles qui le présentaient en commun avec Theophile. Cependant, il faut en convenir, l'attribution de plusieurs monnaies données à Michel, fils de Theophile, est un peu incertaine, et quelques-unes d'entre elles peuvent convenir à Michel-le-Bègue.

821 *à* 829.

MICHEL ET THEOPHILE.

Les monnaies qui composent cette série sont d'or, d'argent et de cuivre ; elles sont du reste assez fréquentes dans les cabinets, pour qu'on puisse les considérer, sans trop se hasarder, comme ayant été les seules frappées, durant le règne de Michel-le-Bègue.

Sur les espèces d'or, Michel-le-Bègue paraît avec un diadême orné d'une croix, tenant une croix de la main droite et un volume roulé de la gauche ; il est accompagné de la légende — MIXAHL BASILEVS. — au revers on lit — ΘEOFIL ou ΘEOFILO DESP+E. — et on voit le buste de Theophile, tenant une longue croix et le globe crucigère (cab. du roi).

Il existe des sous d'or de très-bas titre et du style le plus barbare, qui offrent les deux princes au revers l'un de l'autre ; ordinairement Michel tient une longue croix et Theophile le globe crucigère (cab Soleirol).

Sur les quinaires d'or, le buste de Michel accompagné de la légende — MIXAHL BA. — porte le globe crucigère, tandis qu'au revers, le buste de Theophile caractérisé par la légende — ΘEOFIL. — tient une croix.

Sur les monnaies d'argent, publiées par Tanini, Eckhel et M. Mionnet, on lit en inscription dans le champ — MIXAHL S ΘEOFILE EC ΘEV bASILIS ROMAION. — et au revers — IHSVS XRISTUS NICA. — autour d'une croix sur des degrés (cab. Soleirol).

Cette pièce d'attribution non douteuse, semble prouver que les analogues, sur lesquelles paraît l'épithète πιστος, ne peuvent appartenir à Michel-le-Bègue.

Quant aux espèces de cuivre, elles sont de différens modules, et présentent le plus ordinairement, le type que nous avons observé sur celles des règnes précédens, c'est-à-dire, l'indice monétaire M, surmonté d'une croix et accompagné de trois X et de trois N[1]; au lieu d'un A, paraît le plus souvent entre les jambages de l'M, un Θ. Il est assez difficile de deviner au juste la valeur de ces lettres du revers; on serait tenté d'y lire les initiales de Michel et de Theophile, si ces mêmes lettres ne se présentaient au revers de monnaies à une seule effigie et probablement de Michel-le-Buveur; il est donc plus raisonnable de n'y voir que des signes numériques; l'M est sans aucun doute un chiffre, c'est l'indice

[1] Quelques-unes de ces monnaies sur lesquelles vient expirer ce type remarquable, ne présentent plus les trois X et les trois N.

Il en est quelques-unes qui pourraient s'attribuer avec quelqu'apparence de raison à Michel-Rhangabé et à Theophylactus.

monétaire, et le Θ un signe indeviné jusqu'ici, et que l'on ne peut regarder comme le différent de Thessalonique, puisque l'on connaît des pièces de Constant II sur lesquelles l'M et le Θ paraisent avec le différent de Ravenne.

THEOPHILUS (FLAVIUS).
THEODORA.
MICHAEL.

Theophile, fils de Michel-le-Bègue et de Thecla, fut, comme nous l'avons vu plus haut, associé à l'empire en 821. En 829, à la mort de son père, il demeura seul possesseur de la couronne ; il continua à sévir contre les catholiques, et se montra violent iconoclaste. Theophile avait donné la main de sa sœur Helene au patrice Theophobus, qu'il mit à la tête de ses armées, et qui remporta de nombreuses victoires sur les ennemis de l'empire grec. Vers la fin du mois de janvier 842, Théophile mourut de la dyssenterie, après un règne de douze ans et quelques mois.

Ce prince eut, de sa femme Theodora : un fils nommé Michel, qui, né en 836, fut aussitôt décoré du titre d'auguste par son père, et lui succéda sur le trône; cinq filles : Thecla, Anna, Anastasia, Pulcheria et Maria.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 821 à 829, Michel-le-Bègue et Theophile,
829 à 842, Theophile seul,
836 à 842, Theophile et son fils Michel.

821 *à* 829.

MICHEL-LE-BÈGUE ET THEOPHILE.

Il est inutile de revenir ici sur les monnaies de cette série, dont je me suis suffisamment occupé plus haut.

829 *à* 842.

THEOPHILE SEUL.

Les monnaies de cet empereur sont peu rares, et ne présentent aucune difficulté de classification.

Theophile, qui était iconoclaste, adopta aussi le système dont Irene l'Athénienne avait, long-temps avant, donné le premier exemple, c'est-à-dire qu'il fit frapper des monnaies sur lesquelles paraissait son effigie, au droit et au revers, avec les mêmes attributs. La plupart des pièces d'or, émises de son vivant et connues jusqu'ici, présentent cette bizarrerie.

Sur quelques-unes de ces monnaies, qui sont toutes de très-petit module, Theophile tient, au droit, le globe crucigère, et au revers, une croix.

Eckhel a publié un sou d'or du module ordinaire, sur lequel on lit, autour du buste de Theophile tenant le globe crucigère — ΘEOFILOS bASILE. — et au revers, autour d'une croix, la légende — CVRIE BOHΘH TO SO DOVLO E. — que l'on retrouve, beaucoup plus tard, sur les monnaies de Tancrede et de Roger, princes français d'Antioche.

Un charmant exemplaire de cette rare monnaie, fait partie du cabinet de M. Soleirol; seulement

il est d'un module inférieur à celui des sous ordinaires.

On ne connaissait encore, en monnaie d'argent de Theophile, qu'une pièce décrite par Sestini, et sur laquelle on lit, écrit dans le champ du droit — + ΘEOFILOS DULOS XRISTU S PISTOS EN AVTO bASILEVS ROMAIOn. — et au revers — IhSVS XRISTVS nICA. — autour d'une croix sur des degrés.

M. Soleirol en possède une semblable de style et de type, mais dont l'inscription est ainsi conçue : — + ΘEOFILOS EC ΘEU PISTOS bASILEUS ROMAIOn.

J'arrive enfin aux espèces de cuivre. On y retrouve encore, mais assez rarement, le type, dont j'ai déjà parlé tant de fois, de l'indice monétaire M accosté de trois X et de trois N.

Le plus souvent, Theophile y paraît en buste, avec un casque à cimier sur la tête, portant le labarum et le globe crucigère ; au revers, on lit, en inscription dans le champ, la légende — ΘEOFILE AVΓOVSTE SV nICAS. — qui fait sans doute allusion aux victoires remportées par son beau-frère Theophobus. Toutes ces monnaies sont de modules variés.

M. Mionnet (t. II, p. 482) cite, d'après Wiczay, une pièce de cuivre sur laquelle on lit — ΘEOFILOS S CONSTAnT. — autour de deux bustes entre lesquels on voit une petite croix ; le revers est le même que celui des monnaies de cuivre de Michel et Theophile. Si cette monnaie est authentique, observe M. Mionnet, il faut admettre, malgré le silence de l'histoire, qu'il a existé un fils de Theophile, du nom de Constantin. N'ayant jamais vu cette pièce, je ne puis en rien dire de positif ; attendons

que de nouvelles découvertes viennent éclaircir ce point obscur de la numismatique byzantine.

836 *à* 842.

THEOPHILE ET SON FILS MICHEL.

Puisque Michel fut déclaré auguste aussitôt après sa naissance et élevé à la dignité impériale, il peut et doit exister des espèces frappées dans les six années écoulées depuis cet évènement jusqu'à la mort de Theophile, et qui offrent les effigies associées des deux empereurs. Sur ces monnaies, Theophile doit être distingué par une physionomie virile et bien prononcée, tandis que le jeune Michel, qui peut avoir atteint tout au plus l'âge de six ans, pendant leur émission, doit paraître avec un visage enfantin et surtout imberbe. Personne jusqu'ici n'a fait connaître de monnaies qui se rapportent à cette série; elles sont probablement demeurées confondues avec celles de Michel-le-Bègue et Theophile.

MICHAEL (FLAVIUS),

Surnommé EBRIOSUS, et connu sous le nom de MICHEL III.

EUDOXIA où EUDOCIA.

THEODORA, mère de l'empereur.

THECLA, sa sœur.

Michel, fils de Theophile et de Theodora, avait à peine six ans lorsque son père mourut, et le laissa seul maître du trône; sa mère Theodora prit les rènes de l'empire et administra au nom de son fils, pendant quatorze années. Theodora, fille de Marius, noble

paphlagonien, et de Theoctiste, était une femme habile, qui sut mériter par ses brillantes qualités, l'amour du peuple grec. Malgré la fureur iconoclaste de Theophile, Theodora avait conservé les principes du catholicisme, et dès qu'elle se vit maîtresse du pouvoir, elle rétablit solennellement le culte des images.

Son fils Michel se montra le plus ingrat des fils; poussé par les funestes conseils de son oncle Bardas, frère de Theodora, il chassa sa mère du palais, aussitôt qu'il eut atteint sa majorité, et la fit enfermer dans un monastère, avec ses sœurs qu'il força de prendre le voile. L'une d'elles, Thecla, avait reçu le titre d'auguste et partagé, avec son frère et sa mère, les honneurs impériaux et les soins du gouvernement; elle fut enfermée dans le couvent de Ste-Euphrosyne. L'expulsion de Theodora eut lieu en 856, et cette malheureuse mère, mourut de chagrin dans la même année.

A partir de ce moment, Michel se déchargeant du poids des affaires sur son oncle Bardas, se livra aux plaisirs de la table, et mérita bientôt l'ignoble surnom d'*ivrogne*. Bardas fut fait césar, et les actes publics furent datés en même temps de l'année du règne de Michel et de celle de la promotion de Bardas, au rang des césars. Bientôt cependant, celui-ci fut assez puissant pour porter ombrage à l'empereur lui-même qui résolut de s'en débarrasser, et le fit assassiner, le 1er avril 866, par le *protostrator* Basile le Macédonien; aussitôt après, pour payer son complice, Michel se l'associa en lui conférant le titre d'empereur. Basile craignant à son tour la légèreté

et l'inconstance de son bienfaiteur, et sachant qu'il avait offert l'empire à un autre officier, nommé aussi Basilius, profita d'un moment où Michel était plongé dans l'ivresse, pour le faire égorger. Ce meurtre fut accompli le 24 septembre 867.

A peine Michel était-il sorti de l'enfance, que sa mère lui fit épouser Eudoxie-Decapolitaine, dont il eut un fils nommé Constantin, au dire de Léon-le-Grammairien, qui ajoute que ce jeune prince mourut au commencement du règne de Basile.

De ce qui précède on voit qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 836 à 842, Michel et son père Theophile,
842 à 856, Michel et Theodora sa mère,
842 à 856, Michel, Theodora et Thecla,
842 à 867, Michel seul,
Époque indéterminée, Michel et Constantin son fils.
De 866 à 867, Michel et Basile le Macédonien,

Nous allons passer successivement en revue, les monnaies qui rentrent dans ces diverses séries.

836 *à* 842.

MICHEL ET SON PÈRE THEOPHILE.

Cette série a déjà été examinée plus haut, en étudiant le règne de Theophile.

842 *à* 856.

MICHEL ET THEODORA SA MÈRE.

On ne connaît, jusqu'ici, que deux monnaies d'or qui offrent ces deux effigies :

La première, décrite par Eckhel, qui l'a tirée du musée de Vienne, porte au droit, les deux bustes de Michel et de sa mère ; Michel occupe la place de

droite; entre eux paraît une croix, et la légende est — MIXAHL S ΘEODORA. — au revers, est placé le buste du Christ adossé à une croix et tenant le livre des évangiles ; il est accompagné de la légende — IHSVS XRISTVS.

La deuxième, qui offre le même type au droit, et au revers, le buste du Christ avec la légende — IHS XIS REx REGNANTIUM. — a été publiée par Tanini.

Il serait important de bien examiner ces deux monnaies, et de tenir rigoureusement compte de l'âge du personnage qui porte le nom de Michel. S'il est imberbe et d'une jeunesse évidente, la monnaie appartient certainement à Theodora, veuve de Theophile, et à Michel son fils ; sinon elle ne peut convenir qu'à Theodora, belle-sœur de Constantin-Monomaque, qui désigna, pour son successeur à l'empire, Michel-le-Stratiotique.

J'avoue qu'avant d'avoir pu juger, par leur style, de l'âge approximatif de ces deux monnaies, je suis tenté de les attribuer, surtout la deuxième, à Theodora et à Michel-le-Stratiotique, précisément à cause des types et des légendes qu'elles présentent.

842 *à* 856.

MICHEL, THEODORA ET THECLA.

La première monnaie connue de cette série, a été publiée par Ducange, mais sans indication de métal. Depuis, Tanini ayant eu le bonheur d'en rencontrer deux exemplaires, l'existence de cette rare monnaie est devenue certaine ; c'est un sou d'or. Au droit on lit — + ΘEODORA DESPVNA ou DESPOUNA. — autour du buste diadémé de Theodora,

qui, de la main droite, tient un globe surmonté d'une double croix, et de la gauche, porte une longue croix transversale; au revers, on lit —MIXAHL S ΘECLA. — à gauche, Michel enfant a le diadême et porte le globe crucigère; à droite, sa sœur Thecla, coiffée de la même manière que sa mère, porte, dans la main droite, une longue et double croix (cab. du roi).

Il est remarquable que, bien que Theodora n'ait été que régente de l'empire pendant la minorité de son fils, elle ait pris le premier rang sur les monnaies de l'état. Il n'en est pas de même sur la seule pièce d'argent connue jusqu'ici; on y lit dans le champ — + MIXAHL ΘEODORA S ΘECLA EC Θ BASILIS ROMAION. — et au revers — IHSVS XRISTVS NICA. — autour d'une croix sur des degrés. Cette rare monnaie a été décrite par Sestini, et citée, d'après lui, par M. Mionnet (p. 405).

842 *à* 867.

MICHEL SEUL.

Comme je l'ai déjà fait observer plus haut, il n'est pas facile de classer, avec certitude, les monumens numismatiques qui composent cette série. Certainement, les espèces courantes n'ont plus présenté que la seule effigie de Michel, après l'expulsion de sa mère Theodora. Ces monnaies doivent exister, mais il en est bien peu qui ne soient d'attribution incertaine; les seules qui ne peuvent se donner qu'à Michel-le-Buveur, sont des petites pièces de cuivre sur lesquelles paraît un prince imberbe avec

la légende — MIXAHL. — et portant au revers, l'indice monétaire M, ayant un Θ entre ses jambages.

Cette effigie sans barbe ne peut convenir évidemment qu'à Michel, fils de Theophile, qui, à l'âge de vingt ans, s'est trouvé seul maître du trône. La comparaison du style et du dessin de l'effigie, semble légitimer la classification, adoptée jusqu'ici par les auteurs, des quinaires d'or ayant des deux côtés l'effigie et le nom d'un Michel.

On peut objecter, contre cette attribution, que Michel n'était pas iconoclaste, et qu'il n'avait nullement besoin de répéter son effigie, pour remplir les deux faces de ses monnaies; mais peut-être cet usage n'a-t-il pas été suggéré par la disette de types (et cela paraît probable, quand on pense que les iconoclastes ne renonçaient pas à reproduire l'image de la croix); il n'est pas étonnant alors que Michel ait continué de se servir d'une méthode adoptée par son père, sans s'inquiéter si cette méthode était ou non dans l'esprit des iconoclastes. Quoi qu'il en soit, en se laissant guider par la ressemblance de dessin et de style, on est amené, tout naturellement, à donner ces monnaies à Michel-le-Buveur, de préférence à Michel-le-Bègue. Nous suivrons donc cette classification.

Les pièces d'argent, décrites par Tanini et Sestini, au nom de Michel-le-Bègue, me semblent aussi convenir mieux à Michel-le-Buveur; elles portent, en inscription dans le champ — MIXAHL EC ΘEU PISTOS BASILEVS ROMAIωn. — et au revers — IHSVS XRISTVS NICA. — entre deux croix sur des degrés; sur la seconde, qui a un revers identique, on lit en inscription

dans le champ — MIXAHL PISTOS MEΓAS BASILEVS ROMAION. — (cab. Soleirol). Du reste, j'avoue que leur attribution à Michel-le-Buveur est peu sûre, et ces monnaies pourraient peut-être se reporter plus bas, à Michel le Paphlagonien ou à Michel-Calaphates.

Époque indéterminée, entre 856 *et* 866.

MICHEL ET CONSTANTIN SON FILS.

Le Bon Marchant, dans sa XIV dissertation, a résolu avec sagacité, une question qui depuis longtemps avait embarrassé les plus habiles numismatistes. Il s'agissait de classer des monnaies d'or et de cuivre sur lesquelles, au revers de Theophile, paraissaient deux princes, nommés Michel et Constantin. On avait admis que ces deux effigies, offraient les traits de deux fils de Theophile, dont le nom du second, Constantin, n'avait pas été transmis par l'histoire, et cette attribution avait été adoptée, nonobstant la barbe bien prononcée de l'effigie de Michel qui, lors de la mort de Theophile, n'avait pourtant que six ans au plus. Le Bon Marchant, frappé de l'inconvenance d'une pareille classification, est remonté aux sources historiques, et a d'abord constaté l'existence d'un prince nommé Constantin, fils de Michel et d'Eudoxie-Decapolitaine; dès-lors la solution du problème est devenue facile, et il est demeuré démontré que les monnaies en question, frappées après la mort de Theophile, présentaient les traits de son fils et de son petit-fils, tandis que ceux de l'empereur défunt étaient précisément reproduits au revers. Nous avons vu déjà qu'il existe

de nombreux exemples d'un hommage semblable, rendu à la mémoire de leurs pères, par les princes de la dynastie de Leon l'Isaurien, et trop peu de temps s'était écoulé depuis le renversement de cette dynastie, pour que les usages monétaires qu'elle avait établis, fussent complètement abolis sous le règne de Theophile et de ses enfans. Rien n'est donc plus certain que la classification proposée par le B[on] Marchant et sanctionnée par l'approbation de M. Mionnet (t. II, p. 481 et 482, note).

Les monnaies de cette série, connues jusqu'ici, sont d'or et de cuivre; sur l'or on lit au droit — MIXAHL S CONSTANTIN. — autour des deux bustes diadémés de Michel et de Constantin, l'un imberbe et l'autre barbu; entre eux une petite croix; au revers paraît le buste de Theophile, portant une double croix et un volume, et entouré de la légende — ΘEOFILOS bASILE.

Le type des monnaies de cuivre est absolument le même, si ce n'est qu'au droit, une étoile remplace la croix placée entre les deux effigies.

D'autres pièces d'or pâle et d'une fabrique barbare, offrent au droit la même légende, composée de deux noms, mais un seul buste, très-probablement celui de Michel; au revers paraît l'effigie de Theophile, tenant le globe crucigère, et entourée de la légende — ΘEOFILOS BASILEO.

866 *à* 867.

MICHEL ET BASILE LE MACÉDONIEN.

Il ne peut exister le moindre doute sur la rectitude de l'attribution des précieuses monnaies qui

composent cette série ; on n'en connaît encore qu'en or et en cuivre.

Les premières sont des quinaires d'un bas titre, présentant d'un côté la légende — MIXAHL. — et le buste de Michel de face, avec un diadême orné d'une croix, et portant de la main droite le globe crucigère ; au revers paraît le buste de Basile, avec les mêmes attributs et entouré de la légende — BASILEIOS. — (cab. du roi).

On remarquera l'analogie frappante qui existe entre ces quinaires et ceux sur lesquels on voit, des deux côtés, l'effigie d'un empereur du nom de Michel ; puisque de semblables monnaies ont été frappées dans la dernière année du règne de ce prince, il est à peu près certain qu'on en a frappé d'analogues, pendant les années où il s'est trouvé seul maître du trône ; dès-lors il devient très-probable que les quinaires d'or à la double effigie d'un Michel, sont de Michel, fils de Theophile.

Une des monnaies les plus singulières et les plus rares de la suite byzantine, est la suivante, qui a été citée d'abord par Tanini. Au droit elle offre la légende — ✝ MIXAHL IMPERAT. — autour du buste de Michel, tenant de la main droite le globe crucigère ; et au revers, la légende — BASILIVS REx. — autour du buste de Basile, tenant également le globe crucigère (cab. Soleirol).

Cette distinction de titre, l'emploi lui-même de ces titres inusités à Constantinople, enfin, la langue dans laquelle les légendes sont composées, sont autant de faits à peu près inexplicables.

BASILIUS (FLAVIUS),

Surnommé MACEDO et CEPHALAS (à cause de la grosseur de sa tête), et connu sous le nom de BASILE Ier.

MARIA.
EUDOCIA-INGERINA.
CONSTANTINUS.
LEO.
ALEXANDER.

Basile, issu d'une famille pauvre d'Hadrianopolis (Andrinople), vint de Macédoine à Constantinople, et par son aptitude à traiter les chevaux, réussit à se faire connaître de Michel; il reçut des marques non équivoques de la faveur de ce prince, et se vit en peu de temps élevé à la dignité de patrice. Par le meurtre du césar Bardas, Basile acquit un nouveau titre à la reconnaissance de Michel, qui finit par adopter son complice et lui donna la pourpre impériale. Basile fut couronné dans les solennités de la pentecôte, le 26 mai 866. Un an s'était à peine écoulé, que Basile qui s'était aliéné le cœur de son bienfaiteur, prévint une disgrâce, en faisant assassiner Michel, le 24 septembre 867. A partir de ce moment, Basile demeura seul maître de l'empire, et le gouverna avec une rare habileté; après avoir régné seul pendant dix-huit ans et dix mois, ce prince mourut de la dyssenterie, le 1er mars 886.

Avant son élévation, Basile avait épousé une femme de basse extraction, nommée Marie, que

Michel le força de répudier, pour épouser Eudocia, fille du grand interprète Inger, et que lui, Michel, avait eue pour concubine.

De Marie, Basile eut un fils nommé Constantin, auquel il conféra le titre d'empereur, en 868, pour assurer la couronne à sa dynastie. Constantin mourut en 879. Il fut fiancé à Hermengarde, fille de Louis II, empereur d'occident.

Du second lit, Basile eut plusieurs enfans, dont les deux fils aînés sont Leon-le-Sage, qui succéda à son père, et Alexandre. Le premier fut fait empereur, et couronné le jour même de l'épiphanie, en 870.

Alexandre reçut aussi la dignité impériale, dès la troisième année du règne de Basile, son père, et la conserva après la mort de celui-ci, lorsque Leon fut demeuré chef de l'empire.

A la mort de Leon, Alexandre qui n'était alors âgé que de vingt ans, fut chargé de la tutelle du jeune Constantin-Porphyrogenète, et signala sa régence par l'incapacité la plus absolue et les penchans les plus ignobles. Pour le bonheur de l'état, il se rompit un vaisseau dans la poitrine, et mourut le 7 juin 912.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De mai 866 à septembre 867, Basile et Michel,
867 ou de 867 à 886, Basile seul,
868 à 879, Basile et Constantin,
870 à 879, Basile, Constantin et Leon,
870 à 886, Basile, Leon-le-Sage et Alexandre,
870 à 886, Basile et Leon,
870 à 886, Basile et Alexandre.

Mai 866 *à septembre* 867.

BASILE ET MICHEL.

Les monumens de cette série ayant été étudiés et décrits plus haut, il n'y a pas lieu d'en parler de nouveau.

867 *ou de* 867 *à* 886.

BASILE SEUL.

C'est une question qui n'est pas facile à résoudre, que celle de l'époque à laquelle ont été émises les pièces à l'effigie seule de Basile le Macédonien. Si, d'un côté, les monnaies à effigie isolée sont plus rares que les autres, ce qui tendrait à prouver qu'elles n'ont été frappées qu'antérieurement au couronnement de Constantin, d'un autre côté, les monnaies à plusieurs effigies ne présentent pas à la fois celles de tous les fils de Basile, qui jouissaient en commun des honneurs impériaux; il se peut donc que la présence des jeunes empereurs n'ait pas toujours été obligatoire, et que la seule effigie de Basile ait paru quelquefois sur les espèces courantes. Pour ma part, je préfère admettre que ces pièces n'ont été frappées qu'en 867. Quoi qu'il en soit, elles sont incontestablement bien attribuées, et ne peuvent appartenir à aucun autre prince; voici leur description.

Il en existe d'or, d'argent et de cuivre; toutes portent au droit, la légende — BASILIOS BASILEVS. — soit autour de l'effigie assise de Basile, soit autour de son buste de face, tenant une longue croix et le globe crucigère (sur l'or); au revers, l'or offre

le buste du Christ avec la légende — IHS XPS REX REGNANTIUM. — sur l'argent et le cuivre on lit dans le champ l'inscription — BASILIOS EN ΘEO BASILEVS ROMEON.

Ce type, qui paraît ici pour la première fois, a été certainement introduit sur les monnaies de cuivre par Basile le Macédonien; il s'est conservé sous les règnes postérieurs, mais n'a pas été pourtant continué après Constantin-Porphyrogenète. On voit donc que cette inscription du champ du revers peut servir à classer, avec confiance, beaucoup de monnaies byzantines.

J'attribue à Basile le Macédonien une pièce de cuivre, probablement frappée à Kherson, et portant au droit un B, et au revers, une croix sur des degrés, accostée de deux points ronds. Je ne connais qu'une empreinte de cette monnaie, empreinte qui faisait partie de la suite du Bon Marchant; on verra qu'elle a beaucoup d'analogie de style et de fabrique avec plusieurs autres pièces, que je décrirai plus loin, et qui proviennent de la Crimée.

868 *à* 879.

BASILE ET CONSTANTIN.

Jusqu'ici, les auteurs ont admis qu'il ne pouvait y avoir de certitude dans l'attribution des monnaies offrant deux effigies, accompagnées des noms Basile et Constantin, parce que si Basile le Macédonien a pris pour collègue son fils Constantin, Basile, fils de Romain le jeune, et son frère Constantin, ont également occupé simultanément le trône de

Constantinople pendant de longues années. Le fait est vrai, mais la conclusion est fausse. Il ne peut y avoir le moindre doute sur l'attribution de toute monnaie présentant deux effigies, puisqu'à la mort de Jean Zimiscès, époque à laquelle les fils de Romain et de Theophanon demeurèrent maîtres de l'empire, ils avaient, Basile vingt ans et Constantin dix-sept. Il n'y a pas là une différence d'âge assez grande pour nécessiter une différence très-sensible de physionomie. Si donc une monnaie nous offre un prince du nom de Basile, de taille élevée et portant une barbe fortement prononcée, avec un Constantin imberbe et d'une taille enfantine, à coup sûr, cette monnaie ne pourra convenir qu'à Basile le Macédonien et à son premier fils. C'est là un caractère distinctif auquel il est impossible de se méprendre. Ainsi la dernière pièce, décrite par M. Mionnet, au nom de Basile-Porphyrogenète et de son frère, mais avec un point de doute, est certainement de Basile le Macédonien et de son fils. J'ai la pièce sous les yeux, et son attribution ne saurait causer la moindre hésitation. On y lit au droit — BASILIOS ET CONSTANT AUGG. — autour de deux bustes impériaux, l'un âgé, l'autre enfantin, tenant ensemble une longue double croix; au revers, paraît le Christ assis avec la légende — + IHS XRS REX REGNANTIVM.

Les monnaies d'argent, publiées par Tanini et Sestini, et reproduites d'après eux, par Eckhel et M. Mionnet, sont d'attribution douteuse, bien cependant que leur style, leurs légendes et leur type, les rapportent beaucoup mieux à Basile le Macédonien, qu'à Basile et Constantin, fils de Romain le

jeune. On y lit en inscription dans le champ — BASILIOS CE CONSTANTIN PISTV BASILIS ROMEO. — ou bien — BASILIOS E Θ CONSTANTINI PISTU BASILIS ROMEO. — au revers, se trouve une croix sur des degrés, avec la légende — IHSVS XRISTVS NIKA ou NICA. — (cabinet du roi).

Ne connaissant pas le quinaire de bas titre décrit par M. Mionnet (p. 489), et sur lequel est placée, de chaque côté, une effigie imberbe, je ne pourrais, à son sujet, hasarder que des conjectures et non motiver une opinion.

Il me reste enfin à décrire les monnaies de cuivre de cette série, monnaies qui sont aussi classées, à juste titre, à Basile le Macédonien et à son fils. Au droit, les deux effigies de taille toute différente, l'une barbue, et l'autre imberbe, tiennent ensemble un labarum, tandis que le champ du revers est occupé par la légende — BASILIOS S CONSTANTINOS EN ΘO BASILEIS ROMAION. — Comme nous l'avons dit, c'est Basile le Macédonien qui a commencé à mettre en usage ce type monétaire, et nous le verrons subsister pendant quelques règnes, de manière à nous servir de point de repère.

870 *à* 879.

BASILE, CONSTANTIN ET LEON.

Malgré l'opinion de M. Mionnet (page 489, note) je crois que les pièces de cuivre, aux trois effigies de Basile le Macédonien, et de ses deux fils Constantin et Leon, sont rares et précieuses. Il m'est passé entre les mains une très-grande quantité de monnaies

byzantines, et je n'ai pas rencontré quatre exemplaires de la seule et unique pièce qui vient se classer dans cette série. Elle a été décrite, pour la première fois, par Ducange, puis par ses successeurs; je n'en parlerai donc que très-brièvement. Au droit, paraît Basile le Macédonien, ayant à sa droite son fils Leon, et à sa gauche son fils Constantin; la légende est — LEON BASIL CONSTAN. — au revers, l'inscription qui occupe tout le champ, est ainsi conçue — BASIL CONSTANT S LEON EN ΘE BASILIS ROMEON. — Ce type, comme on le voit, est identique avec celui des monnaies de cuivre de même valeur, émises au nom de Basile seul. Quant à leur attribution à Basile le Macédonien, elle ne saurait être douteuse, à cause de la présence d'un prince nommé Leon, Basile le Macédonien étant le seul qui ait eu un collègue de ce nom. Telle est la seule monnaie connue jusqu'ici, qui offre les effigies réunies de Basile et de ses deux fils.

870 *à* 886.

BASILE, LEON-LE-SAGE ET ALEXANDRE.

M. Mionnet (tome II, p. 489), est le premier qui ait publié, mais avec l'incertitude qu'entraîne nécessairement la mauvaise conservation des monumens qu'on étudie, une pièce qui ne peut appartenir qu'au seul Basile le Macédonien, accompagné de ses deux fils Leon-le-Sage et Alexandre. Cette pièce est d'or et ses légendes oblitérées offrent au droit — BASILIO AUTOS (pour *augoustos*). — autour du buste de Basile; et au revers — + LEON...S..... AUGG. — autour de deux bustes de face (cab. du roi).

De ce que Leon est nommé le premier au revers, M. Mionnet conclut avec raison, que Leon est l'aîné des deux princes représentés; que par suite, le deuxième ne peut être qu'Alexandre, et qu'enfin la monnaie a été frappée après la mort du jeune Constantin. Ces conclusions sont parfaitement justes et pleinement confirmées par l'existence d'une pièce de cuivre inédite et de ma suite, qui tranche heureusement la difficulté, grâce à sa belle conservation. Au droit on lit — BAS..... AUG. — autour du buste de Basile, ayant la tête ornée du diadême crucigère et tenant une longue croix de la main droite; au revers paraissent deux effigies de princes, évidemment très-jeunes et imberbes, autour desquelles on lit — LEON TE ALE*x* AUG. — une étoile sépare les deux têtes.

Telles sont jusqu'ici les seules espèces connues qui composent cette série monétaire du règne de Basile le Macédonien.

870 *à* 886.

BASILE ET LEON.

870 *à* 886.

BASILE ET ALEXANDRE.

Aucun monument numismatique n'est venu jusqu'à ce jour se classer dans ces deux séries. Il est même fort probable que les recherches postérieures n'en feront pas découvrir. En effet, puisque Leon et Alexandre ont joui précisément des mêmes droits du vivant de leur père, on ne voit aucune raison qui

ait pu faire placer l'un plutôt que l'autre, en société de Basile, sur les espèces courantes. Toutefois observons que ces droits semblent n'avoir plus été les mêmes après la mort de Basile, puisqu'on connaît bon nombre de monnaies incontestables de Leon-le-Sage seul, tandis qu'on n'en connaît aucune d'Alexandre seul.

LEO (FLAVIUS),

Surnommé le Sage (à cause de son goût pour les belles-lettres), et connu sous le nom de Leon VI.

THEOPHANO.

ZOË.

EUDOCIA.

ZOË-CARBONOPSINA.

CONSTANTINUS-PORPHYROGENITUS.

Né en 865, Leon, fils de Basile et d'Eudocie, reçut le diadême en 870, le jour même de l'épiphanie. Accusé par Theodore-Santabarenus, de conspirer contre son père, Leon fut enfermé dans une prison, et n'en sortit que peu de temps avant la mort de Basile, et par l'intercession du sénat. Resté maître de l'empire, en 806, Leon le gouverna vingt-cinq ans et quelques mois, et mourut le 11 mai 911. Il laissa jouir son frère Alexandre, des honneurs impériaux qui lui avaient été décernés par son père, et finit, en mourant, par le choisir pour tuteur de son fils Constantin.

Leon eut quatre femmes; la première nommée Theophanon, fille de Constantin-Martinacius, reçut le diadême des mains mêmes de son beau-père Basile; après avoir vécu douze ans avec Leon, Theophanon mourut, et fut remplacée par Zoë, fille de Stylien que Leon éleva aux premières dignités. Au bout de dix-huit mois de mariage, Zoë mourut; Leon épousa alors Eudocie, et lui conféra le titre d'auguste, en lui donnant le diadême; celle-ci mourut en couches avec son enfant. Enfin, Leon épousa Zoë-Carbonopsine, qui reçut le diadême et la dignité d'auguste, après avoir donné le jour à Constantin. Après la mort de Leon, Zoë-Carbonopsine devint la concubine de Romain-Lacapène; ayant plus tard conspiré contre lui, elle fut obligée de prendre le voile dans le monastère de Ste-Euphémie, en 919.

De ces quatre mariages Leon eut plusieurs enfans, qui moururent la plupart en bas-âge; il ne lui resta qu'un fils du dernier lit. Ce fut son successeur Constantin-Porphyrogenète, qui, né en 905, reçut de son père le titre d'empereur et le diadême, on ne sait au juste en quelle année.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 886 à 911, Leon seul,
886 à 911, Leon et Alexandre,
906 au plus tôt à 911, Leon et Constantin,
Même intervalle, Leon, Alexandre et Constantin,
905 à 911, Leon et Zoë-Carbonopsine, avec ou sans Constantin.

886 *à* 911.

LEON SEUL.

On pourrait s'étonner de ce qu'il existe des monnaies de Leon-le-Sage seul, puisqu'il eut pour collègue son frère Alexandre. Remarquons cependant, que l'autorité de celui-ci semble n'avoir pas existé de fait et n'avoir été, pour ainsi dire, qu'honorifique, puisqu'en mourant, Leon ne lui reconnut pas de droits à la couronne, à ce point, qu'il le choisit pour tuteur de son fils Constantin-Porphyrogenète; cela prouve indubitablement qu'Alexandre ne pouvait élever aucune prétention à la souveraine autorité. Il n'est donc pas aussi surprenant qu'il le paraît au premier abord, que les monnaies de Leon seul, se rencontrent en beaucoup plus grand nombre que celles qui le présentent en société, soit avec son frère Alexandre, soit avec son fils Constantin.

Les monnaies de Leon-le-Sage lui sont attribuées avec toute raison, et ne peuvent appartenir à aucun autre prince de ce nom, bien qu'en dise Eckhel (p. 244). Ce savant s'étonne de ce que ses devanciers ont donné à Leon-le-Sage, les espèces qu'il décrit, en excluant de leur possession Leon l'Arménien; mais celui-ci ayant eu constamment son fils Constantin pour collègue, il serait bien plus étonnant que les pièces en question lui appartinssent. Du reste, hâtons-nous d'ajouter que leurs types et leur style, ne permettent point de doute à cet égard, et qu'on ne peut, en aucune façon, enlever à Leon-le-Sage, les monnaies qu'Eckhel n'ose lui assigner formellement.

Ces monnaies sont d'or, d'argent et de cuivre. Sur celles d'or, publiées par Tanini, paraît le buste impérial avec la légende — LEON EN Xω BASILEVS ROM. — le revers offre le buste du Christ, et puisque Leon l'Arménien était iconoclaste, la monnaie ne peut lui appartenir; force est donc de la laisser à Leon-le-Sage.

Il en est de même d'un magnifique sou d'or du cabinet du roi; au droit on y lit — LEON EN Xω BASILEVS ROMEωN. — autour du buste de Leon, tenant le globe crucigère; au revers paraît le buste voilé de la vierge, les deux mains élevées; on lit au-dessus + MARIA + à droite et à gauche MR ΘV. Cette pièce qui est extrêmement rare, offre pour la première fois, le type de la vierge; elle a été décrite d'abord par Pellerin, puis par Eckhel, et enfin par M. Mionnet.

Celles d'argent portent en inscription dans le champ — LEON EN Xω EVSEBES BASILEVS ROMAIωN. — et au revers — IhSVS XRISTVS NICA. — autour d'une croix sur des degrés (cab. du roi). Ce type est identique avec celui que nous avons déjà trouvé sur les espèces d'argent de Basile le Macédonien; il sert donc à confirmer à la fois les deux attributions.

Quant aux pièces de cuivre, elles ne sauraient être douteuses. Il en est de deux espèces: la première, sauf les légendes, présente absolument le même type que les monnaies analogues de Basile, c'est-à-dire l'empereur assis; la deuxième, n'offre que le buste de Leon; mais le revers est semblable à celui de la première espèce, c'est-à-dire, qu'il présente en légende dans le champ, les mots — LEON EN

ΘΕΟ bASILEVS ROMEωn. — inscription que nous avons observée pour la première fois sur les monnaies de cuivre de Basile le Macédonien. Celles qui nous occupent ne peuvent donc s'attribuer qu'au seul Leon-le-Sage.

Il existe une monnaie de cuivre de Leon-le-Sage, connue depuis quelques années seulement, et qui a été découverte en Crimée. Comme on possède une série de pièces analogues, provenant des mêmes lieux, il est probable que ce sont des produits de l'atelier monétaire de Kherson. Je sais qu'il existe quelques publications russes et allemandes, sur les monumens anciens de cette province[1]; mais comme ces ouvrages me sont inconnus, je ne puis assurer que les pièces en question soient inédites. Quant à leur classification, elle ne saurait être douteuse, grâce à l'heureuse réunion des différentes espèces qui font partie de ma suite.

Voici la description de celle de Leon. Au droit ΛΕ, première syllabe du nom Λεων; au revers une croix sur des degrés, accostée de deux points ronds.

La fabrique de cette monnaie est très-barbare, et elle semble plutôt coulée que frappée, bien qu'elle soit d'une authenticité irrécusable; il en est de même de ces congénères, que je décrirai en temps et lieu.

[1] Entre autres celui intitulé, Recueil de quelques antiquités trouvées sur les bords de la mer Noire, par Leon de Wakel. Berlin 1803, Schuppel. Dans cet ouvrage il est question de la pièce analogue que j'ai attribuée à Basile le Macédonien, à cause du B initial qu'elle présente au droit.

886 *à* 911.

LEON ET ALEXANDRE.

Puisque ces pièces existent, elles prouvent, sans réplique, qu'Alexandre a réellement joui des honneurs impériaux, en commun avec son frère Leon; mais il est vraisemblable que celui-ci, qui était l'aîné, n'aura pas tardé à s'affranchir de ce partage, qu'il ne supportait probablement qu'avec impatience. La fréquence des monnaies à la seule effigie de Leon-le-Sage, le prouve clairement, aussi bien que la dernière disposition de ce prince, qui attribue, à son frère Alexandre, la tutelle de Constantin-Porphyrogenète, pendant sa minorité. Tout porte donc à croire que les pièces de Leon et Alexandre, n'ont été émises que pendant les premiers momens du règne de Leon, et avant qu'il ne se fût débarrassé de son copartageant, tout en lui permettant de conserver le titre d'empereur, mais rien de plus que le titre, c'est-à-dire en le dépouillant des prérogatives impériales, telles que le droit de paraître sur les espèces courantes. Ceci explique la rareté des monnaies de Leon et d'Alexandre, dont voici la description; elles sont toutes de cuivre. Sur les unes, on lit au droit — LEON S ALEXANGROS. — autour des deux effigies assises et tenant ensemble le labarum; au revers, le champ est occupé par la légende — LEON S ALEXANGROS BASIL ROMEON.

Les autres sont de petit module; les deux princes y paraissent en buste et tenant le labarum; ils sont accompagnés de la légende — LEON S ALEXA. — au

revers, l'inscription du champ est — LEON ALEXANGROS BASIL ROMEON. — (cab. Soleirol).

Tels sont les seuls monumens connus de la présente série monétaire.

906 *au plus tôt, à* 911.

LEON ET CONSTANTIN.

Jusqu'ici, l'on ne connaissait aucune pièce d'or de ces deux princes, et je me félicite d'en pouvoir publier une magnifique. Au droit, on lit — LEON ET CONST AUGG RωM. — autour des deux princes debout en costume impérial, portant chacun le globe crucigère, et tenant ensemble une longue double croix; au revers, paraît le Christ assis, entouré de la légende — IHS XRS REX REGNANTIUM. — (cab. Soleirol).

Quant aux monnaies d'argent classées jusqu'à ce jour dans cette série, elles offrent bien les types que nous avons reconnus sur les pièces analogues de Basile le Macédonien et de Leon seul, mais leurs légendes nécessitent une nouvelle distribution plus rigoureuse. En effet, le champ des unes est occupé par la légende — LEON S CONSTANTIN EC ΘEV BASILIS ROMAION. — sur les autres on lit LEON CE CONSTANTIN EN Xω EVSEBIS BASILIS ROM. — sur toutes, le revers offre une croix sur des degrés, entourée de la légende — IHSVS XRISTVS NICA.

Or, remarquons que la formule ἐκ θεοῦ et la conjonction S, se trouvent sur les espèces d'argent de Constantin et Irene, de Michel-Rhangabé et Theophylactus, de Michel-le-Bègue et Theophile. La première pièce décrite plus haut, appartient donc à des princes

voisins de ceux que je viens de citer, et par suite à Leon l'Arménien et son fils. La formule εν θεῳ ou εν χριστῳ paraît, pour la première fois, sur les monnaies de Basile le Macédonien ; la conjonction CE commence à être mise en usage sur les pièces d'argent du même Basile et de son fils Constantin; donc, la deuxième espèce décrite plus haut, appartient à des princes postérieurs à Basile le Macédonien, et, par suite, à Leon-le-Sage et Constantin-Porphyrogenète. Cette distinction me paraît évidente.

906 *à* 911.

LEON, ALEXANDRE ET CONSTANTIN.

905 *à* 911.

LEON ET ZOE-CARBONOPSINE, AVEC OU SANS CONSTANTIN.

Jusqu'ici, l'on ne connaît aucun monument numismatique, qui vienne se ranger dans ces deux séries. Il est probable qu'il n'en saurait exister de la première, puisqu'à la mort de Leon, Alexandre n'était plus que tuteur de l'empereur, et que depuis long-temps, il était privé des honneurs monétaires, comme le témoignent suffisamment les monnaies à une seule effigie de Leon-le-Sage. Quant à la deuxième série, il peut exister des pièces qui y rentrent, puisqu'il est constant que Zoë reçut la dignité d'auguste et la couronne, après qu'elle eut mis au monde Constantin-Porphyrogenète.

CONSTANTINUS (FLAVIUS),

Surnommé PORPHYROGENITUS, du nom *Porphyra* de la partie du palais impérial dans laquelle il avait reçu le jour, et connu sous le nom de CONSTANTIN X.

HELENA.

ROMANUS.

Constantin-Porphyrogenète, fils de Leon-le-Sage, et de Zoë-Carbonopsine, naquit en 905. Son père lui conféra le titre et les honneurs impériaux, et, en mourant, le laissa sous la tutelle de son oncle Alexandre. Leon mourut le 11 mai 911, et son frère le suivit peu de temps après au tombeau. En juin 912, Alexandre cessa de vivre, et laissa Constantin, alors âgé de sept ans, seul maître de l'empire, en le recommandant à la sollicitude et à l'affection du patriarche Nicolas et des primats du sénat. Ceux-ci rappelèrent auprès de Constantin, Zoë sa mère, qu'Alexandre avait exilée, et administrèrent les affaires de l'état en commun avec elle. L'enfance de l'empereur laissant le champ libre à toutes les ambitions, quelques-uns des plus hauts dignitaires cherchèrent à usurper la pourpre, et firent éclater la guerre civile. L'un deux, Romain-Lacapène, chef de la flotte, parvint à s'impatroniser dans le palais, et se fit confier la garde du jeune monarque; bientôt celui-ci fut fiancé à Helene, fille

de Romain, qui prit le titre de *basileopator*, lors du mariage de Constantin, dont la célébration eut lieu pendant les fêtes de pâques de l'année 912. Bien peu de temps après, Constantin conféra le titre d'empereur à son beau-père, qui fut couronné le 17 décembre 918, et finit même par le donner aussi aux fils de Romain, Christophe, Etienne et Constantin, dont le premier fut déclaré auguste en 920, et les deux autres en 928.

A partir de ce moment, Constantin se déchargeant sur son beau-père de tout le poids de la couronne, lui laissa complètement le maniement des affaires, et consentit à prendre le dernier rang dans les cérémonies publiques et les actes impériaux. Dès-lors il ne s'occupa plus que de l'étude des lettres et des sciences.

En 944 cependant, Romain et ses enfans ayant été expulsés du trône et renfermés dans un monastère, Constantin reprit la souveraine puissance, et régna seul jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 novembre 959. On a prétendu que Constantin avait été empoisonné par son fils Romain. Sa femme Helene était morte avant lui, et lui avait donné deux enfans, un fils nommé Romain, qui lui succéda, et une fille nommée Theodora; Romain fut couronné par son père, le jour de pâques, de l'année 948.

Constantin-Porphyrogenète ayant régné un peu plus d'un an avec son oncle Alexandre, six ou sept mois avec sa mère Zoë, vingt-six ans avec Romain-Lacapène, et ses deux fils Christophe et Etienne, et enfin avec son propre fils Romain le jeune,

pendant quinze ans, il est clair qu'on peut rencontrer des monnaies des séries suivantes :

De 906 à 911, Constantin et son père Leon,
911 à 912, Constantin et Alexandre son oncle,
912 » Constantin et Zoë-Carbonopsine,
919 à 944, Constantin et Romain-Lacapène,
920 à 931, Constantin, Romain et Christophe,
928 à 944, Constantin-Porphyrogenète, Romain-Lacapène et ses fils Etienne et Constantin,
945 à 948, Constantin seul,
948 à 959, Constantin et Romain le jeune.

906 *à* 911.

CONSTANTIN ET LEON SON PÈRE.

Les monnaies de cette série ayant été étudiées plus haut, il est inutile d'y revenir ici.

911 *à* 912.

CONSTANTIN ET ALEXANDRE SON ONCLE.

Peut-il exister des monnaies de ce genre ? c'est ce dont il est permis de douter, quand on considère le rôle tout-à-fait secondaire de tuteur, auquel Alexandre s'est trouvé réduit, à la mort de Leon. Il est constant qu'Alexandre est demeuré privé des honneurs monétaires, pendant presque tout le règne de son frère ; il est donc bien probable qu'il n'a point exercé ces mêmes droits, lorsqu'il s'est trouvé tuteur de l'empereur Constantin. Quoi qu'il en soit, on ne connaît aucune monnaie qui offre à la fois les effigies de Porphyrogenète et de son oncle.

912.

CONSTANTIN ET ZOE-CARBONOPSINE.

L'impératrice Zoë, rappelée de l'exil par le sénat

et par son fils, à la mort d'Alexandre, se trouva réellement à la tête de l'empire, bien qu'elle ne put occuper que le second rang dans les cérémonies publiques; mais comme elle était auguste, elle avait qualité pour jouir des honneurs monétaires; aussi trouve-t-on une assez grande quantité de témoins du règne de Zoë, en commun avec son fils Constantin. Il est probable qu'aussitôt que Romain-Lacapène eut réussi à faire passer le diadême sur sa tête, Zoë n'eut plus la liberté de faire placer son effigie sur les espèces courantes; c'est donc bien réellement de l'année 912 seulement, que datent les pièces offrant les effigies réunies de Constantin et de sa mère.

Ces pièces sont de cuivre et de différens modules; elles portent toutes au droit — CONSTANT CE ZOH B. — autour des deux bustes de Constantin et de Zoë, tenant ensemble une longue croix; au revers, suivant le type adopté généralement à cette époque, on lit en inscription dans le champ — CONSTANTINO CE ZOH bASILIS ROMEON.

919 *à* 944.

CONSTANTIN ET ROMAIN-LACAPÈNE.

Si les monnaies qui constituent cette série, n'ont pas été frappées pendant toute la durée du règne commun de Constantin-Porphyrogenète et de Romain-Lacapène, elles ont au moins dû l'être pendant le temps qui s'est écoulé depuis le couronnement de Romain, jusqu'au moment où son fils Christophe fut lui-même revêtu de la pourpre. Il ne peut donc pas être douteux que ces monnaies existent; mais

jusqu'ici elles n'ont pas été discernées de celles qui nous offrent en société Constantin-Porphyrogenète et son fils Romain le jeune.

On conçoit facilement qu'en faisant attention aux caractères physionomiques, on puisse arriver à la classification des monnaies à deux effigies, d'un Romain et d'un Constantin. Si celle qui appartient au prince du nom de Romain, semble plus âgée que l'autre, nul doute que la monnaie ne soit de Constantin et de Romain-Lacapène; si c'est le contraire qui a lieu, la pièce est indubitablement de Constantin et de son fils Romain le jeune, et par suite, postérieure à l'expulsion de Lacapène et de ses enfans.

Voici la description des monnaies citées, avec incertitude, par M. Mionnet (p. 498). Ce sont des sous d'or, sur lesquels on lit — CONSTANT CE ROMAN AVΓΓ.BA. — autour des bustes de Constantin et de Romain, tenant ensemble une double croix, ou — CONSTANTINOC CE ROMAN EN Xω BLI P. — autour des deux princes debout, tenant ensemble une croix et portant chacun un globe crucigère; le revers de ces deux pièces est le même, quant à la légende qui est — IhS XRS REX REGNANTIVM. — mais sur la première, on voit le buste du Christ, et sur la deuxième, le Christ assis et nimbé.

J'ai sous les yeux la dernière de ces monnaies (cab. Soleirol), et il est de toute évidence qu'elle appartient à Constantin et à Romain-Lacapène, à l'exclusion formelle de Romain le jeune. Il suffit de savoir que l'effigie de Constantin est beaucoup plus petite et plus jeune que l'autre, pour ne pouvoir

douter de cette attribution. Je suis assez disposé à donner la première de ces deux espèces à Constantin et à son fils.

On peut ici remarquer la parfaite analogie des types de la pièce de Constantin et de Lacapène, avec ceux de la pièce de Leon-le-Sage et de Constantin-Porphyrogenète.

La seule monnaie d'argent connue, a été publiée par Tanini; elle porte en inscription dans le champ — CONST PORFVROS CE ROMANO EN Xω EVSEb RωMEωN. — et au revers — IhSVS XRISTVS NICA. — autour d'une croix sur des degrés. Celle-ci est condamnée à rester douteuse.

920 *à* 931.

CONSTANTIN, ROMAIN ET CHRISTOPHE.

Pendant onze années consécutives, Constantin, Romain et son fils, occupèrent ensemble le trône de Constantinople, et par une condescendance sans nom, Constantin, véritable maître de l'empire, se trouva relégué au troisième rang. Les monnaies confirment ce fait étrange, rapporté par l'histoire, et, sur les espèces byzantines de ces onze années, Constantin est toujours nommé le troisième; il en est même sur lesquelles ce prince se trouve rejeté au revers, avec son beau-frère Christophe qui y tient le premier rang.

Voici quelles sont jusqu'ici les monnaies de cette série, connues par les ouvrages numismatiques.

La première est une pièce d'or, décrite par Wiczay. Au droit paraît Romain debout, vu de face et portant le globe crucigère; à sa gauche le Christ

debout pose la main sur la tête de l'empereur; la légende est — CE BOHΘEI ROMANO DESPOTH. — au revers on lit — XRISTOF ET CONST AGGV b. — autour des bustes de face de Christophe et de Constantin, tenant ensemble une longue croix (cabinet Soleirol). Cette pièce est extrêmement remarquable, en ce qu'elle offre, pour la première fois, un type que l'on retrouve très-fréquemment plus tard, sur les monnaies de l'empire grec.

Les autres pièces qui rentrent dans cette série, sont d'argent; elles portent au droit en inscription dans le champ — ROMANO XPISTOFOR CE CONSTAN EN Xω BASIL R. — et au revers — IhSVS XRISTVS NICA. — avec la croix sur des degrés, type que nous avons déjà signalé nombre de fois (cabinet du roi).

928 *à* 944.

CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE, ROMAIN ET SES FILS, ETIENNE ET CONSTANTIN.

Une seule pièce, jusqu'ici, est venue se classer dans cette série; elle a été publiée par Eckhel, à qui feu M. Cousinery l'avait communiquée. Elle est d'argent, et offre aussi pour la première fois, un type que nous allons voir se représenter successivement sur les monnaies d'argent de plusieurs règnes. Déjà nous avons remarqué plus haut l'introduction d'un type insolite jusqu'alors, sur les sous d'or; il est donc raisonnable de regarder le règne de Constantin-Porphyrogenète et de Romain-Lacapène, comme une époque de transition, pendant laquelle les monnaies byzantines ont subi une suite de

transformations typiques. Le cuivre seul a continué, pendant un ou deux règnes suivans, à présenter une inscription impériale, occupant le champ du revers ; mais le module et la fabrique des monnaies de ce métal, ont également subi des modifications, comme l'attestent celles de Nicephore-Focas, dont l'épaisseur et le peu d'ampleur du flan, contrastent avec la forme mince et aplatie des analogues de Basile, de Leon-le-Sage et de Romain. Celles de Constantin-Porphyrogenète, sensiblement plus épaisses que celles de ses prédécesseurs, ont évidemment préparé l'introduction des pièces à flans solides de Nicephore et de Jean Zimiscès.

Voici la description de la monnaie qui rentre dans cette série. Au droit, on lit — ROMAnO CONSTAnT STEFAnOS CE CONSTAnT En Xω B R. — en inscription dans le champ ; et au revers — IhSVS XRISTVS nICA. — autour d'une croix dont le centre est occupé par un médaillon portant l'effigie de Romain, et accompagné des lettres RωMA.

Cette pièce est fort curieuse, en ce qu'elle constate, qu'après la mort de Christophe, Constantin ne consentit plus à prendre le dernier rang, et à marcher après le fils de Romain-Lacapène. A partir de ce moment, il remonta au second rang.

945 *à* 948.

CONSTANTIN SEUL.

Pendant les trois années qui composent cet intervalle, Constantin n'a pu paraître que seul sur les espèces courantes. Maintenant, faut-il en conclure

que toutes les monnaies, à l'effigie isolée de Constantin, n'ont pu être frappées qu'à cette époque? c'est ce dont il est permis de douter. Le Bon Marchant, le premier, a jugé qu'il devait avoir existé, entre les deux collègues Constantin et Romain, une sorte d'arrangement qui faisait que chacun d'eux jouissait et usait, de son côté, des droits monétaires. Puisque cela est rendu évident, pour l'un des deux, par les monnaies de Romain et de Christophe, sur lesquelles il n'est fait aucune mention de Constantin, on peut admettre de même que celui-ci a fait frapper des pièces à son effigie, sur lesquelles il ne paraissait aucune trace du nom de Romain. Ceci n'est qu'une hypothèse; mais, il faut en convenir, elle présente une grande apparence de probabilité. Quoi qu'il en soit, les monnaies de Constantin-Porphyrogenète seul existent; elles sont d'une attribution indubitable, et je passe à leur description.

On n'en connaît, jusqu'ici, qu'une seule d'or qui a été publiée par Tanini; c'est un quinaire qui, au droit, présente la légende — CONSTANTIN. — autour d'une effigie portant une double croix et le globe crucigère; au revers, on lit — IHS XRS REX REGNAT. — autour du buste de face du Christ adossé à la croix, la main droite levée, et tenant de l'autre le livre des évangiles. Je ne voudrais, en aucune façon, garantir la légitimité de cette attribution, qui me semble peu certaine.

Les monnaies non douteuses de Constantin-Porphyrogenète, sont des pièces de cuivre de différens modules, sur lesquelles paraît le buste de l'empereur, ayant la main droite sur la poitrine, ou tenant

un *vexillum;* le champ du revers est occupé par l'inscription impériale ordinaire — CONST EN ΘEO BASILEVS ROMEON. — on voit que l'analogie de types ne permet pas de rapporter ces monnaies à un autre empereur du même nom.

Je possède une petite pièce de cuivre, de la série des monnaies byzantines fabriquées en Khersonèse, et qui appartient à Constantin-Porphyrogenète. Au droit, est placé le buste d'un empereur vu de face, et dont la coiffure est identique avec celle de Constantin-Porphyrogenète, sur les monnaies de ce métal que je viens de décrire; le revers ne présente que les deux lettres Κω superposées, formant la première syllabe du nom Κωνσταντινος. Cette pièce a été trouvée en Crimée.

948 *à* 959.

CONSTANTIN ET ROMAIN LE JEUNE.

J'ai déjà dit plus haut, en parlant des espèces qui ont pu être frappées en commun par Constantin et Romain-Lacapène, qu'il n'était pas évident que, parmi les monnaies attribuées jusqu'à ce jour, par les auteurs, à Constantin et à son fils Romain le jeune, il ne s'en trouvât pas qui pussent être revendiquées en faveur du premier couple de collègues, et j'ai été assez heureux pour déterminer effectivement ces monnaies. Celles qui restent à juste titre à Constantin et à Romain le jeune, sont d'or, d'argent et de cuivre. Au droit de celles d'or on lit — CONSTANT CE ROMAN AUGG BA. — autour des bustes de face des deux princes tenant ensemble une double croix; au

revers, on voit le buste du Christ adossé à une croix, et accompagné de la légende — ihs XRS REX REGNANTIVM. — Je le répète, celle-ci, à cause des caractères physionomiques des deux princes, est bien évidemment de Constantin et de son fils.

La seule monnaie connue d'argent a été publiée, pour la première fois, par Tanini. Au droit, on lit — CONS PORFVROΓ CE ROMANO EN Xω EVSEb ROMEωN. — en inscription dans le champ; le revers porte le type ordinaire de la croix sur des degrés, entourée de la légende — ihSVS XRISTVS NICA. — (cab. Soleirol).

Les doutes que pourrait soulever l'attribution de cette pièce, tombent à l'inspection minutieuse de ses types et de son style, qui ont des caractères parfaitement identiques avec ceux des espèces d'argent, frappées sous Nicephore-Focas et Jean-Zimiscès [1].

J'arrive enfin aux monnaies de cuivre de cette série, monnaies qui ne présentent aucune incertitude; elles offrent une ressemblance complète avec les analogues de Constantin et de Zoë sa mère. Au droit, paraissent en buste, le père et le fils tenant ensemble une longue croix; l'effigie de Romain le jeune est beaucoup plus petite que celle de son père; par conséquent, il n'y a pas de doute à concevoir sur la classification de la pièce; on y lit — + CONST CE ROMAN B ROM. — et au revers, on voit en inscription dans le champ, la légende impériale ainsi conçue — + CONST CE RωMAN EN XRIST B' ROMEO'.

[1] Je veux parler principalement du triple grenetis divisé en plusieurs parties par de très-gros points ronds. C'est là un caractère qui ne se présente pas sur les monnaies de Romain-Lacapène et des princes de sa famille.

ROMANUS-LACAPENUS ou LECAPENUS.

THEODORA.

CHRISTOPHORUS.

STEPHANUS.

CONSTANTINUS.

Theophylactus - Abastactus, arménien d'origine, fut élevé aux plus hautes dignités du palais, par Basile le Macédonien; son fils Romain-Lacapène jouit des mêmes faveurs, et devint amiral de la flotte. A la mort de Leon et d'Alexandre son frère, Romain-Lacapène déjouant les vues ambitieuses de Leon-Focas, s'érigea en protecteur de Constantin-Porphyrogenète, d'accord avec Zoë, mère de ce jeune prince, et s'établit dans le palais. Bientôt il réussit à faire épouser sa fille Helene à Constantin, et prit dès-lors le titre de *basileopator*. Le 24 septembre 918, Romain fut créé césar, et enfin le 17 décembre de la même année, il fut solennellement couronné, du plein gré de son gendre. L'année suivante il fit aussi couronner sa femme Theodora. Peu de temps après il obtint les mêmes honneurs pour son fils Christophe, qui reçut le titre d'empereur et le diadême, le 17 mai 920. Plus tard, en 928, ses deux autres fils, Etienne et Constantin, furent également promus au rang des augustes, et reçurent la couronne impériale, le jour même de noël. On a peine à concevoir que Romain ait osé, après de pareilles concessions arrachées à son gendre, exiger

que son fils Christophe passât et fût nommé le second dans les cérémonies et proclamations publiques, tandis que Constantin ne conserverait que le troisième rang. A la mort de Christophe, cependant, l'empereur légitime recouvra le second rang, et ses beaux-frères continuèrent à marcher après lui.

Romain-Lacapène eut à souffrir de l'ambition de ses enfans, en expiation de son infâme conduite à l'égard de Constantin-Porphyrogenète. Il fut chassé du trône par son fils Etienne, qui le fit raser et enfermer dans un monastère de l'île de Proté; ce prince fut renversé, le 16 décembre 944. Au fond de son cloître, il conserva toujours l'espoir de recouvrer la souveraine puissance; mais Constantin-Porphyrogenète sut rendre vaines toutes ses tentatives et Romain mourut, le 15 juillet 948. Sa femme Theodora ne mourut qu'en 957.

Romain-Lacapène eut de nombreux enfans, dont quatre seulement doivent être mentionnés ici. Ce sont : Christophe, Etienne, Constantin et Helene, femme de Constantin-Porphyrogenète. Christophe fut couronné le jour de la pentecôte, de l'année 919, et mourut, suivant quelques auteurs [1], au mois d'août 931, et suivant d'autres, en 928, année dans laquelle Etienne et Constantin, furent couronnés. Christophe avait épousé Sophie, fille du *magister* Nicetas, qui lui donna plusieurs enfans. Etienne et son frère Constantin reçurent le titre d'empereur, en 928. Etienne, suivant Luithprand, n'aurait eu alors que dix ans au plus; mais il est permis d'en

[1] Leon-le-Grammairien (p. 505), et Scylitzes (p. 628).

douter, puisqu'en 934, son père lui fit épouser Anna, qu'il couronna de sa main, pendant la cérémonie du mariage. Nous avons dit plus haut, que ce fils dénaturé chassa son père du trône; bien peu de temps après, le 27 janvier 945, Constantin-Porphyrogenète fit saisir Etienne et Constantin au milieu d'un banquet, les fit raser à leur tour et enfermer dans un couvent. Etienne mourut après dix-neuf ans d'exil; Constantin périt deux ans après sa chûte, au moment où il cherchait à s'évader.

De tout ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 919 à 944, Romain-Lacapène et Constantin-Porphyrogenète,
920 à 944, Romain et ses enfans, avec Constantin-Porphyrogenète,
920 à 944, Romain-Lacapène seul,
920 à 931, Romain et son fils Christophe,
928 à 944, Romain, Etienne et Constantin,
928 à 931, Romain, Christophe, Etienne, Constantin et Sophie, femme de Christophe,
920 à 944, Romain et Theodora, avec ou sans ses fils.

919 *à* 944.

ROMAIN-LACAPÈNE ET CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE.

920 *à* 944.

ROMAIN ET SES ENFANS, AVEC CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE.

Les diverses monnaies de ces deux classes, ont été étudiées et décrites, lorsque je me suis occupé de l'histoire numismatique de Constantin-Porphyrogenète; il est donc complètement inutile d'en reparler ici.

920 *à* 944.

ROMAIN-LACAPÈNE SEUL.

L'existence de monnaies frappées au nom de Romain et de son fils Christophe, sans mention de Constantin-Porphyrogenète, pourrait jusqu'à un certain point, expliquer celle de monnaies impériales, à l'effigie isolée de Romain-Lacapène. Le Bon Marchant s'emparant de cette idée, a conclu qu'il devait y avoir eu, entre Romain et Constantin, une sorte d'arrangement, en vertu duquel chacun exerçait à part et en son nom propre, certaines prérogatives impériales, telles que le droit de monnaie. En partant de ce principe, ce savant, frappé de la présence de la barbe que porte l'effigie de l'empereur Romain, placée sur les pièces de cuivre, classées par tous ses devanciers à Romain le jeune, fils de Constantin-Porphyrogenète, a proposé de les restituer à Romain-Lacapène, qui seul, suivant son opinion, peut prétendre à l'effigie barbue qu'on y reconnaît.

Romain le jeune étant mort à l'âge de vingt-quatre ans, l'argument du Bon Marchant n'a pas une très-grande valeur, puisqu'à cet âge beaucoup d'hommes ont atteint le maximum de leur croissance et portent une barbe fortement caractérisée. Si nous observons de plus : 1° que la légende impériale du revers est écrite de la manière suivante — RωMAN EN ΘEω BASILEUS RωMAIωN. — tandis que presque toujours les pièces de Leon-le-Sage, et de Constantin-Porphyrogenète, portent des o au lieu d'Ω, et le mot ROMEON au lieu du mot RωMAIωN ; 2° que

les pièces de cuivre de Nicephore-Focas, présentent également les Ω et le mot RωmAIωn, nous reconnaîtrons comme nécessaire, un rapprochement entre l'émission des monnaies de Romain et de Nicephore et, par suite, nous devrons reporter les monnaies en question à Romain le jeune, en les refusant à Romain-Lacapène.

Je n'ajouterai plus qu'une seule remarque, en faveur de la classification rejetée par le B[on] Marchant, et que je crois pourtant devoir adopter de nouveau, d'accord avec tous les auteurs qui ont précédé cet habile numismatiste; c'est que l'empereur Romain de ces monnaies, a de longs cheveux pendans le long de la figure, comme tous les princes de sa famille, tandis que Romain-Lacapène, sur les pièces où il occupe le premier rang (notamment sur celle d'or qui l'offre en commun avec son fils Christophe et son collègue Constantin-Porphyrogenète), porte un diadême orné de deux cordons de perles, terminés à leur partie inférieure, par un trèfle de pierres précieuses. Au contraire, les pièces d'or sur lesquelles Romain-Lacapène occupe le second rang et Constantin-Porphyrogenète le premier qui lui appartenait légitimement, nous montrent Romain sans le diadême garni des cordons de perles. Or, si c'est progressivement que Romain-Lacapène a usurpé la suprême puissance, ce n'est certainement qu'après s'en être complètement emparé, qu'il aurait osé se faire placer sans collègue sur les espèces courantes. D'un côté, pourquoi exclure son fils qu'il admettait au partage des honneurs monétaires, quand il s'agissait du métal le plus précieux? et de l'autre, pourquoi ne

pas trouver à son effigie le diadême impérial, qu'il avait adopté déjà, lorsqu'il s'astreignait encore à placer au troisième rang, il est vrai, le faible Constantin-Porphyrogenète ?

Reconnaissons donc que l'absence de ce diadême, insigne impérial porté par Romain-Lacapène lui-même, et par tous les empereurs depuis lui, établit une très-forte présomption en faveur de l'attribution des monnaies en litige à Romain le jeune, qui aura tout naturellement persisté à porter la coiffure adoptée par les princes de sa famille.

J'en conclus que jusqu'ici l'on ne connaît aucune pièce qui convienne à l'empereur Romain-Lacapène, et sur laquelle il paraisse sans l'un ou l'autre de ses collègues.

920 *à* 931.

ROMAIN ET SON FILS CHRISTOPHE.

Les seules monnaies connues de cette série, sont des pièces d'or portant au droit la légende — ROMAN ET XRISTOFO AUGG I. — autour des bustes de face du père et du fils, tenant ensemble une double croix ; au revers paraît le Christ assis, vu de face, la tête nimbée, la main droite levée et tenant de la gauche le livre des évangiles ; autour on lit — IhS XRS REX REGNANTIUM. — (cab du roi).

928 *à* 944.

ROMAIN, ETIENNE ET CONSTANTIN.

Du moment que la mort de Christophe fut arrivée, les monnaies de famille, si je puis m'exprimer ainsi,

frappées par Romain-Lacapène, durent offrir en société avec lui, ses deux fils Etienne et Constantin, récemment revêtus de la pourpre. C'est en 928 que ces deux princes furent couronnés, et comme il est douteux que Christophe soit mort avant leur couronnement, et que même il est fort probable que ce prince a vécu jusqu'en 931, il pourrait se rencontrer des monnaies présentant les traits de Romain accompagné de ses trois fils. Ces deux classes de monnaies, sans mention de Constantin-Porphyrogenète, peuvent raisonnablement être admises, bien que jusqu'à ce jour, aucun monument ne soit venu constater leur existence; je ne puis donc que les indiquer sans pouvoir en décrire.

928 *à* 931.

ROMAIN, CHRISTOPHE, ETIENNE, CONSTANTIN ET SOPHIE, FEMME DE CHRISTOPHE.

Sestini a publié (Lettres, tom. II, p. 20) une pièce d'or mal conservée, et citée, d'après lui, par Eckhel (pag. 245). Sur cette pièce on lit au droit — CONS C RNOS C SHFM. — autour des effigies de trois empereurs debout, le diadème en tête; au revers, on lit — XRIST SωPHA. — autour de deux bustes, dont celui de droite tient le globe crucigère, et celui de gauche porte, de la main droite, le globe crucigère, et de la gauche une croix inclinée. Sestini a naturellement traduit les légendes des deux côtés par les noms de Constantin, Romain, Etienne, Christophe et Sophie. Eckhel se refuse à admettre cette explication, parce qu'il suppose que Christophe était mort avant que ses frères ne fussent élevés à la

dignité impériale. J'ai déjà fait observer que ce fait était fort douteux, puisque Leon-le-Grammairien et Scylitzes placent la mort de Christophe au mois d'août 931, tandis qu'il est constant qu'Etienne et Constantin furent couronnés en 928. De plus, Sophie, femme de Christophe, fut élevée à la dignité des augustes en 922; elle avait donc qualité pour jouir des honneurs monétaires. Je suis tout disposé à admettre que la pièce en question fut émise en 928, au moment du couronnement des deux nouveaux empereurs Etienne et Constantin, et que, ne pouvant tous figurer au droit de la monnaie, les membres augustes de la famille de Romain se partagèrent en deux groupes, occupant chacun un côté de la pièce. Il devient ainsi tout naturel de trouver, au revers, Christophe et sa femme, bien que ce prince eût réellement droit au second rang.

Eckhel, en déplorant le mauvais état de conservation de ce monument précieux, souhaite qu'un nouvel exemplaire plus complet vienne dissiper tous les doutes, et je ne puis mieux faire que de me mettre de moitié dans ce souhait. Nous aurions acquis alors la certitude de ce fait, que Romain-Lacapène eut, dans le même temps, ses trois fils pour collègues.

920 *à* 944.

ROMAIN ET THEODORA, AVEC OU SANS SES FILS.

L'impératrice Theodora, ayant été solennellement couronnée, il serait possible qu'il existât des monnaies sur lesquelles on trouvât son effigie ou son

nom; mais jusqu'ici personne n'en a rencontré, et l'existence des monumens de cette série est purement hypothétique.

ROMANUS,

Surnommé JUNIOR ou PUER, et connu sous le nom de ROMAIN II.

BERTHA,

Surnommée EUDOCIA ou EUDOXIA.

ANASTASIA,

Surnommée THEOPHANO.

BASILIUS.

CONSTANTINUS.

Romain le jeune, fils de Constantin-Porphyrogenète et d'Helene, avait vingt et un ans lorsqu'il se trouva seul maître du trône de Constantinople, à la mort de son père, arrivée le 9 novembre 959. Il avait reçu le titre d'empereur, et avait été solennellement couronné le jour de pâques de l'année 948. Romain le jeune, prince d'une excessive nonchalance, laissa reposer sur ses ministres tout le poids des affaires, et passa dans la mollesse et l'oisiveté, les trois années qu'il porta la couronne; il mourut le 15 mars 963, à l'âge de vingt-quatre ans.

Romain fut marié deux fois; la première avec Berthe, fille naturelle de Hugues, roi d'Italie, qu'il épousa en septembre 943, lorsqu'il n'avait pas encore quatorze ans. Les Grecs donnèrent à cette princesse le nouveau nom d'Eudoxie; après cinq ans de mariage elle mourut vierge, dit Scylitzes. En 949, Romain

reçut pour femme, de la main de son père, une fille d'origine plébéienne, nommée Anastasie, à laquelle il fit prendre le nom de Theophanon. Celle-ci, après la mort de Romain, gouverna l'empire pendant quelques années, et finit par épouser Nicephore-Focas, usurpateur du trône de ses enfans. Romain eut deux fils de Theophanon; ce sont Basile et Constantin dont le premier fut déclaré empereur par son père, et couronné le jour de pâques de l'année 960.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 948 à 959, Romain le jeune et son père,
959 à 963, Romain le jeune seul,
960 à 963, Romain et son fils Basile.

948 *à* 959.

ROMAIN LE JEUNE ET SON PÈRE.

Je me suis étendu suffisamment sur les monnaies de cette série, en m'occupant de Constantin-Porphyrogenète; je n'y reviendrai donc pas ici.

959 *à* 963.

ROMAIN LE JEUNE SEUL.

Tous les auteurs, jusqu'au B[on] Marchant, se sont accordés pour attribuer à Romain le jeune, les monnaies de cuivre de différens modules, sur lesquelles paraît un prince *barbu* du nom de Romain, et dont le revers porte la légende — + RωMAN EN ΘEω BASILEVS RωMAIωN. — Le B[on] Marchant pensait avoir réfuté victorieusement la validité de cette attribution; mais je crois avoir donné plus haut de bonnes raisons pour m'en tenir à celle de ses

devanciers, qui est certainement plus en rapport avec le style et les types monétaires. Par contre, le B[on] Marchant a voulu restituer à Romain le jeune, des monnaies incertaines de cuivre qui portent, au droit, un prince debout tenant un long sceptre, et la lettre R placée au-dessus de deux traits verticaux, surmontés d'un trait horizontal isolé, dont il suppose que l'ensemble constitue un Π majuscule. Les deux signes devenaient, dans cette hypothèse, les initiales de Ρωμανος πορφυρογεννητος. Au revers, paraît le Christ assis, ou une croix très-ornée, cantonnée des syllabes IC XC NIKA. Un exemplaire porte la légende -GESVS.- Certes, de pareils types ne peuvent, en aucune façon, s'intercaler entre ceux adoptés pour les espèces de cuivre, par Constantin-Porphyrogenète et Nicephore-Focas; il y a là inconvenance flagrante, et nécessairement ces monnaies sont postérieures de plus de deux cents ans au règne de Romain le jeune. Tout le prouve; la fabrique, la taille, les légendes, les types et le dessin des figures, qui sont tout-à-fait en désaccord avec ce qui était en usage au dixième siècle.

Je ne puis donc adopter la classification proposée par le B[on] Marchant, et je crois les monnaies en question destinées à rester douteuses jusqu'à l'apparition de types plus complets, ou du moins de légendes moins énigmatiques. J'ajoute que la présence du mot *Gesus* au revers de l'une de ces monnaies, m'a fait naturellement supposer qu'elles appartenaient aux empereurs latins de Constantinople et à Robert de Courtenai probablement, si toutefois ces monnaies de style bizarre, ne peuvent se reven-

diquer en faveur de quelque roi voisin de l'empire grec, comme par exemple ceux de Servie ou de Bulgarie.

J'attribue donc formellement à Romain le jeune, les pièces de cuivre que M. Mionnet a sagement persisté à classer à ce prince.

Je lui donne encore une autre pièce de cuivre, découverte en Crimée, et que je regarde comme émise par l'atelier monétaire de Kherson. Au droit, paraît un monogramme formé d'une croix, aux quatre extrémités de laquelle sont attachées les lettres PωMA formant les deux syllabes RωMA du nom Ρωμανος, ou seulement RωM Δ pour Ρωμανος δεσποτης, suivant qu'il faut voir un A ou un Δ dans le quatrième signe ; au revers, on voit une croix sur des degrés, accostée de deux points ronds, comme sur les analogues de Leon-le-Sage et de Basile le Macédonien, que j'ai décrites plus haut.

Il est enfin une dernière pièce que je n'ai malheureusement point vue en nature, mais qui ne peut convenir qu'à Romain le jeune. Je veux parler de la pièce d'or gravée par Ducange (pag. 133), au nom de Romain-Diogène, et sur laquelle on lit — ΘEOTOC ROMANω DESP. — autour de Romain et de la vierge à mi-corps. Romain tient une longue double croix, et la vierge lui place le diadême sur la tête ; une main céleste bénit l'empereur ; au revers, paraît le buste du Christ avec la légende — IHS XRS REX REGNANTIUM. — Il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance de cette belle monnaie, avec les espèces d'or que je décrirai plus bas, aux noms de Nicephore-Focas et de Jean-Zimiscès. Cette ressemblance

résulte évidemment du voisinage des trois règnes; ceux de Romain le jeune, de Nicephore et de Zimiscès, se trouvant compris dans un laps de temps de seize années, il en résulte que Romain le jeune peut seul prétendre à la monnaie en question, puisque Romain-Argyre n'a régné que cinquante-trois ans après la mort de Jean-Zimiscès.

Je ferai remarquer que cette monnaie, publiée par Ducange, n'a pourtant été citée ni par Eckhel ni par M. Mionnet.

960 *à* 963.

ROMAIN ET SON FILS BASILE.

Certainement, les monnaies qui présentent en commun les effigies de Romain et de son fils Basile, peuvent et doivent exister; jusqu'ici elles n'ont pas été retrouvées ou publiées, mais il est fort probable qu'elles le seront tôt ou tard, et qu'ainsi elles viendront fermer une lacune qui serait inconcevable.

THEOPHANO,

Nommée d'abord Anastasia.

Issue d'une famille obscure, Anastasie se vit élever à la dignité impériale, par l'amour de Romain le jeune, qui en lui donnant la pourpre, lui fit prendre le nouveau nom de Theophanon. Mariée en 959, elle eut deux fils, Basile et Constantin, dont le premier fut couronné du vivant de son père, et qui restèrent seuls maîtres de l'empire, à partir du 15 mars 963. Nommée régente pendant la minorité de ses enfans, Theophanon consentit, au mois de

septembre 963, à épouser Nicephore-Focas, qui venait de se faire proclamer empereur par l'armée. Nicephore périt bientôt victime des intrigues de Theophanon, qui le fit assassiner, en 969, par Jean-Zimiscès. Celui-ci s'étant alors emparé de la couronne, exila Theophanon dans l'île de Proté. Mais lorsqu'en 975, Jean-Zimiscès eut, en mourant, laissé le trône à Basile et à Constantin, fils de Romain le jeune, ces princes rappelèrent auprès d'eux leur mère Theophanon. A partir de ce moment, l'histoire ne fait plus mention de cette femme ambitieuse, qui mourut à une époque indéterminée.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes:

Du 15 mars au 16 août 963, Theophanon seule,
Même époque, Theophanon et ses deux fils, Basile et Constantin.

De mars en août 963.

THEOPHANON SEULE.

Banduri le premier a décrit une singulière pièce de cuivre, que les ouvrages d'Eckhel et de M. Mionnet, ont citée d'après lui. Elle porte au droit la légende — ΘΕΟ ΦΑΝ AUSOY. (pour *αυγουστη*) — autour de l'effigie de Theophanon, tenant de la main droite un sceptre, et de la main gauche le globe crucigère; au revers paraît l'effigie de la vierge, accompagnée de la légende — ΘΕΟΤΟC COMOSA.

Cette monnaie est tout au moins extraordinaire, et pour plusieurs raisons. Theophanon en effet n'a jamais été que régente, et non maîtresse de l'empire;

comment concevoir alors l'absence des noms de ses fils Basile et Constantin ? L'emploi du Φ au lieu de la lettre F, avait, à très-juste titre, déjà semblé au savant Eckhel, une espèce d'anachronisme. Enfin ce revers de la vierge *chevelue* (θεοτοκος κομοσα), paraît ici pour la première et la dernière fois. Cette monnaie bizarre ne se retrouvant nulle part que je sache, je me crois permis de douter de son existence, jusqu'à plus ample informé. C'est là, très-probablement, une de ces monnaies sorties du cerveau d'un Goltzius ou d'un Strada, bien qu'elle ait été publiée par le docte Banduri.

Je ferai observer, que la valeur attribuée à cette pièce par M. Mionnet, ne me paraît pas en rapport avec sa rareté, en admettant toutefois qu'elle soit authentique et d'attribution certaine ; personne n'hésiterait à la payer quatre et cinq fois plus cher. Il y a donc nécessairement une erreur typographyque dans le degré de rareté qui lui est assigné, degré qui ne saurait être le quatrième, puisque la monnaie, toujours en admettant sa réalité, serait unique, et que toutes les descriptions qu'on en a données jusqu'ici, se rapportent à un seul et même exemplaire.

963.

THEOPHANON ET SES FILS, BASILE ET CONSTANTIN.

Si je me suis permis de révoquer en doute l'existence de la monnaie attribuée par les auteurs à Theophanon, je suis par compensation, tout disposé à admettre celle des monnaies frappées par cette princesse, en commun avec ses deux fils. Il est très-

possible qu'il y en ait eu, mais jusqu'ici, elles ont échappé à toutes les recherches, et manquent dans les suites byzantines.

NICEPHORUS-FOCAS.

Nicephore-Focas, fils du patrice Bardas-Focas qui avait puissamment aidé Constantin-Porphyrogenète, à se débarrasser de ses collègues Etienne et Constantin, fils de Romain-Lacapène, fut, en 948, élevé à la dignité de préfet de Cappadoce, par le même Porphyrogenète. Nicephore qui avait acquis, en orient, une brillante renommée contre les Sarrazins, fut envoyé dans l'île de Crète, dont ils venaient de s'emparer, et par une campagne qui dura sept mois, fit rentrer cette province sous la domination grecque. Repassant ensuite en orient, il y remporta de nouveau d'éclatantes victoires, et mérita les honneurs d'un triomphe qui lui fut décerné au cirque, par l'ordre de Theophanon, lorsqu'il revint à Constantinople, au mois d'avril 963. Peu de temps après, Nicephore redoutant les intrigues que l'on tramait au palais contre lui, s'enfuit en Cappadoce et réussit, à l'aide de Jean-Zimiscès, à se faire proclamer empereur par les troupes, le 11 juillet de cette année; il fit ensuite son entrée à Constantinople, fut couronné à Sainte-Sophie, le dimanche 16 août 963, et le 20 septembre suivant, épousa la régente Theophanon. Cette union lui fut fatale, car Theophanon d'accord avec Zimiscès, le fit assassiner, le 2 décembre 969; il était alors âgé de cinquante-sept ans.

Nicephore fut marié deux fois ; la première, avant son élévation à l'empire, et la deuxième, avec la régente Theophanon.

Nous avons vu que Romain le jeune avait donné le titre d'empereur et le diadême à son fils Basile, qui par suite, se trouvait empereur de droit et de fait, au moment de l'usurpation de Nicephore-Focas ; celui-ci n'hésita pas à conserver au jeune Basile, toutes les prérogatives attachées à la dignité des augustes, comme l'attestent les monumens numismatiques [1].

On peut donc rencontrer des monnaies des séries suivantes :

De 963 à 969, Nicephore-Focas et Basile,
963 à 969, Nicephore-Focas seul.

963 *à* 969.

NICEPHORE-FOCAS ET BASILE.

La premiere monnaie connue de cette série, a été publiée par le P. Khell, d'après qui Eckhel et M. Mionnet en ont donné la description. C'est une pièce d'or, portant au droit — NIKhFOP KAI BACA AVΓ B P. — autour des bustes de Nicephore et de Basile, tenant ensemble une croix ; au revers paraît le buste de face du Christ, nimbé et tenant le livre des évangiles, avec la légende ordinaire — IhS XPS REX REGNANTIVM.

Depuis, Tanini a publié une seconde pièce d'or

[1] Le chroniqueur Constantin-Manassés (*Compend. chron.*), rapporte que les enfans de Romain trouvèrent en Nicephore toute l'affection d'un père.

tout-à-fait analogue, si ce n'est que la légende du droit est — NICHFOP CE BASIL AUGG SA. — Probablement celle-ci n'est autre chose qu'un exemplaire de la première, lu avec plus de fidélité et d'exactitude.

Ces monnaies ne laissent aucun doute sur le fait, que le jeune Basile qu'il était si facile à Nicephore d'écarter du pouvoir, s'est vu conserver par lui les honneurs impériaux.

963 *à* 969.

NICEPHORE-FOCAS SEUL.

Les monnaies de Nicephore-Focas sont rares en tous métaux et surtout en argent.

Sur l'or on lit au droit — ΘΕΟΤΟC bhΘ NICHF DES. — autour du buste nimbé de la vierge et de Nicephore, tenant ensemble une double croix; le revers est encore le revers banal de toutes les espèces d'or de cette époque, c'est-à-dire le buste du Christ adossé à la croix et tenant le livre des évangiles, avec la légende — IhS XPS REX REGNANTIVM. — (cabinet Soleirol).

Les monnaies d'argent offrent le type remarquable que nous avons vu naître sous Romain-Lacapène. Au droit on lit dans le champ l'inscription impériale — NICHF EN Xω AVTOCRAT EVSEb BASILEVS RωMAIωN. — au revers — IhSVS XRISTVS NICA. — autour d'une croix, dont le centre est occupé par un médaillon portant l'effigie de Nicephore, caractérisé par les lettres NICF, qui se lisent à droite et à gauche.

Les pièces de cuivre, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ont une épaisseur de flan beaucoup

plus grande que les analogues des règnes précédens, dont pourtant elles conservent le type habituel. Au droit, paraît le buste de Nicephore, et au revers, la légende impériale —NICHF EN ΘEω bASILEVS RωmAIωn.— en inscription dans le champ. On voit d'ailleurs que ces différentes monnaies ne présentent aucune difficulté de classification.

Je possède une petite pièce de cuivre de la suite des monnaies de Kherson, qui ne peut appartenir qu'au seul Nicephore-Focas. Elle ne présente pour types que deux monogrammes que je suis parvenu à débrouiller : au droit N-Φ-K (NIKhΦP), et au revers E-Δ-C (ΔECΠT pour δεσποτης). Je ne pense pas qu'elle ait été publiée jusqu'ici.

JOANNES-ZIMISCÈS,

Connu vulgairement sous le nom de JEAN Ier.

Jean-Curcuas, bisaïeul de Jean-Zimiscès, exerçait la charge de *protovestiaire*, sous le règne de Basile le Macédonien ; Zimiscès était donc issu d'une famille illustre. Après avoir aidé Nicephore-Focas à monter sur le trône, Jean-Zimiscès, pour se venger d'une offense, fit périr ce prince à l'instigation de Theophanon, et se substitua à sa place ; son élévation à l'empire eut lieu en 969. Le règne de Zimiscès fut constamment occupé par des guerres interminables contre les Sarrasins, les Bulgares et les Russes. Ce prince conserva à Basile, fils de Romain le jeune, les honneurs dont il avait joui sous le règne de Nicephore-Focas, et les fit même partager à son

frère Constantin. Zimiscès était un homme généreux dont on cite de beaux traits de magnanimité ; il était d'une grande piété, comme l'atteste l'ordonnance qu'il promulgua, touchant les monnaies de l'état.

Après un règne de six ans, Zimiscès fut empoisonné en Syrie, et mourut le 4 décembre 975.

Il fut marié deux fois ; la première à Maria, sœur du patrice Bardas-Sclerus, et ensuite à Theodora, fille de Constantin-Porphyrogenète, et sœur de Romain le jeune.

De ce que nous venons de voir, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 969 à 975, Jean-Zimiscès, Basile et Constantin,
969 à 975, Jean-Zimiscès seul.

969 *à* 975.

JEAN-ZIMISCÈS, BASILE ET CONSTANTIN.

Jusquici l'on ne connaissait pas de monumens qui vinssent se classer dans cette série ; je m'estime donc heureux de pouvoir, le premier, publier une magnifique monnaie d'argent que je possède et que je pense devoir attribuer à Jean-Zimiscès et aux deux princes qu'il se donna pour collègues. Au droit, paraît le buste nimbé de la vierge tenant sur sa poitrine un médaillon représentant le Christ adossé à la croix; à droite et à gauche on lit $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\theta\text{V}}$ (Μητηρ θεου). La légende circulaire — ΘCE B, Θ, TOIS BASIL,S, — se traduit immédiatement par θεοτοκε βοηθει τοις βασιλευσι. On remarquera les virgules qui, dans la monnaie, tiennent lieu de signes abréviatifs. Le revers offre dans un triple cercle, une inscription que voici

— + MERΘU - DEDO*x*ASM, - OEIS. SEEL - ΠIZωNOU -CAΠOT,X, — En suppléant aux signes abréviatifs et en répartissant convenablement les lettres, on rétablit ainsi cette inscription invocative + Μητερ Θεου δεδοξασμενη ο εις σε ελπιζων ουκ αποτυγχανει, ou bien encore ουκ αποτμος χαιρεσται (*Mère de Dieu, pleine de gloire, celui qui met en toi son espérance, n'échoue jamais dans ses projets,* ou bien *n'est jamais malheureux, mais est comblé de biens*).

Quoique la pièce ne porte aucun nom propre, elle est indubitablement d'un règne pendant lequel plusieurs collègues occupaient à la fois le trône de Constantinople ; la forme des *alpha* et des *kappa* des légendes, le style général de la monnaie, ne permettent pas de la supposer d'une autre époque ; et comme il est certain que presque toutes les espèces frappées par Jean-Zimiscès, étaient anonymes et offraient une légende pieuse, il y a tout à parier que celle-ci, qui présente ces deux caractères, est bien du même prince. Ceci une fois admis, il devient évident qu'il est question de Jean-Zimiscès et de ses deux collègues, puisque le mot βασιλευς est employé au pluriel ; il serait possible toutefois que la monnaie n'eût été fabriquée qu'après la mort de Zimiscès, par les deux frères Basile et Constantin, qui régnèrent en commun. Mais il semble que, sous le règne de ces deux princes, les monnaies anonymes aient cessé d'être en faveur, puisqu'il en existe d'incontestables, qui ne peuvent appartenir qu'à eux seuls. Je préfère donc attribuer cette belle monnaie à Jean-Zimiscès, en société avec les deux fils de Romain le jeune.

969 *à* 975.

JEAN-ZIMISCÈS SEUL.

On n'a donné jusqu'ici, à Jean-Zimiscès, qu'une seule monnaie qui porte le nom de ce prince, et qui, d'ailleurs, ne présente aucune incertitude d'attribution ; c'est une rare pièce d'argent offrant le type que nous avons signalé sous Romain-Lacapène et Nicephore-Focas. Au droit, on lit en inscription dans le champ qui est entouré d'un triple cercle — + IωAnn EN Xω AVTOCRAT EVSEb bASILEVS ROMAIωn. — au revers, on lit — IhSVS XRISTVS nICA. — autour d'une croix ornée, portant au centre un médaillon avec le buste de Jean-Zimiscès, désigné par les quatre lettres IωAn, le tout encore enveloppé d'un triple cercle. Il est inutile de faire ressortir l'analogie de style qui existe entre cette monnaie et celle que j'ai décrite plus haut ; la présence, sur l'une et sur l'autre, des trois cercles du contour, tenant lieu de grenetis, est, à mon avis, un indice assuré de contemporanéité.

Je dois à l'obligeance de M. Rollin la description d'une monnaie d'argent anonyme, encore inédite, et qui me semble appartenir à Jean-Zimiscès. Au droit on voit la vierge tenant l'enfant Jésus et entourée du commencement d'inscription — ΠΑΡΘΕΝΕ ΣΟΙ ΠΟΛΥΑΙΝΕ — au revers se continue la légende du droit, de la manière suivante — ΟΣ ΗΛΠΙΣΕ ΠΑΝΤΑ ΚΑΤΟΡΘΟΙ. — (c'est-à-dire *mère de Dieu, pleine de louanges, celui qui a mis sa confiance en toi, réussit dans tous ses desseins*). De ce côté paraît un empereur debout, tenant de la main gauche un

globe surmonté d'une double croix, et de la droite une longue double croix. Il est impossible de n'être pas frappé de la similitude de cette belle monnaie avec celle que j'ai décrite en parlant de Zimiscès, Basile et Constantin. Ce sont évidemment deux pièces qui se classent l'une par l'autre et sans grande incertitude, au règne du pieux Jean-Zimiscès.

Je propose encore de restituer au même prince, une pièce d'or, décrite au nom de Romain-Diogène, par M. Mionnet. Au droit on lit — ΘΕΟΤΟϹ bohΘ Iω DESP. — autour de l'effigie impériale, tenant une longue double croix et couronnée par la vierge; une main céleste paraît au-dessus de la tête de l'empereur; au revers, on voit le buste nimbé du Christ avec la légende — + ihs XIS REX REGNANTIVM. — Cette pièce sur laquelle on ne peut lire que le nom Iω et non Pω, est donc d'un Jean, et comme, à cause de son style, elle ne saurait appartenir à Jean-Comnène, force est de la restituer à Jean-Zimiscès. D'ailleurs une forte preuve milite en faveur de cette attribution; c'est l'existence de monnaies de Nicephore-Focas complètement semblables, à la légende près. Sous Nicephore-Botaniate et Jean-Comnène, les espèces d'or furent concaves; cela n'a pas lieu ici, la pièce es tdo nc bien de Jean-Zimiscès.

INCERTAINES DE JEAN-ZIMISCÈS. — Sous ce nom général, on a, depuis long-temps, rassemblé bon nombre de monnaies byzantines de cuivre, qui offrant des énigmes à deviner pour arriver à leur classification, ont découragé la plupart des savans qui les ont étudiées; ceux-ci, par suite, se sont bornés à réunir en un même groupe une foule de pièces

qui le plus souvent, ne présentaient pas la plus mince analogie. Le Bon Marchant le premier, s'est occupé de cette série de monnaies, et s'est efforcé de débrouiller l'origine de plusieurs d'entre elles, qu'il a, à très-juste titre, enlevées à Jean-Zimiscès. Il ne reste plus maintenant à classer sous le nom d'*Incertaines de Jean-Zimiscès*, que peu de pièces, que je vais passer successivement en revue, après avoir rapporté le passage historique, qui constate la rectitude d'attribution de quelques-unes.

On trouve dans Scylitzes et Cedrenus le passage suivant relatif à Zimiscès : προσεταξε δε και εν τῳ νομισματι και εν τῳ οϐολῳ εικονα εγγραφεσθαι του Σωτερος, μη προτερον τουτου γενομενου. Εγραφοντο δε και γραμματα Ρωμαισι εν θατερῳ μερει ωδε πη διεξιοντα : Ιησους Χριστος ϐασιλευς ϐασιλεων. (*Il ordonna de placer sur les monnaies l'image du Sauveur, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors, et de l'autre côté étaient inscrites des lettres latines formant la phrase, Jésus-Christ roi des rois*). En rapportant ce passage précieux, Eckhel fait toutefois remarquer, avec raison, qu'il faut entendre les mots μη προτερον τουτου γενομενου en ce sens que jusqu'alors l'image du Christ n'avait pas encore paru à la place de l'effigie impériale, sur le premier côté des monnaies de l'état.

La description donnée par Scylitzes, est assez précise pour qu'il soit impossible de douter de l'attribution de ces monnaies de cuivre, fort répandues dans les suites, et présentant effectivement dans le champ l'inscription — IhSVS XRISTVS bASILEVS bASILEωn. — avec le buste du Christ et la légende — + EMMANOVhL. — au côté opposé. Certainement

ces monnaies ont été fabriquées par l'ordre de Jean-Zimiscès. On peut donc sans inconvénient, les réunir à la série des espèces non douteuses de cet empereur[1].

Il n'en est plus de même des suivantes :

I. Le buste du Christ adossé à la croix. ℟ Une croix sur des degrés et dans les angles formés par ses branches IS XS BAS-ILE BAS-ILE.

II. + EMMANOUHL IC XS. Buste du Christ. ℟ Une croix grecque ornée de perles, et vis-à-vis chaque extrémité un globule ; dans les angles IC-XC-NI-KA.

III. IC XC. Le Christ assis, tenant le livre des évangiles. ℟ IS XS BASILE BASIL.

IV. IC XC. buste du Christ. ℟ MR ΘV. buste de la vierge, les mains élevées.

V. Mêmes types, mais d'une fabrique évidemment beaucoup plus récente et très-probablement contemporaine des derniers Paleologues.

S'il n'est pas facile d'assigner d'une manière assurée l'origine de ces différentes monnaies, il est au moins possible de déterminer leur âge respectif ; grâce aux surfrappes que j'ai eu le bonheur de rencontrer, dans quelques centaines de pièces de ce genre, je puis établir l'ordre chronologique de leurs différens types, qui, sans aucun doute, appartiennent à plusieurs règnes. La mode introduite par Zimiscès, de frapper des monnaies anonymes de cuivre, s'est très-certainement propagée sous ses successeurs, et par suite,

[1] Observons toutefois qu'elles se retrouvent en si grand nombre qu'il faut nécessairement admettre que l'émission s'en est continuée sous plusieurs règnes successifs.

il est inutile de chercher ailleurs une raison du manque de monnaies de cuivre, frappées au nom des empereurs qui suivirent Jean-Zimiscès.

Les espèces de ces règnes ne manquent donc pas, mais c'est malheureusement la possibilité de les restituer à chacun avec certitude, qui manque et manquera toujours. Dans cet état de cause, je devais donc borner tout mon espoir à déterminer l'ordre dans lequel ces pièces doivent être distribuées, et je m'estime fort heureux d'y être à peu près parvenu.

J'ai pu reconnaître d'abord les surfrappes suivantes :

Sur des véritables monnaies anonymes de Jean-Zimiscès, des pièces nº I.
Sur des nºs I, des nºs II.
Sur des nºs II, des nºs III.

Ces premières observations seraient insuffisantes si celles qui vont suivre n'étaient venues s'y réunir, pour déterminer la limite d'émission de ces différentes monnaies :

Une pièce de Nicephore-Botaniate est surfrappée sur un nº III.
Une de Romain-Diogène, sur un nº IV.
Deux d'Eudoxie-Dalassène et de Constantin-Ducas, sur des nºs I et II.

Voilà du reste tout ce qu'il m'a été possible de découvrir. Je ne saurais trop recommander l'étude des surfrappes à l'examen sérieux des amis de la byzantine; de cette étude en effet, ne peuvent manquer de jaillir d'importantes lumières sur une foule de points encore douteux.

BASILIUS-PORPHYROGENITUS,

Surnommé Bulgaroctonus, et connu sous le nom de Basile II.

Basile, fils de Romain le jeune et de Theophanon, fut fait empereur par son père, et reçut le diadême le jour de pâques de l'année 960. A la mort de son père, il commença à régner sous la tutelle de Theophanon. Bientôt Nicephore-Focas s'empara du trône, et crut affermir sa puissance en épousant cette princesse, qui, peu d'années après, le fit assassiner, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire. Nicephore tout en usurpant la couronne, ne voulut point enlever au jeune Basile, les prérogatives impériales auxquelles il avait droit. Il le garda près de lui et le traita toujours avec affection, ainsi que son frère Constantin.

Après l'assassinat de Nicephore-Focas, Jean-Zimiscès prit place sur le trône, et se donna pour collègues les deux fils de Romain le jeune. Peu d'années après Zimiscès mourut empoisonné, et à partir de ce moment, Basile âgé de vingt ans et Constantin de dix-sept seulement, régnèrent seuls sur les Grecs. Basile fut chargé de tout le poids des affaires, et gouverna toujours avec talent et bonheur. Il eut à soutenir des guerres nombreuses, surtout contre les Bulgares, et s'y distingua d'une manière si brillante, qu'il reçut le surnom de *Bulgaroctone*. Basile mourut septuagénaire, en décembre 1025, après un règne de cinquante ans.

Les historiens ne font aucune mention de la femme de Basile, si toutefois ce prince a été marié.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 960 à 963,	Basile et son père Romain le jeune,
963	»	Basile et Theophanon,
963 à 969,	Basile et Nicephore-Focas,
969 à 975,	Basile, Constantin et Jean-Zimiscès,
975 à 1025,	Basile-Porphyrogenète et Constantin,
975 à 1025,	Basile seul.

Les quatre premières de ces séries, ayant été déjà étudiées plus haut, je m'abstiendrai d'en reparler ici, et je vais immédiatement m'occuper de celles qui constituent les deux dernières.

975 *à* 1025.

BASILE-PORPHYROGENÈTE ET CONSTANTIN.

Très-certainement les monnaies de cette série existent; il n'a pu s'écouler un règne de cinquante années consécutives, sans qu'il y eût de nombreuses émissions d'espèces courantes. Voyons donc s'il est possible de les distinguer. Suivant Eckhel il faut y renoncer et je me hâte de m'inscrire contre cette assertion inconcevable. Deux groupes de deux princes, nommés l'un Basile et l'autre Constantin, peuvent se disputer les monnaies offrant deux effigies de ce nom, ceci est bien vrai; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'il faut vouloir se tromper, pour s'y tromper.

Basile le Macédonien, lorsqu'il donna, en 868, le titre d'empereur à son fils Constantin, était un

homme d'un âge mûr, et devait nécessairement être représenté avec une effigie toute différente de celle de son fils. Jusqu'en 879, année de la mort de Constantin, il s'est écoulé onze ans, et certainement la différence énorme de taille et de physionomie, que l'on remarque sur certaines pièces de Basile le Macédonien et de son fils, n'a pu disparaître complètement en onze années [1]; il est donc certain que toute pièce offrant un Basile et un Constantin de taille semblable, et sensiblement du même âge, ne peut appartenir à Basile le Macédonien et à Constantin son fils.

D'un autre côté, nous savons qu'au moment où Basile et Constantin, fils de Romain le jeune, demeurèrent maîtres de l'empire, à la mort de Jean-Zimiscès arrivée en 975, ils avaient, Basile vingt ans, et Constantin dix-sept; leurs monnaies doivent donc, par conséquent, avoir présenté d'abord deux princes jeunes à la fois, qui, vieillissant ensemble, ont dû paraître avec la même taille, et une physionomie à très-peu près aussi âgée sur toutes les espèces de leur long règne, bien que Basile ait pu figurer avec de la barbe, tandis que son frère était encore imberbe. Enfin, Basile le Macédonien et Constantin son fils, doivent se rencontrer avec la coiffure adoptée à cette époque, c'est-à-dire les cheveux ondoyans le long de la figure, tandis que les effigies des deux fils de Romain le jeune ne doivent pas conserver ce caractère physionomique, d'ailleurs fort saillant.

Une pareille distinction était assez peu difficile

[1] Même en admettant que ces monnaies incontestables ont été émises en 868 ou 869.

à faire, pour qu'il paraisse bien singulier qu'Eckhel lui-même n'ait trouvé aucun moyen de discerner l'origine de ces monnaies à deux effigies, surtout, ajoute-t-il, *cùm utriusque imperium non magnoperè distet*. Cette raison est peu fondée. Cent ans ne sont pas peu de chose, et ne peuvent avoir exercé une influence *nulle* sur les types, le style et la fabrique des monnaies de l'état. Tout bien considéré donc, il n'y a point de difficulté réelle à classer les pièces offrant deux princes nommés Basile et Constantin, et l'on doit, à la première vue, déterminer aisément auquel des deux Basile chacune appartient.

M. Mionnet (t. II, p. 507) décrit plusieurs monnaies qu'il attribue indistinctement à Basile le Macédonien et à son fils, ou aux deux frères Basile et Constantin; mais la description qu'il en donne, ne particularisant en aucune façon les effigies qu'elles portent, il serait impossible, sans voir les pièces, de rien décider sur leur attribution. J'espère toutefois en avoir dit assez pour lever toute difficulté dans cette classification. Le style des monnaies est d'ailleurs ici d'un très-grand secours et ne permet pas de s'y tromper; en y ayant égard, il faut évidemment rendre à Basile-Porphyrogenète et à son frère, la première pièce d'or classée par M. Mionnet, à Basile le Macédonien et à son fils (p. 488). En effet, ni le dessin, ni le type, ni le module [1] ne conviennent à l'époque de Basile le Macédonien. J'ai déjà restitué

[1] Évidemment toute pièce large et mince, du module connu sous le nom de *médaillon*, doit appartenir à Basile-Porphyrogenète et à son frère Constantin; c'est vraisemblablement sous ces deux princes que les *aureus* ont commencé à être fabriqués avec cette taille

à celui-ci la dernière pièce d'or décrite d'après Tanini, par M. Mionnet (p. 507).

Enfin, il faut encore, de toute nécessité, donner à Basile le Macédonien, la monnaie de cuivre que j'ai décrite à son nom; la taille des deux princes le prouverait d'une manière certaine, quand bien même le style et le type de cette monnaie ne seraient pas en désaccord flagrant avec les types et le style des monnaies de cuivre fabriquées par Zimiscès et ses successeurs.

D'après ce que j'ai dit plus haut, les monnaies données par Ducange (p. 115), se classent d'elles-mêmes, la première à Basile le Macédonien et à son fils, les deux suivantes à Basile et à Constantin, fils de Romain le jeune.

Il existe des pièces d'argent, publiées pour la première fois par Eckhel, et qui ne peuvent s'attribuer à d'autres princes qu'aux deux frères, quand bien même l'inspection des effigies ne pourrait aider à fixer leur origine. Au droit on lit — EN TOUTω NICAT(ε) BASILEI C(αι) CONSTA(ντινε). — autour des bustes de face de Basile et de Constantin entre lesquels paraît une croix très-ornée sur des degrés; au revers on voit en inscription dans le champ — + BASIL(ειος) C(αι) CωNSTAN(τινος) PORFYROG(εννητοι) PISTOI BAS(ιλεις) RωMAIω(ν). — (cab. Soleirol).

La présence du mot Πορφυρογεννητοι lève ici tous les doutes. En effet une inscription rapportée par Banduri, constate que Basile et Constantin ont tous les deux porté le surnom de Πορφυρογεννητος, tandis qu'il n'est pas moins certain que Basile le Macédonien et son fils ne l'ont jamais reçu.

M. Mionnet a cité cette pièce d'après Eckhel, et y a joint un second exemplaire d'un diamètre beaucoup plus petit.

En résumé, les monnaies de Basile et Constantin, n'ont pas été jusqu'ici convenablement étudiées. Elles ne demandent qu'à l'être avec un peu d'attention pour être distribuées, avec la certitude la plus complète, aux princes qui les ont fait frapper.

On serait en droit de s'étonner du manque absolu d'espèces de cuivre, frappées au nom de Basile et de Constantin, si l'on ne devait nécessairement admettre que ces deux princes, collègues et successeurs immédiats de Jean-Zimiscès, ont adopté le système monétaire établi par cet empereur. Tout porte donc à croire que, pendant les cinquante années de leur règne commun, les fils de Romain le jeune ont fait fabriquer une très-grande quantité de ces pièces de cuivre, dont Scylitzes a donné la description, en attribuant leur introduction à Jean-Zimiscès. Il serait étrange, en effet, que le règne de Zimiscès, qui n'a duré que de 969 à 975, eût produit, à lui seul, cette énorme quantité de pièces toutes semblables de types, mais différentes de poids et de taille, que l'on rencontre dans les suites byzantines. Ces dissemblances de poids sont des indices certains d'émissions opérées à des époques différentes, et je ne crois pas me tromper, en assurant que le plus grand nombre des pièces en question appartient réellement à Basile et à Constantin; quant à les discerner, il faut n'y pas prétendre, et penser qu'il sera toujours impossible de le faire.

975 *à* 1025.

BASILE SEUL.

Après avoir parlé des monnaies émises par Nicephore-Focas et Basile, Eckhel ajoute: *reliqui ejus numi perpetuò fratrem Constantinum XI sociant.* Très-probablement cette assertion est exacte, et tout porte à croire que les monnaies frappées au nom de Basile, et depuis la mort de Jean-Zimiscès, ont associé à son effigie celle de son frère Constantin. En effet, on ne pourrait invoquer ici, en faveur d'une jouissance séparée des droits monétaires, la même raison qui a pu paraître plausible, lorsque les collègues étaient d'une famille toute différente. Basile et Constantin étant frères, et ayant constamment régné sans désaccord et sans querelles, il est vraisemblable que leurs monnaies ont toujours été signées de leurs deux noms. Je ne pense donc pas que l'on doive espérer rencontrer des monnaies de Basile-Porphyrogenète seul, bien qu'une note de M. Mionnet (t. II, p. 506) dise que toutes les pièces données par lui à Basile le Macédonien, peuvent convenir également à Basile-Porphyrogenète.

CONSTANTINUS-PORPHYROGENITUS,

Connu sous le nom de CONSTANTIN XI.

HELENA.

Constantin, second fils de Romain le jeune et de Theophanon, naquit en 961. Nicephore-Focas, lorsqu'il fut proclamé empereur, eut le plus grand soin de l'enfance de Constantin, et Zimiscès successeur

de Nicephore, en conservant à Basile le titre et le rang des augustes, accorda les mêmes honneurs à son jeune frère. A la mort de Zimiscès, Constantin n'avait que dix-sept ans, comme plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion de le dire, et il demeura, en société avec son frère aîné, maître du trône de Constantinople. Constantin peu désireux d'assumer sa part de responsabilité dans le maniement des affaires, s'en déchargea complètement sur son frère Basile, et vécut pendant de longues années, dans l'indolence et la nullité la plus complète. Quand enfin Basile mourut, en 1025, Constantin resté seul à la tête de l'empire, fut obligé de gouverner par lui-même; son règne du reste ne fut pas très-long, puisqu'il mourut, le 12 novembre 1028, à l'âge de soixante-dix ans.

Constantin avait épousé Helena, fille du patrice Alypius. Il en eut trois filles: Eudocia qui prit le voile; Zoë et Theodora, qui toutes deux jouirent de la dignité des augustes, après la mort de leur père. Trois jours avant sa mort, Constantin maria sa fille Zoë à Romain-Argyre, et désigna celui-ci pour son successeur.

De ce qu'on vient de lire, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes:

De 969 à 975, Constantin, Basile et Jean-Zimiscès,
975 à 1025, Constantin et Basile,
1025 à 1028, Constantin seul.

Les deux premières séries ayant été étudiées plus haut, il ne me reste à parler ici que des monnaies de Constantin seul.

1025 *à* 1028.

CONSTANTIN SEUL.

Sans aucun doute les monnaies de cette série existent ; le tout est de les déterminer et de les distinguer de celles de Constantin-Monomaque. Il faut en convenir, il y a là une difficulté très-réelle, et qui, faute d'objets de comparaison, a dû mettre en défaut les amis de la byzantine. Il est heureusement quelques légers signes de reconnaissance auxquels on peut avoir recours, en marchant à tâtons dans cette investigation délicate. Ainsi il y a évidemment plus de raison d'attribuer à Constantin-Monomaque, les monnaies qui sont identiques de style et de type, avec celles de sa contemporaine Theodora, que de les donner à Constantin, fils de Romain le jeune. Si au contraire, il se rencontre des monnaies d'un Constantin, offrant de l'analogie avec celles des prédécesseurs du fils de Romain, il est raisonnable de les attribuer à ce prince.

Tanini a cru devoir classer à notre Constantin, une pièce d'or concave, sur laquelle on lit — CONSTANTIN BASIL EUSEB ROM. — autour du buste de l'empereur, et qui porte au revers l'effigie du Christ, avec la légende accoutumée — IHS XIS (*sic*) REX REGNANTIUM.

Le motif qui a décidé Tanini à adopter cette classification, est la forme concave de la pièce, forme qui jusqu'alors n'avait pas encore paru, et qui de ce moment devint très-fréquente. Pour étayer son opinion, il fait observer que la première mention des monnaies concaves, se trouve dans un diplôme

daté de l'année 1024, année dans laquelle Basile et Constantin étaient encore tous les deux empereurs. Mais si rien ne prouve que l'attribution de Tanini est mauvaise, malheureusement rien non plus ne saurait prouver qu'elle est bonne. En effet, du moment que la forme concave à été adoptée par Constantin, fils de Romain le jeune, Constantin-Monomaque a pu *à fortiori* faire frapper des monnaies de ce genre; par suite, ce caractère ne peut plus, en aucune façon, servir à classer les pièces douteuses émises au nom d'un Constantin. Dès-lors ce qui me restait à faire, était de comparer avec une scrupuleuse attention les effigies de toutes ces pièces, dont quelques-unes se classent avec assez de certitude à Monomaque, et d'en séparer celles qui offrant une physionomie distincte de celle de Monomaque, pouvaient par suite, convenir à Constantin, fils de Romain le jeune.

J'ai eu l'avantage d'opérer cette comparaison, et il en est résulté pour moi, la certitude qu'à Constantin XI appartiennent de magnifiques pièces d'or, montrant au droit, dans un triple grenetis, l'empereur en buste tenant le labarum et un volume roulé. L'effigie est parfaitement distincte, par sa forte barbe et la forme allongée de la figure; la légende est — + CωNSTANTINOS BASILEUS ROM. — au revers paraît aussi dans un triple grenetis, le buste nimbé du Christ, accompagné de la légende — + IhS XIS (*sic*) REX REGNANTIhm. — (cab. Soleirol).

Quant à Constantin-Ducas, il se trouve exclus du partage de ces monnaies, puisqu'il a constamment tenu à faire inscrire son nom de famille Δουκας, sur les espèces à son effigie. Aussi les trois dernières

pièces d'or, décrites par M. Mionnet (p. 517), sont-elles bien certainement, d'un tout autre prince que Constantin-Ducas, et de Constantin-Monomaque très-probablement. L'effigie, le dessin, le costume, le diadême, tout enfin prouve que ces monnaies sont du même prince que les premières pièces d'or de module ordinaire, classées par le même auteur à Monomaque (p. 510 et 511); et si celles-ci appartiennent à Monomaque, les autres lui conviennent également.

ROMANUS-ARGYRUS ou ARGYROPULUS,

Surnommé HIERAPOLITANUS, et connu sous le nom de ROMAIN III.

ZOË.

Le patrice Romain-Argyre, était né vers l'année 973. Au moment de mourir, Constantin, fils de Romain le jeune, se voyant sans héritiers de son trône, jeta les yeux sur Romain, qui avait alors cinquante-cinq ans, le força de répudier sa première femme qui se nommait Helene, et de recevoir le titre d'auguste avec la main de sa fille Zoë. Le mariage eut lieu trois jours avant la mort de Constantin. Romain fut donc salué empereur, et prit les rênes du gouvernement en 1028.

Zoë, liée par une intrigue adultère avec Michel le Paphlagonien, fit envisager à celui-ci qu'en se défaisant de Romain-Argyre, il pourrait prétendre à sa main et à la pourpre impériale; Michel, entraîné par les conseils de cette femme criminelle, étouffa Romain-Argyre dans son bain, le 11 avril 1034.

On peut donc trouver des monnaies des séries suivantes :

De 1028 à 1034, Romain-Argyre et Zoë,
1028 à 1034, Romain-Argyre seul.

Jusqu'ici l'on n'a pas attribué une seule pièce à l'une ou à l'autre des deux séries que je viens d'indiquer ; il doit pourtant exister des monnaies de Romain-Argyre seul. Quant à celles qui offriraient Romain et Zoë, leur existence est purement hypothétique, et j'oserai même dire peu probable.

Le Baron Marchant, dans sa lettre II, a publié deux monnaies qu'il donnait à Romain-Argyre ; ces deux monnaies sont, l'une d'Alexis Ier, et l'autre de Tancrède, prince d'Antioche. La première avait été lue incorrectement, et la seconde a été depuis publiée par feu M. Cousinery, avec la légende nominale tout-à-fait formelle, qui manquait sur l'exemplaire en mauvais état du Bon Marchant.

Nous avons donc ici une véritable lacune dans les suites byzantines, et je crois pouvoir prédire qu'elle ne sera jamais comblée, si l'on ne consent à enlever à Romain-Diogène, certaines pièces d'or qui conviennent tout aussi bien, sinon mieux, à Romain-Argyre.

Observons, avant d'aller plus loin, qu'il est à présumer que sous Romain-Argyre, on a continué la fabrication des pièces de cuivre anonymes et à types pieux, commencée sous Jean-Zimiscès ; ce qui ne contribue pas peu sans doute à rendre *introuvables* les espèces de cet empereur.

Venons maintenant aux monnaies que je crois

devoir distraire du domaine numismatique de Romain-Diogène, pour les restituer à Romain-Argyre.

L'inspection de l'effigie ne peut être ici d'un grand secours, puisque, si d'un côté Romain-Argyre avait cinquante-cinq ans à son avènement au trône, d'un autre côté Romain-Diogène avait acquis un très-grand renom, comme général des armées de Constantin-Ducas, lorsqu'Eudocie-Dalassène l'éleva à l'empire en lui donnant sa main. Ces deux empereurs doivent donc paraître avec des physionomies à peu près semblables pour l'âge, ou du moins bien difficiles à distinguer, à cause de l'état de la gravure dans les ateliers monétaires byzantins.

Romain-Diogène, qui devait son élévation à l'impératrice Eudocie, a certainement fait placer l'effigie de cette princesse sur les espèces courantes; on connaît parfaitement les monumens numismatiques qui le prouvent. Pendant son règne de si courte durée, puisqu'il n'a occupé le trône que trois ans au plus, Romain-Diogène a-t-il fait frapper des monnaies à sa seule effigie, à l'exclusion de l'effigie d'Eudocie, qu'il y a fait figurer au moins pendant un certain temps? c'est ce dont je crois permis de douter.

Je propose donc de restituer à Romain-Argyre, les pièces d'or ayant au droit l'empereur debout, couronné par la vierge, avec la légende — ΘCE bohΘ RωmANω.— et présentant au revers le Christ assis, avec la légende — + IhS XIS (*sic*) REX REGNANTIhm.— Cette légende du revers offre d'ailleurs des incorrections qui se rencontrent également sur les pièces attribuées à Jean-Zimiscès, à Constantin XI, à Monomaque et à

Theodora. Ainsi le mot XIS remplace le mot XPS, et le mot REGNANTIhm est écrit au lieu de REGNANTIUM; enfin, la lettre C est toujours employée pour K, tandis que cela n'a plus lieu sur les pièces qui appartiennent sûrement à Romain-Diogène, et même à partir de Constantin-Monomaque, sous lequel le C a déjà la valeur du *sigma*.

Toutes ces raisons, faibles d'ailleurs quand elles sont examinées isolément, n'en forment pas moins un ensemble suffisant pour me décider à attribuer à Romain-Argyre, les monnaies dont je viens de parler.

M. Mionnet décrit (page 521) une pièce d'or sur laquelle il croit devoir lire Pω au lieu de Iω qu'il y a véritablement dans la légende, à cause sans doute du mot XIS du revers; mais ce mot XIS n'est certainement pas mis par la faute du graveur pour le mot XRS. Le nom du Christ se trouve ici abrégé et représenté par les trois lettres X, I, S, au lieu des trois lettres X, P, S; si c'était d'ailleurs un *lapsus sculptoris*, il ne se retrouverait pas sur une foule d'autres pièces voisines, comme cela arrive réellement. J'ose donc affirmer que la pièce en question n'est pas plus de Romain-Diogène que d'un autre Romain; elle est d'un prince du nom de Jean, et comme son module et son style ne permettent pas de la donner à Jean-Comnène, il devient nécessaire de la restituer à Jean-Zimiscès, à qui elle appartient en toute certitude, et au nom de qui je l'ai rapportée plus haut.

MICHAEL,

Surnommé Paphlago, et connu sous le nom de Michel IV.

ZOË.

Michel, né en Paphlagonie de parens obscurs, devint l'amant de l'impératrice Zoë, et poussé par les conseils de cette princesse, se souilla, le 11 avril 1034, du meurtre de Romain-Argyre, dont il voulait usurper la couronne. Bientôt il épousa Zoë et fut proclamé empereur ; mais redoutant à son tour les intrigues de sa femme, il l'entoura d'eunuques et d'espions, chargés d'observer sa conduite, et parvint ainsi à s'affranchir de la terreur qu'elle lui inspirait. Au bout de quelques années, Michel bourrelé de remords et souffrant d'une maladie incurable, prit le parti d'abdiquer et se retira dans un monastère, où il mourut le 10 décembre 1041. Ce prince avait une sœur nommée Maria, qui étant devenue la femme du patrice Stephanus, eut un fils nommé Michel-Calaphates, auquel son oncle conféra le titre de césar.

De ce que nous venons de voir, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1034 à 1041, Michel le Paphlagonien seul,
1034 à 1041, Michel et Zoë.

1034 *à* 1041.

MICHEL LE PAPHLAGONIEN SEUL.

Sans aucun doute il doit exister des monnaies de ce prince, mais jusqu'ici les auteurs se sont accordés à dire qu'il était impossible de les déterminer. Le

B[on] Marchant seul a cherché à fermer cette lacune de la byzantine, en attribuant à Michel le Paphlagonien, des pièces qui jusqu'alors avaient été classées, mais évidemment à tort, à Michel-Rhangabé. C'est ainsi que le n° I des monnaies de cuivre, publiées au nom de Rhangabé par Ducange (p. 108), a paru à cet habile numismatiste, ne pouvoir convenir qu'à Michel le Paphlagonien. Cette classification ne me semble pas suffisamment démontrée, et bien loin de faire deux princes distincts de ceux à qui appartiennent les monnaies gravées par Ducange, je regarde les deux effigies comme celles du même individu; de plus celui-ci n'est autre que Michel-Ducas, ainsi que j'espère le faire voir plus loin, en m'appuyant sur l'examen de pièces non douteuses, et sur une analogie de types assez grande, pour qu'il soit impossible de donner à ces différentes pièces, une origine éloignée de plus de douze ou quinze ans.

Je crois donc raisonnable d'admettre qu'il est tout-à-fait inutile de chercher des monnaies de cuivre de Michel le Paphlagonien, à légendes nominales. Vraisemblablement le règne de ce prince est un de ceux qui n'ont vu frapper que des espèces anonymes et à légendes pieuses, et c'est encore dans le chaos des incertaines attribuées à Jean-Zimiscès, que sont et seront toujours noyées, les monnaies de Michel le Paphlagonien et même celles de son neveu Michel Calaphates.

C'est donc seulement parmi les monnaies d'or, rejetées jusqu'à ce jour au règne de Michel-Ducas, qu'il faut chercher des monnaies de Michel le Paphlagonien; mais cette recherche est nécessairement

chose ardue, et difficile à effectuer avec bonheur. En tout cas, Michel le Paphlagonien qui avait déjà un certain âge à l'époque de son élévation à l'empire, doit probablement paraître sur les monnaies avec de la barbe et une physionomie remarquable, puisque l'on sait que ce prince était doué de grands avantages physiques.

1034 *à* 1041.

MICHEL LE PAPHLAGONIEN ET ZOÉ.

A la rigueur, ces monnaies peuvent exister; mais jusqu'ici l'on n'a pas découvert une seule pièce qui soit venue motiver l'adoption de cette série particulière.

MICHAEL,

Surnommé Calaphates, et connu sous le nom de Michel V.

ZOË.

Michel-Calaphates, fils du Patrice Stephanus et de Maria, sœur de Michel le Paphlagonien, reçut le titre de césar avant l'abdication de son oncle. Après cet évènement arrivé en 1041, l'impératrice Zoë, redevenue maîtresse de l'empire, crut devoir assurer sa puissance en adoptant Michel-Calaphates et en lui conférant le titre d'auguste, après avoir toutefois exigé de lui le serment de la regarder toujours comme sa mère et comme sa souveraine. Calaphates jura tout ce que Zoë voulut, et quatre mois après, il la fit enfermer dans un monastère de l'île du Prince. Mais ce succès fut de courte

durée ; Zoë et sa sœur Theodora, parvinrent bientôt à gagner l'esprit du peuple et à lui rendre odieux Michel-Calaphates, qui fut chassé du trône et eut les yeux crevés, le 21 avril 1042. Ce prince, cloîtré à son tour, mourut au bout de peu de temps.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1041	»	Michel-Calaphates et Zoë,
1041 à 1042,		Michel-Calaphates seul.

1041.

MICHEL-CALAPHATES ET ZOE.

Les monnaies de cette série peuvent et doivent exister, puisqu'il est certain que pendant les quatre premiers mois du règne de Calaphates, cet empereur n'a, pour ainsi dire, occupé que le second rang. Mais jusqu'ici elles ont échappé à toutes les recherches.

1041 *à* 1042.

MICHEL-CALAPHATES SEUL.

L'existence des monnaies de Michel-Calaphates seul, n'est pas moins probable que celle des monnaies précédentes, mais jusqu'à présent, nul monument numismatique n'est venu la confirmer. Le B[on] Marchant a, comme pour Michel le Paphlagonien, voulu reprendre des monnaies à Michel-Ducas, pour les restituer à Michel-Calaphates ; mais l'attribution qu'il propose, est loin d'être certaine. Cette fois encore, je suppose que l'émission d'espèces anonymes à légendes pieuses, est la seule cause du manque de monnaies de cuivre à classer à ce prince, et j'ajoute

que ce ne peut être que parmi les pièces d'or, accordées sans distinction à Michel-Ducas, malgré l'absence du nom de famille, que l'on doit rechercher le *bagage* numismatique de Michel-Calaphates. Ce prince n'ayant, sans aucun doute, occupé le trône de Constantinople, qu'à un âge peu avancé, doit paraître sur les monnaies avec une physionomie jeune et probablement sans forte barbe. C'est donc là un point de reconnaissance auquel j'invite les amis de la byzantine à prêter attention.

CONSTANTINUS,

Surnommé Monomachus, et connu sous le nom de Constantin XII.

ZOË.

SCLERENA.

Constantin-Monomaque, issu d'une famille illustre, dut son élévation à l'empire au choix de l'impératrice Zoë, qui lui donna sa main et le diadème, le 11 juin 1042; trois jours après, il fut couronné solennellement. Monomaque mourut en 1054, après avoir occupé pendant douze ans le trône de Constantinople, et avoir eu sans cesse à déjouer les intrigues dont il était environné dans son palais, et les entreprises des peuples voisins de l'empire. Une fois revêtu de la pourpre, Monomaque montra fort peu d'empressement auprès de la sexagénaire Zoë; bientôt même il eut une concubine, nommée Sclerena, qu'il décora du titre d'auguste, et qu'il fit paraître à ses côtés dans les cérémonies publiques. Ce prince mourut sans postérité.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut se rencontrer des monnaies des séries suivantes :

De 1042 à 1050, Constantin-Monomaque et Zoë,
1042, ou au moins de 1050 à 1054, Constantin-Monomaque seul.

1042 *à* 1050.

CONSTANTIN-MONOMAQUE ET ZOE.

Jusqu'ici, aucun monument numismatique n'est venu se ranger dans cette série monétaire.

1042*, ou au moins de* 1050 *à* 1054.

CONSTANTIN-MONOMAQUE SEUL.

Les monnaies de ce prince existent indubitablement, et il en est quelques-unes qui ne peuvent nullement lui être contestées ; ce sont celles sur lesquelles se lit le nom Μονομαχος. On n'en connaît que deux jusqu'ici, qui présentent ce mot ; toutes deux sont d'argent, et ont été décrites par M. Mionnet (p. 511), d'après Tanini. Sur la première on lit — DESPOINA CωZOIS. — autour de la vierge nimbée, debout et les mains levées ; à droite et à gauche MY θV ; au revers on voit l'empereur debout, vêtu du paludamentum, tenant une longue croix et une épée dans son fourreau, et entouré de la légende — EVSEBH MONOMAXON. — qui complète la phrase δεσποινα σωζοις ευσεβην Μονομαχον (*Domina salva pium Monomachum*).

La deuxième est concave, sa légende est incomplète et permet seulement de lire ...MONOMAX.... autour de l'empereur debout, tenant une longue croix et le globe crucigère ; au revers on lit — IHS

xs... — aux côtés du Christ assis, la tête nimbée et tenant le livre des évangiles. Ces deux seules pièces sont d'une attribution non douteuse, mais les suivantes, bien qu'elles n'offrent pas le nom de Monomaque, semblent néanmoins ne pouvoir convenir qu'à ce prince.

La première, attribuée par Pellerin à Constantin-Monomaque, à cause de la ressemblance de ses types et de sa fabrique, avec ceux des monnaies de Theodora qui l'a suivi immédiatement, a été classée de la même manière par Eckhel et M. Mionnet, et tout semble confirmer cette classification. Au droit on lit — KωNSTANT AOSILE (*sic*) RM. — autour du buste de face de Monomaque, tenant le labarum de la main droite et le globe crucigère de la gauche; au revers paraît le buste du Christ, entouré de la légende — IhS XIS REx REGNANTIhm. — Cette pièce d'or, est du module des *aureus* du haut empire, et présente, à cause de cela, une très-grande analogie avec celles de Theodora.

M. Mionnet (p. 517) a décrit, au nom de Constantin-Ducas, une monnaie d'or que je crois devoir restituer à Constantin-Monomaque, soit à cause de la parfaite ressemblance de l'effigie qu'elle offre avec l'effigie de la monnaie précédente, soit à cause de l'absence du nom Δουκας.

Bien souvent on a accusé les graveurs byzantins, d'être des barbares, incapables de rien produire de passable; mais cette opinion s'évanouit bientôt, quand on est à même de comparer une suite un peu nombreuse des monumens qu'ils ont produits. Certes leur dessin n'est pas à citer comme modèle, mais

il est très-vrai que les officiers monétaires ont tenu rigoureusement compte des caractères physionomiques des princes qu'ils avaient à représenter, et que sur toutes les espèces du même individu, ils ont su lui conserver un *facies* constant. C'est là un fait très-heureux pour la classification des monnaies byzantines, et un fait dont on se convainct rapidement en étudiant avec soin ces précieux monumens. C'est par suite de cette observation, qu'on ne peut se refuser à donner au même prince, la pièce que j'ai citée plus haut et celle qui a été attribuée à Constantin-Ducas, par M. Mionnet. En voici la description: au droit on lit — KωNSTAnTnOS bASILEVS Rm. — autour de l'effigie de face de Monomaque, portant de la main droite le globe crucigère, et de la main gauche une épée qu'il tient au-dessous de la garde; à droite et à gauche de la tête, paraissent dans le champ deux étoiles; au revers, la légende — IhS XPS REX REGnAnTIhm. — entoure le buste du Christ.

Il est inutile, je pense, de faire remarquer la ressemblance des légendes et des types de cette pièce, avec les légendes et les types des pièces classées par tout le monde à Monomaque.

Ce prince ayant accordé le titre d'auguste à sa concubine Sclerena, on pourrait croire que cette femme a joui des honneurs monétaires. Observons toutefois que jusqu'ici l'on ne connaît aucune monnaie de Monomaque et de l'impératrice légitime Zoë, et que par suite, si ces monnaies n'existent pas, comme cela paraît probable, il y a bien moins de chance encore de rencontrer des pièces frappées au nom d'une femme que l'empereur pouvait faire

asseoir à ses côtés, sans oser pour cela lui donner le droit de paraître sur les espèces courantes, que ce fait seul eût peut-être fait rejeter avec mépris. Il ne faut pas oublier que le peuple était extrêmement attaché à Zoë et à sa sœur Theodora, et qu'il devait, par conséquent, supporter avec impatience l'injure faite à leur nom, par l'élévation de Sclerena à la dignité des augustes.

ZOE.

Zoë, fille de Constantin XI et d'Helene, était née en 978; trois jours avant de mourir, son père lui fit épouser le patrice Romain-Argyre, auquel cette alliance valut la dignité d'auguste et l'empire. En 1034, Zoë qui s'était livrée à un commerce adultère avec Michel le Paphlagonien, lui fit assassiner son mari et l'épousa pour prix de son crime. Michel cédant à ses remords, se retira dans un monastère et y mourut en 1041. Ce prince avait entouré Zoë d'affidés qui lui dévoilaient les actions les plus secrètes de cette femme, dont lui-même redoutait la perfidie. A sa mort, Zoë redevint toute puissante, et se sentant incapable de supporter à elle seule le poids de la couronne, elle adopta le césar Michel-Calaphates, neveu de Michel le Paphlagonien. Elle avait exigé de lui le serment d'agir toujours à son égard comme un fils et un sujet; mais Calaphates espérant usurper la couronne, oublia bientôt ce qu'il avait promis, et voulut se débarrasser de Zoë; ses intrigues furent promptement déjouées, et le 21 avril 1042 il eut les yeux crevés. A partir de ce

moment, Zoë resta maîtresse de l'empire, et fut forcée d'associer à sa puissance sa sœur Theodora, que l'amour du peuple lui imposa pour collègue. Au mois de juin suivant, Zoë prit pour troisième époux Constantin-Monomaque, qu'elle mit sur le trône; elle régna avec lui jusqu'en 1050, qu'elle mourut à l'âge de soixante-dix ans.

Il pourrait donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1028 à 1034, Zoë et Romain-Argyre,
1034 à 1041, Zoë et Michel le Paphlagonien,
1041 » Zoë seule,
1041 à 1042, Zoë et Michel-Calaphates,
d'avril en juin 1042, Zoë et Theodora,
1042 à 1050, Zoë et Constantin-Monomaque,

Ayant déjà parlé des séries monétaires offrant Zoë, en société avec ses trois époux et son neveu Michel-Calaphates, il ne me reste à considérer ici que les monnaies sur lesquelles Zoë paraîtrait seule ou en commun avec sa sœur Theodora.

1041.

ZOE SEULE.

1042.

ZOE ET THEODORA.

A la mort de Michel le Paphlagonien, Zoë demeura positivement maîtresse absolue de l'empire, et probablement qu'en exigeant de Michel-Calaphates le serment de la regarder toujours comme sa souveraine, elle prétendit bien lui faire sentir qu'il

n'occuperait jamais que le second rang. Il est donc vraisemblable que les monnaies de l'état, émises pendant les premières années qui suivirent l'adoption du césar Calaphates, ne furent frappées qu'au seul nom de l'impératrice Zoë. Cet état de choses ayant duré quelques mois, il y a tout lieu de croire qu'il a existé des monnaies de ce genre. Il en est de même de celles qui furent frappées pour Zoë et Theodora, depuis l'expulsion de Calaphates, jusqu'au mariage de Zoë avec Constantin-Monomaque ; mais ces deux espèces n'ont pas encore été retrouvées.

Je ne parlerai pas longuement des pièces attribuées par Strada à Zoë, seule ou avec sa sœur Theodora, et figurées, d'après cet auteur, par Ducange (p. 115). La première est tellement en dehors de toutes les apparences qui caractérisent les monnaies de cette époque, qu'il faut convenir que son inventeur a fait preuve d'une maladresse prodigieuse. La seconde est simplement une monnaie de Constantin-Porphyrogenète et de Zoë-Carbonopsine sa mère, mal comprise par Ducange. Enfin la troisième qui offre les types des monnaies de Justin et Sophie, avec le différent de Constantinople au droit, tandis qu'on lit au revers le différent de Rome, qui, sous Zoë et Theodora, n'avait plus rien de commun avec l'empire grec, cette monnaie, dis-je, offre la réunion de tout ce qu'on peut inventer de plus absurde, numismatiquement parlant. Eckhel avait déjà fait justice de ces pièces controuvées ; il était impossible en effet, qu'un homme aussi habile, pût se laisser prendre à de si pitoyables conceptions.

THEODORA,

Surnommée Porphyrogenita.

Theodora, seconde fille de Constantin XI et d'Helene, née en 981, avait été d'abord choisie par son père pour lui succéder à l'empire. Il lui offrit d'épouser Romain-Argyre; mais elle refusa sa main, que sa sœur Zoë consentit à recevoir. Argyre une fois sur le trône, la relégua dans un monastère, où, par l'ordre de sa sœur Zoë, elle fut obligée de prendre le voile. A l'expulsion de Michel-Calaphates, Theodora fut tirée de son couvent par le vœu du peuple, et reçut les honneurs impériaux, en commun avec Zoë. Pendant trois mois les deux princesses gouvernèrent par elles-mêmes; mais Zoë, en épousant Constantin-Monomaque, donna un maître à l'empire. Durant tout le règne de son beau-frère, Theodora jouit des honneurs attachés à la dignité des augustes, et lorsque Monomaque fut mort, en 1054, elle se trouva seule à la tête du gouvernement. Theodora mourut le 22 août 1056, après un règne d'un an et neuf mois. Dans ses derniers momens, cette princesse, à l'instigation des eunuques du palais, conféra le titre d'empereur à Michel-le-Stratiotique. Ils ne régnèrent ensemble que cinq jours en tout.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

D'avril en juin 1042, Theodora et Zoë,
1054 à 1056, Theodora seule,
17 au 22 août 1056, Theodora et Michel-le-Stratiotique.

1042.

THEODORA ET ZOE.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit des monnaies qui composent cette série ; on n'en connaît pas une seule, et celle que Ducange a prise dans Strada, ne mérite pas qu'on s'y arrête.

1054 *à* 1056.

THEODORA SEULE.

Les monnaies de cette série, bien que rares, sont parfaitement connues et déterminées. Jusqu'ici l'on n'en a trouvé qu'en or, et de deux modules différens. Les unes, du module des *aureus* du haut empire, offrent au droit, le buste de Theodora tenant un sceptre et le globe crucigère ; elle est accompagnée de la légende — ΘEODωRA AVΓOUSTA. — abrégée de diverses manières ; au revers, paraît le buste du Christ, avec les mots IC XC. La parfaite analogie de ces monnaies avec celles d'un prince du nom de Constantin, a fait attribuer celles-ci à Constantin-Monomaque ; et c'est avec toute apparence de raison, puisque ces pièces ne portent pas le nom Δουκας, qui est toujours inscrit sur les *aureus* de même taille de Constantin-Ducas.

La seconde monnaie classée à l'impératrice Theodora, présente au droit, cette princesse et la vierge debout, tenant ensemble le labarum. On y lit : — ΘEODωRA AVΓOUSTA M θ. — au revers, la légende — IhS XIS REX REGNANTIhm. — entoure le Christ debout, tenant le livre des évangiles.

Telles sont, jusqu'ici, les seules monnaies connues qui constatent le règne de Theodora.

17 *au* 22 *août* 1056.

THEODORA ET MICHEL-LE-STRATIOTIQUE.

Theodora et Michel n'ayant occupé le trône en société, que pendant cinq jours, il faut convenir que les monumens numismatiques de ce règne éphémère, doivent être d'une excessive rareté. Cinq jours sont en effet bien vite écoulés pour permettre de graver de nouveaux coins et de fabriquer de nouvelles monnaies.

J'ai parlé plus haut des sous d'or attribués par les auteurs à Michel, fils de Theophile, et à Theodora sa mère, dont l'un me paraît convenir, à cause des types et surtout de la légende du revers, à Michel-le-Stratiotique. Ayant déjà décrit ces monnaies, je n'y reviendrai pas ici, et je me bornerai à observer qu'il faudrait, de toute nécessité, étudier le style des pièces elles-mêmes, pour décider cette question en dernier ressort.

MICHAEL,

Surnommé Stratioticus, et connu sous le nom de Michel VI.

Michel-le-Stratiotique, né à Constantinople, de la famille illustre des Bringas, à ce que l'on suppose, était arrivé à un âge déjà très-avancé, lorsque les conseils des eunuques décidèrent la mourante Theodora à lui conférer le titre d'empereur. La profession des armes, qu'il avait constamment suivie, lui avait valu le surnom de *Stratiotique*. Pendant cinq jours

Michel partagea la couronne avec Theodora; puis à la mort de cette princesse, arrivée le 22 août 1056, il se trouva seul maître de l'empire; son règne fut de bien courte durée, car dès l'année suivante les soldats offrirent la couronne à Isaac-Comnène. Michel voulut tenter la voie des armes; il fut battu et forcé d'abdiquer le 8 juin 1057. Il se retira dans un monastère et y mourut au bout de deux ans.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

Du 17 au 22 août 1056, Michel et Theodora,
1056 à 1057, Michel seul.

1056.

MICHEL ET THEODORA.

J'ai dit plus haut tout ce que j'avais à dire sur les monnaies de cette série, dont l'existence est hypothétique.

1056 *à* 1057.

MICHEL SEUL.

Sans aucun doute ces monnaies existent, mais où les trouver? voilà encore une véritable difficulté. Il faudrait avoir à comparer une grande quantité de pièces d'or frappées au nom d'un Michel et sans l'addition du nom Δουκας, et probablement de leur examen ressortirait la possibilité de distinguer les espèces de Michel le Paphlagonien, de Michel-Calaphates et de Michel-le-Stratiotique. Pour celui-ci une physionomie due à l'âge mûr doit nécessairement rendre assez facile la classification des monnaies qui lui appartiennent réellement. Malheureusement je

ne puis qu'engager les amis de la byzantine à faire cette comparaison, toutes les fois qu'ils en auront les moyens. Pour ma part, je regrette de n'avoir sous les yeux que des pièces en petit nombre, et qui, d'ailleurs, ne peuvent convenir qu'au seul Michel-Ducas, à l'exception d'une seule que j'attribue à Michel-le-Stratiotique, et que je vais décrire plus bas.

Le B[on] Marchant, pour fermer cette lacune, a cru devoir restituer à Michel-le-Stratiotique, toutes les monnaies offrant un prince barbu du nom de Michel, en société avec une princesse du nom de Maria. Il est parti de ce principe, que Michel-Ducas ne devait pas avoir de barbe, et ne pouvait paraître qu'avec une effigie juvénile. J'espère faire voir, en m'occupant des monnaies de Michel-Ducas, qu'on ne peut lui refuser les pièces à face barbue, par la seule raison que l'effigie impériale porte de la barbe. Je ne puis donc admettre la classification proposée par le B[on] Marchant, et me verrais, à mon grand regret, forcé de laisser ouverte une lacune dans la série numismatique des empereurs de Constantinople, s'il n'existait, au cabinet du roi, une magnifique pièce d'or qui semble convenir à Michel-le-Stratiotique. En voici la description : au droit on voit l'empereur debout avec une forte barbe, et s'appuyant sur une longue croix; la légende tout-à-fait insolite est — MIXAHL AVTOCRAT. — au revers, est placé le buste nimbé de la vierge, les mains élevées avec $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\text{ΘV}}$. Cette pièce est d'assez petit module et peu épaisse.

Quant aux monnaies de cuivre, elles étaient encore

anonymes et à légendes pieuses, puisque ce n'est que sous Constantin-Ducas, probablement, que ce système monétaire a disparu, pour faire place aux pièces à effigies et à légendes impériales. C'est donc parmi les incertaines décrites au nom de Jean-Zimiscès, que sont confondues les monnaies de Michel-le-Stratiotique, ainsi que celles de plusieurs autres empereurs.

ISAACIUS-COMNENUS,

Connu sous le nom d'Isaac Ier.

AICATHERINA.

Isaac-Comnène avait été élevé par l'impératrice Theodora, à la dignité de préfet d'orient. Le successeur de cette princesse, Michel-le-Stratiotique, s'étant montré incapable de gouverner l'empire, s'aliéna l'esprit de ses nouveaux sujets, et se vit promptement dépouiller de la pourpre que l'armée offrit à Isaac-Comnène, le 1er septembre 1057.

Isaac avait une si haute opinion de lui-même, comme général et comme administrateur, qu'il ne crut devoir de reconnaissance à personne pour son élévation au trône, et regarda sa brillante fortune comme une juste récompense de son mérite et de sa valeur. Deux ans et quelques mois après son couronnement, Isaac, souffrant d'une maladie grave, désigna pour son successeur à l'empire, Constantin-Ducas qui avait favorisé son usurpation; puis il se retira dans un monastère, où il vécut deux années dans l'humilité la plus profonde, au point qu'il consentit à y remplir la charge de portier. Isaac,

descendu volontairement du trône le 25 novembre 1059, mourut dans l'automne de 1061.

Il avait épousé Aicatherina ou Catherine, fille aînée de Samuël, roi des Bulgares, que son mari éleva à la dignité des augustes et fit couronner solennellement. Il eut deux enfans de cette princesse : un fils nommé Manuel et une fille nommée Marie. Après l'abdication d'Isaac, Catherine se retira avec sa fille dans un couvent; elle prit alors le nom d'Helene, et mourut quelques années après son mari.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1057 à 1059, Isaac-Comnène seul,
1057 à 1059, Isaac et Catherine.

1057 *à* 1059.

ISAAC-COMNÈNE SEUL.

Zonaras (lib. XVIII, cap. 4) et Scylitzes, nous ont légué un renseignement fort précieux, sur l'histoire monétaire d'Isaac-Comnène. Ils racontent que ce prince était convaincu qu'il ne devait qu'à lui-même sa brillante fortune, et qu'on trouvait la preuve de cette assertion dans sa volonté d'être placé sur ses monnaies, l'épée à la main. Voici les propres expressions de Zonaras : *τω στατηρι εαυτον ανεστηλωσεν, ανατεταμενον την χειρα φερουσαν το ξιφος γυμνον*. (*Il se fit représenter sur les statères, tenant à la main une épée nue*). Ce passage est d'un haut intérêt, puisqu'il fixe d'une manière certaine, la classification des monnaies d'Isaac-Comnène.

Eckhel a décrit le premier deux pièces d'or

concaves de ce prince, et elles offrent effectivement la particularité signalée par Zonaras. Au droit on lit sur l'une et sur l'autre — ICAAKIOC bACILEYC RωM. — autour de l'empereur debout et vêtu du paludamentum, tenant de la main droite une épée nue, et de la gauche le fourreau, ou bien de la main droite le labarum, et de la gauche une épée dans son fourreau; le revers de ces deux monnaies est le même; c'est le revers banal des *aureus* de cette époque; autour du Christ assis, on lit — IhS XIS REX REGNANTIhm. — (cab. du roi).

On voit qu'il n'y a pas le moindre doute à concevoir sur la légitimité de cette attribution, et que ces deux monnaies appartiennent bien à Isaac-Comnène.

Il n'en est pas de même des pièces de cuivre concaves, décrites par Eckhel et par M. Mionnet (p. 515). Celles-ci ne peuvent appartenir qu'à Isaac-l'Ange, tant à cause de leur module, qu'à cause de leur style et de leurs légendes. Il est constant d'ailleurs que le système établi par Jean-Zimiscès pour les monnaies de cuivre, se conserva jusque sous le règne de Constantin-Ducas. Les prétendues pièces d'Isaac-Comnène ne sont pas en rapport avec ce système monétaire; elles le sont complètement avec celui qui fut suivi par les Alexis, par Jean et Manuel-Comnène; ces pièces sont donc bien certainement d'Isaac-l'Ange[1].

[1] Le Baron Marchant (lettre II) avait déjà tiré cette conclusion de la seule présence du titre δεσποτης au lieu de βασιλευς sur ces monnaies.

1057 *à* 1059.

ISAAC ET CATHERINE.

Puisque l'impératrice Catherine a réellement été couronnée et déclarée auguste, elle a pu paraître sur les monnaies de l'état; toutefois on n'en connaît encore aucune qui constate que cette princesse ait usé de ce droit.

CONSTANTINUS-DUCAS,

Connu sous le nom de CONSTANTIN XIII.

EUDOCIA-DALASSENA.

MICHAEL.

ANDRONICUS.

CONSTANTINUS-PORPHYROGENITUS.

Constantin-Ducas après avoir travaillé à l'élévation de Michel-le-Stratiotique, prit ensuite le parti d'Isaac-Comnène, et contribua à lui faire obtenir la couronne. Lorsqu'Isaac crut devoir abdiquer, il désigna Constantin pour son successeur, et dès le 25 novembre 1059, celui-ci prit les rênes de l'empire. Constantin était sexagénaire lorsqu'il mourut au mois de mai de l'année 1067, après un règne de sept ans et demi.

Constantin-Ducas avait épousé Eudocie, fille de Constantin-Dalassène; ils étaient déjà mariés sous le règne de Michel le Paphlagonien, et par conséquent avant 1035. Ce mariage donna naissance à six enfans: trois fils et trois filles. Les trois fils nommés Michel, Andronic et Constantin, furent

faits empereurs et couronnés par leur père, très-peu de temps avant sa mort. Le dernier prit le surnom de *Porphyrogenitus*, parce qu'il vint au monde pendant le règne de son père.

Par suite de ce qui précède, on voit qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1059 à 1067, Constantin-Ducas seul,
1059 à 1067, Constantin-Ducas et Eudocie,
1067, Constantin-Ducas et ses fils, avec ou sans Eudocie.

1059 *à* 1067.

CONSTANTIN-DUCAS SEUL.

Les monnaies de Constantin-Ducas ne peuvent présenter aucune incertitude d'attribution, à cause du nom de famille Δȣκας, qu'elles portent constamment ; ce caractère est même assez précis, pour que l'on doive refuser à ce prince toutes les pièces qui ne l'offrent pas.

Jusqu'ici les monnaies qui se rangent dans cette série, et qui ont été décrites par les auteurs, étant toutes d'or, je me félicite d'être le premier à en faire connaître quelques-unes d'argent et de cuivre, qui sont dignes d'intérêt.

Les espèces d'or de Constantin-Ducas sont caractérisées par les types suivans :

— KωNSTANTIN O ΔȣKAC. — autour du buste de face de l'empereur; il tient une croix d'une main et de l'autre le globe crucigère ; au revers, paraît le buste du Christ, avec la légende –IhS XPS REX REGNANTIhm. – Eckhel, qui a publié cette monnaie, n'en fait pas connaître le module.

— KωN BACIL O ΔϐK. — autour du buste de face de Constantin-Ducas, tenant le globe crucigère de la main droite, et un rouleau de la gauche ; au revers, on lit MP ΘV à droite et à gauche du buste de la vierge. Cette jolie monnaie est du module des *aureus* du haut empire, et présente beaucoup d'analogie, pour le style, avec les monnaies de même module de Constantin-Monomaque et de Theodora. Elle sert encore à opérer un rapprochement beaucoup plus remarquable.

Il est impossible en effet de ne pas être frappé de la parfaite similitude qui existe entre l'effigie de la vierge aux mains élevées, placée sur cette pièce d'or de Constantin-Ducas, et sur la pièce de cuivre anonyme décrite au nom de Jean-Zimiscès sous le n° IV. Les moindres linéamens du costume se reproduisent si exactement sur l'une et l'autre pièce, que je n'hésite pas à admettre que celle de cuivre a été frappée sous Constantin-Ducas. Jusqu'à ce prince, très-probablement, l'émission des pièces de cuivre anonymes à légendes ou à effigies pieuses, a continué à l'exclusion des espèces à légendes ou à effigies impériales ; c'est vraisemblablement Constantin-Ducas qui a recommencé à faire frapper des pièces impériales à légendes nominales, lorsqu'en donnant le titre d'auguste à Eudocie sa femme, il aura voulu lui accorder l'honneur de paraître sur les monnaies de l'état. Nous avons donc déterminé les limites du temps pendant lequel les monnaies byzantines de cuivre ont été anonymes : c'est à partir du règne de Jean-Zimiscès jusqu'à celui de Constantin-Ducas. Par suite il devient presque sûr que les efforts

tendant à découvrir des monnaies nominales de cuivre des règnes intermédiaires, resteront complètement infructueux.

Je poursuis l'énumération des différens types offerts par les autres espèces d'or de Constantin-Ducas. Celles-ci sont toutes concaves — + KωN BACΛ O ΔΚΚΑC. — autour de l'empereur debout tenant le labarum et le globe crucigère; au revers, — + IhS XIS REX REGNANTIhm. — autour du Christ assis. Un autre specimen de cette monnaie, décrit par M. Mionnet (p. 516), porte ΔC pour δεσποτης au lieu de βασιλευς. La suivante, qui est inédite, présente l'empereur tenant le globe crucigère de la main gauche, et couronné par la vierge, qui est nimbée; la légende est — + KωN BAC O ΔΚΚΑC. — à droite et à gauche de la vierge M̄ Θ̄; au revers, autour du Christ assis, on lit — + IHS PXS (*sic*) REX REGNANTIhm. — et les montans du trône, sur lequel est assis le Christ, sont arrondis en dehors, au lieu d'être droits, comme sur toutes les autres monnaies du même genre et de cette époque.

Une rare pièce d'argent du cabinet de M. Soleirol porte, au droit, la vierge nimbée debout et les mains élevées, à droite M̄Γ̄ Θ̄V̄; en légende — ΘΕΟΤΟΚ ΒΟΗΘΕΙ (*sic*)— au revers, en inscription dans le champ + Θ̄K̄Ē ΒΟΗΘΕΙ KωΝCΤΑΝΤΙΝω ΔΕCΠΟΤΗ Τω ΔΟΚΑ.

J'arrive enfin aux monnaies inédites de cuivre qui se classent nécessairement à Constantin-Ducas; elles font partie de ma suite.

La première est en cuivre rouge et concave; elle présente absolument les mêmes types et les mêmes légendes que la dernière pièce d'or que je

viens de décrire; il est donc superflu d'en répéter la description.

La seconde offre le buste vêtu de la robe à carreaux, ornée de perles, de la pièce d'or de module ordinaire. Les mêmes linéamens, les mêmes ornemens de tête et la même physionomie, sont ici reproduits exactement; seulement l'empereur, au lieu de tenir le globe crucigère, tient une longue croix de la main droite; la légende, parfaitement conservée dans sa première moitié, est — KωN BACIL..... — l'absence du nom Δουκας pourrait causer quelqu'incertitude, si, par un hasard bien heureux, cette monnaie n'était surfrappée sur une des pièces portant Eudocie et un prince du nom de Constantin, pièces dont je vais avoir à m'occuper un peu plus loin, et sur l'origine desquelles cette curieuse surfrappe jette un très-grand jour. Au revers paraît le buste du Christ, tel qu'il se voit sur la plupart des incertaines de Jean-Zimiscès; à droite et à gauche on lit IC XC. La forme du flan est parfaitement plane.

M. Soleirol possède une monnaie analogue, de même poids et de la même épaisseur, mais concave, et qui offre en outre au revers, la légende — EMMANOVHL. — Je crois ne pas me tromper en la classant à Constantin-Ducas, bien que la légende soit effacée; c'est sans doute un des premiers essais dans la fabrication des monnaies de cuivre, de la forme concave habituelle des monnaies d'or, forme qui du reste n'a été complètement adoptée que quelques règnes après. Je pense donc que les deux monnaies que je viens de décrire, ont précédé la première

pièce de cuivre inédite que j'ai fait connaître, et dont on n'a probablement frappé qu'une petite quantité, puisqu'on est revenu, sous les règnes suivans, aux monnaies planes et épaisses.

En résumé, je crois qu'on peut admettre que sous Constantin-Ducas, les monnaies de cuivre ont été d'abord anonymes et à effigies pieuses; ensuite à l'effigie de l'empereur, d'abord planes, puis concaves, mais toujours du système épais adopté sous les règnes précédens; puis pendant quelque temps, et vraisemblablement pour essai, concaves et minces, et de poids infiniment moindre.

Le Bon Marchant a publié quelques sceaux en plomb qui appartiennent à ce règne, mais qui ne rentrent, en aucune façon, dans le domaine de la numismatique.

1059 *à* 1067.

CONSTANTIN-DUCAS ET EUDOCIE.

Non-seulement ces monnaies peuvent exister, mais certainement elles existent. J'ai parlé plus haut d'une précieuse surfrappe qui lève tous les doutes à cet égard; c'est une monnaie de Constantin-Ducas, appliquée sur un exemplaire de l'espèce publiée par le Bon Marchant (lettre VI), et sur laquelle ce savant a cru reconnaître Eudocie, en compagnie de son petit-fils Constantin-Porphyrogenète, fils de Michel-Ducas.

M. Mionnet (t. II, p. 519, note) a réfuté cette attribution, d'une manière irréfragable, en alléguant le fait notoire de l'expulsion et de la réclusion d'Eudocie-Dalassène, plus de deux années avant la

naissance du jeune Constantin. Il est donc certain déjà que l'opinion du Bon Marchant n'était pas admissible, et la surfrappe que je possède, vient à son tour prouver que celle de M. Mionnet, qui d'abord présentait tous les caractères de justesse, ne doit pas non plus être admise; puisqu'une monnaie de Constantin-Ducas est surfrappée sur une des pièces d'Eudocie et d'un Constantin, ce ne peut être que ce même Constantin-Ducas qui paraît sur la monnaie à double effigie.

Je vais du reste essayer de confirmer cette nouvelle attribution, par l'observation de quelques particularités, qui offrent un ensemble de faits assez positifs, pour qu'on ne doive pas conserver de scrupules, en adoptant la classification que je propose.

D'abord dans sa lettre VI, le Bon Marchant donne pour légendes de la monnaie qu'il décrit — EUΔK AU K KONT Π. — qu'il interprète Ευδοκια αυγουστη και Κωνσταντινος Πορφυρογεννητος, tandis que la figure annexée à la lettre, ne porte que EUΔK AV KωNTAΠ. Toutefois, de l'inspection de cette figure, il résulte immédiatement que la dernière lettre n'est pas une N, parce qu'elle est tout-à-fait différente de l'N du nom Κωνσταντινος; à coup sûr, cette lettre n'est pas non plus un Π majuscule. Sur l'exemplaire que je possède, il y a positivement — KωNT ΔK (Κωνσταντινος Δουκας). — Eudocie est bien nommée la première, et semble ainsi tenir le premier rang, mais d'un autre côté, Constantin qui tient avec elle la hampe du labarum, a la main placée au-dessus de la main d'Eudocie, et cette position est, sur les monnaies byzantines, un indice constant de prééminence, dont l'emploi

ne souffre pas une seule exception. Enfin les effigies sont celles de deux personnages de même taille, et par suite, d'un âge mûr, ce qui convient parfaitement à Constantin-Ducas et à sa femme.

Dans l'hypothèse de M. Mionnet, Eudocie paraissant avec son fils Constantin-Porphyrogenète, n'aurait pu faire frapper cette monnaie qu'avant son mariage avec Romain-Diogène, c'est-à-dire, pendant la première année qui suivit la mort de Constantin-Ducas, ou plutôt après la captivité de Romain, et en 1070. Constantin qui n'avait régné que sept ans environ, avait eu son troisième fils Constantin après son élévation à l'empire, et par suite, celui-ci n'aurait eu que huit ou dix ans au plus, à l'époque de l'émission de la pièce en question. Cette hypothèse tombe d'elle-même dès qu'on tient compte de la taille semblable des effigies. Le même raisonnement s'applique *à fortiori* à la classification du Bon Marchant, puisque Constantin, fils de Michel-Ducas, est né en 1074, et qu'à l'époque où il avait atteint dix-huit ans, âge qui pût au plus tôt permettre de lui donner sur les monnaies la taille d'un homme fait, Alexis-Comnène occupait le trône, et tout en traîtant avec hautes distinctions le jeune Constantin-Porphyrogenète, était bien loin de songer à révoquer l'exil d'Eudocie-Dalassène. D'ailleurs toutes ces raisons n'existeraient pas, que le fait de la surfrappe précitée, demeurerait à lui seul un argument plein de force. Après Eudocie-Dalassène, il n'y a que le seul Constantin-Paleologue qui ait pu faire frapper des monnaies à une seule effigie avec le titre βασιλευς; or, la

monnaie surfrappée ne peut, en aucune façon, lui appartenir; c'est donc bien Constantin-Ducas qui figure sur la surfrappe.

Reste maintenant à trouver les motifs de l'émission des espèces à deux effigies, de Constantin-Ducas et d'Eudocie. Constantin frappa d'abord des monnaies de cuivre anonymes, à images et à légendes pieuses; c'est un fait que je regarde comme incontestable. Que ce prince ait songé à faire participer aux honneurs monétaires l'impératrice qu'il aimait tendrement, il n'y a rien là que de très-probable. Sans doute la naissance du jeune Constantin-Porphyrogenète a pu lui en fournir l'occasion; mais pour cela, il fallait renoncer aux monnaies à effigies pieuses, pour reprendre le système des monnaies à effigies et à légendes impériales. C'est ce qu'a fait Constantin, et dès-lors ont été frappées les pièces de cuivre, sur lesquelles paraissent Eudocie et Constantin-Ducas. Eudocie y tient le premier rang, par une concession spéciale de l'empereur, qui, tout en accordant à sa femme les honneurs les plus grands qu'il pouvait lui conférer, ne négligea pas néanmoins de signaler sa suprématie, en exigeant que sa propre main fût placée au-dessus de celle de l'impératrice. Il faut en convenir, les deux caractères ordinaires de cette suprématie sont complètement en désaccord sur les monnaies en question, et ce fait ne peut s'expliquer qu'en admettant l'hypothèse que je viens d'établir. Ces monnaies du reste n'ont été frappées que pendant bien peu de temps, puisqu'elles furent surfrappées par l'empereur même qui en avait ordonné l'émission. Cette circonstance

vient à l'appui de l'opinion émise plus haut, que ce sont des pièces d'honneur, pour ainsi dire, qui ne furent réellement destinées qu'à flatter la vanité de l'impératrice, dans le moment sans doute où elle venait de donner le jour à un jeune *Porphyrogenète*.

Quelque faibles que puissent être les raisons sur lesquelles se base l'attribution nouvelle que je propose de donner à la monnaie à deux effigies, il n'en est pas moins vrai que le fait de la surfrappe que j'ai décrite, pèse de tout son poids dans la balance, et force à reconnaître Constantin-Ducas, dans l'effigie qui accompagne celle d'Eudocie-Dalassène. Du reste, le revers de ces monnaies offre le Christ nimbé et debout avec la légende — EMMANOVHL.

Une pièce analogue, mais de module moitié moindre, fait partie de la suite de M. Soleirol.

1067.

CONSTANTIN ET SES TROIS FILS, AVEC OU SANS EUDOCIE.

Les historiens sont d'accord sur ce fait, que c'est au lit de mort que Constantin-Ducas donna à ses trois fils le titre d'empereur. Il en résulte nécessairement, qu'il serait inutile de chercher des monnaies offrant en société les effigies de Constantin et des trois nouveaux empereurs; il s'est sans doute écoulé trop peu de temps, entre leur promotion au rang impérial et la mort de leur père, pour que les officiers monétaires aient eu le temps de fabriquer et des coins et des espèces à leurs effigies réunies. Néanmoins comme tous quatre ont été réellement

empereurs en même temps, je devais signaler cette combinaison monétaire possible, ne fût-ce que pour mémoire seulement.

EUDOCIA-DALASSENA.
MICHAEL-DUCAS.
ANDRONICUS.
CONSTANTINUS.

Eudocie, fille de Constantin-Dalassène, était déjà la femme de Ducas, sous le règne de Michel le Paphlagonien, et par suite, avant l'année 1035. Elle partagea la fortune de son mari et prit la pourpre avec lui en 1059. Eudocie eut six enfans : trois fils et trois filles. De ces trois fils Michel, Andronic et Constantin, le plus jeune étant né pendant que son père occupait le trône, prit, comme nous l'avons déjà vu, le nom de Porphyrogenète. Lorsque Constantin-Ducas se crut sur le point de mourir, il exigea d'Eudocie le serment de ne pas convoler à de secondes noces, et après avoir conféré à ses trois fils le titre d'empereur, laissa à leur mère la régence de l'empire. Eudocie tint si peu de compte de son serment, que le premier janvier 1068, c'est-à-dire, sept mois environ après la mort de Constantin-Ducas, elle donna l'empire et sa main au patrice Romain-Diogène, général des armées. Eudocie avait donc régné un peu plus de six mois, au nom de ses fils qu'elle spoliait ainsi de leur héritage. Toutefois Romain n'osa pas les dépouiller des pré-

rogatives impériales, dont ils continuèrent à jouir en société avec leur beau-père. Celui-ci étant mort en 1071, Michel-Ducas expulsa sa mère du palais, et la relégua dans un monastère. A partir de ce moment, Eudocie ne joua plus qu'un rôle tout-à-fait obscur. Elle vécut fort long-temps après sa chûte, puisqu'elle était encore existante dans la quinzième année du règne d'Alexis-Comnène.

Nous parlerons plus loin en détail de Michel-Ducas.

Quant à ses frères Andronic et Constantin, le premier n'est mentionné par les historiens, qu'à cause de son élévation à la dignité impériale. Le deuxième chercha, en 1075, à renverser Nicephore-Botaniate, mais il fut presqu'aussitôt abandonné de ses partisans, et livré à Nicephore qui lui fit raser la tête et l'enferma dans un monastère. Il n'y resta pas cependant, puisque dans la suite, il jouit des plus hautes distinctions, à la cour d'Alexis-Comnène, qui lui avait voué une tendre affection. Constantin périt, le 18 octobre 1082, dans un combat livré par Robert-Guiscard, aux troupes de l'empereur Alexis.

De ce que nous venons de voir, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1059 à 1067,		Eudocie et Constantin-Ducas,
1067	»	Eudocie avec ses trois fils,
1068 à 1070,		Eudocie avec Romain-Diogène,
1068 à 1070,		Eudocie, Romain, Michel, Andronic et Constantin,
1070	»	Eudocie avec ses fils Michel et Constantin,
1070	»	Eudocie avec un seul de ses fils.

1059 *à* 1067.

EUDOCIE ET CONSTANTIN-DUCAS.

Je me suis occupé longuement déjà des monnaies de cette série, dont je n'ai rien à dire de plus.

1067.

EUDOCIE, MICHEL, ANDRONIC ET CONSTANTIN.

Très-certainement, pendant les six mois qui ont précédé le mariage d'Eudocie-Dalassène avec le général Romain-Diogène, les monnaies de l'état ont fort bien pu représenter en commun l'impératrice régente et ses trois fils. Tout doit donc faire supposer que les monumens numismatiques de cette série existent, bien que jusqu'à ce jour, ils aient complètement échappé à toutes les recherches.

1068 *à* 1070.

EUDOCIE ET ROMAIN-DIOGÈNE.

La régente Eudocie paraît en société avec son nouvel époux Romain-Diogène, sur des monnaies d'or, et sur une magnifique pièce de cuivre, publiée et figurée par M. Mionnet (p. 520).

Les espèces d'or du module des *aureus* de Theodora, ont leurs légendes constamment barbares et ainsi conçues — RωMANω AVVOME ou RωMAN S EVΔTA ou bien enfin RωM S EVDKII. — Romain et Eudocie y paraissent à mi-corps, portant ensemble un globe surmonté d'une longue croix; au revers, est placé le buste de la vierge, tenant un médaillon, sur lequel on voit la tête de l'enfant Jésus; à droite et

à gauche, on lit $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\text{ΘV}}$, et la légende est le commencement d'une phrase invocative dont la fin constitue la légende du droit ; le revers ne porte que les mots ΘKE BOHΘ.

Sur les pièces de cuivre on lit — +RωMAN ΔECΠ. — autour du buste diadémé de Romain, tenant un volume et le globe crucigère, et au revers — EVΔOKI BACIΛ. — autour du buste diadémé d'Eudocie, tenant un sceptre et le globe crucigère.

Telles sont jusqu'ici les seules monnaies connues de Romain-Diogène et d'Eudocie. Du reste, l'existence de ces monnaies semble établir que Romain n'eût pas été fâché de se voir seul maître de l'empire et débarrassé de ses trois jeunes collègues ; cela rend facile à comprendre la conduite que Michel-Ducas tint plus tard, à l'égard de sa mère et de Romain-Diogène.

1068 *à* 1070.

EUDOCIE, ROMAIN, MICHEL, ANDRONIC ET CONSTANTIN.

La rare monnaie concave d'or qui présente la réunion de ces cinq personnages, a été décrite, pour la première fois, par Eckhel, puis par M. Mionnet (p. 521) ; elle est très-remarquable, et a cela de particulier, qu'elle est identique de types avec le sceau de plomb de Romain-Diogène, publié par le Bon Marchant (lettre IV). Au droit, le Christ nimbé et accompagné de la légende — $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$ — est placé sur un coussin et porte les deux mains aux diadêmes de Romain et d'Eudocie, debout à ses côtés ; la légende est — + RωMAN EVΔK PIN. — au revers paraissent debout les trois fils de Constantin-Ducas ; au

milieu est placé Michel, tenant le labarum et accompagné de son nom, écrit ainsi MX. Il est plus grand de toute la tête que ses deux jeunes frères; à sa droite est Constantin, tenant le globe crucigère et accompagné de la légende KωN; à sa gauche est Andronic caractérisé par le mot ANΔ, et tenant également le globe crucigère. Ces deux derniers princes sont de la même taille.

Comme je l'ai dit plus haut, cette belle monnaie n'a pu être frappée qu'avant la captivité de Romain-Diogène, et très-probablement à l'époque de son avènement au trône, lors de son mariage avec Eudocie-Dalassène.

1070.

EUDOCIE, MICHEL ET CONSTANTIN.

Les monnaies de cette série existent, le fait est incontestable; reste à déterminer la véritable époque de leur émission, et c'est ce que je vais essayer de faire. On connaît de belles et rares pièces d'or, présentant la réunion de Romain-Diogène avec Eudocie et les trois fils de Constantin-Ducas, Michel, Andronic et Constantin; elles sont postérieures au mariage de Romain-Diogène, et par suite, le 1er janvier 1068, le jeune Andronic existait encore. La monnaie offrant Eudocie et seulement ses deux fils Michel et Constantin, ne peut donc avoir été frappée avant le 1er janvier 1068, jour du couronnement de Romain-Diogène. En 1069, Romain-Diogène ayant été fait prisonnier par les Turcs, Michel-Ducas parvint à reprendre le premier rang, et à s'affranchir d'une association qu'il supportait impatiemment. Pendant

la captivité de Romain, Michel-Ducas fit disparaître des monnaies de l'état, frappées par ses ordres, l'effigie de son beau-père, mais y conserva d'abord celles de sa mère Eudocie et de son plus jeune frère. Lorsque Romain-Diogène fut rendu à la liberté, il trouva la puissance de Michel-Ducas fortement établie, fit de vains efforts pour reconquérir la couronne, et finit par être privé de la vue et enfermé dans un couvent, où il mourut presqu'aussitôt, des suites de sa mutilation. En même temps, Michel qui n'avait point pardonné à sa mère son mariage avec Romain-Diogène, l'expulsa du palais, et la fit également enfermer dans un couvent. Ceci se passa en 1071; c'est donc de 1070 à 1071 seulement, que la monnaie à l'effigie d'Eudocie, de Michel et de Constantin, a pu être frappée, et très-probablement dans les premiers momens de la captivité de Diogène, puisque Michel était encore, pour ainsi dire, forcé d'admettre sa mère au partage des honneurs monétaires. Andronic ne paraît plus sur cette pièce à trois effigies; il est donc tout-à-fait vraisemblable qu'il était mort dès le commencement du règne de Romain-Diogène; cela est d'accord avec le silence des historiens, sur le compte de ce jeune prince, silence qui prouve qu'il mourut à la fleur de l'âge. Cette monnaie à trois effigies, précise donc jusqu'à un certain point, l'époque de la mort d'Andronic, fils de Constantin-Ducas, et supplée à un oubli de l'histoire; elle prouve qu'Andronic était déjà mort en 1070.

Voici la description de cette rare monnaie publiée, pour la première fois, par Eckhel (p. 257), d'après

un spécimen incomplet, et depuis, par M. Mionnet (p. 519); c'est une pièce d'or concave; au droit on lit — MIX EVΔK CE KωNT. — autour d'Eudocie, debout sur un coussin, tenant un sceptre de la main droite, et placée entre ses fils Michel et Constantin, portant chacun le globe crucigère; le revers est, comme de coutume, le Christ assis, avec la légende — ihs XIS REx REGNANTihm. — (cab. Soleirol).

1070 *à* 1071.

EUDOCIE AVEC UN SEUL DE SES FILS.

Il n'est pas vraisemblable qu'il existe des monnaies de ce genre, puisque Michel et Constantin, tous deux empereurs de droit et de fait, étaient vivans pendant la captivité de Romain-Diogène. On a cru que les monnaies de cuivre de Constantin-Ducas et d'Eudocie-Dalassène, étaient de cette princesse et de son fils Constantin-Porphyrogenète; mais cette réunion serait tellement inexplicable, ainsi que l'exclusion de Michel, qui est demeuré le véritable chef de l'empire, que cette raison seule doit faire renoncer à l'hypothèse, que les monnaies en question offrent l'effigie du jeune Porphyrogenète, troisième fils de Constantin-Ducas. Comme on le voit, tout concourt à prouver que c'est bien réellement Constantin-Ducas lui-même qui paraît sur ces pièces de cuivre.

ROMANUS - DIOGENES,

Connu sous le nom de Romain IV.

EUDOCIA-DALASSENA.

Le patrice Romain, fils du général Constantin-Diogène, qui s'était rendu célèbre sous Basile-Bulgaroctone, dans les guerres soutenues, de 1015 à 1017, contre les Bulgares, fit oublier, à l'impératrice régente Eudocie, le serment de ne jamais se remarier, exigé par Constantin-Ducas mourant. Moins de sept mois après la mort de ce prince, le 1er janvier 1068, Eudocie donna sa main et la couronne à Romain-Diogène. Le nouvel empereur conserva d'abord toutes les prérogatives impériales à ses trois jeunes collègues, et les fit paraître en commun avec lui sur les monnaies de l'état; mais bientôt après, il chercha sans doute à leur donner la position de collègues purement honoraires. Romain fut fait prisonnier par les Turcs en 1070, et dès-lors Michel-Ducas, qui supportait avec indignation la prééminence de son beau-père, reprit les rênes de l'empire et s'affranchit peu à peu de tout ce qui pouvait entraver ses projets de restauration. Aussi, lorsqu'en 1071, Romain sortit de captivité, il trouva dans son beau-fils un maître avide de vengeance, qui lui fit crever les yeux et l'enferma dans un monastère, où, dans la même année, il mourut des suites de son supplice.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1068 à 1070, Romain, Eudocie, Michel, Andronic et Constantin,
1068 à 1070, Romain et Eudocie,
1068 à 1070, Romain seul.

Les deux premières séries monétaires de Romain-Diogène, ayant été déjà étudiées plus haut, il ne me reste plus à parler ici que de la troisième, c'est-à-dire des monnaies que Romain a pu faire frapper à son nom seul.

1068 *à* 1070.

ROMAIN SEUL.

Il n'est pas douteux que Romain-Diogène ait cherché à se débarrasser peu à peu de l'association de ses trois collègues, en les dépouillant successivement des prérogatives impériales. L'existence d'espèces d'or, émises aux noms de Romain et d'Eudocie, le prouve incontestablement; mais on ne connaissait de cet empereur, aucunes monnaies à son nom seul, et sur lesquelles ne parut plus la moindre mention de l'impératrice Eudocie, à laquelle il devait la pourpre. Il s'est écoulé bien peu de temps depuis le couronnement de Romain-Diogène jusqu'à sa captivité; et si ce prince s'est cru assez affermi sur le trône pour signer seul les monnaies de l'état, et ne plus faire participer l'impératrice à cet honneur, il n'a pu le faire qu'à la fin de son règne et immédiatement avant ses désastres.

En étudiant les monnaies d'or classées à ce prince

par mes devanciers, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de les restituer à Romain-Argyre. Maintenant existe-t-il d'autres monnaies d'or qui appartiennent bien et dûment à Romain-Diogène seul? c'est ce que j'ignore complètement. Je ne puis d'ailleurs croire à l'authenticité de la pièce donnée par Ducange (p. 133) sans indication de métal ni de module, avec le buste de la vierge, tenant l'effigie de l'enfant Jésus, et au revers, en inscription dans le champ, la légende — ΘΗΚΕ RωΜΑΝω DESPOTH Tω DIOΓΕΝΕΙ. — Cette monnaie me paraît être de pure invention. Quant à la pièce concave de cuivre, décrite par Eckhel, Banduri et M. Mionnet, et offrant au droit la légende — ΘΕΟΤΟΚΟC RωΜΑΝω. — autour de l'empereur et de la vierge debout, et au revers, le Christ assis avec les lettres IC XC, elle pourrait, si elle existait, servir de preuve au fait d'un exercice isolé du droit monétaire par Romain-Diogène. Eckhel cite cette monnaie, d'une part, comme se trouvant au musée impérial de Vienne, et de l'autre comme décrite par Banduri; ce double renseignement est singulier. D'un autre côté M. Mionnet ne donne la monnaie que d'après Banduri. Il y a donc là quelque chose qui n'est pas très-clair; vraisemblablement il y a une erreur dans la double indication d'Eckhel, et dans ce cas je n'ose admettre l'existence de la monnaie que je n'ai vue dans aucun cabinet.

Enfin il ne me reste plus qu'à parler des pièces de cuivre, extraites par le Bon Marchant (lettre II), des incertaines de Jean-Zimiscès, pour être restituées à Romain-Diogène. Au droit, paraît l'effigie du

Christ, avec la légende — IC XC NI KA. — au revers, on voit une croix dont les branches sont terminées par des globules, et cantonnée des lettres C R P Δ que le Bon Marchant a traduites (en voyant un K dans la seconde) par σταυρε καθιστητι Ρωμανον δεσποτην (*croix affermis l'empereur Romain*).

La deuxième lettre de cette inscription quadrilittérale, étant très-évidemment un R, sur plusieurs exemplaires bien conservés et que j'ai eus entre les mains, je ne puis admettre la traduction précitée et suis obligé d'en chercher une autre. Remarquons d'abord que l'ensemble des quatre lettres C R P Δ employées sur la même pièce, enlève au caractère R ou au caractère P, la valeur de la lettre *rho;* mais il est fait ici usage de l'alphabet grec, à n'en pas douter, puisque nous voyons un Δ, c'est donc le caractère P qui comporte la signification *rho* et le signe R, doit être interprété différemment.

Son explication découle, fort heureusement, de l'inspection de toutes les légendes de la forme Κυριε Βοηθει Ν. δεσποτη, que nous observons sur les espèces des règnes voisins et notamment sur celles de Michel-Ducas; le mot Βοηθει y est écrit Rοηθει (*sic*). Il n'y a donc aucune difficulté à compléter de la manière suivante, le sens de la phrase dont nous avons ici les quatre initiales : on lit immédiatement Cυριε Rοηθει Ρωμανω Δεσποτη, et l'attribution proposée par le Bon Marchant, bien que basée sur une version erronée de la légende, n'en demeure par moins exacte.

Nous avons vu que Constantin-Ducas et Eudocie-Dalassène, ont les premiers renoncé aux monnaies

de cuivre pieuses et anonymes. Romain-Diogène aura cru devoir éviter de reproduire les types imaginés par Constantin-Ducas, et sera naturellement revenu à ceux des monnaies de cuivre, alors répandues en profusion, et qui n'offraient qu'une légende pieuse et l'effigie du Christ. Tout en adoptant cette effigie, l'ambitieux Romain n'aura pas voulu conserver la mode introduite par l'empereur Jean-Zimiscès, et aura tout au moins ordonné de placer l'initiale de son nom sur les monnaies qu'il faisait frapper.

J'ai long-temps douté moi-même de la validité de cette attribution, que j'adopte pleinement aujourd'hui, et la raison qui m'y a conduit est l'existence entre mes mains, d'une monnaie à effigie de Michel-Ducas, surfrappée sur une pièce dont les types primitifs, à en juger par les faibles traces que j'ai eu le bonheur d'y reconnaître, sont précisément ceux des pièces à inscription quadrilittérale, et dont je viens de m'occuper.

Quant à la pièce aux types des incertaines restituées par le B[on] Marchant à Nicephore-Botaniate, et sur laquelle ce savant croyait voir C Φ P Δ, j'ai l'original sous les yeux, et la troisième lettre est bien une N que le tressaillement du coin a défigurée.

MICHAEL-DUCAS,

Surnommé Parapinaces, et connu sous le nom de Michel VII.

MARIA.

CONSTANTINUS-PORTHYROGENITUS.

Michel, fils aîné de Constantin-Ducas et d'Eudocie-Dalassène, était né avant l'avènement de son père au trône de Constantinople; trois autres enfans étaient également nés de ce mariage, avant cet évènement. Michel devait donc avoir quatre ans au moins en 1059, et comme Constantin et Eudocie étaient unis déjà en 1035, on voit que Michel aurait pu avoir vingt-trois ans, lors du couronnement de son père. Toutefois les historiens étant d'accord sur ce point, que Constantin en mourant, légua la régence à Eudocie, pour tout le temps de la minorité de ses trois fils, il en résulte que Michel n'avait probablement que quinze ans lors de la mort de son père, c'est-à-dire en 1067; il devait en avoir au moins douze, puisque ses quatre années d'existence, antérieures au couronnement de Constantin-Ducas, ajoutées aux huit années de règne de cet empereur, font douze ans.

Six mois après la mort de Constantin-Ducas, le 1er janvier 1068, Eudocie épousa le patrice Romain-Diogène, et ses fils se trouvèrent placés en seconde ligne, bien que Romain leur eût conservé les prérogatives impériales. En 1070, Romain ayant été fait prisonnier par les Turcs, Michel se remit en

possession du trône qui lui appartenait légitimement, et ne conserva pour collègue que son second frère Constantin-Porphyrogenète, parce que déjà le jeune Andronic était mort. Romain mis en liberté, prétendit rentrer dans ses droits, mais Michel lui fit crever les yeux, le relégua dans un monastère, et chassa du palais sa mère Eudocie, qu'il fit enfermer aussi dans un couvent. Michel, pour faire face à de pareils évènemens, devait être sorti de l'enfance. Observons cependant qu'il était alors guidé par les conseils de son oncle le césar Jean-Ducas, qui mit tout en œuvre pour faire reconnaître son neveu comme empereur des Grecs; à cette époque, Michel avait au moins seize ans.

Son règne fut signalé par les progrès que les Turcs firent dans les provinces orientales de l'empire. Le patrice Nicephore-Botaniate, aidé par ces terribles conquérans, usurpa le titre d'auguste, et se fit proclamer empereur le 25 mars 1078. Michel fut alors rasé par les ordres de Nicephore, et enfermé dans le monastère de Stude, le 31 mars de la même année. Peu de temps après, Nicephore, qui voulait épouser l'impératrice Marie, femme de Michel, fit consacrer celui-ci comme archevêque d'Ephèse; enfin ce prince mourut sous le règne d'Alexis-Comnène, qui le traitait avec la plus grande vénération.

Michel avait épousé Marie, fille du roi d'Iberie, dont il eut un fils nommé Constantin-Porphyrogenète. Nicephore-Botaniate emprisonna cette princesse dans un monastère, en même temps que son mari et son fils. Elle en sortit pour épouser ce même Nicephore, puis fut reléguée dans le palais de Mangane, par

les ordres d'Alexis-Comnène, au moment où l'usurpateur Nicephore fut renversé du trône. Plus tard, suivant le récit de quelques historiens, elle se retira dans un couvent et y termina sa carrière.

Constantin-Ducas-Porphyrogenète, fils de Michel et de Marie, naquit en 1074, et reçut aussitôt le diadême et les brodequins de pourpre. Son père le fiança en 1076, à Helene, fille de Robert-Guiscard, duc de la Pouille. L'usurpation de Nicephore-Botaniate ayant fait échouer ce projet d'union, Constantin fut enfermé dans un monastère. Quelques temps après, Nicephore ayant épousé Marie, mère de Constantin, ce jeune prince fut rappelé au palais, et lorsqu'Alexis-Comnène renversa Nicephore et se substitua sur le trône à sa place, le jeune Constantin reçut de lui les insignes et le rang des augustes qu'il avait quittés, et fut même fiancé à la célèbre Anne-Comnène; mais une mort prématurée vint enlever Constantin à la tendresse de sa fiancée.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1067 » Michel, Eudocie, Andronic et Constantin,
1068 à 1070, Michel, Eudocie, Andronic, Constantin et Romain-Diogène,
1070 à 1071, Michel, Eudocie et Constantin,
1071 à 1078, Michel seul,
1071 à 1078, Michel et Marie,
1074 à 1078, Michel, Marie et Constantin-Porphyrogenète,
1074 à 1078, Michel et Constantin-Porphyrogenète.

Les trois premières séries monétaires, ayant été étudiées plus haut, je passe immédiatement aux séries nouvelles.

1071 *à* 1078.

MICHEL SEUL.

Il paraît qu'en se débarrassant de Romain-Diogène et de sa mère, par les conseils de son oncle, le césar Jean-Ducas, Michel écarta pareillement son frère Constantin, ou du moins ne lui laissa conserver dans l'état qu'un rôle complètement secondaire. Ce fait est prouvé par les nombreuses monnaies de Michel-Ducas, sur lesquelles ce prince paraît seul, et sans qu'il y soit fait la moindre mention de son frère et collègue. Ces monnaies sont bien classées et ne présentent pas d'incertitude, lorsqu'on y trouve le nom de famille Δουκας; il n'en est plus de même lorsque ce nom ne s'y rencontre pas.

Voici la description des monnaies attribuées avec certitude à Michel-Ducas. Ce sont d'abord des pièces d'or concaves : sur les unes on lit — + MIXAHΛ BACIΛ O Δ. — autour du buste de face de Michel, tenant un nartex et le globe crucigère; au revers, on voit le buste du Christ adossé à la croix, avec la simple légende — IC XC.

Une autre, qui n'est du reste connue que par l'ouvrage de Banduri, porte la légende — MIXAHΛ ΔVKOS BAC. — autour de l'empereur debout, couronné par la vierge à côté de laquelle on lit M θ; au revers, la légende — ihs XIS REX REGNANTIUM. — entoure le buste du Christ.

La deuxième monnaie d'or, décrite par M. Mionnet, n'offre que la légende — MIXAHΛ ΔECΠOT. — autour de la vierge et de l'empereur debout, tenant ensemble un labarum; au revers, il y a autour

du Christ assis — ihs XIS REX REGNANTIUM. — Je suis très-disposé à croire que cette pièce, que je n'ai pas le bonheur de connaître, n'est pas ici à sa place, mais doit servir à combler une des lacunes que laissent les règnes des empereurs Michel-le-Paphlagonien, Michel-Calaphates et Michel-le-Stratiotique; l'absence du nom Δȣκας fournit au moins une forte présomption en faveur de cette opinion.

Quant aux deux monnaies concaves d'argent, décrites d'après Tanini et Wiczay, par M. Mionnet (p. 525), elles paraîtraient convenir beaucoup mieux à Michel-Paleologue, si l'on n'y lisait pas le nom Δȣκας. Au droit, est placé Michel s'appuyant sur une longue croix et tenant une épée dans son fourreau; la légende est — MIXAHΛ O ΔȣK. — au revers, la vierge nimbée est debout, les mains élevées, ayant à ses côtés MR ΘV; on y lit de plus — + ΘKE ROHΘEI (*sic*) Tω Sω ΔOUΛω. — (cab. Soleirol).

Michel n'ayant rien fait qui pût lui permettre de se faire représenter s'appuyant sur son épée, le type de cette monnaie doit sembler bien étrange. On sait en effet que le règne de ce prince n'a été signalé que par une longue série de défaites, que les Turcs lui firent essuyer coup sur coup.

Une autre pièce d'argent porte au droit le buste de la vierge, tenant l'effigie de l'enfant Jésus; à droite et à gauche MR ΘV; au revers, en inscription dans le champ — + ΘKE ROHΘEI MIXAHΛ ΔECΠOTH Tω DUKA. — (cab. Soleirol).

Les espèces de cuivre présentent aussi une assez grande certitude de classification; elles sont complètement analogues de types avec les monnaies

de Constantin-Ducas, mais de poids un peu plus faible. Il est donc évident que Michel a imité les monnaies frappées par son père : on s'en convaincra en lisant la description des pièces de cuivre de Michel-Ducas. Au droit, on lit parfaitement sur l'exemplaire que je possède – + MIXAHΛ BACIΛ O Δ. – autour du buste de face de Michel, tenant un nartex et le globe crucigère ; le buste est identique avec celui des premières pièces d'or concaves que j'ai décrites ; tous les moindres traits y sont reproduits fidèlement. Au revers, le buste du Christ a deux étoiles à ses côtés. Cette monnaie avait été attribuée à Michel-Calaphates, par le Bon Marchant, mais elle ne peut être refusée à Michel-Ducas.

D'autres petites monnaies de cuivre, publiées par le Bon Marchant, lui semblent appartenir également à ce prince. Au droit, on voit un buste impérial, tenant une longue croix et le globe crucigère ; au revers, paraît une croix ornée de perles et cantonnée des quatre lettres C Φ M Δ, que le Bon Marchant a traduites par la phrase Cταυρε Φυλασσε Μιχαηλι Δεσποτη et que j'aimerais mieux traduire par Cωτερ ou Cυριε Φυλασσε Μιχαηλι Δεσποτη. Le sens de la phrase est beaucoup plus certain que celui du troisième caractère de l'inscription quadrilittérale. Si c'était une M, elle pourrait représenter l'initiale du nom de Manuel-Comnène, aussi bien que celle du nom de Michel.

L'effigie qui se voit au droit a le visage extrêmement allongé, ce qui la distingue tout-à-fait de l'effigie de Michel-Ducas, dont le visage est constamment très-arrondi, sur toutes les monnaies qui lui appartiennent incontestablement.

Il me paraissait donc impossible de laisser à Michel-Ducas les petites pièces en question, lorsque la rencontre d'un exemplaire, portant autour de l'effigie la légende — Τω ΚΟΜΝΗΝω. — est venue définitivement exclure ce prince de tout droit à leur possession.

La première pensée qui dès-lors a dû s'offrir à moi, était que les monnaies appartenaient à Manuel-Comnène; mais j'ai dû renoncer à cette nouvelle classification, par suite du même motif qui m'avait fait rejeter l'attribution à Michel-Ducas. Manuel-Comnène a toujours le visage arrondi et le cou très-long; on ne trouve rien de semblable ici; les pièces ne sont donc pas de Manuel-Comnène.

Heureusement le B[on] Marchant a deviné, pour une de ces pièces, la véritable origine de toutes celles qui présentent les mêmes types; il a reconnu sur un exemplaire de sa suite, que le troisième caractère du revers était composé des deux lettres Α Λ liées entre elles et offrant les deux initiales du nom Αλεξιος. Et comme la physionomie d'Alexis-Comnène, sur toutes les pièces indubitables, présente exactement les mêmes apparences que nous retrouvons ici, je regarde comme certain que ces jolies petites monnaies lui appartiennent bien légitimement.

Quant à l'effigie de Michel-Ducas, sur les pièces d'or incontestables, elle porte une barbe bien prononcée; et ce fait me servira à confirmer l'attribution à ce prince, des espèces offrant le nom de Marie, avec un Michel barbu, et que le B[on] Marchant croyait devoir lui refuser, pour les restituer à Michel-le-

Stratiotique, en supposant que l'histoire n'avait fait aucune mention de la femme de cet empereur, et que celle-ci se nommait également Marie.

1071 *à* 1078.

MICHEL-DUCAS ET MARIE.

Les monumens numismatiques de cette série sont d'or et d'argent. Sur les pièces d'or on lit — + MIXAHA S MARIA. — autour des bustes de Michel et de Marie, tenant ensemble une longue croix; au revers paraît le buste de la vierge, tenant l'effigie de l'enfant Jésus; à droite et à gauche il y a dans le champ MR ΘV; la légende est — ΘKE BOHΘ.

Sur ces monnaies d'or, qui sont du module des *aureus* de Theodora et de Monomaque, l'empereur Michel porte de la barbe, et cette raison semblait suffisante au Baron Marchant, pour les attribuer à Michel-le-Stratiotique, à qui dès-lors il fallait donner une femme du nom de Marie, totalement inconnue dans l'histoire. Observons que Michel-Ducas avait au moins seize ans à l'époque de la mutilation de Romain-Diogène, c'est-à-dire en 1071. Ce n'est qu'en 1078, qu'il fut renversé à son tour par Nicephore-Botaniate, et il avait alors au moins vingt-trois ans, en comptant au plus bas. Or, à vingt-trois ans, il y a beaucoup d'hommes qui ont la barbe très-forte, et vraisemblablement Michel était dans ce cas, puisque ses monnaies incontestables d'or et d'argent, sur lesquelles il se trouve seul, le présentent avec une barbe bien prononcée. Il n'y a donc pas de motifs suffisans pour enlever à Michel-

Ducas les pièces d'or, qui montrent un empereur Michel, en société avec une impératrice Marie, et tout, au contraire, semble s'accorder pour confirmer cette attribution, qui ne présente réellement aucune incertitude.

Pellerin a publié le premier la rare monnaie d'argent de cette série, décrite également depuis par Eckhel et M. Mionnet. Au droit paraissent les bustes de Michel et de Marie, séparés par une croix très-ornée et accompagnés de la légende — MIXAHΛ KAI MARIA EN TOUTω NIKATE. — au revers on lit en inscription dans le champ — MIXAHΛ KAI MARIA ΠICTOI BACIΛEIC RωMAIωN — (cab. Soleirol).

1074 *à* 1078.

MICHEL, MARIE ET CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE.

1074 *à* 1078.

MICHEL ET CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE.

Le jeune Constantin-Porphyrogenète ayant reçu le diadême presqu'aussitôt après sa naissance, a eu, dès-lors comme auguste, qualité pour jouir des droits monétaires. Il pourrait donc exister des monnaies qui rentrassent dans les deux séries que je viens de citer; toutefois jusqu'ici l'on n'en a vu dans aucun cabinet.

NICEPHORUS-BOTANIATES,

Connu sous le nom de NICEPHORE III

VERDENA.

MARIA.

Nicephore, fils, à ce que l'on croit, de Botaniate préfet de Thessalonique, était, suivant Scylitzes, de la plus haute naissance. Profitant des dispositions du peuple grec, que Michel-Ducas s'était aliéné, Nicephore, qui commandait l'armée d'orient, se fit proclamer empereur, en prenant les Turcs pour auxiliaires. Revêtu du titre impérial le 25 mars 1078, Nicephore relégua Michel-Ducas, Marie sa femme et leur jeune fils Constantin, dans le monastère de Stude, et se fit couronner solennellement à Sainte-Sophie, le 13 avril de la même année. Son règne fut de courte durée, et il fut à son tour détrôné par Alexis-Comnène, le 1er avril 1081. Nicephore se retira dans un monastère où il mourut peu de temps après.

Avant son élèvation au trône, Nicephore avait épousé Verdena, qu'il fit couronner en même temps que lui et qu'il décora du titre d'auguste. Cette princesse étant morte au bout de fort peu de temps, l'empereur eut le projet d'épouser Eudocie-Dalassène, veuve de Constantin-Ducas et de Romain-Diogène; mais il en fut détourné, et se décida alors à épouser Marie, femme de Michel-Ducas; pour exécuter ce projet, il força Michel à entrer dans les ordres,

et le fit consacrer archevêque d'Ephèse. J'ai déjà dit plus haut, qu'Alexis-Comnène relégua Marie et son fils Constantin-Porphyrogenète dans le palais de Mangane, lorsqu'il renversa l'usurpateur Botaniate.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1078 à 1081,	Nicephore-Botaniate seul,
1078	»	Nicephore et Verdena,
1079 à 1081,	Nicephore et Marie,

1078 *à* 1081.

NICEPHORE-BOTANIATE SEUL.

Les monnaies d'or concaves de Nicephore-Botaniate, ont été publiées, pour la première fois, par le savant Ducange ; elles sont d'une attribution tout-à-fait certaine. Au droit on lit — NIKHΦORω ΔΕΣΠΟΤΗ Tω BOTANIATHI. — mais les mots de cette légende sont abrégés de différentes manières et constituent seulement plusieurs variétés de coin. L'empereur debout sur un coussin, tient de la main droite un nartex, dont la hampe est croisée à sa partie inférieure par un X ; de la main gauche il porte le globe crucigère ; au revers paraît le Christ assis, la main droite levée ; à droite et à gauche IC XC.

Je possède un exemplaire de cette monnaie, d'un or tellement pâle, qu'il semble presque être d'argent pur. La légende du droit est tout-à-fait incorrecte et porte — .IKH ΔΕCΠ Tω M. — le reste est illisible; tout d'ailleurs, quant au type, est conforme aux monnaies ordinaires de Nicephore-Botaniate.

Une superbe pièce d'or concave, encore inédite, offre au droit l'empereur en buste, tenant une croix et le globe crucigère, avec la légende — + NIKHΦ ΔECΠT. — au revers paraît le buste nimbé du Christ, et à ses côtés IC XC. (cab Soleirol).

Le Bon Marchant a le premier restitué à ce prince des monnaies de cuivre, présentant au droit le Christ à mi-corps, ayant à droite et à gauche une étoile et les mots IC XC ; au revers on voit une croix, ayant au centre une grosse étoile entourée d'un triple rang de perles, et portant un globule à chaque extrémité de ses branches ; cette croix est cantonnée des quatre lettres C Φ N Δ, que le Bon Marchant a traduites par Cταυρε Φυλασσε Νιχηφοξω Δεσποτη, et dont la première me semble mieux indiquer les mots Cωτερ ou Cυριε, suivant qu'on la considère comme représentant les consonnes *sigma* ou *cappa*.

L'attribution de ces monnaies à Nicephore, est rendue tout-à-fait plausible par la présence de l'initiale N, qui ne peut convenir qu'à lui seul ou à Nicolas-Kanabé, dont je parlerai plus loin. Comme celui-ci fut renversé du trône presqu'aussitôt qu'il y fut monté, il est peu présumable qu'un règne aussi court que le sien, ait vu frapper des monnaies en nombre assez grand pour qu'on en retrouve dans toutes les suites byzantines. Toutefois l'exemple des monnaies si nombreuses du tyran Marius, assassiné le troisième jour de son élévation à l'empire, ne permet pas de tirer de là un argument invincible. Mais observons que les types des pièces en question, sont tout-à-fait en harmonie avec ceux des pièces de cuivre de Romain-Diogène et d'Alexis-Comnène,

qui présentent également, au revers, une légende quadrilittérale invocative. Observons enfin, que les deux grosses étoiles, placées à droite et à gauche de l'effigie du Christ, se retrouvent également sur les espèces incontestables et du même module, de l'empereur Michel-Ducas, prédécesseur de Nicephore-Botaniate; il n'y a donc point de difficulté à classer à ce dernier prince, les pièces autrefois incertaines, que le B[on] Marchant lui a restituées avec sagacité.

Quant à l'attribution à Nicolas-Kanabé, j'ai penché long-temps en sa faveur; mais une étude plus approfondie de la fabrique générale de ces monnaies, m'a forcé de les reporter plus haut, et j'ai été complètement fixé par la découverte de la surfrappe dont j'ai parlé au sujet des analogues de Romain-Diogène, que j'avais été tenté de classer à Robert de Courtenai.

1078.

NICEPHORE ET VERDENA.

1079 *à* 1081.

NICEPHORE ET MARIE.

Jusqu'ici l'on ne connait aucune monnaie de ces deux séries.

ALEXIUS-COMNENUS,

Connu sous le nom d'ALEXIS Ier.

IRENE-DUCÆNA.

JOANNES-COMNENUS.

Alexis-Comnène, second fils du *grand domesticus* Jean, frère de l'empereur Isaac-Comnène et d'Anne-Dalassène, naquit à Constantinople, en 1048. Revêtu à son tour de la dignité de *grand domesticus*, par Nicéphore-Botaniate, Alexis renversa son bienfaiteur et prit la pourpre le 1er avril 1081. Ce prince fut aussi habile général d'armée que rusé diplomate. Alexis mourut le 15 août 1118, à l'âge de soixante-dix ans.

Avant son élévation à l'empire, il avait épousé une fille de l'illustre famille des Argyre; elle mourut bientôt sans enfans, et Alexis épousa Irene, fille d'Andronic-Ducas; il en eut une nombreuse postérité. Ses fils sont nommés Jean, Andronic et Isaac. Jean né en 1088, fut couronné par son père en 1092; les deux autres furent élevés à la dignité de *sébastocrator*. Andronic mourut à la fleur de l'âge, dans un combat contre les Turcs, et peu de temps avant la mort de son père. Isaac fut la souche de laquelle sortit la lignée des empereurs de Trebizonde.

Alexis eut en outre quatre filles, parmi lesquelles on doit citer la célèbre Anne-Comnène, qui, née le 1er décembre 1083, reçut peu de jours après le

diadême impérial. Cette princesse, douée des plus brillantes qualités de l'esprit, se fit auteur et écrivit l'Alexiade, ouvrage destiné à célébrer le règne de son père.

Alexis-Comnène, en montant sur le trône, rappela dans le palais le jeune Constantin-Porphyrogenète, fils de Michel-Ducas et de Marie, et lui rendit les insignes et les prérogatives attachés à la dignité des augustes. Il lui fiança sa fille Anne-Comnène; mais la mort prématurée de Constantin fit échouer ce projet d'union. Les historiens sont d'accord sur ce point, que le jeune Constantin occupait le second rang, signait les actes impériaux et était nommé après Alexis dans les proclamations publiques.

Irene-Ducæna survécut à Alexis-Comnène, et prit le voile sous le nom de Xene.

De ce qui précède il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1081 à 1118, Alexis seul,
1081 à une époque indéterminée, Alexis et Constantin-Porphyrogenète,
1083 à 1118, Alexis et Anne-Comnène,
1092 à 1118, Alexis et Jean son fils.

1081 *à* 1118.

ALEXIS SEUL.

Alexis-Comnène avait trente-trois ans lorsqu'il monta sur le trône; son effigie doit donc être toujours celle d'un homme fait. Il mourut septuagénaire. Zonaras nous apprend qu'à son avènement, Alexis trouva les monnaies altérées par ses prédécesseurs,

et, en décrivant les monnaies de Nicephore-Botaniate, j'ai cité un fait qui vient à l'appui de cette assertion. Il ajoute qu'Alexis fit frapper quantité de monnaie de cuivre, pour subvenir aux dépenses de l'état, mais qu'il exigea que le paiement des impôts s'effectuât en *aureus* de bon aloi; que quelquefois cependant il consentit à recevoir des *aureus* alliés par moitié, et même des monnaies de cuivre; qu'enfin il ordonna la destruction d'ouvrages d'art, pour fournir aux ateliers monétaires les métaux nécessaires à la fabrication des espèces courantes. Les monnaies d'Alexis doivent donc être de bon or, d'or et d'argent alliés par moitié, d'argent pur et de cuivre.

On connaît de grandes pièces concaves d'or, qui, malgré l'avis d'Eckhel et des autres auteurs, ne peuvent appartenir qu'à l'empereur Alexis-Comnène, lorsqu'elles offrent un prince avec de la barbe. Au droit, on lit — ΑΛΕΖΙω ou ΑΛΕΞΙω ΔΕSΠΟΤ ou ΔΕSΠΟΤΗ Τω ΚΟΜΝΗΝω. — autour de l'empereur debout, tenant un nartex de la main droite, et portant sur la gauche le globe crucigère; au revers, la légende — ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ et ΙC ΧC. — entoure le Christ assis, la main droite levée (cab. du roi).

Un bel *aureus* concave que j'ai fait connaître le premier (Rev. de la num. française, IIIe livr.), ne présente que le buste de l'empereur tenant un sceptre et le globe crucigère; le revers est identique avec celui des espèces d'or de Nicephore-Botaniate. Sur cette monnaie, où les caractères physionomiques sont bien tranchés, nous avons l'*effigie-type* d'Alexis-Comnène; le visage de ce prince y est très-allongé,

et je regarde cette forme de tête comme tout-à-fait caractéristique.

Dans la même notice j'ai fait connaître d'autres monnaies inédites d'Alexis-Comnène. L'une est en argent; au droit, on lit — ΘΚΕ ΒΟΗΘ ΜΡ ΘΥ. — autour de la vierge debout, les mains levées et portant sur la poitrine l'effigie de l'enfant Jésus ; au revers, il y a en inscription dans le champ — ΑΛΕΧΙω ΔΕΣΠΟΤΗ Τω ΚΟΜΝΗΝω.

Eckhel a publié le premier, et M. Mionnet (p. 530) a reproduit, d'après lui, la description d'une pièce d'argent qui existait au musée impérial de Vienne, et dont un exemplaire se trouve dans la suite de M. Soleirol. Le droit, porte — ΑΛΕΧΙω ΔΕΣΠΟΤΗ. — autour du buste d'Alexis, tenant un sceptre et le globe crucigère ; au revers, paraît le buste de la vierge, ayant l'image de l'enfant Jésus sur la poitrine, et la légende — ΜΡ ΘΥ. — Cette pièce appartient peut-être, à plus juste titre, à Alexis-l'Ange (III), et l'absence du nom de famille semble le faire croire. Le flan en est très-petit, très-épais, et c'est la seule pièce d'argent que je connaisse de ce module extraordinaire.

Enfin, les monnaies de cuivre sans nom de famille, décrites par Eckhel et M. Mionnet, au nom d'Alexis-Comnène, ne sont certainement pas de ce prince ; elles sont ou d'Alexis-l'Ange (III), ou d'Alexis-Murtzuphle, au nom duquel je les rapporterai, avec les motifs qui me font pencher à adopter cette classification.

Il existe une autre petite monnaie de cuivre qui appartient probablement à l'empereur Alexis-Comnène,

parce qu'elle présente l'effigie à figure allongée, qui caractérise ce prince. Au droit, il y a — + ΑΛ... Κ — autour du buste impérial, tenant le globe crucigère et une longue croix ; au revers, paraît le buste nimbé du Christ avec ΙC ΧC.

Je n'hésite pas à classer à cet empereur les jolies petites pièces décrites, pour la première fois, par le B[on] Marchant, et sur lesquelles on voit, au droit, un buste impérial tenant une longue croix et le globe crucigère. Sur quelques rares exemplaires, on lit autour — Τω ΚΟΜΝΗΝω. — Au revers, est placée une croix ornée, cantonnée des quatre signes C Φ ΑΛ Δ que je traduis par Cυριε ou Cωτερ Φυλασσε ΑΛεξιω Δεσποτη ; on voit alors que la légende du droit constitue la fin de cette phrase invocative. Quant au troisième signe de l'inscription quadrilittérale du revers, il a été confondu avec une Μ ; mais alors il devrait se traduire par Μανυηλι, et nous savons que Manuel-Comnène ne peut, en aucune façon, prétendre à l'effigie qui paraît sur les pièces en question, et dont la physionomie est essentiellement différente de la sienne. Le Baron Marchant a donc rencontré juste en reconnaissant pour une des pièces publiées par lui, que le troisième signe du revers avait la valeur des deux lettres ΑΛ, réunies en un seul caractère.

J'ai encore décrit et expliqué dans la même notice, insérée dans la Revue de la numismat. française, une pièce extrêmement curieuse d'Alexis-Comnène (1). Au droit, on lit — CΕΡ (Cωτερ) CUΝΕΡΓΕΙ ΒΑCΙΛΕΙ ΑΛΕΧΙω. — et au revers, on voit une croix cantonnée des syllabes ΙC ΧC ΝΙ ΚΑ. C'est probablement une

monnaie de nécessité, frappée soit à Edesse, soit à Antioche, ou dans quelqu'autre ville, pendant que les croisés en faisaient le siége ; elle est, du reste, surfrappée sur une incertaine de Jean-Zimiscès, nº 11.

Telles sont les espèces d'Alexis-Comnène, connues jusqu'à ce jour.

Après 1081.

ALEXIS ET CONSTANTIN-PORPHYROGENÈTE.

Zonaras en racontant que Constantin-Porphyrogenète portait les insignes inpériaux, du consentement d'Alexis-Comnène, qu'il était nommé immédiatement après lui dans les prières publiques, et qu'il signait les actes du gouvernement scellés du sceau d'or, Zonaras, dis-je, permet de supposer que le jeune Constantin a pu jouir également des droits monétaires; cependant il doit paraître surprenant dans ce cas, que cette prérogative honorifique ait été omise dans l'énumération de celles qui furent accordées à ce prince. Quoi qu'il en soit, du moment qu'Alexis a fait de pareilles concessions au fils de Michel-Ducas, on peut admettre qu'il a existé des monnaies, ou tout au moins des pièces d'honneur, offrant les effigies réunies d'Alexis-Comnène et de Constantin-Porphyrogenète.

Ducange, dans ses annotations à l'Alexiade (Hist. byzant.; Venise, 1729, p. 66), a reproduit, d'après Strada, une monnaie de ces deux princes, offrant des légendes latines; c'est malheureusement une pièce d'invention et même d'une invention trèsmaladroite.

J'admettrai donc que jusqu'ici l'on ne connaît aucun monument numismatique de la série dont je viens de m'occuper.

Il existe des monnaies concaves d'or et de cuivre d'un Alexis, et à deux effigies, que je n'ai pas rencontrées encore dans un assez bon état de conservation pour pouvoir établir autre chose que des conjectures sur leur origine. Celle d'or, que j'ai publiée dans une notice sur les monnaies des empereurs grecs du nom d'Alexis (Rev. de la numis. française, III[e] livr.), sera rapportée plus loin au nom d'Alexis IV et de son père Isaac-l'Ange, parce que l'altération de la légende laisse le champ libre aux hypothèses, et que les types semblent s'accorder assez bien avec cette classification.

Celles de cuivre, ordinairement frappées en deux fois, n'ont jamais qu'un seul côté de la légende qui soit lisible, et le plus souvent n'en ont pas du tout. Il faudrait donc probablement un très-grand nombre d'exemplaires pour compléter une légende, et les monnaies byzantines de cette époque ne sont pas tellement communes, qu'il soit aisé de former une pareille collection de pièces.

Dans la notice déjà citée, j'ai observé que la figure de droite, sur les pièces de cuivre, est beaucoup moins barbue que la figure de gauche, ce qui pourrait faire croire qu'elles sont d'Alexis-Comnène, en société, soit avec Constantin-Porphyrogenète, soit avec son fils Jean-Comnène. J'ajouterai encore ici que le personnage nommé Alexis, a la tête allongée comme Alexis-Comnène, et que c'est une nouvelle présomption en faveur de l'attribution de la monnaie

à ce prince. J'en possède un exemplaire sur lequel je crois voir dans la partie de la légende qui est à droite du flan, les lettres ΚωΜΝ...., mais cette lecture est probablement vicieuse, parce que jamais le nom Κομνηνος ne s'est écrit par ω; les deux premières lettres ne sont pas douteuses comme la troisième, qui est peut-être une Ν, et dans ce cas, nous trouverions ici la syllabe initiale du nom de Constantin-Porphyrogenète. Malheureusement tout ceci est purement hypothétique et demande l'appui de nouveaux faits.

Quoi qu'il en soit, il peut se trouver des monnaies d'Alexis-Comnène et de Constantin-Porphyrogenète, et il me suffit d'avoir signalé leur existence possible. Si quelque jour on les reconnaît avec certitude, on y verra, sans aucun doute, une effigie barbue et un visage allongé à l'empereur Alexis, tandis que Constantin y paraîtra avec une physionomie plus jeune et une barbe moins caractérisée.

1083 *à* 1118.

ALEXIS ET ANNE-COMNÈNE.

Alexis ayant accordé à sa fille les honneurs d'un couronnement solennel, on pourrait supposer qu'il fut émis des monnaies offrant l'effigie de cette princesse; mais jusqu'ici l'on n'a découvert aucun monument numismatique de ce genre. Il est à présumer cependant, qu'Anne-Comnène n'eût pas manqué de citer ce fait dans son Alexiade, s'il eût existé; son silence à cet égard, donne à penser qu'elle n'a jamais participé aux honneurs monétaires.

1092 *à* 1118.

ALEXIS ET JEAN-COMNÈNE.

En 1092 Jean fut admis par son père, au rang des augustes et couronné solennellement, lorsqu'il n'était encore âgé que de quatre ans. De 1092 à 1118, il s'est écoulé vingt-six ans, et pendant ce laps de temps, Jean-Comnène a eu droit aux honneurs monétaires, en société avec l'empereur Alexis. Ce jeune prince ayant atteint trente ans au moment de la mort de son père, doit paraître sur les monnaies avec la taille d'un homme fait; jusqu'ici l'on n'a reconnu aucun monument de cette série.

Parmi les pièces à deux effigies, dont j'ai déjà parlé plus haut au sujet de Constantin-Porphyrogenète, il s'en est rencontré une que je possède et que la parfaite conservation du commencement de la légende de droite, classe nécessairement à un Alexis et à un autre prince nommé Jean. Maintenant l'attribution de cette monnaie entraîne-t-elle l'attribution de toutes celles de types semblables et dont les légendes sont illisibles? c'est ce que je n'ose conclure.

Voici la description de cette curieuse monnaie. Au droit, paraissent deux figures impériales vêtues de robes ornées de perles, tenant ensemble le globe crucigère, et portant chacune, de l'autre main, un nartex appuyé à l'épaule; l'effigie de droite a la tête nimbée; toutes deux sont barbues, et celle de gauche, c'est-à-dire d'Alexis, a la tête allongée d'Alexis-Comnène. La portion de légende conservée est fort nette et se lit — ῶ KRωM. — qui se com-

plète par Ιωαννης Κομνηνος ρωμαιων........ Au revers, paraît le buste du Christ nimbé et adossé à la croix ; à droite et à gauche on lit IC XC, et l'on aperçoit les traces de la légende — KE BOHΘEI pour BOHΘEI. — On peut bien voir ici Alexis-Comnène et son fils Jean ; mais comment alors expliquer la présence du nimbe ? Nous trouverons plus loin, en parlant de Jean-Comnène, une autre combinaison de princes du même nom, qui peuvent également prétendre à la possession de la monnaie, et pour lesquels la présence du nimbe ne serait plus inexplicable.

JOANNES-COMNENUS (PORPHYROGENITUS),

Surnommé CALOJOANNES et MAURUS, et connu sous le nom de JEAN II.

PYRSKA [1] — IRENE.

MANUEL-COMNENUS.

Jean, fils d'Alexis-Comnène et d'Irene-Ducæna, naquit en 1088, et reçut de son père le titre d'empereur et le diadême en 1092. En 1118, Alexis étant mort, Jean-Comnène lui succéda sur le trône. Ce prince, doué de qualités morales brillantes, était en revanche d'un physique peu avantageux, et reçut le surnom de *Maurus*, de la couleur foncée de ses cheveux et de son teint. Dans une partie de chasse, en Silicie, il se blessa à la main avec une flèche empoisonnée, et peu de temps après il mourut des suites de cette blessure. Cet évènement arriva le 8 avril 1143.

[1] Surnommée Irene par les Grecs.

Avant 1105 et du vivant de son père, Jean avait épousé Pyrska, fille de Geisa Ier, roi de Hongrie. Cette princesse prit à Constantinople le nom d'Irene, ou plutôt le reçut de ses sujets, qui ne voulaient pas s'astreindre à prononcer un nom qu'ils regardaient comme barbare ; elle mourut en 1124, après avoir donné le jour à quatre fils. Le premier, Alexis, né en 1106, fut proclamé empereur et reçut les brodequins de pourpre, mais il mourut avant son père ; le second, nommé Andronic, fut revêtu de la dignité de *sébastocrator* et mourut vers 1142 ; Isaac, le troisième, reçut aussi le titre de *sébastocrator ;* enfin le dernier, nommé Manuel, fut choisi et désigné par son père pour lui succéder à l'empire, au détriment de son frère aîné Isaac.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1118 à 1143, Jean-Comnène seul,
1118 à 1140 environ, Jean et Alexis son fils.

1118 *à* 1143.

JEAN-COMNÈNE SEUL.

La suite des monnaies d'or, d'argent et de cuivre de l'empereur Jean-Comnène, est nombreuse et intéressante par la variété des types qu'elle présente. Je vais les passer successivement en revue.

Toutes les espèces d'or connues de ce prince sont concaves. Sur les unes on lit — I̅ω ΔΕCΠΟΤ Τω ΠΟΡ-ΦΥΡΟΓΕΝΕΤ. — autour de l'empereur couronné par la vierge qui est debout à son côté, et accompagnée des lettres M̅R̅ θ̅V̅ ; au revers, paraît le Christ assis et la main droite levée ; à droite et à gauche I̅C̅ X̅C̅.

Sur d'autres, le revers porte en outre la légende — ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ. — et au droit l'empereur est à droite, et la vierge à sa gauche; de plus le nom Πορφυρογεννητος n'est pas inscrit dans la légende.

D'autres présentent la légende — Ιω ΔΕϹΠΟΤΗ ΓΕωΡΓΙΟ. — autour de l'empereur et de saint Georges debout; le saint est nimbé et tient une épée nue de la main gauche; tous deux soutiennent ensemble une longue double croix; au revers, IC XC et le Christ assis. Ce type est commun aux monnaies d'or et d'argent concaves [1].

Enfin une dernière pièce dont j'aurai occasion de reparler au sujet des empereurs de Trebizonde, présente le buste de Jean et de la vierge, tenant ensemble une double croix; au-dessus de la tête de l'empereur est placée une main céleste qui le bénit; les légendes sont — Ιω ΔΕϹΠΟΤΗ ΜΡ ΘV. — au revers, comme sur les précédentes, on lit IC XC à droite et à gauche du Chrit assis.

M. Mionnet (p. 532 et 533) donne à Jean-Comnène cinq monnaies d'argent de fabrique barbare, que le B[on] Marchant a pensé devoir restituer aux empereurs de Trebizonde. Je n'en parlerai donc point ici, bien que je ne croie pas devoir adopter cette classification, et que je préfère m'en tenir à celle de M. Mionnet.

[1] J'ai sous les yeux une pièce d'argent plane et de grand module, offrant le type que je viens de décrire. Elle est d'un style et d'une fabrique qui ne permettent pas de la donner à Jean-Comnène, mais qui semblent en exiger le rejet aux derniers empereurs de ce nom, issus de la famille des Paleologues. N'ayant point vu les pièces décrites par M. Mionnet, je ne puis dire si elles sont dans le même cas que celle dont il s'agit ici, et par suite j'ai dû les mentionner parmi celles qui appartiennent réellement à l'empereur Jean-Comnène.

J'arrive actuellement aux espèces de cuivre de Jean-Comnène. Il en est de concaves et de planes; les premières sont généralement très-minces et les autres assez épaisses. Pour plus de commodité, je grouperai entre elles les pièces de chacune de ces deux séries, et je suivrai le même arrangement pour les règnes postérieurs.

Monnaies de cuivre concaves.

Sur les unes on lit au droit — Iω ΔΕCΠΤ. — autour du buste de l'empereur, vêtu d'une robe à carreaux ornée de perles; il tient de la main droite une longue croix appuyée à l'épaule, et de la gauche le globe crucigère; au revers est placé le buste du Christ avec IC XC.

Sur d'autres, l'empereur debout tenant un volume roulé de la main droite, est couronné par le Christ nimbé, placé à sa gauche. La syllabe Iω désigne le prince; au revers paraît l'archange Michel à mi-corps.

Les deux monnaies suivantes ont été publiées par Tanini, pour la première fois, et citées d'après lui, par M. Mionnet (p. 534). Sur la première paraît l'empereur debout, tenant une croix et un volume, avec la légende — Iω ΔΕCΠΟΤΗC. — au revers la vierge nimbée est assise, et on lit à ses côtés MR ΘV. La deuxième porte la même légende au droit, autour de l'empereur couronné par la vierge; au revers se trouve le Christ assis entre deux étoiles et IC XC (cabinet Soleirol).

Sur quelques exemplaires, les deux étoiles manquent au revers.

Une autre pièce offre le même type au droit avec le seul nom Iω de l'empereur et les mots MR θV ; au revers on voit la vierge, les bras élevés et portant l'enfant Jésus sur sa poitrine (cab. Soleirol).

Enfin sur une dernière pièce on lit — Iω ΔEC-ΠΟΤΗC. — à côté de l'empereur debout, tenant une longue double croix avec saint Georges, également debout, nimbé et tenant de la main gauche une épée nue; au revers est placée la vierge debout et les mains élevées, avec la légende MR θV (cab. Soleirol).

Monnaies de cuivre planes.

Toutes les monnaies de cette série sont de petit module et ont leurs bords cisaillés.

Les unes présentent au droit le buste impérial de face, portant le labarum à l'épaule et le globe crucigère ; la légende est — Iω ΔECΠΟΤ. — au revers paraît le Christ debout et nimbé, ayant à ses côtés les mots IC XC (cab. Soleirol).

D'autres portent la légende — Iω ΔECΠ Tω ΠΟΡΦV-ΡΟΓΕΝ... — formée de caractères superposés, autour de l'effigie impériale debout, tenant un sceptre à l'épaule et le globe crucigère; au revers on voit le buste nimbé de la vierge, les mains élevées et accompagné des mots MR θV (cab Soleirol).

Le plus ordinairement la légende Iω ΔECΠΟΤΗ Tω ΠΟΡΦVΡΟΓΕΝΝΗΤω est inscrite circulairement autour de l'empereur debout, en manteau impérial et tenant une longue croix, ainsi que le globe crucigère ; au revers paraît le Christ debout et nimbé, ayant à la main le livre des évangiles ; à droite et à gauche IC XC.

Sur d'autres, la même légende entoure le buste

de l'empereur, s'appuyant sur un labarum et portant le globe crucigère; au revers est placé le buste du Christ, avec IC XC.

Banduri a publié une singulière pièce de cuivre, qu'il avait tirée du cabinet de M. Baudelot, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Elle offre la légende — Iω ΔEC ΠΟRΦVΡ... — et Banduri a cru devoir la classer à Jean-Comnène, fils d'Alexis-Comnène; je ne pense pas qu'elle soit ainsi à sa véritable place. Le B[on] Marchant a tenté d'expliquer le type de cette singulière monnaie, en en publiant une petite de cuivre, complètement analogue, qui faisait partie de sa suite. J'essaierai plus loin d'établir que ces deux monnaies ne sont pas de Jean-Comnène, mais bien de Jean-Paleologue, fils d'Andronic et cinquième du nom.

1118 *à* 1140 *environ.*

JEAN ET ALEXIS SON FILS.

Le jeune Alexis-Comnène ayant reçu de son père le titre et les insignes impériaux, a fort bien pu jouir du droit de paraître sur les espèces courantes. Jusqu'ici cependant l'on ne connaît aucune monnaie qui offre la réunion des deux princes, à moins cependant qu'on ne veuille la trouver sur les pièces concaves de cuivre, que j'ai citées à propos d'Alexis-Comnène et de son fils Jean; le nimbe dont le prince de ce nom est orné, pourrait le faire croire, si Alexis n'était pas nommé le premier et ne tenait pas la place d'honneur. Ajoutons pourtant que sur la belle monnaie d'or, dont il sera question à l'ar-

ticle d'Alexis-l'Ange (IV) et de son père Isaac-l'Ange, mais avec un point de doute, la figure nimbée qui peut convenir à Isaac-l'Ange, a la main placée au-dessus de celle du prince nommé Alexis, et par suite, bien que placé à gauche, le personnage que cette figure représente, a occupé réellement la position la plus élevée. Si donc il y avait le nom de Jean sur la monnaie d'or, il faudrait nécessairement l'attribuer à Jean-Comnène et à son fils Alexis, qui, né en 1106, n'est mort que vers la fin du règne de son père, et par conséquent a pu atteindre l'âge de trente ans environ, et paraître avec de la barbe et la taille d'un homme fait. Il est fâcheux sans doute, d'avouer que les moyens de reconnaissance fournis par les monnaies byzantines, sont quelquefois insuffisans, et le plus souvent par défaut de conservation des légendes.

Comme je l'ai déjà fait observer, ces monnaies sont assez rares pour qu'il soit difficile d'étudier plusieurs exemplaires de chaque espèce. On me pardonnera donc, je l'espère, de ne rien pouvoir dire de positif sur les monnaies qui m'occupent et qui, jusqu'à ce que des exemplaires entiers soient venus éclaircir la discussion, laisseront dans le doute la question suivante :

La pièce d'or et les pièces de cuivre à deux effigies, dont l'une, celle de gauche, porte le nom d'Alexis, sont-elles toutes, sans exception, des deux mêmes princes ?

Une fois ce point décidé, si c'est un prince du nom de Jean qui paraît sur la pièce d'or comme sur celles de cuivre, Alexis-Comnène (I) et Alexis-

l'Ange (IV) seront exclus de leur possession, et dès-lors on devra, de toute nécessité, les attribuer à Jean-Comnène et à son fils Alexis.

Il me suffit d'avoir signalé l'importance de cette question numismatique que je ne suis pas en position de résoudre, et je passe outre, en émettant le vœu de voir les amis de la byzantine, s'occuper sérieusement de la réunion des documens qui peuvent dissiper les incertitudes de ce genre.

MANUEL-COMNENUS,

Surnommé Porphyrogenitus et connu sous le nom de Manuel Ier.

BERTHA, surnommée Irene.

MARIA.

En 1143, Jean-Comnène, se sentant près de sa fin, désigna son fils Manuel pour lui succéder à l'empire. Il prit cette décision au détriment d'Isaac, son fils aîné, dont il redoutait le caractère et les penchans vicieux. D'abord, Isaac supporta difficilement le passe-droit qui lui était fait, puis il finit par se résigner et par vivre en bonne intelligence avec l'empereur son frère. Manuel était doué de brillantes qualités, et s'acquit un grand renom comme guerrier; mais comme prince, on peut lui reprocher d'avoir causé, par ses ruses perfides, la ruine et la destruction des deux puissantes armées rassemblées par Conrad III et par Louis VII, pour opérer une croisade en Palestine.

Manuel mourut le 22 septembre 1180, après avoir

peu de temps auparavant, pris l'habit monacal sous le nom de Mathieu, et avoir donné quelques autres signes de démence. Il avait occupé le trône trente-sept ans et demi à peu-près, et il était âgé de cinquante-sept ans au moins lorsqu'il mourut.

En 1143, Manuel épousa Berthe, belle-sœur de l'empereur d'occident Conrad III. Cette princesse, qui était fille de Bérenger, comte de Sultzpach, en Bavière, mourut en 1158. Peu de temps après, Manuel épousa Marie, fille de Raimond de Poitiers, prince d'Antioche. Ce second mariage eut lieu vers 1161, et Marie, après la mort de Manuel, prit le voile sous le nom de Xene.

Manuel eut de Marie un fils nommé Alexis, qu'il couronna en 1171, et de nouveau en 1180, à la célébration de son mariage avec Agnès, fille de Louis VII, roi de France, qui fut également couronnée dans cette cérémonie; ce fils lui succéda sur le trône. Sa mère ayant pris la direction des affaires, en s'aidant des conseils du cousin de l'empereur, le *protovestiaire* Alexis-Comnène, avec lequel elle entretenait, dit-on, un commerce criminel, les grands de l'empire machinèrent sa perte, et facilitèrent l'usurpation de la régence à Andronic-Comnène. Celui-ci fit étouffer Marie en 1183.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut existér des monnaies des séries suivantes.

De 1143	à 1180,	Manuel-Comnène seul,
1171	à 1180,	Manuel et Alexis,
1180	»	Manuel, Alexis et Agnès.

1143 *à* 1180.

MANUEL-COMNÈNE SEUL.

Les monnaies de Manuel-Comnène, ne présentent pas de difficultés de classification, tant leur style est éminemment distinct de celui des monnaies de Manuel-Paleologue[1]; la suite en est nombreuse, et offre une assez grande variété de types que je vais décrire successivement, et le plus brièvement qu'il me sera possible.

Les monnaies concaves d'or de ce prince, nommées par les anciens auteurs, *Manuelats* ou par contraction *Manlats*, présentent ordinairement la légende — MANȣHΛI ΔECΠOTH Tω ΠOPΦVPOΓENNHTO OU MANȣHΛ ΔECΠOTHC ΠOPΦVPOΓENNHTOC. — abrégée de différentes manières, autour de l'empereur debout, tenant un nartex et un volume roulé ou le globe crucigère; il est béni par une main céleste. Au revers, paraît le buste du Christ accompagné de IC XC. Dans le cas où la légende du droit est au datif, celle du revers est le commencement d'une phrase invocative composée des mots Κυριε βοηθει Μανουηλι δεσποτη τω Πορφυρογεννητω.

Une autre pièce du même module, présente au droit Manuel et saint Theodore, tenant ensemble une double croix posée sur un globe; l'empereur porte

[1] Cependant parmi les monnaies qui ne peuvent appartenir à ce dernier, il n'est pas impossible qu'il s'en trouve de Manuel-l'Ange, empereur de Thessalonique; mais dans ce cas, le style et les types doivent facilement les faire reconnaître.

en outre une épée à la main, et le saint en a une dans la main gauche; la légende est — MANOUHΛ O ΘEOΔωPO. — au revers, on voit le Christ debout entre deux étoiles et IC XC.

Ce type se reproduit sur les monnaies concaves d'argent, mais quelquefois, au revers, c'est le buste du Christ qui paraît entre deux étoiles.

Une autre monnaie concave de potin, décrite par Eckhel (p. 262), montre l'empereur debout, tenant le labarum et le globe crucigère, et couronné par la vierge, avec la légende — MANOUHΛ ΔECΠ. — au revers, IC XC à côté du Christ assis.

Les autres monnaies d'argent décrites par Eckhel et M. Mionnet (p. 536 et suiv.), ont été données par le Bon Marchant, aux empereurs de Trebizonde[1]. Je ne partage pas l'opinion de ce savant, et je crois qu'elles sont attribuées avec raison à Manuel-Comnène.

Les espèces de cuivre de Manuel-Comnène sont assez nombreuses; je les diviserai, comme pour Jean-Comnène, en monnaies concaves et monnaies planes.

Monnaies de cuivre concaves.

Sur les unes, Manuel debout est couronné par la vierge également debout, et au revers on voit le

[1] Nicetas (liv. 1, chap. 5) rapporte que Manuel fit frapper des monnaies de mauvais aloi, destinées à duper les croisés qui traversaient ses états. Voici comment il s'exprime à ce propos: Αργυριον αδοκιμον εις νομισμα κεκοφε, και τουτο προβαλλεται τοις εκ του των Ιταλων στρατευματος αποδοσθαι τι θελουσι. Manuel peut donc être considéré comme le premier empereur qui ait altéré le titre des monnaies d'argent.

Christ assis entre deux étoiles ou sans étoiles (cabinet Soleirol).

Sur d'autres on voit le buste de Manuel, tenant une longue croix et le globe crucigère ; au revers paraît le buste du Christ (ma suite).

D'autres présentent au droit Manuel debout en manteau impérial, tenant une épée de la main droite et le globe crucigère de la gauche ; la légende est — MANOU ΔΕCΠΟΤΗ. — au revers, le Christ est assis et l'on voit à ses côtés IC XC (cab. Soleirol).

Il est enfin de ces monnaies sur lesquelles Manuel debout tient un labarum et le globe crucigère ; la légende est — MANȣΗΛ ΔΕCΠ. — au revers, on lit MR ΘV à droite et à gauche de la vierge assise.

Monnaies de cuivre planes.

Tanini a fait connaître deux variétés d'une monnaie de grand module, qui ont été citées, d'après lui, par Eckhel et M. Mionnet. Au droit paraît un Manuel debout, tenant une palme et un sceptre, entouré de la légende — MANȣΗΛ ΔΕCΠΟΤΗC ΚΟΜΝΗΝ Ο ΔȣΚΑC. — et au revers — IC XC Ο ΕΜΜΑΝȣΗΛ. — autour du buste du Christ. Sur l'autre variété, Manuel est également debout, il tient un sceptre et est couronné par une main céleste. Ces pièces étranges sont de Manuel-l'Ange, empereur de Thessalonique.

J'arrive aux monnaies incontestables de Manuel-Comnène. Les unes présentent au droit Manuel debout, tenant un sceptre et le globe crucigère ; la légende est — MANȣΗΛ ΔΕCΠΟΤ. — au revers paraît

la vierge les mains levées vers une main céleste et marchant à droite ; à ses côtés on lit MR ΘV.

Sur d'autres, Manuel debout tient le globe crucigère et un labarum dont la hampe est croisée à sa partie inférieure par la lettre x ; la légende est — MANΟΥΗΛ ΔΕCΠΟΤΗ. — au revers on lit IC XC, à droite et à gauche du Christ nimbé et debout.

D'autres ont encore la même légende au droit, mais l'empereur, bien que revêtu du manteau impérial, est en tunique courte, et tient une longue croix à l'épaule et le globe crucigère ; au revers paraît le buste du Christ, avec les abréviations ordinaires IC XC.

Beaucoup des monnaies de Manuel, portent le buste impérial à mi-corps, tenant le labarum et le globe crucigère ; on y lit — MANΟΥΗΛ ΔΕCΠΟΤ. — mais sur quelques exemplaires il n'y a point de légende ; au revers paraît une croix sur des degrés, accostée des lettres IC XC, et portant au centre quatre rayons, vis-à-vis chacun desquels se trouve un point rond.

D'autres offrent le buste de Manuel, vêtu d'une robe à carreaux ornée de perles, tenant un nartex et le globe crucigère ; au revers est placé le buste du Christ.

D'autres enfin, montrent le même buste, mais sans la robe à carreaux, et au revers le buste de saint Georges nimbé, tenant une lance et un bouclier, avec la légende — Ο ΑΓΙΟC ΓΕΩΡΓΙΟC ou simplement Ο ΓΕΩΡΓΙΟC. — Il est à remarquer que ce type s'introduisit sur les monnaies byzantines, sans doute par l'influence des croisades, dont l'esprit chevaleresque mit saint Georges en grande vénération.

Il ne me reste plus à parler que des jolies pièces anonymes, portant au droit le buste de Manuel, tenant une croix et le globe crucigère, et au revers une croix aux extrémités et au centre de laquelle paraissent les caractères Μ Π Α Δ Κ, qui lus en suivant l'ordre des points par lesquels les Grecs font le signe de la croix, c'est-à-dire de haut en bas, puis à droite et enfin à gauche, donnent la série d'initiales ΜΑ Δ Π Κ qui se lit facilement ΜΑνουηλ Δεσποτης Πορφυρογεννητος Κομνηνος. Cette curieuse monnaie avait été étudiée par le Baron Marchant dans sa lettre deuxième, et classée par lui soit à Michel-Paleologue, soit à Mathieu-Cantacuzène ; l'effigie qui est bien celle de Manuel-Comnène, ne laisse pas de doute sur l'attribution qu'il faut adopter.

1171 *à* 1180.

MANUEL ET ALEXIS.

Bien que les monnaies qui offrent la réunion de ces deux princes puissent véritablement exister, il est constant que jusqu'ici l'on n'en a recouvré aucune de ce genre.

1180.

MANUEL, ALEXIS ET AGNÈS.

Il en est de même des espèces qui présenteraient les effigies réunies de l'empereur Manuel et de son fils Alexis, avec Agnès, fille du roi de France.

ALEXIUS-COMNENUS,

Connu vulgairement sous le nom d'ALEXIS II.

AGNÈS, surnommée ANNA.

Alexis, seul fils de Manuel-Comnène et de l'impératrice Marie d'Antioche, naquit, suivant quelques auteurs, en 1167, et suivant d'autres, le 10 décembre 1169 seulement. Deux ans après, il reçut le diadême. A la mort de son père, arrivée en 1180, Alexis étant trop jeune pour se charger de la direction des affaires, sa mère prit la régence et s'aida des conseils du *protovestiaire* Alexis-Comnène, cousin de l'empereur. Le bruit d'une liaison plus intime qui existait entre Marie et le jeune prince, se répandit et devint parmi les grands de l'état, envieux de la faveur dont jouissait le *protovestiaire*, un prétexte de haine et de trahison. Ils favorisèrent alors de tout leur pouvoir, les prétentions du *protosébaste* Andronic-Comnène, qui se mit à la tête des mécontens, gagna l'armée, s'empara de la capitale et força l'empereur Alexis de l'accepter pour collègue, après avoir fait étrangler l'impératrice Marie et mutiler le *protovestiaire* Alexis, auquel il fit de plus crever les yeux.

Marie fut assassinée le 27 août 1182, et le 10 août de l'année suivante, Andronic, pour rester seul maître de l'empire, fit étrangler aussi son collègue Alexis qui avait à peine atteint l'âge de quinze ans.

Manuel-Comnène avait obtenu pour son fils Alexis

la main d'Agnès, fille du roi de France Louis VII. Cette princesse n'avait que huit ans lorsqu'elle arriva à Constantinople, aux fêtes de pâques de l'année 1179. La cérémonie du mariage fut célébrée le 2 mars 1180, et les deux époux reçurent les insignes impériaux, des mains de l'empereur Manuel. Une fois qu'Andronic se fût débarrassé de son jeune collègue, il força Agnès, que les Grecs avaient surnommée Anna, de l'épouser lui-même. Cette princesse survécut à son second époux et donna plus tard sa main à Theodore-Branas.

On voit, d'après le résumé précédent, qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1171 à 1180, Alexis et son père Manuel,
1180 » Alexis, Agnès et Manuel,
1180 à 1182, Alexis et Marie sa mère, régente,
1180 à 1182, Alexis, Marie et Agnès,
1180 à 1183, Alexis et Agnès,
1180 à 1183, Alexis seul,
1182 à 1183, Alexis et Andronic-Comnène,
1182 à 1183, Alexis, Agnès et Andronic.

Des différentes séries monétaires que je viens d'énumérer, les cinq premières et la dernière, n'ont rien fourni jusqu'ici aux suites byzantines; on peut du reste présumer qu'au moins la majeure partie n'a pas réellement existé. Les règnes les plus longs ont rarement présenté un aussi grand nombre de combinaisons différentes; il serait donc difficile d'admettre que cela dût avoir lieu pour un règne d'aussi courte durée que celui de l'infortuné Alexis-Comnène (II).

1180 *à* 1183.

ALEXIS SEUL.

Eckhel le premier, et tous les auteurs après lui, ont admis en principe que les deux premiers empereurs du nom d'Alexis ayant eu le même nom de famille Κομνηνος, il était impossible d'assigner à l'un plutôt qu'à l'autre de ces deux princes, les monnaies qui présentaient la légende Αλεξιος δεσποτης ο Κομνηνος; c'est une grave erreur. Alexis-Comnène (I) avait trente-trois ans lorsqu'il monta sur le trône; Alexis-Comnène (II) n'en avait pas seize lorsqu'il fut assassiné; par suite, toute effigie barbue peut difficilement s'attribuer à cet empereur-enfant. Il est inutile, je pense, d'insister sur ce point de reconnaissance qu'il n'était pas bien difficile de découvrir.

M. Mionnet (p. 540) décrit plusieurs petites pièces d'argent de fabrique barbare, et offrant au revers l'effigie de saint Eugène. Elles ont été publiées par Kohler, numismatiste russe, et attribuées à Alexis-Comnène II.

Le B[on] Marchant a donné toutes ces monnaies aux empereurs de Trebizonde. Cette nouvelle attribution ne me paraît pas légitimée par des raisons suffisantes; mais l'attribution à Alexis-Comnène (II) ne saurait non plus être acceptée pour toutes ces pièces, puisque l'empereur paraît sur la plupart avec de la barbe, et que ce caractère physionomique ne convient en aucune façon au jeune Alexis.

Heureusement, il se trouve une de ces monnaies avec la légende — ΑΛΕ Ο ΚΟΜΝ. — autour d'un em-

pereur à cheval et imberbe; le revers présente saint Eugène à cheval; le terrain sur lequel marchent les deux cavaliers, est planté de fleurs. Il n'y a point de doute ici; la pièce appartient bien légitimement à Alexis II (cab. Soleirol).

1182 *à* 1183.

ALEXIS ET ANDRONIC-COMNÈNE.

Le P. Khell a publié une pièce concave d'or, décrite, d'après lui, par M. Mionnet (p. 541). Au droit on lit — ALEXIVS ANΔP... — autour d'Alexis et d'Andronic debout; entre eux paraît le Christ nimbé, adossé à une croix et étendant les bras au-dessus de leur tête; dans le champ IC XC; le revers n'a pas de légende et offre le buste de face de la vierge, le tête nimbée et les mains élevées; elle est entourée des murailles de Constantinople.

Cette monnaie nécessite plusieurs observations. D'abord l'orthographe du nom AAEXIVS est inconcevable; jamais le ξ n'a été remplacé par le χ; l'v terminal n'est pas moins étrange.

De plus, il est un fait qui n'est pas sans importance (il est consigné par l'historien Pachymère), c'est que Michel-Paleologue, père d'Andronic-Paleologue, changea les anciens types des monnaies, et fit placer au revers des siennes les murailles de Constantinople.

Par suite, il me paraît de toute évidence que le P. Khell s'est trompé dans la lecture de sa pièce, qui n'est autre chose qu'une monnaie frappée par

Michel-Paleologue, lorsqu'en 1273, il eut déclaré empereur son fils Andronic. Avec cette nouvelle attribution, le χ se trouve pouvoir exister sur la monnaie, et le nom ΑΛΕΧΙΥS, lu sans doute par suite du désir de publier une pièce inédite et intéressante, doit être remplacé par le nom Μιχαηλ. Du reste la monnaie n'est pas moins précieuse, parce qu'elle a changé d'auteurs.

Je ne pense pas que cette restitution puisse souffrir la moindre difficulté, surtout si l'on veut bien considérer qu'il existe des monnaies identiques, sauf l'intervertissement des noms, et qui ont été frappées par le même Andronic, après qu'il se fut associé son fils Michel.

Cette fois encore je suis obligé de déclarer qu'il existe ici une lacune fâcheuse dans la série numismatique des empereurs de Constantinople.

ANDRONICUS-COMNENUS,

Connu sous le nom d'Andronic Ier.

Andronic, fils d'Isaac-Comnène, troisième fils d'Alexis-Comnène et d'Irene-Ducæna, avait, pendant toute la durée du règne de son oncle Manuel, nourri l'espérance de s'emparer du pouvoir suprême. La jeunesse d'Alexis-Comnène (II) et la perfidie des grands, lui en fournirent l'occasion. Andronic expulsa d'abord la régente Marie, la fit presqu'aussitôt étrangler, prit la pourpre et força l'empereur Alexis de l'accepter pour collègue; il fut couronné en

septembre 1182. Bien peu de temps après, il fit périr Alexis de la même mort que sa mère, et demeura ainsi seul maître de l'empire. Il n'en jouit pas long-temps; comme il formait le projet de mettre à mort Isaac-l'Ange, celui-ci le prévint et souleva le peuple qui, s'emparant d'Andronic, le fit monter sur un chameau et le promena par les carrefours de la capitale, après lui avoir coupé une main et arraché un œil; il fut enfin mis en pièces par la populace furieuse. Andronic mourut en septembre 1185, après avoir régné seul un an, dix mois et dix jours.

Andronic était doué de tous les avantages physiques, qu'il avait conservés dans un âge avancé; il avait en outre beaucoup d'érudition et d'éloquence; mais ces belles qualités étaient effacées par les penchans les plus odieux. Lascif et cruel à l'excès, Andronic souilla sa mémoire d'incestes et de forfaits de tous genres, qui lui méritèrent une mort affreuse.

Ce prince eut trois femmes légitimes. Le nom de la première est demeuré inconnu; la deuxième était Philippe, fille de Raymond d'Antioche; toutes deux furent répudiées; la troisième femme d'Andronic fut Agnès, fille de Louis VII, roi de France, demeurée veuve d'Alexis-Comnène (II), à l'âge de onze ans.

Andronic avait eu deux fils du premier lit, Manuel qui fut *sébastocrator*, et Jean surnommé aussi *Calojean*, qui naquit en 1156, et fut publiquement désigné pour succéder à son père Andronic; mais Isaac-l'Ange s'étant emparé du pouvoir, fit arrêter Jean-Comnène et donna l'ordre de lui crever les

yeux ; ce prince mourut en 1186, des suites de son supplice.

De ce qui précède, on voit qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1182 à 1183, Andronic et Alexis,
1183 à 1185, Andronic seul.

1182 *à* 1183.

ANDRONIC ET ALEXIS.

J'ai dit plus haut tout ce que j'avais à dire des monnaies d'Andronic et d'Alexis-Comnène (II) ; je passerai donc immédiatement à la seconde série.

1183 *à* 1185.

ANDRONIC SEUL.

Il existe un moyen de reconnaissance extrêmement précieux, à l'aide duquel il est facile de faire la part monétaire de l'empereur Andronic-Comnène. Ce moyen a été signalé, pour la première fois, par le B[on] Marchant (lettre XXIV) ; il consiste en ce qu'Andronic-Comnène est représenté sur ses monnaies avec une barbe longue et fourchue, comme il la portait habituellement, suivant le rapport de Nicetas [1]. Ceci prouve que les graveurs des monnaies byzantines

[1] Voici à quel sujet l'historien Nicetas (In andr. Comn, lib. II, cap. 2) cite ce fait. Au moment où le peuple soulevé offrait la couronne à Isaac-l'Ange, qui par crainte se défendait de l'accepter, quelqu'envie qu'il en eût, Jean-Ducas suppliait bassement les révoltés de lui donner la pourpre. Comme Andronic, il était fort âgé, et ceux à qui il adressait ses supplications, lui répondirent qu'ils avaient en horreur, grâce à Andronic, tout vieillard voué à la tombe, surtout s'il avait la barbe fourchue et pendante. Voici le texte : *Και δι'αυτον μισειν τε και αποστρεφεσθαι παντα σοροδαιμονα και πολυετη ανθρωπον, και μαλιστα ει καθειμενον εχει το γενειον διχη διηρημενον, και μυουριζον περι τα του πωγωνος.*

étaient plus intelligens qu'on ne veut bien le supposer, et qu'il est toujours utile de tenir compte des caractères physionomiques des princes représentés par eux.

Cette forme extraordinaire de barbe paraissant constamment sur les espèces d'Andronic-Comnène, l'incertitude de classification admise par Eckhel, n'existe pas réellement.

Ces monnaies sont d'or, d'argent et de cuivre. Celles des métaux supérieurs sont toutes concaves.

Sur les pièces d'or on lit —ΑΝΔΡΟΝΙΚΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ.— autour de l'empereur debout tenant un sceptre et le globe crucigère; le Christ, placé à ses côtés, lui place la couronne sur la tête ; au revers, paraît la vierge assise, les bras enveloppés dans un manteau, et accompagnée des mots $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\text{ΘV}}$ (M. Mionnet p. 542).

La seule pièce d'argent d'Andronic, connue jusqu'ici, a été publiée par le B[on] Marchant (lettre XXIV) elle diffère de celle d'or, en ce qu'Andronic tient un nartex et un rouleau, que le Christ est accompagné des mots $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$, et que la légende est écrite au datif — ΑΝΔΡΟΝΙΚω ΔΕϹΠΟΤΗ. — au revers, commence la phrase invocative dont la légende du droit est la fin ; on y lit les mots — ΘΚΕ ΒΟΗΘΕΙ et $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\text{ΘV}}$ — à droite et à gauche de la vierge debout, les mains élevées.

Enfin sur les monnaies de cuivre on retrouve encore le même type, mais Andronic tient un nartex et le globe crucigère; la légende est au nominatif ; au revers, la vierge nimbée, debout et enveloppée d'un manteau, est accompagnée de la légende ordinaire $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\text{ΘV}}$.

Eckhel (p. 263) exprime ses doutes sur la rectitude de la lecture d'une pièce concave de cuivre, rapportée par Tanini, et sur laquelle se trouve l'empereur ayant un ange à ses côtés. Le savant numismatiste allemand suppose, pour cette seule raison, que le nom Ανδρονικος a été lu par erreur à la place du nom Ισαακιος d'Isaac-l'Ange, sous lequel effectivement ce type se présente fréquemment, par allusion au nom de famille de cet empereur.

Je ne connais qu'une seule monnaie de cuivre plane d'Andronic-Comnène. Au droit, l'empereur paraît à mi-corps et en manteau impérial, tenant le labarum et le globe crucigère; la légende est — ANΔP...... — au revers, on lit MR ΘV à droite et à gauche du buste nimbé de la vierge, ayant les mains élevées (cab. Soleirol).

ISAACIUS-ANGELUS,

Connu vulgairement sous le nom d'Isaac II.

ALEXIUS-ANGELUS.

Isaac-l'Ange, fils d'Andronic-l'Ange et d'Euphrosine-Castamonite, était né vers 1155. Andronic-Comnène s'étant attiré l'exécration du peuple qui le fit périr d'une manière affreuse, Isaac-l'Ange fut proclamé empereur par les meurtriers du tyran. Il monta sur le trône le 12 septembre 1185, et régna seul jusqu'au 8 avril 1195, que son frère Alexis le jeta dans un cachot, après lui avoir fait crever les yeux, pour s'emparer de la couronne.

En 1203, une armée coalisée de croisés Vénitiens et Français, s'étant emparé de Constantinople,

Alexis-l'Ange prit la fuite, et l'empereur Isaac sortit de sa prison pour remonter sur le trône ; il n'y resta pas long-temps. Il avait associé à l'empire son fils Alexis, qui fut couronné le 1er août 1203. L'usurpateur Alexis-Ducas-Murtzuphle, se saisit du jeune prince, et le fit étouffer ; à la nouvelle de cet attentat, Isaac mourut de douleur. On était alors en février 1204.

Isaac fut marié deux fois : la première avant son élévation à l'empire, et avec une femme dont les historiens n'ont pas mentionné le nom. Pendant son règne il épousa Marguerite, fille de Bela, roi de Hongrie, et d'Agnès d'Antioche ; cette princesse reçut des Grecs le nom de Maria.

Du premier lit Isaac eut son fils Alexis et deux filles ; du second lit il eut un autre fils nommé Manuel, qui, devenu le beau-fils de Boniface, marquis de Montferrat, par le mariage de celui-ci avec Marguerite de Hongrie, prit le titre d'empereur pendant que Baudouin de Flandre occupait *de fait* le trône de Constantinople. Ce moyen ne réussit pas à lui concilier les Grecs, qui ne songèrent pas à le rappeler sur le trône de son père.

On peut donc rencontrer des monnaies des séries suivantes :

De 1185 à 1195, Isaac-l'Ange seul,
1er août 1203 au 5 février 1204, Isaac-l'Ange et Alexis son fils.

1185 *à* 1195.

ISAAC-L'ANGE SEUL.

Isaac-l'Ange n'a jamais écrit son nom de famille sur les monnaies qui nous sont restées de lui ; elles

sont en assez grand nombre et des trois métaux. Quant à leur classification elle ne saurait présenter la moindre incertitude, à cause de leur style qui les fait refuser, au premier abord, à Isaac-Comnène; elles ont, en effet, une telle analogie avec les espèces de Jean et de Manuel-Comnène, qu'il est impossible de se méprendre sur leur attribution.

Je vais passer successivement en revue les types différens que l'on rencontre sur les monnaies d'or, d'argent et de cuivre de l'empereur Isaac-l'Ange.

Les pièces d'or et d'argent sont toutes concaves; au droit on lit — ICAAKIOC ΔΕCΠ. — autour de l'empereur et de l'archange Michel debout, tenant ensemble une épée dans son fourreau; l'empereur porte une croix de la main droite et est couronné par une main céleste; l'ange est nimbé et à ses côtés paraissent, suivant les variétés de coin, différentes abréviations des mots Μιχαηλ Αρχαγγελος; au revers on lit MHR ΘV, et l'on voit la vierge assise et nimbée, ayant sur la poitrine l'image de l'enfant Jésus.

Quant au titre des monnaies d'Isaac-l'Ange, il fut altéré, puisque Nicetas (l. III[e], c. 7.) s'exprime ainsi, en parlant des moyens employés par Isaac-l'Ange, pour se créér des ressources: Αλλα και το αργυριον κιβδηλευσας, αδοκιμον το νομισμα κεκοφε.

Sur quelques pièces d'argent, Isaac tient une croix et un volume roulé, et c'est l'archange qui lui place la couronne sur la tête (cab. Soleirol).

Les monnaies de cuivre peuvent encore se partager en deux classes, suivant que leur flan est plan ou concave.

Monnaies concaves.

Sur les unes, paraît l'empereur debout, revêtu du manteau impérial, tenant une longue croix et un volume roulé; une main céleste le bénit; à gauche et à droite, on lit en caractères superposés — ICAAKIOC ΔΕCΠΟΤΗC. — au revers on voit la vierge assise, tenant l'image de l'enfant Jésus et ayant à ses côtés les mots MR ΘV.

Sur d'autres, la vierge est debout au revers et a les mains élevées. Ce sont celles-ci qu'Eckhel et M. Mionnet ont attribuées à Isaac Ier.

Enfin, d'autres présentent au droit le type des monnaies d'or, c'est-à-dire, l'empereur et un ange, tenant ensemble une épée dans son fourreau; l'empereur porte de plus une longue croix; au revers la vierge est assise et vue de face.

Monnaies planes.

Les monnaies planes sont beaucoup plus rares, et je n'en connais que deux espèces. Sur la première Isaac debout tient une croix à l'épaule et un volume roulé; il est béni par une main céleste, et la légende est — ICAAKIOC ΔΕCΠ. — au revers est placée la vierge debout et de face, revêtue d'un manteau et les mains élevées (ma suite).

La deuxième présente le même type au droit, mais l'empereur Isaac n'y paraît qu'à mi-corps; au revers on voit le buste nimbé de l'archange Michel, les ailes éployées, ayant en mains un sceptre et le globe crucigère; la légende est — O APX MI (ο Αρχαγγελος Μιχαηλ). — (ma suite).

1203 *à* 1204.

ISAAC-L'ANGE ET ALEXIS SON FILS.

Je parlerai des monnaies de cette série au nom d'Alexis-l'Ange (IV).

THEODORUS-MANGAPHAS,

Surnommé MOROTHEODORUS, à cause du peu de succès de sa rebellion.

Vers 1188, sous le règne d'Isaac-l'Ange, Theodore-Mangaphe, patricien de Philadelphie de Lydie, parvint à exciter dans cette ville une révolte contre l'empire. Toute la population qu'il dirigeait, et dont il avait su capter la bienveillance, lui jura fidélité, et peu à peu la Lydie entière s'étant soulevée en sa faveur, Theodore n'hésita plus à prendre le titre et les insignes royaux. Son royaume s'agrandit rapidement, et déjà il en était venu à faire frapper des monnaies d'argent à son effigie, lorsque l'empereur Isaac vint mettre le siége devant Philadelphie. Les efforts de l'empereur ayant été long-temps inutiles, il finit par négocier et par obtenir la reddition de la ville rebelle. Une fois la paix conclue, Theodore-Mangaphe rentra forcément dans la condition privée; mais bientôt il alla chercher de l'appui auprès de Chaicosroës, sultan d'Icone, et avec les secours qu'il en obtint, il fit des incursions sur les terres de l'empire, et pilla, entre autres villes, Laodicée de Phrygie. Isaac, pour se débarrasser de cet ennemi dangereux, parvint, à force d'argent, à en obtenir l'extradition. Mais en le livrant, Chaicosroës

stipula que Theodore-Mangaphe ne serait ni mis à mort ni mutilé. Isaac consentit, mais fit jeter Theodore dans un cachot où il gémit long-temps.

Il peut donc exister des monnaies d'argent de Theodore-Mangaphe.

1188 *à* 1189.

THEODORE-MANGAPHE SEUL.

L'existence de ces monnaies est prouvée par le passage suivant des annales de Nicetas (Isaacius Ang. lib. II, cap. II) Επειτα δε και αργυρεον κεκοφε νομισμα, την οικειαν εγχαραξας εν αυτω στηλιω (*et ensuite il fit frapper de la monnaie d'argent, en y plaçant son effigie*).

Il est donc vraisemblable que quelque jour cette monnaie précieuse sera retrouvée ; mais jusqu'ici il n'en existe, que je sache, dans aucun cabinet.

ALEXIUS-ANGELUS,

Surnommé ANDRONICUS, connu sous le nom d'ALEXIS III, et prenant le nom de COMNENUS.

EUPHROSYNE-DUCÆNA.

Alexis-l'Ange, frère d'Isaac, était plus âgé que lui, au rapport de Nicetas, qui dit positivement en parlant des deux frères (lib. I, cap. 4), Καν ατερος τουτων Αλεξιος τω χρονω πρoηκων εωραται ; et comme Isaac avait quarante ans, à l'époque de l'usurpation de son frère, il résulte que celui-ci avait quarante-un ans au moins à son avènement au trône. Alexis-l'Ange (III), lors de la révolution qui donna la couronne à

Andronic-Comnène, se réfugia auprès du sultan Salaeddyn, pour éviter le sort qu'il redoutait. A l'avènement de son frère Isaac, Alexis-l'Ange (III) chercha à rentrer à Constantinople, mais il en fut empêché par le prince d'Antioche ; il finit cependant par sortir de captivité et par renverser son frère, pour se substituer à sa place. Il usurpa le titre d'empereur le 8 avril 1195, et à partir de ce moment, en haine de son frère, suivant le récit de quelques historiens, il dédaigna son propre nom de l'Ange, et voulut prendre celui de Comnène. En 1203, les croisés entrèrent à Constantinople et replacèrent sur le trône Isaac-l'Ange et son fils Alexis. Alexis-l'Ange (III) parvint à fuir, mais il fut fait prisonnier par le marquis de Montferrat; celui-ci l'ayant laissé échapper, Alexis tomba entre les mains de son gendre Theodore-Lascaris, qui lui fit crever les yeux et l'enferma dans un monastère, où il termina ses jours.

Alexis régna sept ans et trois mois. Il avait épousé Euphrosyne, sœur de Basile-Camaterus, et qui prenait le nom de Ducæna, à cause de quelques alliances par les femmes, avec la noble famille des Ducas. Alexis-l'Ange (III) n'eut que des filles de ce mariage.

Il ne peut donc exister de ce règne, que des monnaies d'Alexis seul.

1195 *à* 1203.

ALEXIS SEUL.

Jusqu'ici l'on n'a point fait la part monétaire de l'empereur Alexis-l'Ange (III), et les auteurs semblent avoir reculé devant la difficulté de trouver

quelques signes qui aidassent à reconnaître les espèces de ce prince. Ducange, toutefois, lui donne une pièce de cuivre, offrant au droit l'empereur debout, avec la légende — ALEXIOC ΔECΠOTHC. — sans nom de famille, et au revers le buste de saint Georges. Banduri a suivi cette classification, mais Eckhel a pensé devoir y renoncer, parce que les motifs donnés à l'appui, ne lui paraissaient pas suffisans.

Dans une notice insérée dans la Revue de la numismatique française (IIIe livraison), j'ai cherché à déterminer quelques monnaies qui pussent, avec quelqu'apparence de certitude, s'attribuer à cet empereur, et je pense y être parvenu. C'est ainsi que j'ai donné à ce prince une monnaie d'argent de très-bas titre, offrant au droit le buste d'un prince à physionomie toute différente de celle d'Alexis-Comnène (I), tenant de la main droite une croix, et de la gauche le globe crucigère. La légende est — ALEXIȣ ΔECΠ. — sans nom de famille; au revers on lit IC XC autour du Christ nimbé et assis. Le titre de cette monnaie d'argent étant extrêmement bas, elle ne pouvait convenir à Alexis-Comnène (I); Alexis-Comnène (II) n'y pouvait prétendre, à cause de la barbe de l'effigie, et Alexis IV, à cause de son association avec Isaac son père; restaient donc Alexis-l'Ange (III) et Alexis-Ducas-Murtzuphle.

Ayant rencontré plusieurs autres monnaies offrant la même effigie, j'ai préféré les donner à Alexis-l'Ange (III), qui a régné plus de sept ans, et qui par conséquent, a dû frapper beaucoup plus de monnaies qu'Alexis-Ducas, dont le règne a été

presqu'aussitôt fini que commencé. Le bas titre de la monnaie est une raison de plus de la classer ainsi, puisqu'Alexis-l'Ange (III), succédant à son frère Isaac qui avait trouvé un moyen d'avoir de l'argent en altérant les monnaies de l'état, n'aura pas manqué de suivre cet exemple pernicieux, parce que lui-même il se jeta dans des dépenses tellement folles, qu'il eut, en bien peu de temps, dissipé tous les trésors de l'empire. Cette monnaie de mauvais argent, est la seule connue jusqu'ici d'un métal supérieur. Mon honorable ami M. Faure, de Ville-Franche-sur-Saône, possède une pièce complètement analogue, mais de cuivre jaune.

Les autres monnaies de cuivre que je crois devoir attribuer à ce prince, sont de petit module, cisaillées et planes. Sur les unes on lit — ΑΛΕΧ ΔΕCΠ. — autour du buste de face d'Alexis, tenant un sceptre et le globe crucigère; au revers paraît le buste du Christ, avec $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$.

Il est à remarquer ici que le Christ n'est pas nimbé, qu'il est adossé à la croix, et que celle-ci est cantonnée de deux croissans aux angles supérieurs. Ce type se retrouvant exactement sur une pièce qui semble appartenir aux empereurs latins, on pourrait croire que l'Alexis qui paraît ici est Alexis-Ducas-Murtzuphle, si le règne d'Alexis-l'Ange-Comnène n'était pas aussi rapproché de celui de Baudouin Ier.

D'autres présentent au droit la légende — ΑΛΕ Δ. — autour du même buste; au revers, une croix porte à ses extrémités les lettres ΑΛ ΚΦ, qui se lisent dans cet ordre, en suivant la méthode grecque de faire le signe de la croix. Ou bien il faut les traduire par

Αλεξιος Αγγελος Κυριοφιλος[1] ou bien par Κυρις φυλασσε Αλεξιω Αγγελω. Il n'y a contre cette lecture que le fait de l'abandon du nom Αγγελος, par l'empereur Alexis, qui voulut prendre le nom de Comnène.

Une seconde pièce offrant le même buste, mais orné du manteau impérial, est anonyme au droit. Au revers paraît une double croix sur des degrés, accompagnée de quatre lettres disposées ainsi ΑΑ/ΚΦ et qui présentent évidemment le même sens que sur la monnaie précédente.

Ces monnaies étant d'un Alexis, ne peuvent convenir qu'à Alexis-l'Ange (III).

Quant à la pièce de cuivre décrite par Ducange et Banduri, au nom d'Alexis III, je la citerai plus loin au nom d'Alexis-Ducas-Murtzuphle, auquel toutefois il n'est pas certain qu'elle appartienne.

ALEXIUS-ANGELUS,

Connu vulgairement sous le nom d'Alexis IV.

Alexis, fils d'Isaac-l'Ange et de sa première femme dont le nom n'a pas été transmis par l'histoire, s'enfuit d'abord en Allemagne, à la cour de Philippe Ier, pour se soustraire au sort que son oncle lui réservait. En 1203, l'armée franco-vénitienne des croisés ayant consenti à lui prêter son appui, s'empara de Constantinople et remit Isaac-l'Ange sur le trône.

[1] Ducange (Fam. byz., p. 137) a fait graver un énorme *médaillon* offrant le buste de la vierge et dont la légende est — ΘΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΝΙΚΗΦΟΡΩ ΦΙΛΟΧΡΙΣΤΩ ΔΕΣΠΟΤΗ ΤΩ ΒΟΤΑΝΕΙΑΤΗ. — On voit donc qu'il n'y aurait rien de bien étrange à rencontrer l'expression analogue φιλος χυριου ou χυριοφιλος.

Son fils Alexis fut couronné solennellement à Sainte-Sophie le 1er août 1203, et partagea avec Isaac la souveraine puissance. Alexis se fut bientôt complètement aliéné le cœur de ses sujets. Le 25 janvier 1204, il s'éleva une violente sédition, et le peuple grec proclama empereur un jeune patrice nommé Nicolas-Kanabé, en déclarant Isaac et Alexis déchus de l'empire. Le *protovestiaire* Alexis-Ducas-Murtzuphle profitant de ces troubles, se fit de son côté déclarer empereur, s'empara d'Alexis, le jeta dans un cachot, et après avoir tenté deux fois de l'empoisonner sans y réussir, le fit étrangler le 8 février. Isaac-l'Ange, qui était moribond, succomba presqu'aussitôt à la douleur que lui causa le meurtre de son fils.

Il ne peut donc exister de monnaies d'Alexis-l'Ange (IV), que de 1203 à 1204, et sur ces monnaies le jeune empereur doit paraître en commun avec son père.

1203 *à* 1204.

ALEXIS-L'ANGE IV ET ISAAC SON PÈRE.

Sans aucun doute, les monnaies de cette série peuvent et doivent exister : le tout est de les retrouver. Plusieurs fois déjà j'ai cité une notice sur quelques monnaies des Alexis, insérée dans la Revue de la numismatique française ; dans cette notice, j'ai publié, pour la première fois, une magnifique monnaie concave d'or, au droit de laquelle on lit — ΑΛΕΧΙω ΔΕCΠ........ — Mais malheureusement le reste de la légende n'a pas porté sur le flan. Deux figures impériales sont debout et tiennent ensemble

semble une longue croix. Celle de gauche ou d'Alexis est revêtue du manteau impérial, et tient un volume roulé. Celle de droite est en robe impériale, et nimbée : toutes deux ont de la barbe; au revers on lit — + KE BOHΘEI I͞C X͞C — autour du Christ debout et nimbé.

On peut supposer, mais seulement supposer, que cette belle monnaie est d'Alexis-l'Ange (IV) et de son père Isaac-l'Ange. Elle aurait été frappée vers l'époque du couronnement d'Alexis qui paraît effectivement en manteau de cérémonie, dont l'autre effigie, qui est nimbée, ne se trouve pas revêtue: c'est cette seconde figure nimbée dont la main se trouve placée au-dessus, sur la hampe de la croix; c'est donc là le personnage le plus élevé des deux. On voit que l'attribution de cette pièce à Alexis-l'Ange (IV) et à son père, explique assez naturellement les diverses particularités du type. Toutefois, tant qu'on n'aura pas étudié un exemplaire offrant une légende complète, il sera impossible de rien établir que des conjectures; car la monnaie peut également convenir à Alexis-Comnène (I) avec Jean son fils, ou avec Constantin-Porphyrogenète, fils de Michel-Ducas, ou à Jean-Comnène, avec son fils Alexis. Espérons qu'un jour le hasard fera surgir du sein de la terre quelque pièce semblable, assez bien conservée pour dissiper tous les doutes.

J'ai parlé également aux articles d'Alexis-Comnène (I) et de Jean-Comnène, des monnaies concaves de cuivre, qui offrent, avec celle que je viens de décrire, une très-grande analogie de types et de fabrique; je n'y reviendrai plus ici.

Du reste, comme Alexis avait à peu près vingt-quatre ans à l'époque de son couronnement, la présence de la barbe, à l'effigie qui porte le nom d'Alexis, ne saurait être une raison de n'y pas reconnaître le fils d'Isaac-l'Ange.

NICOLAUS-KANABUS.

Les secours offerts au jeune Alexis-l'Ange (IV), par l'armée des croisés Français et Vénitiens, étaient loin d'être désintéressés, et le prétendant s'était engagé à leur payer chèrement leurs services. Une fois rétabli sur le trône, Alexis songea à tenir sa promesse et pressura le peuple grec avec si peu de ménagemens, que la haine pour les deux empereurs fut bientôt unanime; elle éclata le 25 janvier 1204, et la populace se souleva, proclamant la déchéance d'Isaac et de son fils, et offrant la pourpre à tous les patriciens qu'elle rencontrait. Nicetas-Choniatas fait un assez triste tableau des événemens de cette journée, dans laquelle Nicolas-Kanabé, jeune patricien doué d'heureuses qualités et d'un cœur élevé, fut proclamé empereur par la foule; trois jours après Nicolas fut sacré solennellement, et devint dès-lors empereur *de fait*. Cependant Alexis-Ducas-Murtzuphle, profitant de l'état de trouble dans lequel étaient les esprits, s'empara adroitement de la personne d'Alexis-l'Ange (IV), prit la pourpre de son côté, et se fit aussi proclamer empereur. Nicolas, l'idole du peuple peu de jours auparavant, fut complètement abandonné par lui; Alexis-Ducas se saisit également de sa personne et le fit jeter en prison.

Les historiens ne disent pas qu'Alexis-Ducas se soit débarrassé par un assassinat de ce rival malheureux, comme il le fit pour Alexis-l'Ange (IV), qui fut étranglé par son ordre le 8 février 1204. C'est probablement après cette époque que Nicolas-Kanabé fut renversé du trône, puisqu'Alexis-Ducas-Murtzuphle ne prit le diadème que le 22 février.

Il ne peut donc exister des monnaies de ce règne si court, qu'au seul nom de Nicolas-Kanabé.

1204.

NICOLAS-KANABÉ SEUL.

Je ne connais aucune monnaie de cet empereur, et je crois plus que douteux qu'il en existe.

ALEXIUS-DUCAS,

Surnommé Murtzuphlus, et connu sous le nom d'Alexis V.

Alexis-Ducas, surnommé *Murtzuphle*, à cause de l'épaisseur de ses sourcils, exerçait la charge de *protovestiaire* à la cour d'Isaac-l'Ange et de son fils Alexis. Dévoré d'ambition, Alexis-Ducas n'attendait que l'occasion de renverser les deux empereurs, et de leur enlever la couronne ; cette occasion ne se fit pas attendre. Le 25 janvier 1204, le peuple déclara Isaac et son fils déchus, et proclama empereur à à leur place Nicolas-Kanabé. Alexis-Ducas parvint habilement à gagner la populace, se saisit d'Alexis-l'Ange (IV) et de Nicolas-Kanabé, fit étrangler le premier et jeter l'autre au fond d'un cachot. Isaac mourut de douleur, et Alexis-Ducas-Murtzuphle resta maître de l'empire.

D'après la durée du règne qui lui est assigné par l'auteur du catalogue manuscrit des empereurs de Constantinople, il paraît qu'Alexis-Ducas-Murtzuphle n'a pris le diadême que le 22 février 1204 [1].

Les croisés, jugeant de leur côté qu'ils avaient une chance admirable pour s'emparer de l'empire grec, se concertèrent et se partagèrent à l'avance la conquête projetée; le 12 avril 1204 ils prirent Constantinople par escalade. Alexis-Ducas parvint à fuir, mais bientôt après il fut arrêté et ramené à Constantinople, où il expia ses crimes par une mort affreuse; il fut précipité du haut d'une colonne extrêmement élevée, qui décorait une place de la ville.

Les monnaies d'Alexis-Ducas doivent donc être frappées à son nom seul.

1204.

ALEXIS-DUCAS SEUL.

On ne connaît aucune monnaie qui appartienne légitimement à cet empereur, et pour ma part je n'en cite qu'une seule qu'on puisse, en quelque façon, lui attribuer; c'est la petite pièce de cuivre classée, par Ducange et Banduri, à l'empereur Alexis-l'Ange (III). Toutefois je serai le premier à remarquer que l'absence du nom Δουκας, que tous les empereurs congénères d'Alexis n'ont pas manqué d'inscrire sur leurs monnaies, doit faire douter de la légitimité de cette attribution. Au droit, on voit l'empereur debout avec la légende — ΑΛΕΧΙΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ. — au revers, paraît le buste nimbé de saint

[1] Ducange, Fam. aug. byz.; addenda, p. 242.

Georges tenant une lance. L'empereur a l'air assez âgé, ce qui convient à Alexis-Ducas, puisqu'il exerçait une charge importante dans le palais d'Alexis-l'Ange (IV). Le type de saint Georges paraissant, pour la première fois, sous Manuel-Comnène, la monnaie ne peut être d'Alexis-Comnène; elle ne peut être d'Alexis II, ni d'Alexis IV qui n'a pas régné seul, à cause de la physionomie âgée de l'empereur; restent donc Alexis-l'Ange (III) et Alexis-Ducas. J'ai fait connaître plusieurs espèces de cuivre d'Alexis-l'Ange (III), sur lesquelles ce prince paraît toujours en buste, ce qui n'a pas lieu ici. Enfin cette monnaie a de grands rapports avec celles de même module, frappées par Jean-Ducas-Vatatzes, empereur de Nicée, dix-huit ans après le renversement d'Alexis-Ducas; mais Jean ayant signé son nom Δυκας, je le répète, l'attribution de la monnaie en question est fort douteuse.

Elle peut être également d'Alexis-l'Ange (III), puisqu'on connaît des pièces de cuivre et du même module de Manuel-Comnène, offrant soit l'effigie en pied, soit le buste de ce prince. Le seul caractère qui semblerait séparer cette monnaie de celles d'Alexis-l'Ange (III), est la forme de tête de l'empereur qu'elle représente; mais cette différence est assez peu tranchée, pour qu'il soit impossible d'en rien tirer qu'une raison de plus de douter.

M. Faure a eu la bonté de me communiquer une petite pièce de cuivre cisaillée, peu lisible, mais sur laquelle on démêle pourtant la légende — ΑΛΕΧΙω. — autour d'une effigie semblable à celle que porte la monnaie dont il vient d'être question plus haut;

au revers, on voit le Christ assis, la main droite élevée et tenant le livre des évangiles; à droite et à gauche de la tête, on lit $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$. Très-certainement cette monnaie a une origine commune avec celle que j'ai pensé devoir classer, sauf meilleur avis, au nom d'Alexis-Ducas-Murtzuphle.



A la prise de Constantinople par les croisés, le 12 avril 1204, les membres de la famille impériale s'enfuirent, et gagnèrent en toute hâte les provinces que les croisés n'avaient pas conquises; les uns vinrent se refugier à Nicée, les autres à Thessalonique. Ces deux villes se virent, à peu près en même temps, ériger en capitales d'un nouvel empire d'orient.

Le peuple qui avait en horreur la domination des croisés latins, se choisit des maîtres d'origine grecque, et l'empire déjà si délabré par les conquêtes des Turcs, fut à la fois scindé en quatre petits empires: de Constantinople, de Nicée, de Thessalonique et de Trebizonde.

Chacun de ces états nous ayant légué ses monumens numismatiques, qui se rattachent à la suite des monnaies byzantines, il entre naturellement

dans mon plan de les étudier et de les classer, autant que faire se pourra.

J'établirai donc successivement l'histoire succincte des dynasties qui ont occupé les trônes de Constantinople, de Nicée, de Thessalonique et de Trebizonde, puis je décrirai les monnaies connues jusqu'à ce jour et qui appartiennent à ces dynasties.

EMPIRE LATIN

DE

CONSTANTINOPLE.

BAUDOUIN DE FLANDRE,

Connu vulgairement sous le nom de BAUDOUIN Ier.

Baudouin, neuvième comte de Flandre de ce nom, et fils de Baudouin VIII et de Marguerite d'Alsace, prit la croix en 1200. La révolution qui mit Alexis-Ducas-Murtzuphle sur le trône de Constantinople, ayant offert aux croisés une occasion de s'emparer de l'empire grec, ils se partagèrent à l'avance leur conquête projetée, et prirent toutes leurs dispositions pour mettre leurs desseins à exécution. Le 12 avril 1204, Constantinople fut surprise et enlevée par escalade. Alexis-Ducas s'enfuit et les croisés restèrent maîtres de la ville. Baudouin, comte de Flandre, fut élu le 9 mai par les barons de l'armée latine, et le 16 il fut couronné à Ste-Sophie. Après la cérémonie, les croisés procédèrent à un nouveau partage de

l'empire. La Thessalie, érigée en royaume, fut donnée au marquis de Montferrat; la Bythinie échut, avec le titre de duché, au comte de Blois; un gentilhomme bourguignon, nommé Othon-la-Roche, eut Athènes pour apanage, et Guillaume-de-Champlite, autre gentilhomme franc-comtois, eut l'Achaïe.

Alexis-Ducas-Murtzuphle fut, comme nous l'avons dit, arrêté près du Bosphore par un croisé nommé Thierri-de-Loos, ramené à Constantinople et mis à mort. Baudouin ne jouit pas paisiblement de son empire; les Bulgares lui déclarèrent la guerre et le firent prisonnier près d'Andrinople, le 15 avril 1205. Leur roi Joannice ou Jean Ier, eut, suivant Nicetas, la barbarie de faire couper à Baudouin les bras et les jambes et de faire jeter son corps mutilé dans un précipice, où il vécut trois jours encore et devint la pâture des oiseaux de proie. Les historiens ne sont pas unanimes sur ces horribles circonstances; mais ce qui paraît certain, c'est que Baudouin mourut en captivité.

Baudouin avait épousé Marie de Champagne, dont il n'eut que deux filles, Jeanne et Marguerite, qui furent successivement comtesses de Flandre.

Il ne peut donc exister que des monnaies de Baudouin seul.

1204 *à* 1205.

BAUDOUIN SEUL.

Long-temps l'existence des monnaies des empereurs latins de Constantinople, est restée problématique. Le premier numismatiste qui en ait fait connaître,

est feu M. Münter, évêque danois, qui a publié une pièce d'un Baudouin; depuis lui, le Baron Marchant (lettre VII) a fait graver la même monnaie, et enfin dans une belle dissertation (lettre XXVIII) a examiné une série assez nombreuse de pièces byzantines, frappées, sans aucun doute, par les empereurs latins.

Le Bon Marchant observe d'abord que sous les Comnène et leurs successeurs, la plupart des fortes espèces de cuivre étaient anonymes et à effigies pieuses; il en conclut que les empereurs français ont suivi ce système, et que de là vient l'extrême rareté de leurs monnaies. Quant à celles des métaux précieux, ajoute-t-il, nous devons croire, avec feu M. Cousinery, que la fabrication nombreuse des monnaies de Venise (opérée peut-être en vertu de quelque convention au moment de la conquête), s'est opposée à ce que les empereurs français émissent de telles monnaies.

Je ne partage pas l'avis du Bon Marchant sur la fabrication des espèces anonymes et pieuses, dont il me paraît étendre trop loin l'existence. Je crois, pour ma part, que cette fabrication, commencée sous Jean-Zimiscès, a été suspendue sous Constantin-Duças, et reprise seulement après la captivité de Baudouin de Flandre, par les empereurs latins, dont effectivement les pièces anonymes et pieuses ne sont pas très-rares. Quant à l'opinion de feu M. Cousinery, sur les monnaies des métaux précieux, elle paraît tout-à-fait probable.

Dans la même dissertation, le Bon Marchant cherche à établir un fait qui serait très-important pour la

discussion, s'il était prouvé; c'est que Baudouin Ier, pendant les quelques mois qu'il a passés sur le trône, n'a pas dû ni même pu prendre le titre δεσποτης, qui eût blessé, dit-il, l'amour-propre des croisés, la veille encore ses compagnons et ses égaux. Il ajoute que l'empire fut dévolu par les barons à qui bon leur semblait, mais que sans doute ils n'eurent, en aucune façon, la pensée de se donner *un maître, un autocrate ;* que Baudouin, en un mot, était bien pour les Grecs un empereur, mais que pour les croisés il était toujours le comte de Flandre, le chef de l'armée, et rien de plus. Dans cette situation, il est vraisemblable, ajoute enfin le Bon Marchant, que le premier empereur latin n'aura pas pris le titre δεσποτης, et sans doute, dans son embarras, il aura eu recours à la fabrication des monnaies pieuses et anonymes.

Je vais essayer de combattre ces raisonnemens : d'abord j'avoue que je ne saurais me décider à donner à deux princes différens les monnaies présentant au droit une effigie couverte de la cotte de maille et le casque en tête, tenant une croix et une épée; si l'une est de Baudouin Ier, les autres sont du même prince, cela me paraît à peu près incontestable. Je ferai remarquer d'ailleurs que l'intervention du titre νεωτερος par lequel le Bon Marchant traduit la lettre N qu'il rencontre souvent dans les monnaies des Baudouin, est une nouveauté tellement insolite, tellement inconnue dans la langue monétaire des byzantins, que cette traduction, quelqu'ingénieuse qu'elle soit, ne peut être adoptée comme certaine. Il n'est pas douteux que Baudouin Ier ait

fait frapper des monnaies dès qu'il se sera vu maître du trône ; c'était une espèce de prise de possession, qu'il n'aura pas manqué de mettre en usage. Ces monnaies sont très-probablement celles à l'effigie armée, et je n'hésite pas à les attribuer toutes, sans exception, à Baudouin de Flandre. Qu'il ait tardé à prendre le titre δεσποτης, cela est possible; mais qu'il y ait renoncé complètement, voilà ce que je ne saurais accorder.

Les monnaies frappées par Baudouin, n'étaient pas faites seulement pour les croisés, qui constituaient évidemment la très-petite minorité des habitans de l'empire ; elles étaient plutôt faites pour les sujets grecs de Baudouin. Celui-ci pouvait-il négliger d'inscrire son titre δεσποτης sur les espèces courantes, quand il savait parfaitement que les Grecs étaient tous prêts à lui contester ses droits? Pouvait-il leur laisser ainsi une excellente raison de lui refuser un titre dont il devait très-certainement exiger l'emploi de leur part? Il n'est pas possible que les croisés aient pu trouver mauvais que le maître qu'ils imposaient aux Grecs, leur ait dit, *je suis votre maître ;* or le meilleur moyen de le leur faire savoir, c'était d'inscrire le titre δεσποτης sur les monnaies de l'état.

Je conclus donc, contrairement à l'opinion du Bon Marchant, que Baudouin de Flandre, plus encore que ses successeurs dont le trône était déjà plus affermi, aura dû tenir aux titres significatifs de la toute-puissance ; donc, les monnaies offrant le titre δεσποτης ne peuvent pour cela être refusées à Baudouin de Flandre. Plus d'un mois s'étant écoulé (du 12 avril au 16 mai 1204) de la conquête au

couronnement solennel de Baudouin, s'il a fait frapper des monnaies sans le titre δεσποτης, c'est pendant ce premier mois, où il n'était encore que chef de l'armée des croisés, et empereur *désigné*, mais non couronné.

A cette première position de Baudouin, me paraissent convenir les monnaies décrites par feu M. Cousinery et le B[on] Marchant, offrant au droit l'empereur en habit de guerre, tourné à droite et tenant une croix et une épée, avec la légende — ΒΑΓΔΟΙΝΟC CΛ̄V CT. — que le second a traduite par Βαλδοινος σταυροφορων στρατα ρχος ; on voit au revers une croix fleuronnée et terminée, à sa partie inférieure, par des ornemens sinueux. Cette lecture très-ingénieuse peut être admise, mais en admettant aussi que les dernières parties de la légende sont bien celles que je viens de reproduire; c'est ce qui malheureusement n'est pas assez clairement établi, puisque les deux numismatistes qui ont étudié cette rare monnaie, n'ont pu le faire, comme moi, que sur des exemplaires défectueux.

La suivante, qui n'est encore connue que par le catalogue de feu M. Cousinery, présente au droit l'empereur avec les mêmes attributs, mais vu de face; à ses côtés sont les trois lettres ΒΔΝ, que le B[on] Marchant traduit par Βαλδοινος Δεσποτης Νεωτερος sans tenir compte de l'article ο qui devrait précéder cet adjectif. Je ne puis voir dans ces lettres que ce qu'y a vu feu M. Cousinery, c'est-à-dire ΒαλΔοιΝος. Quant au revers, il présente autour d'une croix grecque les quatre lettres Η Ν Β Δ, et je pense que cette légende cruciforme doit être lue précisément comme toutes

celles du même genre qui se sont présentées jusqu'ici, c'est-à-dire, d'après l'ordre suivi par les Grecs, lorsqu'ils font le signe de la croix. La fin seule dans ce cas n'est pas douteuse, et les deux derniers signes représentent les mots Βαλδοινο. δεσποτης mis au cas régi par le verbe invocatif qui complète la phrase. Quant au caractère supérieur que le graveur de M. Cousinery a rendu par une H, il est douteux, et peut être un K, initiale de Κυριε, ou un X, initiale de Χριστε; le second, qui est une N, doit être l'initiale du verbe qui reste à découvrir.

Enfin sur la troisième monnaie paraît exactement la même effigie armée, avec la légende — BΔOIN Δ (ΒαλΔΟΙΝος Δεσποτης). — au revers, on voit une croix à base fleuronnée, et accompagnée, à ses trois autres extrémités, d'un globule entouré de trois globules plus petits (cab. du roi).

Cette dernière pièce ne laisse pas de doute sur l'emploi du titre δεσποτης, par Baudouin de Flandre, si toutefois le Δ qui le représente et qui se trouve seul du même côté que le B initial du nom Βαλδοινος n'est pas le Λ supprimé dans ce nom, et qui mal lu aura été remplacé par un Δ; c'est là un point délicat que l'examen de la monnaie peut seul éclaircir, et comme cette monnaie est fort rare, il est difficile de collationner les légendes données par les graveurs de feu M. Cousinery et du Baron Marchant, sur l'exemplaire défectueux du cabinet du roi.

Telles sont les pièces que je crois devoir classer à l'empereur Baudouin de Flandre, à cause de leur parfaite analogie de style, et surtout à cause du



type remarquable de l'empereur, le casque en tête et l'épée à la main, dont la présence décèle, de toute évidence, une origine commune.

HENRI DE FLANDRE.

Henri, frère de Baudouin de Flandre, était né à Valenciennes en 1174. Après la désastreuse bataille d'Andrinople, dans laquelle Baudouin fut pris par les Bulgares, Henri fut élu par les barons pour tenir la régence au nom de son frère, et tant que durerait sa captivité. L'année suivante le bruit de la mort de Baudouin se répandit, et Henri de Flandre fut couronné à Ste-Sophie, le 20 août 1206. Le sort des armes lui fut beaucoup plus favorable qu'à son frère; il défit les Bulgares à plusieurs reprises, et les réduisit à demander la paix. Une fois tranquille de ce côté, il eut à faire face aux attaques de Theodore-Lascaris, empereur grec de Nicée. Après des chances diverses, il parvint à conclure avec son rival une trève pendant laquelle il mourut, le 11 juin 1216.

Henri de Flandre avait épousé en premières noces Agnès, fille du marquis de Montferrat. Après la mort de cette princesse, il s'unit à une fille de Joannice, roi des Bulgares; cette nouvelle impératrice, dont l'histoire n'a pas fait connaître le nom, empoisonna, dit-on, son époux.

De ce qui précède, on voit qu'il faut partager le règne de Henri de Flandre en deux parties: dans la première, il ne fut que régent au nom de

son frère, et dans la seconde il régna *de fait*. On peut donc trouver des monnaies des séries suivantes :

De 1205 à 1206, Henri, régent pendant la captivité de Baudouin,
1206 à 1216, Henri seul.

1205 *à* 1206.

HENRI, RÉGENT PENDANT LA CAPTIVITÉ DE BAUDOUIN.

Plus d'un an s'étant écoulé pendant la captivité de Baudouin de Flandre, il n'est pas probable qu'il n'y ait eu aucune émission de monnaie durant cet intervalle. En tout cas il est fort douteux que l'on ait continué à se servir alors des mêmes coins que pendant la présence de Baudouin dans sa capitale ; c'eût été tout au moins une bizarrerie, sinon une inconvenance, que de représenter en guerrier un prince qui gémissait dans les fers, et qui avait été vaincu. D'un autre côté, Henri n'avait pas qualité pour signer de son nom les monnaies de l'état. Qu'il ait pris, dans cette circonstance, le parti de faire fabriquer des espèces anonymes et à effigies pieuses ; cela est très-vraisemblable. C'est donc sous Henri de Flandre qu'a dû commencer l'émission de ces monnaies, tout-à-fait distinctes d'ailleurs des analogues fabriquées sous Jean-Zimiscès et ses successeurs.

Il est une de ces pièces anonymes que j'attribue à Henri de Flandre, de préférence aux autres empereurs latins. On y voit au droit le buste du Christ sans nimbe et adossé à une croix ornée de perles ; on y lit $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$, et les cantons supérieurs de la croix sont occupés par deux croissans ; au revers paraît

une croix latine, accompagnée de globules à chacune de ses extrémités, et de quatre roses, composées d'un globule central et d'un cercle de globules beaucoup plus petits; au-dessous de la croix est placé un croissant. On pourrait voir dans ce type une allusion à la guerre sainte, ou au triomphe de la croix sur le croissant; mais dans ce cas, il serait assez difficile d'expliquer la présence des deux croissans qui sont à droite et à gauche de l'effigie du Christ.

J'ai décrit, au nom d'Alexis-l'Ange (III), une charmante monnaie cisaillée, qui offre absolument au revers le type que je retrouve ici, au droit de la pièce anonyme; ces deux pièces sont donc très-voisines d'origine. Or, Alexis-l'Ange (III) a fini de régner en 1203, et Henri de Flandre a fait frapper des monnaies en 1205; il n'y a donc que deux années d'intervalle entre les deux règnes, et il est très-vraisemblable que ce type de la croix cantonnée de croissans, a été imité par Henri de Flandre, à qui, en résumé, je propose d'attribuer la pièce anonyme et pieuse que je viens de décrire, en admettant qu'elle a été frappée avant le couronnement de ce prince, et pendant la captivité de Baudouin son frère.

1206 *à* 1216.

HENRI SEUL.

Une fois couronné, Henri de Flandre a pu faire frapper des monnaies pour son propre compte et à son nom; toutefois on n'en connaît aucune jusqu'ici,

et celles que Pellerin et le Bon Marchant (lettre VII) lui ont attribuées, ne peuvent, en aucune façon, lui convenir; le dernier de ces deux savans a lui-même renoncé à la classification qu'il avait proposée d'abord, et a réuni la prétendue monnaie de Henri de Flandre, à la suite des empereurs de Trebizonde (lettre XXIII).

Il est étrange que les monnaies de ce règne de dix ans aient, jusqu'à ce jour, complètement échappé à toutes les recherches. Ne serait-il pas possible que Henri de Flandre, n'étant pas bien assuré de la mort de son frère, eût continué à faire frapper des monnaies anonymes? c'est ce que je laisse à décider au lecteur, et je me contenterai de faire observer que jamais la mort de Baudouin ne fut parfaitement constatée, et que l'obscurité qui enveloppa les derniers momens de ce prince, était telle, que bien long-temps après, en 1225, un fourbe, nommé, à ce qu'il paraît, Bertrand de Rains ou Rais, vint en Flandre et prétendit être l'empereur Baudouin échappé de sa prison. Il avait effectivement une telle ressemblance avec le comte-empereur et les particularités énoncées par lui semblaient si formelles, que beaucoup de flamands se montrèrent disposés à reconnaître en lui leur souverain. Jeanne, fille de Baudouin, alors comtesse de Flandre, jugea prudent de couper court aux suites d'une imposture de cette espèce, et en octobre 1225, elle fit brûler vif, à Lille, celui qui se disait son père. Il est donc bien vrai que personne n'avait une entière certitude de la mort de Baudouin de Flandre, et que dans cette position, Henri a très-bien pu faire continuer la fabrication com-

mencée par son ordre, des espèces anonymes et à effigies pieuses.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que Henri est nommé Ερρης par les auteurs grecs contemporains, et que c'est probablement sous cette forme, que les monnaies grecques présenteraient son nom, si enfin on parvenait à en découvrir.

PIERRE DE COURTENAI.

YOLANDE DE FLANDRE.

Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, était fils de Pierre de France et d'Isabelle de Courtenai, et par suite, petit-fils du roi Louis-le-Gros ; il avait épousé Yolande, sœur de Baudouin et de Henri de Flandre. A la mort du dernier de ces princes, l'empire fut offert par les barons à André, roi de Hongrie, qui refusa la couronne. Alors Pierre de Courtenai fut élu par suite de ce refus, et reçut à Auxerre la nouvelle de son élévation au trône de Constantinople. Il partit donc avec Yolande, et se rendit à Rome, pour s'y faire couronner par le pape Honorius III. Celui-ci s'en excusa d'abord, en alléguant qu'il ne voulait point anticiper sur les droits du patriarche grec, et que d'ailleurs, il n'était pas dans les convenances qu'un empereur d'orient fût sacré en occident ; Pierre et Yolande insistèrent et finirent par vaincre les scrupules du souverain pontife. La cérémonie du couronnement eut donc lieu à Rome, le 9 avril 1217.

En partant de là, Pierre s'embarqua à Brindes

sur des vaisseaux de la république de Venise, et alla d'abord mettre le siége devant Durazzo, dont Theodore-l'Ange-Comnène s'était emparé. Cette expédition n'eut aucun résultat, et Pierre y renonçant s'achemina vers sa capitale; en route il tomba entre les mains de Theodore-l'Ange, qui fit passer au fil de l'épée tous ceux qui accompagnaient ce prince, et l'enferma lui-même dans une étroite prison. Pierre y mourut, après deux ans de détention.

Yolande de Flandre était arrivée heureusement à Constantinople, et elle se mit à la tête du gouvernement, pendant la captivité de son époux. Les barons choisirent pour régent Conon de Bethune, sénéchal de Romanie, qui mourut peu de mois après son élection. Ils lui donnèrent alors pour successeur Marin-Michel qui remit les rênes de l'empire entre les mains de l'empereur Robert, lorsque celui-ci eut été couronné.

Deux des fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande de Flandre, Robert et Baudouin, montèrent successivement sur le trône de Constantinople, après la mort de leur père.

Si donc il existait des espèces de l'empereur Pierre de Courtenai, elles ne devraient présenter que sa seule effigie ; j'admettrai donc qu'il peut se trouver des monnaies de la série suivante :

De 1217 à 1219, Pierre de Courtenai seul,
ou mieux, Yolande de Flandre, régente avec Conon de Bethune et Marin-Michel.

1217 *à* 1219.

PIERRE SEUL.

Il est fort douteux que jamais il ait été frappé des monnaies au nom de l'empereur Pierre de Courtenai, qui n'a pas réussi à mettre le pied dans sa capitale, mais est mort en route, dans les prisons de Theodore-l'Ange. La position des régens était absolument la même que celle de Henri de Flandre, régent pour son frère Baudouin, captif chez les Bulgares; les mêmes raisonnemens qui portent à croire que Henri fit frapper alors des monnaies pieuses et anonymes, s'appliquent donc rigoureusement ici, et je ne doute pas que toutes les espèces frappées pendant le malheureux règne de Pierre de Courtenai, n'aient été de ce genre.

Les monnaies de Robert et de Baudouin de Courtenai se trouvant à peu près déterminées, je crois qu'il faut décrire ici les pièces anonymes et pieuses de l'empire latin de Constantinople, pièces dont une déjà s'est classée, avec beaucoup de vraisemblance, au nom de Henri de Flandre. Les monnaies suivantes sont donc ou du même Henri de Flandre, ou de la régence pour Pierre de Courtenai. Au droit des unes on lit IC XC aux côtés du buste du Christ nimbé et adossé à une croix; au revers paraît une croix latine, ornée à chacune de ses extrémités de trois globules, un gros et deux petits, portant au centre quatre rayons qui forment une seconde petite croix et ayant pour base des ornemens fleuronnés; les deux cantons supérieurs de cette croix sont occupés par deux croissans.

Les autres présentent le même type au droit, mais au revers paraît une croix à double croisillon, connue sous le nom de croix de Lorraine; à chacune des cinq extrémités supérieures est placé un globule et le pied de la croix est garni d'ornemens fleuronnés.

Ce qui rend certaine l'attribution de ces monnaies aux empereurs latins, c'est leur parfaite analogie de style et de type avec les pièces nominales de Baudouin de Flandre.

Telles sont les seules espèces qui peuvent, avec quelque raison, se classer aux règnes de Henri de Flandre ou de Pierre de Courtenai, et qui semblent ne pouvoir appartenir qu'à l'un ou à l'autre de ces deux règnes.

ROBERT DE COURTENAI.

Robert, fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande de Flandre, fut élu empereur de Constantinople, au refus de son frère aîné, Philippe, comte de Namur. Bien que sa nomination fût datée de 1219, année de la mort de Pierre de Courtenai, Robert ne partit de France que vers la fin de 1220, et fut couronné à Sainte-Sophie, le 25 mars 1221. Après la cérémonie du sacre, le régent Marin-Michel remit à Robert tous les soins du gouvernement; mais ce prince, d'un caractère indolent et faible, mit l'empire des latins à deux doigts de sa perte; deux nouveaux états grecs s'élevèrent sur les débris de l'ancien, à Trebizonde et à Thessalonique. Jean-Ducas-Vatatzes

empereur de Nicée, déclara la guerre à Robert de Courtenai, le battit à la journée de Pimarin en 1224, et resserra son empire dans les limites du territoire de Constantinople. Bientôt même il le força à solliciter la paix et la lui fit payer au prix de concessions humiliantes. Robert mourut en 1228.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies de Robert de Courtenai frappées à son nom à Constantinople.

1221 *à* 1228.

ROBERT DE COURTENAI SEUL.

Quand il s'agit de Robert de Courtenai, on ne trouve plus aucune raison qui puisse laisser croire qu'il n'a point été fabriqué de monnaies à son nom; celles-ci doivent donc exister; il ne s'agit que de les reconnaître. Malheureusement je ne puis me flatter d'avoir résolu ce problème difficile.

On possède, dans les suites byzantines, de petites monnaies de cuivre que je me hasarde à donner à ce prince, mais sauf meilleur avis, et sans que je puisse énoncer de faits positifs en faveur de la classification que je propose.

Il s'agit des pièces décrites par le Bon Marchant (lettre VIII) et attribuées par lui à Romain le jeune. La principale raison qui avait guidé le Bon Marchant, était la présence d'une effigie imberbe; mais il n'avait sans doute étudié qu'un specimen tout-à-fait défectueux, puisque les cinq ou six exemplaires que j'ai eu le bonheur d'examiner, m'ont constamment offert un prince portant une barbe extrêmement pro-

noncée. Je n'insisterai pas sur le style, le poids, le dessin et les types de ces monnaies ; tout ce qui s'y voit est complètement en désaccord avec ce qu'on voit sur les espèces de Romain le jeune, et des trois ou quatre siècles qui ont suivi son règne; par suite les pièces en question doivent être considérées comme de beaucoup postérieures à ce règne. Je connais trois types différens de cette monnaie, et je vais les décrire successivement.

Au droit de la première variété, on voit un empereur debout, en manteau impérial, tenant un long sceptre et le globe crucigère ; à côté est une R, au-dessus d'un signe composé de deux traits verticaux, surmontés, mais à distance, d'un trait horizontal. Je ne pense pas que l'ensemble de ces trois traits séparés puisse, en aucune façon, être pris pour un Π et signifier Πορφυρογεννητος comme le supposait le Bon Marchant; au revers, est placé le Christ assis.

Sur la deuxième, l'effigie impériale est assise, et tient une longue croix; à sa droite, on voit encore l'R majuscule et le même signe indéterminé que sur la précédente; au revers, le buste du Christ est accompagné du nom *Gesus* (*sic*). Cette monnaie, quoique très-épaisse, est concave.

Enfin la troisième porte le même type au droit que la première; mais le revers offre une croix ornée, présentant dans ses cantons les syllabes IC XC NI KA.

Le nom *Gesus* écrit ainsi, l'R latine et le type de la croix ornée, me décident à traduire l'R du droit par le nom Robertus. Ne voyant aucun prince à qui ces monnaies pourraient mieux convenir qu'à

lui, je propose de les lui restituer. J'ajouterai que celle qui porte le nom *Gesus* ne présente pas un empereur couronné; peut-être celle-ci a-t-elle été frappée après l'élection de Robert, mais avant son couronnement.

Je ne puis terminer ce qui est relatif à ces monnaies, sans faire observer que leur fabrique étrangère semble jeter du doute sur leur origine. Peut-être appartiennent-elles aux royaumes voisins de l'empire, qui copiaient les types byzantins, comme le témoignent suffisamment les pièces d'argent d'Urosius, par exemple; je n'ai malheureusement que des doutes à émettre sur ce point.

BAUDOUIN DE COURTENAI,

Surnommé Porphyrogenitus et connu sous le nom de Baudouin II.

MARIE.

A la mort de Robert de Courtenai, en 1228, la couronne passa sur la tête de son frère Baudouin; ce prince, né à Constantinople, n'avait que onze ans lorsqu'il monta sur le trône, et les barons créèrent, pour le temps de sa minorité, une régence, dont Jean de Brienne, ex-roi de Jérusalem, fut chargé. Celui-ci se rendit à Constantinople à l'appel des barons, et gouverna avec le titre d'empereur à vie, de 1231 jusqu'à 1237. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 23 mars de cette année. Baudouin était alors en France pour solliciter des secours du roi Louis IX, et pour tirer de ce saint roi des sommes exorbitantes en échange de la cou-

ronne d'épines, de la lance et de l'éponge de la passion; à son retour à Constantinople, en 1239, Baudouin qui, en 1234, avait épousé Marie, fille de Jean de Brienne, se fit sacrer avec elle.

L'année suivante, grâce aux secours qu'il avait obtenus, il battit les Grecs et força l'empereur de Nicée, Jean-Ducas-Vatatzes, de lever le siège de Constantinople qu'il venait d'entreprendre pour la troisième fois. Au bout de quelques autres années, Baudouin se vit encore contraint de solliciter des secours des puissances chrétiennes, et à la fin de 1244, il vint dans ce but en Italie. Jusqu'en 1261, il résista plus ou moins heureusement aux tentatives des Grecs pour lui enlever sa couronne; mais dans cette année, le césar Alexis-Strategopule, envoyé par Michel-Paleologue, empereur de Nicée, contre Michel, despote d'Epire, parvint à se procurer des intelligences dans Constantinople, y pénétra par un aqueduc, dans la nuit du 25 au 26 juillet, et se trouva maître de l'empire de Constantinople, sans même avoir songé d'avance à en essayer la conquête. Baudouin s'échappa dans une barque de pêcheur, gagna Négrepont, puis l'Italie où il mourut à la fin de 1273.

De sa femme Marie, Baudouin eut un fils nommé Philippe, qui mourut en 1274, avec le vain titre d'empereur de Constantinople.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1228 à 1261, Baudouin seul,
1231 à 1237, Baudouin avec Jean de Brienne,
1239 à 1261, Baudouin et Marie.

1228 *à* 1261.

BAUDOUIN SEUL.

Le Bon Marchant, le premier, a fait connaître une monnaie de cuivre, qui paraît devoir se classer à Baudouin de Courtenai. Le droit offre le buste du Christ, nimbé et adossé à la croix, avec $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$; au revers est placée une croix simple, portant à chaque extrémité un globule, et cantonnée des quatre lettres Β Λ Δ Ν.

Je possède une nouvelle variété de cette monnaie; le droit est bien le même que sur la précédente; mais au revers la croix n'a de globule qu'à ses trois extrémités supérieures; la base repose sur deux degrés, et cette croix est en outre recroisée au centre par quatre figures ressemblant à des clous à tête ronde; du reste, l'inscription quadrilittérale est la même.

Le Bon Marchant a pensé pouvoir lire cette inscription ΒαΛδοινος Δεσποτης Νεωτερος. Je ne crois pas cette interprétation admissible, pour les raisons que j'ai énumérées en parlant de Baudouin de Flandre, et je ne vois dans ces quatre lettres que le seul nom ΒαΛΔοιΝος.

Les deux variétés de cette monnaie sont, sans doute, d'une grande rareté, et je n'en connais aucune autre qui puisse s'attribuer à Baudouin de Courtenai.

Cet empereur, né à Constantinople, a pris le nom de Πορφυρογεννητος, comme le constate le précieux sceau d'or, publié par Ducange.

Il doit paraître étrange que le long règne de Baudouin ne nous ait légué que des monnaies en fort petit nombre. Il est bien possible que sous ce prince, la fabrication des espèces pieuses et anonymes ait continué ; il y a même quelque raison d'admettre ce fait, pour tout le temps écoulé pendant la minorité de Baudouin, jusqu'en 1239, époque de son couronnement.

1231 *à* 1237.

BAUDOUIN ET JEAN DE BRIENNE.

1239 *à* 1261.

BAUDOUIN ET MARIE.

Ces deux séries monétaires, dont l'existence est possible, ne sont encore représentées par aucun monument numismatique.



EMPIRE GREC

DE NICÉE.

THEODORUS-LASCARIS,

Connu vulgairement sous le nom de THEODORE Ier.

Theodore-Lascaris, issu d'une illustre famille, était, suivant le rapport de Nicetas, un jeune homme plein de courage et d'énergie. Il avait épousé, en 1193, Anne, fille d'Alexis-l'Ange-Comnène (III), veuve du *sébastocrator* Isaac-Comnène, et cette brillante union lui avait valu le titre de δεσποτης. A l'époque où les latins s'emparèrent de Constantinople, et rétablirent Isaac-l'Ange sur le trône, Theodore-Lascaris fuyant la capitale, avait gagné l'Asie. Lorsque Baudouin Ier fut élu empereur de Constantinople, Theodore-Lascaris fit valoir ses droits à la couronne impériale, droits que légitimait la captivité de son beau-père Alexis-l'Ange, tombé entre les mains du marquis de Montferrat; il réussit donc à se faire sacrer empereur à Nicée, en 1206. Bientôt Alexis ayant recouvré sa liberté, réclama

sa couronne et appuya ses prétentions sur une alliance avec les Turcs; mais il fut battu par Theodore, qui le fit prisonnier, lui fit crever les yeux, et le relégua dans un monastère où il termina ses jours. Theodore-Lascaris mourut, en 1222, âgé de quarante-cinq ans, et après avoir régné d'abord deux ans comme despote, et ensuite seize ans après son couronnement.

Theodore-Lascaris se maria trois fois, et eut de ses différens lits deux fils, morts fort jeunes du vivant même de leur père, et plusieurs filles. Sa première femme fut, comme je l'ai déjà dit plus haut, Anne-Comnène, fille d'Alexis-l'Ange (III). La deuxième fut Philippe, fille de Rupinus, prince d'Arménie. Après avoir mis au monde un fils, Philippe fut répudiée et renvoyée par son mari, qui épousa alors Marie, fille de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre et empereur latin de Constantinople; ce troisième mariage fut célébré vers 1220.

Il ne peut donc exister que des monnaies de Theodore-Lascaris seul.

1206 *à* 1222.

THEODORE-LASCARIS SEUL.

Il est impossible qu'un règne aussi long que celui de ce prince n'ait pas été signalé par de nombreuses émissions d'espèces, frappées probablement à Nicée, siége de l'empire de Theodore-Lascaris.

On connaît effectivement plusieurs monnaies différentes, offrant l'effigie d'un prince nommé Theodore;

mais trois empereurs de ce nom ayant régné coup sur coup, il n'est pas aisé de faire la part monétaire de chacun ; cela n'est pourtant pas impossible.

Eckhel (p. 266), comme l'observe fort justement le B[on] Marchant (lettre XXIV) s'est montré inférieur à lui-même, dans la discussion qui suit la liste des monnaies frappées au nom d'un Theodore. Le B[on] Marchant a entrepris la classification de ces monnaies et me paraît avoir rempli, avec un rare bonheur, la tâche difficile qu'il s'était imposée. Suivant cet habile numismatiste, la pièce concave de cuivre, décrite par Tanini et offrant au droit l'empereur debout, avec la légende — ΘΕΟΔωΡΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ. — et au revers ΙϹ ΧϹ aux côtés du buste du Christ, ne peut être attribuée qu'à Theodore-Lascaris, premier empereur grec de Nicée. Je partage complètement cette opinion qui est plausible en tout point.

L'empereur, issu d'une famille qui n'avait pas à compter d'augustes aïeux, a dû se dispenser d'inscrire un nom peu connu et dont lui-même devait faire naître la gloire. Theodore-Lascaris n'était allié qu'à la famille des Αγγελος, par son mariage avec la fille d'Alexis-l'Ange (III); mais les Grecs qui portaient à volonté le nom de leurs aïeux maternels, ne pouvaient prendre celui de leur femme; Theodore n'avait donc à signer que le nom Lascaris, et suivant toute apparence, il aura mieux aimé ne signer que son nom d'empereur.

JOANNES-DUCAS-VATATZES,

Connu sous le nom de JEAN III.

Jean-Vatatzes exerçait la charge de *protovestiaire* à la cour de Theodore-Lascaris, dont il épousa la fille Irene. Il était né à Didymothèque de Thrace, d'une famille que les historiens n'ont pas fait connaître. Jean-Vatatzes étant souvent mentionné sous le nom de Jean-Ducas, il y a tout lieu de croire qu'il prenait ce nom de famille, par suite de quelque parenté avec la race illustre des Ducas. Theodore-Lascaris lui fit épouser sa fille Irene, veuve du despote Andronic-Paleologue, et lui conféra en même temps la même dignité. A la mort de son beau-père, en 1222, Jean-Ducas-Vatatzes lui succéda sur le trône de Nicée, du chef de la princesse Irene sa femme. Ce prince, dont le règne fut constamment glorieux, mourut le 30 octobre 1255, âgé d'un peu plus de soixante ans, et après en avoir passé trente-trois sur le trône. Jean-Vatatzes maintint à Nicée le siége de son empire; quelques auteurs cependant prétendent qu'il l'établit à Magnésie.

L'impératrice Irene étant morte en 1241, Jean-Vatatzes épousa, en 1244, Anne, fille naturelle de l'empereur d'occident Frédéric II, et sœur de Manfred, roi de Sicile. Anne avait amené à sa suite une italienne nommée Marcesina, dont l'empereur devint éperdument amoureux, et qui reçut de lui les brodequins de pourpre et les autres honneurs dûs aux seules impératrices.

De sa première femme Irene-Lascarina, Jean-

Ducas-Vatatzes eut un fils nommé Theodore, qui lui succéda sur le trône de Nicée.

Il ne peut exister de monnaies de ce règne, que de Jean-Ducas-Vatatzes seul.

1222 *à* 1255.

JEAN-DUCAS-VATATZES SEUL.

Avant les publications numismatiques du Bon Marchant, les monnaies de ce prince étaient restées inconnues, faute d'une lecture régulière; aujourd'hui, grâce à lui, elles sont bien déterminées. Ces monnaies de Jean-Ducas-Vatatzes sont de cuivre, planes et cisaillées. Au droit, paraît l'empereur debout, vêtu du paludamentum, tenant un long nartex et un volume roulé; la légende formée de caractères placés les uns au-dessous des autres, est — Iω ΔEC (en un monogramme) O ΔȣKAC. — au revers on voit le buste de saint Georges, tenant une lance et un bouclier; à droite et à gauche, sont deux monogrammes composés des lettres O A ΓωP pour O Aγιος ΓεωPγιος.

Le nom ΔȣKAC donné au prince offert par la monnaie, ne laisse aucun doute sur son identité avec l'empereur de Nicée, Jean-Ducas-Vatatzes.

Cette même monnaie avait été attribuée par Ducange et Banduri, à Constantin-Ducas, parce qu'ils avaient tous les deux supposé qu'avant l'ω de la légende devait exister un K qui avait disparu. Le Bon Marchant, le premier, a fait voir l'inconvenance de cette lecture, et M. Mionnet a définitivement résolu la question, en citant l'exemplaire du cabinet du roi, sur lequel l'I au lieu d'être placé horizontalement

au-dessus de l'Ω (ainsi ω̄) se trouve placé naturellement (ainsi ιω). Il n'y a donc pas de doutes possibles à concevoir sur la valeur de l'attribution proposée par le Bon Marchant.

M. Soleirol possède une superbe pièce d'argent concave, tout-à-fait inédite, et qui appartient à Jean-Ducas-Vatatzes. Le dessin en est extrêmement barbare. Au droit, paraît l'empereur en manteau impérial, tenant un nartex à l'épaule droite et un volume roulé de la main gauche; une main céleste le bénit; la légende est — Iω̄ ΔECΠ... O ΔȣKA. — au revers, on voit le buste nimbé du Christ, tenant le livre des évangiles, et on lit encore quelques lettres des mots IC XC EMMANȣHΛ.

Il est constaté par un passage de Pachymère (Andron. Pal., lib. VI, cap. 8) que sous Jean-Ducas-Vatatzes les monnaies d'or furent frappées avec un tiers d'alliage. Voici ce passage: Προτερον μεν γαρ επι Ιωαννου του Δυκα το διμοιρον του ταλαντου των νομισματων χρυσος ην απεφθος. (*Sous Jean-Ducas les deux tiers du poids des* aureus *étaient d'or fin*).

THEODORUS-VATATZES,

Surnommé Ducas-Lascaris, et connu sous le nom de Theodore III.

Theodore, fils de Jean-Ducas-Vatatzes et d'Irene-Lascarina, prit ce même nom de Lascaris, à cause de son origine maternelle. Il était né dans l'année même de l'avènement de son père au trône de Nicée, et avait par suite trente-trois ans, lorsqu'il lui succéda en 1255; il fut couronné le jour de

noël. Ce prince mourut au mois d'août de l'année 1259, après un règne de trois ans et dix mois. Peu de temps avant sa mort, Theodore-Vatatzes avait pris l'habit monacal.

Du vivant même de son père, il épousa Helene, fille d'Asan, roi des Bulgares, dont la main avait été offerte à Baudouin II, quelque temps auparavant; cette princesse mourut avant son époux, après lui avoir donné un fils nommé Jean et cinq filles.

Il ne peut donc exister de monnaies de ce règne, que de Theodore seul.

1255 *à* 1259.

THEODORE-VATATZES SEUL.

L'empereur Jean-Vatatzes, ayant signé de prédilection son nom Δουκας sur les monnaies qu'il fit frapper, il paraît tout-à-fait raisonnable d'admettre que son fils Theodore n'aura pas renoncé à ce nom; bien qu'il ait pu montrer de la prédilection pour le nom de Lascaris, qu'il avait le droit de porter à cause de son origine maternelle, et qu'il devait tenir à honneur de signer, comme petit-fils du fondateur illustre de la dynastie nicéenne. Il y a donc certitude que les monnaies de Theodore-Vatatzes ont pu présenter les deux noms de famille Ducas et Lascaris.

Le Bon Marchant (lettre XXIV) a parfaitement développé les raisons de ce fait historique, et en a conclu que la monnaie concave d'argent, communiquée à Eckhel par feu M. Cousinery, et dont lui-même possédait un magnifique exemplaire, était de Theodore-

Vatatzes-Ducas-Lascaris. Cette attribution ne me paraît pas susceptible d'être contestée.

Au droit, on voit l'empereur debout, ayant à sa gauche saint Demetrius placé sur un coussin, et portant de la main gauche une épée nue ; tous deux tiennent ensemble une sorte de labarum orné à son extrémité supérieure, d'une croix entourée d'un cercle ; la légende est —ΘΕΟΔωΡΟC ΔȣΚΑC Ο ΑΓΙΟC ΔΥΜΗΤΡΟC (*sic*). — au revers, paraît le Christ assis, avec les mots IC XC IC ΛΚ que le B[on] Marchant a traduits avec infiniment de sagacité, ιησους χριστε ισχυροι Λασκαριν (*Seigneur donnez la force ou la puissance à Lascaris*).

Le savant auteur de cette notice intéressante, fait en outre remarquer, à l'appui de l'attribution qu'il propose, que l'orthographe barbare du nom Demetrius, exclut l'idée de la fabrication de cette monnaie à Thessalonique, où le nom de saint Demetrius était en vénération spéciale et parfaitement connu par conséquent. Tout porte à croire que saint Demetrius n'a paru sur les monnaies byzantines, qu'après l'établissement des empereurs grecs à Thessalonique; mais cela n'est pas une raison pour donner la pièce en question à Theodore de Thessalonique, puisque Jean-Ducas-Vatatzes réunit l'empire de Thessalonique à celui de Nicée. Son fils, Theodore-Vatatzes-Ducas-Lascaris, maître de cette ville, pouvait donc, à bon droit, en faire paraître le saint patron sur ses monnaies, frappées soit à Nicée, soit à Magnésie, soit même à Thessalonique.

La monnaie de cuivre décrite par Eckhel, et offrant au droit le buse de l'empereur et de saint

Michel, suivant cet auteur, a de même été classée par le B[on] Marchant, à Theodore-Ducas-Lascaris. Je possède cette rare monnaie, mal lue jusqu'ici, et sa comparaison avec celle d'argent publiée par le B[on] Marchant (lettre XXIV) ne m'a laissé aucun doute sur l'identité des deux effigies, dont les ornemens de tête sont parfaitement les mêmes, sur l'une et sur l'autre monnaie. Voici la description de ce précieux monument, qui rappelle d'une manière vraiment remarquable, les espèces du siècle de Jean-Zimiscès. Au droit, on voit le buste de Theodore ayant une petite croix à la main, et à sa gauche saint Demetrius nimbé, tenant un glaive et un bouclier; entre eux est placée sur trois degrés une croix très-ornée; la légende est — ΘΕΟΔωΡΟC ΔΕCΠΟΤΗC Ο ΑΓΙΟC ΔΗΜΗΤΡ. — le revers offre en inscription dans le champ — ΘΕΟΔωΡΟC ΔΕCΠΟΤΗC Ο ΔȣΚΑC.

Les deux monnaies que je viens de décrire ne laissent aucun doute sur l'emploi monétaire du nom Δȣκας, adopté par Theodore, comme par son père Jean-Vatatzes. Theodore de Thessalonique a bien aussi pris le nom de Ducas, mais il ne le faisait passer qu'en seconde ligne, et après le nom de Comnène, comme je le ferai voir lorsque je décrirai les monnaies de l'empire de Thessalonique.

L'historien Pachymère, dans le même passage cité plus haut, au sujet du titre des monnaies de Jean-Ducas-Vatatzes, dit positivement que Theodore-Ducas-Vatatzes maintint le titre adopté par son père: Δη και ο εξ εκεινου (Jean-Ducas) διετηρει (Andr. Paleol., lib. VI, cap. 8).

On voit que ces deux passages devaient donner

l'espoir, aujourd'hui réalisé, de fermer la lacune que laissait dans la suite des empereurs de Nicée, le manque des monnaies d'argent de Jean-Ducas-Vatatzes et de son fils.

JOANNES-VATATZES-DUCAS-LASCARIS.

Jean-Lascaris, fils de Theodore-Lascaris et de la princesse bulgare Helene, était encore enfant à la mort de son père Theodore, en août 1256. Les historiens sont peu d'accord sur l'âge qu'avait atteint ce jeune prince, mais ils nous apprennent cependant qu'il n'avoit pas neuf ans (Pachymère). Theodore moribond avait placé son fils sous la tutelle du *protovestaire* Georges-Musalon. Celui-ci fut assassiné le neuvième jour de sa régence, par les affidés de Michel-Paleologue, qui exerçait alors la charge de *grand-domesticus*. Michel s'empara d'abord de la régence, en se déclarant le tuteur du jeune Jean-Lascaris, et avec le titre de despote; mais au bout de quelque temps, il fut assez puissant pour n'avoir plus à cacher ses projets ambitieux, et se fit proclamer empereur et collègue de son jeune pupille. Plus tard, il fit crever les yeux à Jean-Lascaris et le relégua dans une forteresse de Bytinie, où ce malheureux prince vécut jusque sous le règne d'Andronic-Paleologue, puisque celui-ci eut la conscience, assez rare parmi les princes grecs, de venir en personne, solliciter auprès de Jean-Lascaris, une concession en forme de sa couronne, usurpée par Michel-Paleologue, le 1er janvier 1260.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

De 1259 à 1260, Jean-Lascaris seul.
1260 à 1261, Jean-Lascaris et Michel-Paleologue.

Bien que l'existence des monnaies de ces deux séries soit possible, et je dirai même probable, jusqu'ici elles ont échappé aux investigations numismatiques et ne se trouvent dans aucun cabinet connu.

MICHAEL-PALÆOLOGUS-COMNENUS.

Je renvoie l'examen des monnaies de ce prince, comme empereur de Nicée, à l'article qui le concerne comme empereur de Constantinople, après l'expulsion de la dynastie latine des croisés.



EMPIRE GREC

DE

THESSALONIQUE.

TEODORUS-ANGELUS,

Connu vulgairement sous le nom de Theodore II.

Michel-l'Ange-Comnène, fils naturel du *sébastocrator* Jean-l'Ange, profitant des troubles causés en orient par l'expulsion de l'empereur Alexis-l'Ange-Comnène (III), parvint à se rendre maître de la Thessalie, de l'Epire, de l'Etolie et de toutes les provinces maritimes limitrophes, dont il constitua un état indépendant, sans toutefois prendre d'autre titre que celui de *toparque*. Comme il n'avait pas d'enfans mâles qui pussent hériter de ses états, il appela auprès de lui son frère Theodore, qui était alors à la cour de Theodore-Lascaris, empereur de Nicée, et par testament disposa en sa faveur de tout ce qu'il possédait. Peu de temps après, Michel

et sa femme furent assassinés dans leur lit, et Theodore-l'Ange se trouva seul maître des grandes et belles provinces que son frère avait soumises à sa puissance.

Theodore-l'Ange augmenta rapidement ses états, par de nombreuses conquêtes faites sur les Bulgares et les latins. Bientôt même il réussit à s'emparer de la personne de Pierre de Courtenai, qui venait d'être sacré empereur de Constantinople par le pape Honorius III, et qui se rendait dans sa capitale. Il fit périr ce malheureux prince, et de ce moment, il n'hésita plus à se revêtir de la pourpre et à prendre, en 1223, le titre d'empereur. Il fit sa capitale de Thessalonique, qu'il avait enlevée, en 1222, à Demetrius de Montferrat, roi de cette ville, et se fit sacrer dans l'église de S[t]-Demetrius, patron de Thessalonique. Alors, pour se créer un puissant patronage, Theodore écrivit au pape et s'engagea à entrer dans le giron de l'église catholique; mais cette promesse n'était qu'une vaine parole, et Theodore n'en continua par moins à harceler les latins, et à leur enlever toutes leurs nouvelles possessions les unes après les autres. Le cours de ses conquêtes fut cependant interrompu par une déclaration de guerre à laquelle il ne s'attendait pas. Asan, roi des Bulgares, avec lequel il avait conclu un traité, n'en tint compte, marcha contre Theodore, le battit et le fit prisonnier, en avril 1230; il lui fit crever les yeux et le retint quelque temps en captivité. Cependant il lui rendit la liberté, et Theodore en profita pour reprendre ses états à son frère Manuel qui s'en était emparé. Theodore, privé

de la vue, renonça à la couronne, qu'il mit sur la tête de Jean son fils, et se contenta, pour lui-même, du titre de *despote*, avec la haute direction du gouvernement. Peu de temps après, Jean-Ducas-Vatatzes s'empara de Thessalonique et mit fin à l'empire que Theodore-l'Ange y avait établi. Theodore était encore vivant à cette époque et rentra dans la condition privée.

Il avait épousé la sœur du *grand-chartulaire* Petraliphas, et il en eut deux fils : Jean et Demetrius-l'Ange-Comnène.

De ce qu'on vient de voir, il résulte qu'il peut exister des monnaies de Theodore-l'Ange-Comnène seul.

1223 *à* 1230.

THEODORE-L'ANGE-COMNÈNE SEUL.

Une curieuse inscription du musée Nani de Venise, révèle un fait historique que les monumens numismatiques confirment. Cette inscription, gravée sur cuivre, et qui a pour objet la confirmation des priviléges de l'église métropolitaine de Corcyre (*Corfou*)[1] se termine ainsi : *Μηνι Ιουνιω ημερα πρωτη ετει ϛψλϛ Θεοδωρος εν χριστω τω θεω... ο βασιλευς και αυτοκρατωρ ρωμαιων Κομνηνος ο Δουκας.*

L'année *ϛψλϛ* ou 6736, qui est la date à partir de la création du monde, fixée par les Grecs à l'an 5508 avant Jesus-Christ, nous donne l'année 1228 de l'ère chrétienne. En 1228, Theodore-l'Ange était

[1] Elle est publiée par Clément Biagi, Monum. græc-lat., p. 209.

maître de l'Epire, et par suite, de Corfou, qui est sur les côtes de cette province. Il n'y a donc pas de doute sur ce point historique, et Theodore-l'Ange a pris le nom de Theodore-Comnène-Ducas.

C'est donc avec toute apparence de raison, qu'il faut lui attribuer la monnaie concave de cuivre, décrite par Tanini et citée par Eckhel et M. Mionnet, sur laquelle paraît au droit l'empereur debout, tenant un sceptre et le globe crucigère; il est couronné par une main céleste et accompagné de la légende — ΘΕΟΔωΡΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ ΚΟΜΝΕΝΟϹ Ο ΔȣΚΑϹ. — au revers est placé le buste du Christ, avec la légende — IC XC ΕΜΜΑΝȣΗΛ.

Quant aux droits de Theodore-l'Ange à prendre les nobles surnoms de Comnène et de Ducas, le Baron Marchant les a complètement établis, en rappelant (lettre XXIV) l'origine maternelle de cet empereur. Sa bisaïeule était en effet Theodora, fille d'Alexis-Comnène (I), et la mère de cette même Theodora était Irene-Ducæna.

On ne connaît jusqu'ici que cette seule monnaie qui soit légitimement attribuée à Theodore-l'Ange, empereur de Thessalonique; il est bien probable cependant qu'il en existe avec l'effigie de saint Demetrius.

MANUEL-ANGELUS.

Manuel, frère de Theodore-l'Ange, honoré par lui du titre de despote, profita de la captivité de ce prince, pour s'emparer de Thessalonique et de tous ses états, et se fit proclamer empereur.

Pour affermir son usurpation, il usa du même moyen que Theodore, et écrivit, en 1232, au pape Grégoire IX, pour lui promettre, non-seulement d'embrasser la foi de l'église catholique romaine, mais encore de se regarder, à l'avenir, comme empereur par la grâce du saint siége. Pendant que le patriarche de Constantinople usait de tous les moyens possibles pour détourner Manuel de ce dessein, Theodore-l'Ange fut remis en liberté par les Bulgares, rentra dans Thessalonique et s'empara de Manuel qu'il envoya en exil à Attalie, ville que possédaient alors les Turcs. Manuel rendu par eux à la liberté, vint à la cour de Jean-Ducas-Vatatzes, recouvra quelques places avec le secours de ce prince, puis le trahit pour rentrer dans le parti de son frère Theodore et des latins. Il mourut après 1236.

Il peut donc exister des monnaies de Manuel-l'Ange seul.

1230 *à* 1232.

MANUEL-L'ANGE SEUL.

En partant de ce principe, que les monnaies de Manuel-l'Ange devaient exister, il m'a fallu naturellement recourir aux monnaies de Manuel-Comnène de Constantinople, et vérifier si parmi celles-ci, aucune ne convenait à l'empereur de Thessalonique.

Ce n'est pas, je l'avoue, sans un vif plaisir, que j'ai extrait du bagage numismatique du premier, deux pièces qui appartiennent incontestablement au prince dont je m'occupe actuellement. Je veux parler des monnaies de cuivre, classées au nombre des médaillons, par M. Mionnet (p. 539) et publiées par Tanini.

Au droit on voit l'empereur debout, tenant une palme et un sceptre ; il est accompagné de la légende — MANȣHΛ ΔΕCΠΟΤΗC ΚΟΜΝΗΝ Ο ΔȣΚΑC. — au revers est placé le buste du Christ, avec la légende — IC XC EMMANȣHΛ.

La deuxième variété ne diffère de la précédente qu'en ce que l'empereur tient un sceptre et est couronné par une main céleste. Il est impossible de rencontrer une analogie de types plus frappante que celle qui existe entre ces deux monnaies et celle que j'ai décrite précédemment au nom de Theodore-l'Ange. Les types et les légendes de celle-ci se reproduisent si fidèlement sur les monnaies de ce Manuel, qu'il est tout-à-fait impossible de n'y pas reconnaître Manuel-l'Ange, empereur de Thessalonique, qui prit sans aucun doute, à l'exemple de son frère, les noms de Comnène-Ducas.

Ne connaissant pas les espèces d'or et d'argent, attribuées à Manuel-Comnène et sur lesquelles l'empereur paraît avec saint Theodore, je ne puis qu'énoncer des doutes sur la légitimité d'attribution de ces monnaies, qui pourraient peut-être convenir aussi à Manuel de Thessalonique.

JOANNES-ANGELUS-COMNENUS.

Lorsque Theodore-l'Ange, sorti de captivité, fut rentré en possession de ses états, dont il chassa son frère Manuel, il renonça à la couronne qu'il ne se sentait plus apte à porter, à cause de sa cécité, et donna le titre d'empereur à son fils Jean-l'Ange; il ne se réserva que le titre de *despote* et la haute main dans l'administration des affaires. Peu de temps après, Jean-Ducas-Vatatzes envahit la Thessalie avec une puissante armée, et vint asseoir son camp sous les murs de Thessalonique. Theodore et Jean se sentant incapables de résister, aimèrent mieux demander la paix, que Jean-Vatatzes n'accorda qu'en effaçant le nom d'empereur de Thessalonique. Jean-l'Ange ne put conserver que le titre de *despote*. Il mourut en 1224, et par conséquent, peu de temps après sa chûte.

Ce prince avait épousé une femme dont le nom est démeuré inconnu, et dont il eut un fils, plus tard revêtu de hautes dignités à la cour de Michel-Paleologue, et une fille, qui épousa Jean-Ducas, neveu de l'empereur Jean-Vatatzes.

Il peut donc exister des monnaies de Jean-l'Ange seul.

1232 *à* 1234.

JEAN-L'ANGE SEUL.

Ce prince étant mort en 1234, marié et père de deux enfans, devait avoir atteint un certain âge. Jusqu'ici l'on n'a pas publié de monnaies qui lui

conviennent, bien qu'elles doivent nécessairement exister, puisque ses deux prédécesseurs n'ont pas manqué d'en faire frapper.

On connaît de rares petites pièces de cuivre cisaillées, offrant au droit le buste d'un empereur tenant un nartex et le globe crucigère; sa robe est à carreaux ornée de perles; la légende est — + Iω.. ΔEC. — au revers est placé le buste nimbé de saint Demetrius, portant une lance et un bouclier; à droite et à gauche on lit en caractères superposés et liés — O ΔHMHTPI.

Cette effigie de saint Demetrius nous ramène à Thessalonique, où, sans doute, les monnaies l'offrirent pour la première fois, et dans ce cas, rien n'empêcherait de donner la pièce en question, à Jean-l'Ange, dernier empereur de Thessalonique. Du reste, l'effigie tout en paraissant jeune, porte cependant une barbe bien marquée.

Je trouve à cette monnaie une très-grande ressemblance avec celle que Pellerin a décrite (Mél., t. I, p. 222), et que M. Mionnet, d'après lui, cite avec un point de doute (p. 471), au nom de Constantin, fils de Leon-Chazare et d'Irene l'Athénienne; une pareille classification n'est pas admissible, et je ne m'arrêterai pas à la combattre. On pourrait peut-être vouloir restituer cette pièce à Jean-Ducas-Vatatzes, qui, devenu maître de Thessalonique, a bien pu faire figurer sur ses monnaies l'effigie de saint Demetrius; mais je me hâte de faire observer que ni la physionomie, ni les ornemens de tête du prince qui paraît ici, ne se rapportent à ce que l'on voit sur les espèces d'attribution certaine de Jean-Ducas-Vatatzes.

Resterait encore à prouver que la pièce ne peut être de Jean-Comnène. La seule raison que je puisse donner pour motiver l'exclusion de ce prince, est précisément la présence du type de saint Demetrius, qui n'a paru que long-temps après lui sur les monnaies impériales byzantines.



EMPIRE GREC

DE

TREBIZONDE.



ORIGINE DES EMPEREURS DE TREBIZONDE.

Après la prise de Constantinople par les latins, en 1204, Alexis-Comnène, surnommé le *Grand*, fils du *sébastocrator* Manuel-Comnène, se regarda comme légitime possesseur de la Colchide ou province de Trebizonde, qu'il gouvernait avec le titre de *duc*, pour le compte des empereurs grecs. Ce prince descendait en ligne directe de l'empereur Andronic-Comnène, dont il était le petit-fils; il ne prit cependant que le titre de *toparque* ou souverain de Trebizonde.

Son fils, dont le nom est demeuré inconnu dans l'histoire, lui succéda et ne prit non plus qu'un titre subalterne. Vincent de Beauvais écrit à la date de 1240, que les souverains de Trebizonde marchaient ordinairement au service des sultans d'Icone avec deux cents lances.

Le nom du troisième souverain de Trebizonde, fils du précédent, n'est pas connu non plus dans l'histoire.

JOANNES-COMNENUS.
EUDOCIA-PALÆOLOGINA.

Jean-Comnène, fils du précédent, est le premier qui ait usurpé le titre d'empereur, ou qui plutôt se le soit laissé donner par les Grecs, en haine de Michel-Paleologue, empereur de Constantinople, qui venait de réunir l'église grecque à l'église romaine, en se soumettant à la suprématie spirituelle du pape. Jean-Comnène en prenant ce titre, se fit couronner et exigea qu'on lui rendît tous les honneurs attachés à la qualité qu'il usurpait. Ses états comprenaient la Cappadoce et la Mingrelie.

Michel-Paleologue qui ne pouvait voir d'un bon œil un nouvel empire s'élever à côté du sien, mais qui d'ailleurs avait à faire face à une guerre sérieuse avec Charles Ier, roi de Sicile, pensa qu'il lui serait plus avantageux que nuisible de s'attacher Jean-Comnène, et lui fit offrir la main de sa fille Eudocie-Paleologina; l'empereur de Trebizonde vint à Constantinople, pour contracter cette union qui fut célébrée en 1281. En 1291, il fut exhorté par le pape Nicolas IV, à prendre part aux croisades, mais il s'en excusa. Jean-Comnène mourut en 1295, laissant de sa femme Eudocie, deux fils, dont l'aîné lui succéda sur le trône.

Il peut donc exister des monnaies de Jean-Comnène seul, de 1275 environ à 1295.

1275 *à* 1295.

JEAN-COMNÈNE SEUL.

Le Bon Marchant (lettre XXIII) attribue à ce prince une monnaie plane d'argent, offrant au droit un prince debout, tenant un nartex et le globe crucigère; il est béni par une main céleste; à droite et à gauche paraissent une étoile et la légende — IѠ O KOMNNOC. — au revers, saint Eugène nimbé et debout, tient une longue croix; il est accompagné de la légende — O A EUΓENIOC. — Les raisons du Bon Marchant pour attribuer cette monnaie, et une série d'analogues aux empereurs de Trebizonde, sont leur style étrange, la forme insolite des caractères et l'absence du titre δεσποτης.

M. Mionnet (p. 533) décrit quatre pièces à peu près semblables, d'après l'ouvrage de Kohler, numismatiste russe; toutes les quatre présentent les mêmes types, mais seulement avec des différences de coin et de légendes.

J'ai dit à l'article de Jean-Comnène, que je ne pensais pas devoir adopter la classification proposée par le Bon Marchant. Je discuterai plus loin, et après avoir terminé la série des empereurs de Trebizonde, la valeur des motifs allégués par ce savant, en faveur de la classification qu'il proposait.

Je crois donc fermement que les monnaies dont je viens de parler, sont de Jean-Comnène, et je me réserve de leur assigner une origine qui pourra, je l'espère, paraître vraisemblable.

ALEXIUS-COMNENUS.

Alexis-Comnène, né en 1282, fut placé par son père sous la tutelle d'Andronic-Paleologue, et se maria avec une princesse d'Ibérie, en 1303. Il eut au sujet d'un tribut, des démêlés avec les Génois, qu'il battit. L'époque de sa mort est ignorée, mais antérieure à 1320.

Il peut donc exister des monnaies d'Alexis-Comnène seul, frappées de 1295 à 1320; mais jusqu'ici elles ne sont pas connues.

BASILIUS-COMNENUS.

En 1320, Basile, fils d'Alexis-Comnène, rentra en possession des états de son père, qu'il reprit sur les Turcs, après de nombreux combats. En 1329, le pape Jean XXII exhorta ce prince à embrasser la foi catholique. Il avait épousé Eudocie-Paleologina, fille naturelle d'Andronic-Paleologue, deuxième empereur de ce nom. Il eut un fils, nommé également Basile, qui lui succéda. Les monnaies de ce prince sont inconnues jusqu'ici.

BASILIUS-COMNENUS,

Surnommé Junior, et connu sous le nom de Basile-Comnène II, de Trebizonde.

Ce prince épousa Irene-Paleologina, fille d'Andronic-Paleologue et d'Anne de Savoie, suivant le récit de Nicephore-Gregoras; ce fait ne me paraît pas facile à faire concorder avec le mariage de Basile-Comnène (I), que l'on regarde comme le père de

celui-ci, et qui aurait également épousé une fille du même Andronic; il est évident qu'il y a là une confusion de personnes. Quoi qu'il en soit, les historiens racontent que Basile le jeune s'étant épris d'une autre femme nommée Irene, excita la jalousie de l'impératrice qui l'empoisonna, exila sa rivale et gouverna quelque temps l'empire de Trebizonde. Basile le jeune mourut en 1339.

Ses monnaies sont tout-à-fait inconnues.

N. COMNENUS.

Quant au fils de Basile le jeune qui lui succéda sur le trône, on ignore complètement les particularités de son règne et jusqu'à son nom.

ALEXIUS-COMNENUS,

Connu sous le nom d'Alexis-Comnène II, de Trebizonde.

On ne sait pas la date de l'avènement de ce prince. Il épousa une princesse de la famille des Cantacuzène, qui noua une intrigue criminelle avec le *protovestiaire* du palais. Son fils, Jean-Comnène, pressé sans doute de ceindre le diadème, crut pouvoir tirer parti de cette circonstance, pour accomplir ses desseins ambitieux. Il fit assassiner d'abord le complice de sa mère, puis voulut assassiner celle-ci et son père en même temps. Il ne put mettre son projet à exécution, et fut exilé en Iberie par son père, qui dès-lors désigna, pour lui succéder à l'empire, son second fils Alexandre. Mais Jean, aidé par les Genois et les Iberiens, parvint à envahir Trebizonde

et fit périr son père auquel, du reste, il fit de magnifiques funérailles.

Le B[on] Marchant a pensé devoir attribuer à ce prince les monnaies d'argent du même style que celles de Jean-Comnène, et qui présentent au droit un empereur à cheval, portant un sceptre, avec des légendes très-incorrectes, offrant cependant des traces des noms Αλεξιος ο Κομνηνος, et au revers saint Eugène également à cheval, tenant une croix. Le principal motif que le B[on] Marchant allègue en faveur de cette attribution, est la présence d'un saint à cheval sur les monnaies de Manuel Paleologue, dont le fils Jean épousa la fille d'Alexis-Comnène (II) de Trebizonde. Ce rapprochement de dates et de types est en effet remarquable, mais ne me paraît cependant pas décisif, en faveur de la classification proposée par ce numismatiste.

M. Mionnet (p. 540) décrit six monnaies analogues, publiées par Kohler, et que celui-ci croit devoir classer au nom d'Alexis-Comnène (II) de Constantinople. Le B[on] Marchant a fait suffisamment ressortir l'inconvenance de l'attribution proposée par le savant russe, en observant qu'une effigie barbue, comme celle que présentent ces monnaies, ne peut en aucune façon appartenir au jeune Alexis-Comnène (II) de Constantinople, mort avant d'avoir atteint l'âge de seize ans. Ces pièces sont très-probablement d'Alexis-l'Ange-Comnène (III). Toutefois, s'il s'en présentait d'analogues avec une effigie jeune et sans barbe, elles conviendraient parfaitement à l'empereur Alexis-Comnène (II).

JOANNES-COMNENUS,

Surnommé CALOJOANNES, et connu sous le nom de JEAN-COMNÈNE II, de Trebizonde.

Jean se mit en possession de l'empire après le meurtre de son père, et avant l'année 1449. Il ne put parvenir à le garantir des attaques sans cesse renaissantes des Turcs, qu'en s'obligeant à payer un tribut annuel de trois mille pièces d'or, à leur sultan Amurat, et après lui, à son fils Mahomet II. Il avait épousé, pendant son exil, la fille d'Alexandre, roi d'Iberie, dont il eut un fils et une fille.

Ses monnaies sont complètement inconnues.

DAVID-COMNENUS.

Alexis-Comnène, fils de Jean-Comnène (II) de Trébizonde, n'avait que quatre ans lorsque son père mourut. Son oncle David-Comnène lui enleva la couronne, revêtit la pourpre et épousa Irene-Cantacuzène, nièce de l'empereur Jean-Cantacuzène. Il ne jouit pas long-temps de son usurpation; Mahomet II, devenu maître de Constantinople, passa bientôt en Colchide, pour assiéger Trebizonde. David-Comnène implora vainement les secours des princes de la chrétienté et en particulier ceux du roi de France, Charles VII; il se vit forcé de livrer à Mahomet sa capitale et tous ses états, à condition que lui, sa femme et ses enfans auraient la vie sauve et pourraient se réfugier en Europe, avec leurs trésors. C'est en 1462 que l'empire de Trebizonde fut détruit par

les Turcs. Du reste Mahomet II ne tint aucun compte des conditions qu'il avait acceptées; il fit conduire David et les siens à Constantinople, et les y fit tous mettre à mort, avec le jeune Alexis-Comnène, fils de Jean-Comnène (II) de Trebizonde.

On ne connaît aucune monnaie de ce prince.

Le B[on] Marchant (lettre xxiii) s'est occupé de trois curieuses monnaies d'argent, qui ont une grande analogie avec les pièces attribuées par lui à des empereurs de Trebizonde, connus par l'histoire. Elles présentent au droit une effigie impériale, bénie par une main céleste et tenant un long nartex et un volume roulé; dans le champ on lit — ΜΝΗΛ Ο ΚΜΝ. — au revers, paraît saint Eugène debout et nimbé, et tenant une longue croix; il est désigné par la légende — Ο ΑΓΙΟC ΕΥΓΕΝΙΟC. — plus ou moins incorrectement tracée. M. Mionnet (p. 537 et 538) décrit neuf pièces à peu près semblables, d'après Tanini et Kohler.

Ne croyant pouvoir classer ces monnaies ni à Manuel-Comnène, ni à Manuel-Paleologue, le Baron Marchant, guidé d'ailleurs par la similitude de style et de types, a pensé qu'il fallait voir dans le prince représenté ici, l'un de ces deux souverains de Trebizonde, successeurs d'Alexis-le-Grand, dont le nom n'a pas été transmis par l'histoire, et qui ne prirent pas le titre d'empereur. L'absence du titre δεσποτης lui a servi à corroborer la classification qu'il adoptait.

Je commencerai par faire observer que le travail du B[on] Marchant, tout savant et tout ingénieux qu'il est, laisse pourtant à désirer, et ne satisfait pas pleinement. Il doit naturellement paraître singulier que

parmi les souverains de Trebizonde, celui dont on trouve le plus de monumens numismatiques, le Manuel-Comnène dont je viens de parler, soit justement un prince inconnu dans l'histoire, même de nom, et surtout un de ceux qui n'ont pas pris le titre d'empereur.

Je serais tout disposé à adopter l'attribution de ces pièces aux empereurs de Trebizonde, si le saint qui paraît constamment au revers, était le patron de cette ville; mais il n'en est rien, puisque c'est sous l'invocation de saint Philippe qu'était placée la cathédrale de Trebizonde. Il est donc très-difficile d'expliquer la présence de saint Eugène, à l'exclusion de tout autre saint, sur des monnaies d'une ville dans laquelle il n'était pas spécialement en vénération.

Maintenant que j'ai cité quelques-unes des principales difficultés que soulève la classification des monnaies en question aux empereurs de Trebizonde, voyons s'il est possible de leur assigner une autre origine.

Toutes ces monnaies sont découvertes depuis peu d'années; jamais il n'en était venu de Constantinople; c'est par la Russie qu'elles ont été répandues dans les cabinets; c'est en Russie qu'elles ont été presque toutes décrites pour la première fois. Il y a donc un fait constant qu'il importe de noter : c'est que ces étranges monnaies, venues par Odessa, ont été exhumées du territoire de la Crimée, l'ancienne Khersonèse-Taurique, dont Kherson, la capitale, avait un atelier monétaire impérial, sous Maurice, et plus tard sous Basile le Macédonien, Leon-le-Sage,

Constantin-Porphyrogenète et Nicephore-Focas. J'ai fait connaître de singulières monnaies de cuivre, du style le plus étrange, le plus barbare, et qui, déterrées également dans les ruines des anciennes villes de la Crimée, ont été sans doute émises par l'atelier de Kherson. Je ne puis me défendre de croire que les espèces d'argent, attribuées aux empereurs de Trebizonde, sont des monnaies impériales byzantines, frappées également à Kherson.

Avec cette hypothèse, la présence de saint Eugène jette un grand poids dans la balance. Je m'explique : dans la Ménologie des Grecs, on trouve, cités ensemble à la date du 7 mars, comme ayant souffert le martyre à Kherson, dont ils étaient évêques, les saints Ephrem, Basile, Eugène, Agathodore, Elpidius, Œtherius et Capiton. Les Bollandistes, dans leur immense recueil, discutent, à la date du 7 mars, les faits relatifs aux saints que je viens de nommer et je trouve (p. 640, seconde colonne, F), parmi les passages extraits et traduits par eux, de l'anthologie grecque d'Arcudius ou des menœa ou martyrologes, les deux fragmens d'oraison suivans :

« Concordi voce Eugenium, ô fideles, et Agathodorum, Ephrœm, Elpidium cum Œtherione, canamus Basilea et Capitonem, ut exturbatores inimici, ac hierarchas Christi, cui clamamus : omnia opera laudate Dominum. ——— Hodiè civitas Chersonis vestri memoriam celebrat : illius enim fuistis turres et divinæ columnæ, munitiones, pastores et magistri, et legati divino munere beatissimi. »

Il n'y a donc pas à en douter, saint Eugène était vénéré à Kherson dont il fut évêque, et il était

nommé le premier des saints martyrs, patrons de cette ville.

En résumé, nous trouvons des monnaies d'un style tout-à-fait différent de celui des monnaies de Constantinople, offrant des noms d'empereurs bien connus, et l'effigie du patron de Kherson; l'atelier monétaire établi dans cette ville, frappait des espèces d'un style particulier; il n'y a donc rien de plus simple que de regarder les monnaies en question comme des pièces impériales, fabriquées à Kherson. De cette manière, il n'est plus besoin de faire des suppositions peu naturelles; tout s'accorde et s'interprète avec la plus grande facilité.

Je pense donc qu'il faut de toute nécessité, laisser les monnaies décrites par le B[on] Marchant (lettre XXIII) et par M. Mionnet, d'après le numismatiste russe Kohler, aux empereurs suivans :

De 1118 à 1143, Jean-Comnène, fils d'Alexis-Comnène I[er],
1143 à 1180, Manuel-Comnène,
1180 à 1183, Alexis-Comnène II, ou de 1195 à 1203, Alexis-l'Ange-Comnène (III), suivant que l'effigie impériale est ou n'est pas barbue.

J'ajouterai aux monnaies d'argent en question une monnaie d'or de Jean-Comnène, qui pourrait peut-être avoir la même origine. Au droit paraît l'empereur, béni par une main céleste et portant un volume roulé et une longue double croix que tient également la vierge placée à sa gauche; la légende est — Iω ΔΕCΠ et MP. — La lettre M de ce dernier mot affecte la forme bizarre des M que présentent les monnaies d'argent, frappées à Kherson par Manuel-Comnène. Au revers paraît le Christ assis et

la main droite levée, avec la légende ordinaire IC XC. Le style de cette pièce n'est guère meilleur que celui des pièces d'argent, et non moins bizarre. La présence du Christ n'est pas une raison pour refuser la monnaie à l'atelier de Kherson qui, très-probablement, n'a pas employé l'effigie de son patron saint Eugène, exclusivement à toute autre, et surtout à celle du Christ et de la Vierge.

Les légendes de ces singulières monnaies étant toujours très-incorrectes, il sera fort intéressant de les étudier avec le plus grand soin, et probablement on y trouvera les noms des autres empereurs contemporains, soit Andronic-Comnène, soit Isaac-l'Ange.

Je n'ai plus enfin à parler que de l'absence du titre δεσποτης. Ce titre ou son équivalent manque également sur les pièces de cuivre frappées à Kherson, par Leon-le-Sage et Constantin-Porphyrogenète. D'un autre côté, les espèces des mêmes empereurs Jean et Manuel-Comnène, frappées à Constantinople, offrent souvent aussi le nom de ces princes, sans aucune addition de titre impérial; l'argument tiré du manque de ce titre, ne saurait donc avoir non plus une grande valeur et corroborer la restitution de ces monnaies aux empereurs de Trebizonde.

La dynastie de ces princes reste donc privée de monnaies, comme elle l'était avant la dissertation du Bon Marchant. Mais il faut espérer que les relations avec les côtes asiatiques de la mer Noire, en prenant de l'extension, mettront au jour de précieux monumens numismatiques inconnus jusqu'ici, et qui fermeront une fâcheuse lacune.

DEUXIÈME EMPIRE GREC

DE

CONSTANTINOPLE.

MICHAEL-PALÆOLOGUS,

Qui prit les noms de Ducas, Angelus, Comnenus et Novus-Constantinus, et connu sous le nom de Michel VIII.

THEODORA-DUCÆNA.

Michel, fils d'Andronic-Paleologue, qui exerçait à la cour de Jean-Ducas-Vatatzes, la charge de *grand-domesticus*, fut revêtu par Theodore-Vatatzes-Lascaris, de la dignité de *grand-connétable*. A la mort de ce prince, Michel-Paleologue usurpa la tutelle de Jean-Lascaris, héritier du trône, en faisant assassiner Georges-Musalon, que l'empereur avait désigné pour gouverner l'état, pendant la minorité du jeune prince. Bientôt, Michel s'attribua la dignité de *grand-domesticus*, puis celle de *despote*, et se fit enfin proclamer empereur le 1er janvier 1260; peu de jours après, il fut sacré par le patriarche

54

de Nicée. Michel n'osa pas tout d'abord se défaire de son pupille, bien qu'il l'eût déjà relégué au second rang, et ce fut à Constantinople qu'il s'en débarrassa, en lui faisant crever les yeux le 25 décembre 1261; ensuite il l'enferma dans un forteresse d'Asie. Préalablement Michel s'était fait sacrer de nouveau, mais seul cette fois, par le patriarche de Constantinople; collègue de Jean-Lascaris, Michel-Paleologue fut donc d'abord empereur de Nicée.

Le 25 juillet 1261, après que le césar Alexis-Strategopule eut pénétré, par trahison, dans Constantinople, et fut parvenu à s'en rendre maître avec la poignée d'hommes qui l'avait suivi, Michel transporta le siége de l'empire dans l'antique capitale des empereurs de Byzance. Il mourut le 11 décembre 1288, à l'âge de cinquante-huit ans, et après en avoir passé vingt-trois sur le trône.

Michel-Paleologue avait épousé Theodora, fille de Jean-Ducas, et nièce du *protovestiaire* Isaac-Ducas, frère de l'empereur Jean-Ducas-Vatatzes. Cette princesse mourut le 16 février 1304. De ce mariage naquirent deux fils, dont Andronic, qui succéda sur le trône à Michel son père, et Constantin qui prit le nom de Porphyrogenète, parce qu'il vint au monde après l'usurpation de Michel. Son père eut d'abord le dessein de le faire roi de Thessalonique, puis de le désigner pour son successeur, au détriment d'Andronic son aîné. Ce projet ne fut pas exécuté, et Andronic devenu plus tard empereur, imagina d'accuser son frère de rebellion, pour couvrir de quelque prétexte son désir de vengeance; il fit donc jeter Constantin

dans un cachot où ce malheureux prince périt le 5 mai 1306, après avoir pris l'habit monacal et le nom d'Anastase. Andronic fut choisi pour collègue par son père, et couronné en 1266, à l'âge de dix ans.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1260 à 1261, Michel-Paleologue et Jean-Lascaris,
1260 à 1261, Michel-Paleologue seul, empereur à Nicée,
1261 à 1266, Michel seul, empereur à Constantinople,
1266 à 1282, Michel et Andronic son fils.

1260 *à* 1261.

MICHEL-PALEOLOGUE ET JEAN-LASCARIS.

1260 *à* 1261.

MICHEL-PALEOLOGUE SEUL, EMPEREUR A NICÉE.

Les monnaies de ces deux séries peuvent exister, mais jusqu'ici elles n'ont pas été reconnues, et je n'en ai vu aucune qui puisse s'attribuer à cette première période du règne de Michel-Paleologue. J'engage les amis de la byzantine à ne pas négliger la recherche de ces intéressantes monnaies, qui sans doute viendront quelque jour combler cette lacune, et compléter la série numismatique des empereurs de Nicée.

1261 *à* 1266.

MICHEL SEUL, A CONSTANTINOPLE.

Ces monnaies existent et, pour la plupart, sont parfaitement déterminées. Celles qui ont été publiées jusqu'ici sont d'or et concaves. Au droit on lit — ΜΙΧΑΗΛ ΔΕϹΠΟΤ Ο ΠΑΛΕΟ. — aux pieds du Christ

assis et vu de face, paraît l'empereur à genoux; la vierge le soutient et le présente au Christ; près de la tête de celui-ci on lit ΙC ΧC, et près de celle de la vierge M, initiale de Μαρια; au revers, on voit ΜΡ ΘV, aux côtés du buste de la vierge les mains étendues; elle est entourée du plan d'une ville dont les murailles crénelées sont garnies de tours. Cette monnaie a été décrite pour la première fois par Pellerin (Lettres, p. 180).

Il existe une autre monnaie concave d'or de Michel-Paleologue, complètement inédite et offrant le même revers que la précédente; mais au droit la légende est — ΜΙΧ ΔΕCΠ Ο ΠΑΛΕΟΛΟ. — Ici l'empereur est soutenu par saint Michel nimbé; les ailes et l'M majuscule initiale du nom Μιχαηλ, caractérisent suffisamment l'archange. J'ai sous les yeux cette rare monnaie, qui fait partie de la suite de M. Soleirol.

Pachymère (In Andr. Pal., lib. VI, cap. 8) rapporte que Michel-Paleologue changea les types anciens des monnaies d'or, et y fit placer au revers les murailles de Constantinople; voici le texte de ce précieux passage: Υστερον δε ετι Μιχαηλ, της πολεως αλουσης, δια τας τοτε κατ'αναγκην δοσεις και μαλλον προς Ιταλους, μετεγεγραφατο μεν τα των παλαιων σημειων, της πολεως χαραττομενης οπισθεν. (*Plus tard encore, et après la prise de Constantinople, Michel, pour faire face aux largesses nécessaires, surtout envers les latins, fit frapper des monnaies portant au revers l'image de la ville, et changea ainsi les anciens types*). Pachymère ajoute encore que Michel-Paleologue fit subir au titre des *aureus* un nouvel abaissement, et que sur vingt-quatre parties ils n'en continrent plus

que neuf d'or fin. Ce récit s'accorde parfaitement avec le témoignagne des monumens numismatiques.

Ducange (Fam. aug. byz., p. 188) a fait graver une singulière pièce de cuivre anonyme, sur laquelle paraît, au droit, le buste d'un empereur tenant une croix et le globe crucigère, et au revers un édifice surmonté d'une tour; à l'exergue, on lit -VICTORIA.- A cause du type du revers, le savant Ducange a cru devoir attribuer cette monnaie à Michel-Paleologue, sans être arrêté par la présence du mot *victoria*, qui semblerait faire penser que la monnaie a été frappée par quelque prince latin. Cette monnaie est très-probablement condamnée à rester longtemps d'attribution incertaine; il s'en trouve un exemplaire dans la riche suite formée par le baron Marchant, mais son état de conservation est fort médiocre.

Je ne puis rien dire de plus de cette rare monnaie, dont il serait fort difficile de démêler l'origine, et qui s'écarte complètement, par le style et le module, des monnaies byzantines de cette époque. Peut-être les latins auront-ils pensé se rendre favorable leur nouvel empereur, en frappant en son honneur et dans leur langue, des pièces sur lesquelles ils avaient soin de placer le type ordonné par lui; ce serait un singulier exemple de flatterie et de servilité.

J'ai dit plus haut, d'après le récit de Pachymère, que Michel-Paleologue changea le type ordinaire des monnaies d'or; ce changement ne fut probablement pas étendu aux monnaies de cuivre,

puisque l'historien n'en parle pas ; on peut croire au moins que dans les premiers momens qui suivirent son arrivée à Constantinople, Michel adopta les usages monétaires qu'il trouva établis par ses prédécesseurs.

1266 *à* 1282.

MICHEL ET ANDRONIC SON FILS.

Ces monnaies doivent exister sans aucun doute ; mais jusqu'ici l'on n'a fait connaître, de cette série, qu'une pièce de cuivre qui malheureusement peut tout aussi bien convenir à Andronic-Paleologue et à son fils Michel-Paleologue, deuxième du nom, qu'à ce Michel-Paleologue et à son fils Andronic. En effet, la similitude des types est telle, qu'il est difficile de distinguer le droit du revers, si l'on ne voit pas la pièce, et si d'un autre côté elle n'est pas assez nettement conservée, pour qu'on puisse y distinguer l'âge relatif des deux princes ; c'est donc une pièce à étudier avec soin, et que je ne puis citer ici qu'avec incertitude. D'un côté on lit — MIXAHΛ ΔΕCΠΟΤΗC ΠΛΛ.... — autour de l'empereur debout, la main droite sur la cuisse, et tenant un volume roulé de la main gauche ; l'autre côté présente un type identique, avec la légende — ΑΝΔΡΟΝΙΚΟC ΔΕCΠ ΠΛΛ. — Cette petite monnaie de cuivre a été publiée par Tanini, et décrite depuis par Eckhel et par M. Mionnet ; je le répète, elle peut également convenir à Andronic-Paleologue et à son fils Michel.

A l'article d'Alexis-Comnène (II) et d'Andronic-Comnène, j'ai dit que la monnaie concave d'or

attribuée par le P. Khell à ces deux collègues, me semblait, à cause du type qui se voit au revers, convenir beaucoup mieux à Michel-Paleologue et à son fils Andronic. En effet, au droit paraissent deux empereurs debout, entre lesquels se trouve placé le Christ qui les bénit tous les deux ; la légende, évidemment mal lue, est rendue par — ΑΛΕΧΙΥC ΑΝΔΡ. — et doit très-probablement se lire Μιχαηλ Ανδρονικος ; au revers, on voit le buste de la vierge, entouré des murs de Constantinople.

La présence de ce type, imaginé par Michel-Paleologue, exclut Andronic-Comnène, et comme le prince nommé le second est un Andronic, la pièce doit nécessairement appartenir à la série des monnaies dont je m'occupe actuellement, c'est-à-dire qui offrent Michel-Paleologue et son fils, et qui ont été frappées de 1266 à 1282.

ANDRONICUS-PALÆOLOGUS,

Ayant, comme son père, pris les noms de Ducas, Angelus, Comnenus, et connu sous le nom d'Andronic II, ou le vieux.

ANNA DE HONGRIE.

IRENE DE MONTFERRAT.

MICHAEL-PALÆOLOGUS.

ANDRONICUS-PALÆOLOGUS, fils de Michel.

Andronic-Paleologue avait dix ans, lorsqu'en 1266 son père le prit pour collègue. A la mort de Michel, arrivée le 11 décembre 1282, Andronic resta seul maître du trône.

En 1295, il partagea la couronne avec son fils Michel. Celui-ci étant mort en 1320, son père resta de nouveau seul empereur, jusqu'en 1325, époque à laquelle il prit encore une fois pour collègue son petit-fils, Andronic le jeune. Celui-ci paya son aïeul de la plus noire ingratitude, et finit, en 1328, par le contraindre d'abdiquer. Andronic-Paleologue rentra dans la vie privée; mais affligé de toutes les infirmités de la vieillesse, il perdit la vue dans une maladie, et mourut enfin le 13 février 1332, à l'âge de soixante-douze ans. Deux ans avant sa mort, ce prince avait pris l'habit monacal et le nom d'Antoine.

Andronic-Paleologue fut marié deux fois : la première, avec Anne, fille d'Etienne V, roi de Hongrie; la deuxième, avec Irene, fille de Guillaume IV, marquis de Montferrat et de Beatrix de Castille. Cette seconde union fut célébrée vers 1275, Irene mourut à Drame, en Thessalie.

De ces deux mariages, Andronic-Paleologue eut plusieurs enfans; d'Anne de Hongrie, il eut Michel et Constantin. Le premier, comme je l'ai dit plus haut, fut associé à la puissance de son père; le second nommé d'abord préfet de la Macédoine et de Thessalonique, avec le titre de *despote*, finit par entrer dans un monastère.

Du deuxième lit, naquirent: Jean-Paleologue, couronné avec son frère Michel en 1295, mais revêtu seulement du titre de *despote*, et qui mourut en 1304; Theodore devenu marquis de Montferrat du chef de sa mère; et enfin Demetrius, *despote* et préfet de Thessalonique.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies des différentes séries suivantes :

De 1266 à 1282, Andronic et Michel son père,
1282 à 1295, Andronic seul,
1295 à 1320, Andronic et son fils Michel,
1320 à 1325, Andronic seul,
1325 à 1328, Andronic et son petit-fils Andronic le jeune.

1266 *à* 1282.

ANDRONIC ET MICHEL SON PÈRE.

Il est inutile de revenir ici sur ce que j'ai dit de cette série monétaire, à l'article de Michel-Paleologue.

1282 *à* 1295.

ANDRONIC SEUL, PREMIÈRE PÉRIODE.

1320 *à* 1325.

ANDRONIC SEUL, DEUXIÈME PÉRIODE.

Les monnaies connues d'Andronic-Paleologue seul, sont fort peu nombreuses et généralement rares ; celles d'or sont les seules qui puissent lui être attribuées avec toute certitude, à cause de leur grande ressemblance avec les espèces analogues de son père Michel-Paleologue. Sur ces monnaies, qui sont toutes concaves, on lit au droit — ΑΝΔΡΝΙΚΟϹ ΕΝ Χω ΔΕϹΠΟΤ ΠΟΛ ΡΟΜ. — dans le champ, et autour du Christ debout, posant la main droite sur la tête d'Andronic à genoux; le revers présente le buste de la vierge, les mains élevées et entourée des murs et des tours de Constantinople. D'autres monnaies, offrant le

même revers, présentent bien au droit le même type, mais avec la légende — ΑΝΔΡΝΙΚ ΔΕCΠΟΤΙC Π Ρ IC XC. — Ces deux légendes se complètent d'ailleurs par les mots Ανδρονικος δεσποτης πολεως ρωμαιων.

Andronic-Paleologue a donc continué à employer le type nouveau introduit par son père. Quant à discerner à laquelle des deux périodes du règne isolé d'Andronic, appartiennent précisément ces monnaies, ce serait chose impossible. Sur celles que j'ai sous les yeux et qui sont de la deuxième espèce, l'empereur porte une forte barbe; mais comme Andronic avait vingt-six ans, en 1282, il en avait trente-neuf, lorsqu'il prit son fils pour collègue, et pouvait, par conséquent, avoir une barbe toute venue.

Eckhel (p. 269) et M. Mionnet (p. 553) citent, d'après Sestini, qui la donnait à Andronic le jeune, une autre pièce d'or qu'ils ont cru devoir attribuer à Andronic le vieux. Je suivrai cependant la classification de Sestini, et je reporterai cette monnaie au règne d'Andronic le jeune, ainsi que les monnaies de cuivre publiées par le Bon Marchant (lettre x), et qu'il classait, toutefois avec incertitude, à la deuxième période du règne isolé d'Andronic le vieux.

Je possède un exemplaire des monnaies d'argent concaves, que j'ai décrites plus haut; il est entièrement transformé en une matière cornée et grise, dont le noyau seul est métallique, probablement par le contact prolongé de substances dégageant de l'hydrogène sulfuré.

Eckhel a aussi publié (pag. 269), une petite monnaie de cuivre plane, sur laquelle on lit -ΑΝΔ...-

autour du buste de l'empereur, tenant une croix et le globe crucigère ; le revers porte entre deux grenetis la légende — KYRIE BOHΘEI. — commencement de la phrase invocative dont le nom Ανδρονικω du droit est sans doute le régime ; le champ de la monnaie est occupé par une croix. Je parlerai plus loin de ce type nouveau, à propos d'une pièce que j'ai sous les yeux, et qui est d'Andronic et de son fils Michel-Paleologue. Du reste, la présence de ce type est un indice certain de justesse pour la classification de la monnaie en question ; de plus, il peut faire présumer qu'elle appartient à la deuxième période du règne d'Andronic-Paleologue seul, puisqu'il a été employé d'abord par Andronic et son fils, régnant ensemble.

1295 *à* 1320.

ANDRONIC ET MICHEL SON FILS.

La classification des monnaies offrant en société deux princes, dont le premier nommé est un Andronic, et le second un Michel, ne saurait présenter la moindre incertitude, Andronic-Paleologue (II) et son fils Michel pouvant seuls y prétendre. Ces monnaies bien qu'assez rares, présentent pourtant plusieurs types différens que je vais faire connaître ; parmi les espèces publiées jusqu'ici, celles d'or sont concaves, celles d'argent et de cuivre sont planes.

Sur celles d'or, on lit au droit — ANΔPNIK MIXHA IC XC. — le Christ nimbé et debout, a les deux mains placées au-dessus de la tête d'Andronic et de Michel à genoux à ses côtés ; au revers, parait

le buste nimbé de la vierge les mains élevées, et environné des murs d'une ville; dans le champ, à côté de la vierge, paraissent quatre croix.

Celles d'argent, publiées par Eckhel, portent au droit la légende — ΑΝΔΡΟΝΙΚ (rétrograde) et ΜΙΧΑΗΛ autour des deux princes tenant ensemble le labarum; au revers, se lit entre deux grenetis la légende — + ΑΝΔΡΟΝΙΚΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗϹ. — une croix occupe le champ de la monnaie. Il est difficile de ne pas être frappé de la ressemblance du type de ce revers, avec celui de toutes les monnaies frappées en occident à cette époque; il faut bien reconnaître là un envahissement, tardif il est vrai, des modes implantées en orient par les croisades. Ce type ne fut cependant pas adopté définitivement à Constantinople, et les anciens types byzantins ne tardèrent pas à reparaître sur les monnaies.

Les pièces de cuivre frappées par Andronic et Michel, ont la même analogie avec les monnaies occidentales. Au droit, les deux empereurs paraissent comme sur les monnaies d'argent que j'ai citées plus haut; la légende est en caractères superposés, et offre les noms — ΑΝΔΡΝΚ Α Ρ et ΙΧΜ... Τ — quant aux derniers caractères, leur sens est douteux, bien qu'après le nom Andronic on puisse supposer que l'on voit les initiales des mots αυτοκρατωρ ρωμαιων; le revers est le même que celui de la monnaie d'argent, sauf que la croix est de plus cantonnée de quatre points ronds. Toutefois, comme Eckhel s'est borné à décrire le revers de cette monnaie, en disant qu'il offre, comme pour la pièce d'argent, une croix dans un bouclier, il se pourrait que les

quatre besans ou points ronds fussent aussi placés sur cette monnaie d'argent (cab. Soleirol).

Je possède une petite pièce de cuivre, présentant au droit les deux empereurs, tenant ensemble une longue double croix; Andronic est accompagné de la légende — ....IKOC. — et Michel de la légende — MHXA.... — le revers offre un ensemble de traits bizarres inexplicables; il se compose de deux X superposés et formés de traits courbes; entre eux paraît un gros point, et à droite et à gauche, une figure irrégulière et de forme ovale.

Une autre petite pièce de cuivre que je possède également, a ses légendes oblitérées, bien que cependant on lise à gauche ...NIKO... ; les deux empereurs tiennent ensemble le labarum; au revers paraît la vierge debout et nimbée; elle a les mains élevées et porte un manteau; elle est accompagnée de la légende — $\overline{\text{MR}}$ $\overline{\text{ΘV}}$.

Enfin je possède une rare pièce d'argent, que je suppose sortie de l'atelier monétaire de Kherson[1], et qui offre de l'analogie avec les monnaies que j'ai cru devoir refuser aux empereurs de Trebizonde. Au droit paraissent deux empereurs ayant chacun un nartex à l'épaule, et tenant ensemble un labarum, auquel ils sont reliés par deux cordons de perles; la hampe du labarum est terminée, à sa partie inférieure, par un pied à plusieurs branches, et est accostée de deux étoiles; la figure de gauche

[1] La Khersonèse-Taurique ne devint possession des Génois qu'en 1451, sous Jean-Paleologue et Jean-Cantacuzène. Plus tard, après la destruction de l'empire grec, cette province fut enlevée aux Génois et forma l'état des Khans Tatares de Crimée.

est accompagnée d'un signe effacé, et celle de droite des lettres XM, superposées et qui peuvent se traduire par Μιχαηλ; au revers est placé le Christ, debout sur un coussin et les mains élevées, avec la légende — IC XC. — L'attribution de cette monnaie, dont le dessin est extrêmement barbare, est loin d'être certaine; quelques-uns des lineamens présentent même de la ressemblance avec des lettres arabes; il faudrait en étudier plusieurs spécimens en état de parfaite conservation.

Il est bon de remarquer que sur deux des monnaies que je viens de décrire, la lettre I se trouve remplacée par la lettre H; j'en ferai voir quelques autres exemples plus loin.

1325 *à* 1328.

ANDRONIC-PALEOLOGUE ET SON PETIT-FILS, ANDRONIC LE JEUNE.

Jusqu'ici l'on n'a fait connaître aucune monnaie de cette série, et je me félicite d'être le premier à fermer cette lacune. Une des pièces que je vais décrire est d'attribution certaine. Quant à l'autre, dont je m'occuperai d'abord, je ne sais si mes suppositions paraîtront justes, et je doute, tout le premier, de l'attribution que je propose de lui donner.

Depuis peu de temps on possède, dans les suites byzantines, une charmante monnaie d'argent encore inédite, offrant au droit deux empereurs, tenant ensemble un labarum, dont le pied se subdivise en deux branches; les deux effigies sont vêtues et ornées de même; la légende est — AVTOKPATOPEC POMAIωN ou POMEωN. — au revers le Christ nimbé est assis;

il a la main droite levée et est accompagné de la légende — ΚΥΡΙΕ ΒΟΗΘΕΙ. — de chaque côté, les légendes commencent à la partie droite de la monnaie, qui est d'un assez bon dessin et vraisemblablement frappée à Constantinople.

Toutes les monnaies connues d'or, d'argent et de cuivre, d'Andronic et de son fils Michel, portant constamment leurs noms, il est permis de présumer que celle-ci n'est pas de ces deux princes. Nous avons vu qu'à la deuxième fois qu'Andronic-Paleologue s'est trouvé seul sur le trône, il a employé la formule Κυριε βοηθει qui se reproduit ici. De plus, le style de la pièce est tellement analogue à celui des monnaies d'Andronic et de son fils Michel, qu'il est difficile de ne pas lui donner une origine au moins fort rapprochée du règne commun de ces deux empereurs. Je suppose donc que cette pièce appartient au règne des deux Andronic. Peut-être les noms ont-ils été supprimés par eux pour éviter une répétition. Il est évident d'ailleurs, qu'à l'époque de l'émission de ces monnaies, il ne pouvait y avoir de confusion dans l'application des noms aux effigies des deux princes, puisque tous deux s'appellent Andronic. Quant au titre αυτοκρατωρ ρωμαιων, il est constant qu'Andronic-Paleologue le portait, puisque Ducange nous apprend (Fam. aug., p. 192), que l'effigie de ce prince, peinte dans un manuscrit contenant les chroniques de Pachymère et de Nicephore-Gregoras, est désignée par la légende Ανδρονικος εν Χριστω τω θεω πιστος βασιλευς και αυτοκρατωρ ρωμαιων ο Παλαιολογος. Ce titre αυτοκρατωρ ρωμαιων se trouve rarement sur les monnaies byzantines, et rend par

conséquent celle-ci fort précieuse. Les raisons que j'ai alléguées, étant les seules à donner en faveur de la classification de la monnaie aux deux Andronic, on voit qu'on doit douter de cette classification, et qu'il serait possible de réclamer la pièce en faveur d'Andronic et de son fils Michel.

J'arrive maintenant à la description de la seule pièce d'attribution certaine, et qui rentre dans la série monétaire dont je m'occupe. C'est une petite pièce de cuivre concave, de ma suite; au droit paraissent, comme sur les pièces d'argent, deux effigies debout, vêtues de même, et tenant ensemble une longue croix, dont la hampe est bifurquée à son extrémité inférieure; à gauche on lit — ANΔPON. — et à droite — ANΔP... — au revers le buste nimbé du Christ est accompagné des mots IC XC.

MICHAEL-PALÆOLOGUS,

Connu sous le nom de Michel IX.

RICTA D'ARMÉNIE, Surnommée Xene et Maria.

Michel, fils d'Andronic-Paleologue, né en 1277, fut associé par son père à l'empire, et couronné le 21 mai 1295. Il dirigea en orient une expédition contre les Turcs, et à son retour, fut envoyé à Thessalonique pour gouverner les provinces environnantes. Il mourut dans cette ville le 12 octobre 1320, du chagrin que lui causa la perte de son plus jeune fils Manuel.

Michel avait épousé, le 6 janvier 1296, Ricta, fille de Livon II, roi d'Arménie, à laquelle les Grecs

donnèrent les noms de Xene et de Maria. Cette princesse, après la mort de son époux, se retira dans un monastère où elle mourut en 1333.

Michel eut de Ricta deux fils nommés Andronic, et Manuel-Paleologue. Le premier fut empereur et le second, revêtu du titre de *despote*. Andronic ayant été tué, par méprise, par un des affidés de son frère, Michel en conçut un tel chagrin, qu'il mourut le huitième jour après ce fatal accident.

Il peut donc exister des monnaies de Michel avec son père Andronic.

1295 *à* 1320.

MICHEL ET SON PÈRE ANDRONIC.

Ces monnaies ayant été étudiées plus haut, au nom d'Andronic Paleologue, il est inutile d'y revenir ici.

ANDRONICUS-PALÆOLOGUS,

Surnommé Junior, et connu sous le nom d'Andronic III.

IRENE DE BRUNSWICK.

JEANNE DE SAVOIE.

Andronic, fils de Michel-Paleologue et de Ricta, né en 1296, fut associé à l'empire par son grand-père, et couronné à Sainte-Sophie le 2 février 1325. Dévoré d'ambition, ce prince se révolta bientôt, finit par s'emparer de Constantinople en 1328, et força son aïeul à renoncer à la couronne. Andronic le jeune, resté seul maître de l'empire, mourut le 25 juin 1341, à l'âge de quarante-cinq ans.

Andronic le jeune fut marié deux fois : d'abord

avec Irene, fille d'Albert IV, duc de Brunswick. Cette princesse mourut le 16 août 1324. L'année suivante, Andronic épousa Jeanne de Savoie, fille d'Amédée V, à laquelle les Grecs donnèrent le nom d'Anna. Les cérémonies de ce mariage furent célébrées avec pompe à Constantinople, en octobre 1326. Anna reçut en même temps le diadême.

Du premier lit, Andronic eut un fils qui mourut à l'âge de huit mois. Du second lit, il eut plusieurs enfans dont Jean, l'aîné, succéda sur le trône à son père.

De ce qui précède, il résulte qu'il peut exister des monnaies d'Andronic-Paleologue (III), des diverses séries suivantes :

De 1325 à 1328, Andronic le jeune et son aïeul Andronic-Paleologue,
1328 à 1341, Andronic le jeune seul.

1325 *à* 1328.

ANDRONIC LE JEUNE ET SON AÏEUL ANDRONIC-PALEOLOGUE.

Je me suis occupé plus haut des seules monnaies que je connaisse jusqu'ici et qu'on puisse attribuer à ces deux empereurs ; je n'y reviendrai pas.

1328 *à* 1341.

ANDRONIC LE JEUNE SEUL.

Les monnaies de cette série existant incontestablement, il faut de toute nécessité les rechercher parmi celles qui sont attribuées par les auteurs à Andronic le vieux.

Sestini (Lett., t. II, p. 203), en publiant la monnaie d'argent suivante, pensait devoir l'attribuer à An-

dronic le jeune; mais Eckhel ne trouvant pas cette classification basée sur des raisons assez fortes, a cru devoir y renoncer et réunir la pièce en question aux monnaies d'Andronic le vieux. Au droit, Andronic et saint Demetrius debout, sont accompagnés de la légende — ΑΝΔΡΟΝΙΚΟС Ο ΑΓ ΔΗΜΗΤΡΟС. — au revers, paraît le Christ assis, avec la légende — IC XC.

Je n'hésite pas à classer cette monnaie à l'empereur Andronic le jeune, parce qu'elle est toute différente de types, des monnaies légitimes d'Andronic le vieux. Ducange (Fam. aug., p. 194), décrit le sceau d'or d'Andronic le jeune, sur lequel on voit d'un côté l'empereur debout, tenant le labarum, et entouré de la légende — ΑΝΔΡΟΝΙΚΟС ΔΕСΠΟΤΙС Ο ΠΑΛΕΟΛΟΓΟС. — et de l'autre, le Christ debout, avec la légende — IC XC. — Le revers de la monnaie précédente et celui du sceau en question ont évidemment une très-grande analogie. Quant à la présence de saint Demetrius, elle fournit aussi, je crois, une raison de plus pour donner la monnaie à Andronic le jeune, à cause de la rencontre du même saint sur une monnaie qui ne peut appartenir qu'à Jean-Paleologue, fils d'Andronic le jeune.

Le B[on] Marchant (lettre x) a publié le premier une précieuse monnaie de cuivre qu'il donnait à Andronic-Paleologue le vieux, en observant toutefois qu'elle pouvait appartenir également à Andronic le jeune. Cette monnaie, légèrement concave, présente au droit, comme le sceau d'or, l'empereur debout tenant le labarum et le globe crucigère; la légende, composée de caractères superposés et intervertis,

offre le nom — ΑΝΔΡΝΙΚ. — au revers, paraît saint Demetrius debout et nimbé, vêtu d'un manteau et d'une tunique courte, tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier ; la légende est — Ο ΑΓΙΟΙ ΔΗΜΗΤΡΟϹ. — La présence de saint Demetrius, comme je l'ai dit plus haut, me décide à classer cette monnaie à Andronic le jeune.

Telles sont jusqu'ici les deux seules espèces que je croie devoir attribuer à cet empereur.

JOANNES-PALÆOLOGUS,

Connu sous le nom de Jean V.

HELENA-CANTACUZENA.

EUDOCIA-COMNENA.

Jean-Paleologue, né à Dydimothèque, le 18 juin 1332, n'avait que neuf ans lorsque son père Andronic le jeune mourut. Jeanne ou Anne de Savoie sa mère, prit la direction des affaires, conjointement avec le *grand-domesticus* Jean-Cantacuzène, auquel Andronic avait légué la tutelle de son jeune fils ; l'accord ne régna pas long-temps entre le tuteur et l'impératrice mère. Jean-Cantacuzène, profitant du désordre causé par ces dissentimens, prit la pourpre et le titre d'empereur, déclara la guerre à son pupille, et s'empara de Constantinople par trahison. Le 8 février 1347, il fut proclamé de nouveau, et à partir de ce moment il régna conjointement avec Jean-Paleologue, auquel il fit épouser sa fille Helene-Cantacuzène, le 21 mai 1347. D'abord Jean-Paleologue conserva le premier rang dans les

cérémonies et les proclamations publiques ; mais bientôt Jean-Cantacuzène parvint à se substituer à l'empereur légitime. De là vinrent de nouvelles dissensions entre le beau-père et le gendre, et la guerre civile éclata en 1354. Pendant cette guerre, Mathieu, fils de Jean-Cantacuzène, reçut de son père le titre d'empereur, et fut couronné en 1355. Cantacuzène, dans cette même année, de gré ou de force, renonça à l'empire, et Jean-Paleologue, après avoir contraint Mathieu-Cantacuzène de rentrer dans la vie privée, commença à régner seul. Il ne jouit pas long-temps du repos, et fut bientôt victime de l'ambition de son fils Andronic, auquel il avait donné le titre d'empereur. En 1371, Andronic fit enfermer son père, et son frère Manuel-Paleologue, dans une prison où ces deux princes passèrent deux ans et demi. Au bout de ce temps ils parvinrent à s'évader, et se réfugièrent auprès du sultan Bajazet, dont ils implorèrent l'assistance. A la nouvelle de cette évasion, Andronic, soit par remords, soit par crainte de voir les débris de l'empire grec passer sous la puissance des Turcs, rappela son père à Constantinople, et lui rendit le trône en 1373. Jean-Paleologue mourut en 1391, après un règne d'environ cinquante-deux ans. Le chagrin de se voir obligé de céder sans cesse aux exigences du sultan, ne contribua pas moins à faire périr Jean-Paleologue, que les infirmités qu'il avait contractées de bonne heure, par suite de sa vie licencieuse.

Jean-Paleologue épousa d'abord Helene-Cantacuzène, et après la mort de cette princesse, Eudocie-Comnène, fille d'Alexis, empereur de Trebizonde.

Celle-ci avait été destinée, par Jean-Paleologue, à son fils Manuel; mais lorsqu'elle fut arrivée à Constantinople, Jean, vieillard podagre et décrépit, en devint éperdument amoureux, et prit le parti de l'épouser lui-même. Il n'eut d'enfans que du premier lit. Les deux fils aînés sont Andronic et Manuel-Paleologue, qui tous deux furent empereurs. Le premier revêtu d'abord du titre de despote, reçut ensuite celui d'empereur. Après avoir été forcé de restituer la couronne qu'il avait usurpée, il céda tous ses droits à son frère Manuel, qui fut couronné le 25 septembre 1373.

Il peut donc exister des monnaies de ce règne, de toutes les séries suivantes :

De 1341 à 1347, Jean-Paleologue seul,
1347 à 1354, Jean-Paleologue et Jean-Cantacuzène,
1355 à 1371, Jean-Paleologue seul,
Vers 1370, Jean et Andronic-Paleologue,
1373 à 1391, Jean et Manuel-Paleologue,

1341 *à* 1347 *et* 1355 *à* 1371.

JEAN-PALEOLOGUE SEUL.

Jean-Paleologue avait quinze ans, à la fin de la première partie de son règne, pendant laquelle il s'est trouvé sans collègue sur le trône; il en avait trente-neuf lorsqu'il prit pour collègue son fils Manuel. Les monnaies de ces deux périodes doivent donc être bien distinguées les unes des autres, par les caractères physionomiques de l'empereur. Sur les premières il doit paraître jeune et imberbe, et sur les dernières il doit se montrer homme fait. Observons que Jean-Comnène avait trente ans à la mort de

son père Alexis-Comnène (I), et que par suite, toute monnaie à effigie isolée et imberbe ne peut lui convenir. Jean-Ducas-Vatatzes avait vingt-sept ans quand il monta sur le trône de Nicée ; il est donc exclu pareillement de la possession de toute monnaie à effigie imberbe. Jean de Thessalonique paraît enfin avec de la barbe sur ses monnaies ; force est donc d'attribuer à Jean-Paleologue toute pièce offrant un prince imberbe du nom de Jean.

Je possède une charmante monnaie de cuivre concave et de très-petit module, qui présente cette condition et qui a, de plus, une analogie de types très-remarquable avec la pièce de cuivre que j'ai décrite au nom d'Andronic le jeune, père de Jean-Paleologue. Au droit paraît un empereur imberbe debout, tenant le labarum et un rouleau de la main gauche; la légende qui l'accompagne est — IωANHC ΔECΠOTHC. — au revers est placé saint Demetrius debout et nimbé, tenant une lance et appuyé sur un bouclier; il est en tunique courte et couvert d'un manteau ; la légende est — O AΓHOC ΔHMHTPIOC.

Il est difficile de ne pas reconnaître une ressemblance très-grande entre ce revers et celui de la pièce d'Andronic le jeune, et par suite, de ne pas assigner une origine très-voisine aux deux monnaies qui les portent. L'empereur Jean qui paraît ici étant imberbe, ne peut être que Jean-Paleologue, et la pièce en question a nécessairement été frappée avant l'usurpation de Jean-Cantacuzène. On voit que cette attribution donne beaucoup de certitude à la classification que j'ai adoptée pour les monnaies citées au nom

d'Andronic le jeune. Pendant les premières années du règne de Jean-Paleologue, les officiers monétaires ont copié les espèces frappées par le père du jeune empereur, et il n'y a rien là que de très-naturel.

J'ajouterai, pour confirmer cette nouvelle attribution, que l'effigie de l'empereur Jean qui paraît ici, ne ressemble aucunement aux effigies des autres empereurs du même nom, connus par leurs monnaies.

Banduri (p. 576, t. II) a publié une singulière pièce de cuivre, dont le B[on] Marchant s'est occupé depuis (lettre x), et que tous deux attribuent à Jean-Comnène. Au droit on voit l'empereur debout, tenant une croix et le globe crucigère, ayant à sa gauche la vierge assise sur un trône ; la légende est — ΙΩ ΔΕC ΠΟΡΦΥΡ. — et au revers on lit ΜΡ ΘΥ. Suivant le B[on] Marchant, la vierge, qui a les bras élevés en signe d'effroi, est frappée de coups de lances par trois hommes vêtus de tuniques courtes et coiffés de capuchons. Ce savant interprète ce revers, ainsi conçu, en disant que Jean-Comnène, qui a soutenu des guerres nombreuses contre les ennemis du nom chrétien, a fort bien pu faire placer le tableau d'une profanation des images saintes sur ses monnaies, pour enflammer, si c'était possible, la haine de ses sujets contre leurs ennemis. Je ne chercherai pas à discuter la valeur de cette explication; elle me paraît peu naturelle et j'aime bien mieux adopter pleinement l'opinion des savans qui ne voient dans ce type qu'une représentation grotesque, si l'on veut, de l'adoration des mages. Cette opinion qui est celle des conservateurs du cabinet du roi, est rendue incontestable, par l'existence d'une vignette antique,

où le saint mystère de l'adoration est retracé avec les mêmes personnages, les mêmes costumes et les mêmes attitudes, que l'on retrouve, trait pour trait, sur la monnaie en question. Cette vignette dont je dois un calque fort exact à l'amitié de M. A. de Longpérier, est insérée dans un manuscrit de la bibliothèque royale, écrit vers l'année 1000 par Vickingus, moine de l'abbaye de Prüm.

Le B[on] Marchant a joint à sa lettre la figure d'une petite monnaie de cuivre qui fait partie de sa suite, et qui offre le même type; seulement le droit est sans légende, et l'on voit trois étoiles dans le champ du revers qui ne porte que les deux lettres E T. J'ai examiné bien attentivement cette curieuse monnaie qui, du reste, est moins bien conservée que ne semble le faire supposer la figure annexée à la lettre du B[on] Marchant, et je ne puis, en aucune façon, en faire remonter l'origine jusqu'à Jean-Comnène; elle est évidemment de beaucoup postérieure. J'en ai été convaincu bien plus encore, en acquérant une pièce de cuivre de même fabrique, de même métal et de même style, dont voici la description : au droit est placé un empereur de face, barbu et nimbé, dont la main droite est tenue par un saint personnage, probablement la vierge, placé à sa droite et tourné vers lui; dans le champ paraissent plusieurs étoiles, comme sur la petite pièce de cuivre du B[on] Marchant; malheureusement on n'aperçoit plus de traces de légendes; le revers présente le saint Demetrius des monnaies d'Andronic le jeune et de Jean-Paleologue; le champ contient encore quelques étoiles et les lettres ...MHTP... du

nom Δημητριος. Il est donc demeuré certain pour moi que la monnaie que je viens de décrire était d'un prince voisin de Jean-Paleologue, sinon de lui-même ; par suite, j'en ai conclu que la monnaie au type de la vierge, qui est de même style et offre les mêmes étoiles dans le champ, était d'une époque probablement très-rapprochée.

Reste la monnaie de Banduri, dont la légende, si elle a été bien lue, ne paraît pas d'accord avec la classification que je propose. Remarquons toutefois que Jean-Paleologue est né en 1332, pendant que son père Andronic le jeune était revêtu de la pourpre, et que par suite il aurait pu prendre le surnom de *Porphyrogenitus*, comme l'a fait Theodore-Paleologue, troisième fils de Jean et d'Helene-Cantacuzène. A la rigueur donc, la monnaie de Banduri pourrait, malgré sa légende, se donner à Jean-Paleologue ; mais j'aime mieux croire que cette monnaie a été mal lue ; d'ailleurs elle ne se retrouve nulle part, et l'on ne sait dans quel cabinet elle a pu passer.

En résumé, ce que je crois certain, c'est que les deux pièces décrites par Banduri et le B[on] Marchant, et celle que j'ai moi-même rapportée plus haut, et qui offre le type de saint Demetrius, sont de beaucoup postérieures à Jean-Comnène, et frappées sous la dynastie des Paleologue, à une époque au moins très-voisine de Jean, fils d'Andronic le jeune.

En m'occupant des monnaies de Jean-Comnène, j'ai mentionné, dans une note, une pièce plane d'argent, qui me semble devoir appartenir à l'un des Jean-Paleologue, et vraisemblablement à celui

dont il est maintenant question. Sur cette pièce on voit au droit l'empereur et saint Georges tenant ensemble une longue croix ; la légende est — IωAN ΔECΠ ΓEOPΓ. — au revers, paraît le Christ assis et la main droite levée. Je n'ose rien affirmer, du reste, sur la classification de cette pièce singulière.

1347 *à* 1354.

JEAN-PALEOLOGUE ET JEAN-CANTACUZÈNE.

Sans doute les monnaies de cette série peuvent exister ; jusqu'ici malheureusement on n'en a découvert aucune qui puisse s'y rapporter.

Vers 1370.

JEAN ET ANDRONIC-PALEOLOGUE.

C'est Cantacuzène lui-même (lib. IV, cap. 52) qui rapporte qu'Andronic-Paleologue a reçu de son père le titre d'empereur, avant sa rebellion. Il peut donc exister des monnaies sur lesquelles ces deux princes paraîtraient en société ; mais jusqu'ici elles ont échappé aux recherches des numismatistes.

1373 *à* 1391.

JEAN ET MANUEL-PALEOLOGUE.

Il en est de même des monnaies qui ont pu et dû être frappées, depuis l'élévation de Manuel à la dignité impériale.

JOANNES-CANTACUZENUS,

Surnommé dans les proclamations publiques, Angelus-Comnenus-Paleologus, et connu sous le nom de Jean VI.

IRENE.

Jean, fils de Cantacuzène, préfet du Péloponèse, et de Theodora-Paleologina, fut élevé à la dignité de *grand-domesticus*, par Andronic le jeune. Il avait sû captiver l'affection de ce prince, au point que celui-ci eut un moment le projet de le prendre pour collègue, et finit par lui léguer en mourant la tutelle de ses enfans. J'ai dit plus haut que l'impératrice mère et Jean-Cantacuzène étant devenus ennemis, Jean sortit de Constantinople, vint à Didymothèque, prit le titre d'empereur et le diadême, et déclara la guerre à Jeanne de Savoie et à son fils Jean-Paleologue. Le 8 janvier 1347, il prit Constantinople par trahison, se reconcilia avec l'impératrice et avec Jean, auquel il fit épouser sa fille Helene-Cantacuzène, fut de nouveau proclamé empereur, le 8 février 1347, et fut couronné le 13 mai suivant dans la basilique de Blachernes, en présence de Jean-Paleologue et de sa mère. Bientôt Jean-Cantacuzène usurpa le premier rang dans les proclamations publiques et les cérémonies, et à ce sujet les deux empereurs renouvelèrent leurs querelles. La guerre civile ayant donc éclaté de nouveau en 1354, Jean-Cantacuzène donna le titre d'empereur à son fils Mathieu, qui fut couronné en 1355. Dans la même année, Jean-Paleologue parvint à forcer les deux Cantacuzène à

renoncer à l'empire. Jean prit alors l'habit monacal et entra dans le monastère de Mangane, sous le nom de Joasaph. On ignore l'époque de sa mort, mais en 1375 il vivait encore. Ce prince a écrit lui-même l'histoire de son règne et du règne de Jean-Paleologue, en style élégant mais diffus.

Il avait épousé Irene, fille du *protovestiaire* Andronic-Asanes. Celle-ci, après l'abdication de son époux, suivit son exemple et prit le voile sous le nom d'Eugenie.

De ce mariage naquirent plusieurs fils: Mathieu, Thomas, Manuel et Andronic-Cantacuzène, dont l'aîné seul reçut le titre d'empereur.

Des faits qui précèdent, il résulte qu'il peut exister des monnaies des séries suivantes :

De 1347 à 1354, Jean-Cantacuzène et Jean-Paleologue,
1355 » Jean et Mathieu-Cantacuzène.

Le règne des deux Cantacuzène laisse encore une fâcheuse lacune dans les suites numismatiques byzantines. Il est probable cependant que des monnaies auront été frappées à Constantinople, au nom de ces deux princes, mais jusqu'ici elles sont complètement inconnues.

MATHÆUS-CANTACUZENUS,

Surnommé Asanes du nom de sa mère

Lorsqu'en 1354, la guerre s'éleva de nouveau entre Jean-Paleologue et son beau-père et collègue Jean-Cantacuzène, au sujet de la prééminence, celui-ci donna à son fils le titre d'empereur. Il le fit couronner solennellement dans la basilique de Blachernes, en 1355. Mathieu-Cantacuzène, n'eut pas le temps de jouir de sa nouvelle dignité, car dans la même année, Jean-Paleologue rentra à Constantinople, et força son beau-père d'abdiquer. Mathieu chercha à résister et à défendre ses droits, mais il fut pris par Jean-Paleologue, et enfermé d'abord dans l'île de Lesbos et plus tard dans une forteresse du Péloponèse. Les conseils de son père le décidèrent cependant à renoncer à tous ses droits. Il abdiqua donc de son côté et ne conserva que le titre de *despote*. Il mourut avant son père.

Ce prince avait épousé Irene-Paleologina, fille du despote Demetrius-Paleologue, fils d'Andronic le vieux. Il en eut plusieurs fils, qui furent élevés à de hautes dignités par Jean-Paleologue, après l'abdication de leur père.

Il peut donc exister des monnaies de Mathieu-Cantacuzène et de son père, frappées en 1355. Mais jusqu'ici, comme je l'ai déjà dit, ces monnaies ont échappé à toutes les recherches.

ANDRONICUS-PALÆOLOGUS,

Connu sous le nom d'Andronic IV.

Andronic-Paleologue, revêtu d'abord du titre de *despote,* fut déclaré empereur par son père, vraisemblablement après la retraite des deux Cantacuzène. Ce jeune prince conspira bientôt contre son père, mais ses projets ayant été déjoués, il fut jeté dans une prison avec son fils Jean-Paleologue, après qu'on eut fait subir à tous les deux une opération qui devait les priver de la vue, mais qui n'eut pas un entier effet. Andronic s'évada au bout de deux ans et déclara la guerre à son père, avec les troupes que lui fournit le sultan Bajazet. Un traité de paix fut conclu, mais Andronic, au mépris de la foi des sermens, s'empara de Constantinople vers 1371 et fit enfermer Jean, son père, et son frère Manuel-Paleologue dans la même prison qui lui avait été donnée peu de temps auparavant. Deux ans après cette odieuse usurpation, en 1373, Andronic apprit l'évasion des deux princes, et leur arrivée auprès du sultan Bajazet, dont ils avaient obtenu des promesses de secours. A cette nouvelle, soit remords, soit crainte de voir Constantinople tomber au pouvoir des Turcs, Andronic rappela son père dans la capitale de l'empire, lui rendit son trône, et renonça de plus à tous ses droits à la couronne, en les transmettant à son frère Manuel; puis il se retira à Selybria en Thrace, et y termina sa carrière.

Il peut donc exister des monnaies des séries suivantes :

Après 1355 et avant 1371, Andronic et son père Jean-Paleologue,
De 1371 à 1373, Andronic seul.

Après 1355 *et avant* 1371.

ANDRONIC ET SON PÈRE JEAN-PALEOLOGUE.

Comme je l'ai dit plus haut, les monnaies de cette série ne sont pas encore connues.

1371 *à* 1373.

ANDRONIC SEUL.

Il a dû, nécessairement, être frappé des monnaies pendant les deux années qu'Andronic a passées sur le trône de Constantinople, après avoir fait enfermer son père et son frère Manuel. Ces monnaies doivent être rares, à cause de la brièveté du règne d'Andronic-Paleologue (IV), et jusqu'ici les auteurs n'en ont cité aucune qui puisse, avec quelqu'apparence de raison, s'attribuer à ce prince. Je crois, sans toutefois pouvoir le garantir, que la petite pièce dont je vais donner la description, convient beaucoup mieux à Andonic, fils de Jean-Paleologue (V) et d'Helene-Cantacuzène, qu'à tout autre empereur du même nom. Comme c'est le style et la fabrique de cette monnaie qui peuvent seuls guider dans sa classification, j'ai cru ne pouvoir la donner qu'au dernier Andronic. Je désire vivement que mon attribution ne paraisse pas trop hasardée; mais, je le répète encore, c'est l'instinct numismatique que l'étude approfondie d'une

suite monétaire quelconque ne manque pas de faire naître, qui me force à refuser cette rare monnaie à Andronic-Comnène et aux deux premiers Andronic-Paleologue. C'est une pièce d'argent de très-petit module et plane. Au droit paraît l'empereur debout, tenant une double croix; la légende bien conservée ne présente que le nom ΑΝΔΡωΝΗΚΟϹ; au revers est placé le Christ assis, avec ΙϹ ΧϹ.

Cette pièce est d'un dessin beaucoup plus mauvais et plus barbare que les monnaies d'Andronic le jeune et de Jean son fils; les caractères n'y sont pas superposés, mais forment une légende circulaire, comme sur les espèces de Jean et de Manuel-Paleologue, père et frère de l'Andronic dont il est ici question; l'emploi de l'Η pour l'Ι, est un indice de contemporanéité pour la pièce et celle de Jean-Paleologue son père, sur laquelle on lit Ο ΑΓΗΟϹ pour *ο αγιος*; la forme de tête est toute différente de celle que donne à Andronic le jeune la monnaie de cuivre que j'ai décrite comme étant de ce prince; l'*ω* employé dans le nom *Ανδρωνηκος* exclut Andronic le vieux, dont toutes les espèces portent *Ανδρονικος*; je conclus donc de tout cela, que la pièce en question convient beaucoup mieux au dernier Andronic qu'à tous les autres.

Je n'ajouterai plus qu'un seul mot, c'est que la forme de la tête semble jeune et sans forte barbe, ce qui convient parfaitement à Andronic, fils de Jean-Paleologue. En résumé, en classant cette monnaie au dernier Andronic, je n'ai pas été entraîné par le désir de combler une lacune, mais je me suis laissé guider par les caractères que présentent ses types et son dessin.

MANUEL-PALÆOLOGUS,

Connu vulgairement sous le nom de MANUEL II.

IRENE ou HELENA.

JOANNES-PALÆOLOGUS.

Manuel, second fils de Jean-Paleologue et d'Helene-Cantacuzène, né en 1348, fut associé à l'empire par son père, et couronné le 25 septembre 1373, après qu'Andronic, son frère aîné, lui eut cédé tous ses droits au trône. En 1391, Manuel se trouva seul maître de l'empire; mais Jean-Paleologue, son petit-fils, ayant voulu faire valoir des prétentions que son père Andronic avait abandonnées, la guerre civile s'alluma et fournit aux Turcs l'occasion d'achever le démembrement de l'empire grec. Manuel eut alors recours aux monarques chrétiens, et particulièrement au roi de France, Charles VI, auquel deux ambassadeurs furent adressés successivement. Le maréchal de Boucicault partit en conséquence pour Constantinople, à la tête d'un corps de troupes françaises auxiliaires, et sur sa route, il battit les Turcs à plusieurs reprises. Arrivé dans la capitale de l'empire, Boucicault parvint à réconcilier l'empereur Manuel avec son neveu Jean-Paleologue, qui se trouvait dans les rangs des Turcs, et conseilla à Manuel de se rendre en France pour implorer en personne les secours des princes chrétiens. Manuel s'empressa de suivre ce conseil, et s'embarqua le 10 décembre 1399, après avoir laissé à Jean, son

neveu, tous le soin des affaires et lui avoir, à ce qu'il paraît, conféré la dignité impériale. En 1400, Manuel vint à Paris et fut accueilli avec les plus grands honneurs par le roi Charles, qui lui donna un appartement dans son palais du Louvre.

De retour dans ses états, en 1402, Manuel força son neveu de renoncer à l'empire, et le relégua dans l'île de Lemnos. Depuis, il eut sans cesse à résister aux tentatives des Turcs qui, en 1422, assiégèrent Constantinople et furent sur le point de s'en emparer. En 1423, Manuel-Paleologue, accablé sous le poids des ans et ne se sentant plus la force de gouverner l'empire, abdiqua en faveur de Jean son fils, et lui confia les rènes de l'état.

A partir de ce moment, il vécut dans la retraite, prit l'habit monacal avec le nom de Mathieu, et ne s'occupa plus que de la méditation des saintes écritures. Il mourut enfin d'une attaque d'apoplexie, le 21 juillet 1425, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Manuel avait épousé Irene, autrement nommée Helene, fille de Constantin-Dragases. Cette princesse mourut le 13 mars 1450, après avoir pris le voile peu de temps auparavant, sous le nom d'Hypomènes. De cette union, Manuel eut six fils, dont l'aîné, Jean, lui succéda sur le trône. A la mort de celui-ci Constantin, son frère, prit le diadême; ce fut le dernier empereur grec de Constantinople.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut trouver des monnaies des différentes séries suivantes :

De 1373 à 1391, Manuel et son père Jean-Paleologue,
1391 à 1399, Manuel seul,
1399 à 1402, Manuel et Jean-Paleologue son neveu,
1402 à 1423, Manuel seul.

1373 *à* 1391.

MANUEL ET SON PÈRE JEAN-PALEOLOGUE.

J'ai dit plus haut que les monnaies de cette série n'étaient pas connues dans les cabinets.

1391 *à* 1399 *et* 1402 *à* 1423.

MANUEL SEUL.

On voit qu'il doit exister des monnaies frappées à deux époques différentes, au nom seul de l'empereur Manuel-Paleologue; mais ces monnaies étant fort rares, je ne puis en décrire que deux espèces émises probablement après l'expulsion de Jean-Paleologue, fils d'Andronic. Sur la pièce que je possède, on voit au droit le buste de l'empereur nimbé, vêtu d'une sorte de pélerine à trois pointes, ornée de perles, et tenant une croix; à sa gauche, dans le champ, paraît le monogramme du Christ; la légende, qui est comprise entre deux grenetis concentriques, est — + MA....... TOC BACIΛ. — au revers, on voit un personnage à cheval, nimbé, tenant une croix dans la main droite, et le globe crucigère devant sa poitrine; entre les jambes du cheval est placée la lettre latine G, peut-être initiale du nom de saint Georges. Cette monnaie, par ses légendes circulaires, comprises entre deux grenetis, semble se ressentir de l'influence des usages monétaires de l'occident; la présence de la lettre latine G n'est pas moins remarquable. Dans tous les cas, la pièce ne saurait être de Manuel-Comnène, force est donc de la donner à Manuel-Paleologue; elle a été

publiée, pour la première fois, par le Bon Marchant (lettre XXIII). Ce savant avait cru devoir lire la légende en la complétant ainsi : Μανυηλ ο Παλεολογος βασιλευς ; mais en admettant que la syllabe OC soit la fin du nom Παλεολογος, on aperçoit au milieu de la légende la partie inférieure d'un autre o qui ne peut trouver sa place. Une note précieuse de Ducange (Fam. aug. byz.) est venue à mon secours. Ce savant a fait graver les effigies de Manuel-Paleologue et de sa femme Helene, réunies à celles de leurs trois fils Jean, Theodore et Andronic; ces figures sont copiées d'une miniature qui orne le manuscrit des œuvres de Denys l'areopagite, envoyé en 1408 par Manuel-Paleologue lui-même, à l'abbaye de St-Denis. Chacun des personnages de cette curieuse miniature est accompagné d'une légende, et celle de Manuel commence ainsi — MANȢΗΛ ΕΝ Χω Τω ΘΕω ΠΙCΤΟC ΒΑCΙΛΕΥC ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤωΡ ΡωΜΑΙωΝ, etc., etc. ; — de plus, la monnaie de cuivre du même empereur, et dont je vais parler plus bas, offrant évidemment la syllabe TOC, il m'est resté démontré que la fin de la légende sur la monnaie d'argent était ΠΙCΤΟC ΒΑCΙΛΕΥC, et dès-lors il m'a été possible de donner sa juste valeur à chaque extrémité des lettres qui se voient sur la monnaie.

La deuxième pièce, bien qu'inédite et fort rare, l'est un peu moins que la précédente ; il en existe un bel exemplaire au cabinet du roi, et M. Rollin en possède un second. Au droit on lit — ΜΑΝΟΥΗΛ ΒΑCΙΛΕΥC Ο ΠΑΛΕΟΛΟΓ. — entre deux grenetis, autour du buste nimbé et de face, orné de la pélerine à trois pointes ; le monogramme du Christ et la croix

sont remplacés par deux points ; au revers, on lit IC XC, à droite et à gauche du buste nimbé du Christ ; en dehors du grenetis, est un cercle de gros points ronds espacés.

1399 *à* 1402.

MANUEL, JEAN-PALEOLOGUE, SON NEVEU ET IRENE.

S'il est constant que le fils d'Andronic a reçu de son oncle, partant pour la France, le titre et les honneurs impériaux, il doit exister des monnaies frappées au nom de l'oncle et du neveu. Le Baron Marchant a décrit (lettre XXIII) une pièce de cuivre offrant au droit le même type que celles d'argent que je viens de décrire, c'est-à-dire l'effigie et la légende nominale de Manuel-Paleologue ; au revers, paraissent deux effigies impériales nimbées, tenant ensemble une longue croix ; celle de droite a la main placée au-dessus de la main du personnage de gauche ; toutes deux sont de même taille. Le Bon Marchant a pensé que ces deux effigies étaient celles de Jean, fils d'Andronic, et de Jean, fils de Manuel ; cette supposition n'est pas admissible. En effet, Jean-Paleologue était un homme fait, lorsqu'en 1399 il fut associé à l'empire, et Jean, fils de Manuel, n'avait que neuf ans ; les deux effigies de même taille ne peuvent donc appartenir à ces deux princes, puisqu'au bout de deux ans le fils d'Andronic fut exilé à Lemnos. Quelles sont donc les deux personnages qui paraissent au revers de la monnaie en question ? voilà ce qu'il semble assez difficile de préciser.

Remarquons d'abord que l'effigie de droite est

évidemment une effigie féminine ; il suffit de voir la pièce pour n'en pas douter, et dans ce cas, Helene, femme de Manuel-Paleologue, y a droit; de plus, le personnage à qui appartient cette effigie, a la prééminence, puisque sa main est au-dessus de la main de celui de gauche.

Ici se présentent deux solutions de la difficulté; ou bien ce personnage est Jean, neveu de Manuel, ou bien c'est Jean son fils. Dans le premier cas, la pièce a dû être frappée pendant l'absence de Manuel, après qu'il eut laissé les rênes de l'empire aux mains de son neveu ; la présence de l'impératrice peut être regardée alors comme étant un indice de la position secondaire de Jean-Paleologue, qui, suivant l'auteur de la vie de Boucicault, fut laissé à Constantinople comme quasi-empereur, *velut imperator*. Il est de fait qu'Helene devait prendre le premier rang en l'absence de son mari, et je penche fort pour cette interprétation de la monnaie. Dans la seconde supposition, il faudrait que la pièce eût été frappée au moment où Manuel abdiqua et fit couronner Jean, son fils. Alors la position des mains au revers ne serait plus explicable, puisque la prééminence était transmise de fait et de droit à Jean-Paleologue.

Tout bien considéré, je pense que la monnaie de cuivre à trois effigies, a été émise pendant le voyage de Manuel, et sous le gouvernement, en forme de régence, de Jean, fils d'Andronic; comme l'effigie de Manuel paraît plus jeune sur la monnaie de cuivre que sur celle d'argent, cette interprétation une fois admise, je n'hésite pas à regarder la pièce

d'argent comme frappée par Manuel, après son retour de France, depuis l'expulsion de son neveu, et lorsqu'il n'y avait plus de motifs pour faire placer sur les espèces courantes, l'effigie de l'impératrice Helene. Quant à la présence de cette princesse sur la monnaie, elle est établie par une preuve qui n'est pas sans valeur; c'est que l'effigie qu'il faut bien lui restituer, porte une coiffure tout-à-fait analogue à celle que l'on voit à cette impératrice dans la miniature que j'ai citée plus haut, d'après Ducange, et qui est accompagnée de l'inscription suivante : Ελενη εν χω τω θεω πιστη αυγουστη και αυτοκρατορισσα ρωμαιων η Παλαιολογινα.

JOANNES-PALÆOLOGUS,

Connu sous le nom de JEAN VII.

Jean, fils d'Andronic, et petit-fils de Jean-Paleologue et d'Helene-Cantacuzène, fut emprisonné et condamné à perdre la vue comme son père, lorsque celui-ci fut convaincu d'avoir conspiré pour usurper le trône. Comme je l'ai déjà dit, ni l'un ni l'autre ne fut complètement privé de la lumière. Étant parvenu à s'évader, au bout de deux ans, Andronic rentré à Constantinople, fit à son tour enfermer Jean, son père, et son frère Manuel-Paleologue. Ces deux princes réussirent également à se soustraire à la captivité, et allèrent solliciter des secours chez les Turcs. Par cette démarche ils décidèrent Andronic à déposer la couronne et à la rendre à son père, en reportant tous ses droits sur la tête de son frère

Manuel. Ce fait accompli, en 1373, Andronic se retira à Selybria en Thrace, avec son fils Jean-Paleologue. Celui-ci, après la mort d'Andronic, vint à Constantinople; mais redoutant l'animadversion de son oncle Manuel, contre lequel, sans doute, il nourrissait des projets coupables, Jean se retira auprès du sultan Bajazet, et lui offrit de marcher à la tête de ses armées, sur la capitale de l'empire grec. Le maréchal de Boucicault, envoyé au secours de Manuel, parvint à réconcilier l'oncle et le neveu, et décida l'empereur à partir pour la France, en laissant à Jean-Paleologue les pouvoirs nécessaires pour gouverner en son absence.

Ducange (Fam. aug. byz., p. 106) observe qu'une note inscrite à la fin du manuscrit de Nicephore-Gregoras, possédé par la bibliothèque royale, constate que, par suite de cette réconciliation, Jean reçut le titre d'empereur et fit son entrée à Constantinople, le 4 décembre 1399; il est ajouté que le 10 du même mois, Manuel s'embarqua et partit pour la France. A son retour, en 1402, Manuel força son neveu à renoncer à la dignité impériale, et le relégua dans l'île de Lemnos; mais peu de temps après, la bonne intelligence se rétablit entre les deux princes, et Jean-Paleologue reçut de son oncle la souveraineté de Thessalonique; il y mourut dans un couvent, après avoir pris la robe monacale, sous le nom de Joasaph.

Le catalogue des empereurs byzantins, qui fait suite à l'ouvrage de Codinus, donne à Jean-Paleologue (VII) deux années et demie de règne.

Il peut donc exister des monnaies de Jean-

Paleologue, frappées en commun avec Manuel, de 1399 à 1402.

1399 *à* 1402.

JEAN-PALEOLOGUE ET SON ONCLE MANUEL.

J'ai fait voir plus haut que la monnaie de cuivre décrite par le B[on] Marchant, au nom de Manuel-Paleologue, de Jean-Paleologue (VII) et de Jean-Paleologue (VIII), ne pouvait offrir la réunion de ces trois princes, et qu'elle présentait effectivement Manuel, Jean, son neveu, et l'impératrice Irene-Paleologina. Je ne reviendrai pas ici sur cette attribution qui semble assez probable.

JOANNES-PALÆOLOGUS,

Surnommé Porphyrogenitus, et connu sous le nom de Jean VIII.

Jean, fils de Manuel-Paleologue et d'Irene-Dragasina, naquit en 1390. Son père Manuel, se voyant arrivé à un âge très-avancé, et ne se sentant plus capable de supporter le poids des affaires, abdiqua en sa faveur, et le fit couronner en 1423. Le nouvel empereur vécut en paix avec Amurat. Dans les années 1439 et 1440, il vint en Italie avec son frère Demetrius, patriarche de Constantinople, et assista au concile de Florence. Pour gagner la bienveillance des princes de la chrétienté, et obtenir d'eux des secours contre les Turcs, Jean-Paleologue se soumit à l'église romaine et reconnut la suprématie du pape. Cet empereur mourut de la goutte, le 31 octobre 1448.

Jean-Paleologue fut marié trois fois; la première avec Anne, fille du grand duc de Moscovie, morte de la peste à Constantinople, en 1417; la deuxième, avec Sophie-Paleologina, fille de Jean II, marquis de Montferrat, qu'il épousa le 21 janvier 1420, et qui, peu contente de son sort, s'enfuit de Constantinople en 1426, et retourna en Italie, où elle fit rompre son mariage. Enfin peu de temps après, en septembre 1427, Jean-Paleologue prit pour troisième femme, Marie-Comnène, fille d'Alexis-Comnène, empereur de Trebizonde. Cette princesse mourut pendant les voyages de son époux en Italie. De ces trois alliances Jean-Paleologue n'eut point d'enfans.

Il ne peut donc exister de monnaies que de Jean-Paleologue seul.

1423 *à* 1448.

JEAN-PALEOLOGUE SEUL.

Les monnaies de ce prince sont extrêmement rares et peu connues. La première qui ait été publiée, l'a été par Maurice-Pinder, dans son ouvrage intitulé *Numismata antiqua inedita,* publié en 1834 à Berlin, avec planches et commentaires. Mon savant ami le Dr Grote de Hanovre, a reproduit la figure et la description de cette rare monnaie, dans son intéressant recueil (n° XXIII et XXIV, p. 18, fig. 238). Depuis, j'ai eu le bonheur d'en voir un exemplaire dans le cabinet de M. Rollin.

Cette monnaie est d'argent, et précisément du module de la pièce d'argent de Manuel-Paleologue. Au droit on lit entre deux grenetis —+IωAN BACIΛEVC O ΠΑΛΕΟΛΟΓΟ. — l'effigie impériale est nimbée et

revêtue, comme Manuel, du costume offrant une sorte de pélerine à trois pointes; au revers paraît le buste du Christ nimbé et adossé à la croix; à droite et à gauche on lit IC XC; entre les deux grenetis est un cercle de grosses perles, séparées les unes des autres. Sur la pièce reproduite par le D[r] Grote, on lit au-dessous de IC XC les deux initiales C Π, qu'il traduit avec vraisemblance par σωζοις Παλαιολογον.

Je crois pouvoir ajouter ici la description d'une autre monnaie d'argent, qui m'appartient, et qui doit être attribuée au même Jean-Paleologue; elle est d'un style fortement barbare; le buste impérial n'est pas nimbé, mais porte le même costume à pointes que l'effigie de la pièce précédente; la légende extrêmement grossière semble se composer des lettres Iω O ΠΛ (Ιωαννης ο Παλαιολογος), mais je n'oserais assurer que cette lecture est la bonne; au revers se trouve le buste nimbé du Christ, avec la légende — IC XC.

La forme de la coiffure du Christ que je retrouve sur la pièce suivante, ainsi que l'extrême barbarie du dessin, me décident à la donner à ce Jean-Paleologue. Au droit on voit, sous un dôme, un empereur tenant une longue croix de la main droite et une autre longue croix avec un saint, qui, à cause du costume militaire et de l'épée qu'il porte, doit être saint Demetrius. A gauche de l'effigie impériale on lit Iω, et à droite du saint paraissent quelques traces de légendes, qui pourraient être prises pour des caractères arabes; au revers est placée la vierge à mi-corps, les mains élevées, avec la légende ordinaire — MP ΘV. —

Cette singulière monnaie est de grand module, en cuivre jaune et concave; elle est malheureusement fort usée.

Je m'abstiens de parler ici du sceau d'or de Jean-Paleologue, publié par Gori, dans le *Museum florentinum*, et cité d'après lui par Eckhel et M. Mionnet. C'est un monument fort curieux, sans doute, mais qui ne doit pas trouver place dans une suite monétaire.

CONSTANTINUS-PALÆOLOGUS,

Surnommé Dragases (à cause de son origine maternelle), et connu sous le nom de Constantin XIV.

Constantin, quatrième fils de Manuel-Paleologue, eut en partage, après la mort de son père, les parties du Pont, contigües au pays des Chazares. Plus tard, son frère lui donna la souveraineté du Péloponèse. Lorsqu'en 1448 Jean-Paleologue mourut sans enfans, Constantin, le plus proche héritier du trône, ne voulut point se faire couronner et reconnaître empereur, parce qu'il était convaincu que, sous son règne, les Turcs acheveraient d'anéantir les faibles débris de l'empire grec. Ce pressentiment ne fut pas trompé: le sultan Mahomet II s'empara de Constantinople le 24 mars 1453, après cinquante-deux jours de siége. Constantin-Paleologue fut tué sur la brèche, et sa tête plantée au bout d'une pique fut promenée dans le camp des Turcs.

En juillet 1428, ce prince avait épousé Theodora, fille du comte Leonard de Tocco, et petite-fille de Charles II, comte de Cephalonie et de Zante; elle

mourut en septembre 1429, et fut enterrée à Clarentia, ville du Péloponèse. En 1441, Constantin-Paleologue épousa en secondes noces Catherine, fille de Notaras-Paleologue, prince de Lesbos; celle-ci mourut à Lemnos en 1443. Constantin n'eut pas d'enfans de ces deux mariages, et mourut à l'âge de cinquante-neuf ans et quelques mois, après avoir régné quatre ans et demi.

L'historien Ducas fait observer que ce prince, regardé comme empereur de Constantinople par les souverains étrangers, ne doit cependant pas être compris dans la liste des empereurs grecs, parce qu'il n'en voulut jamais prendre ni le titre ni les prérogatives. Leon-le-Sage avait prédit, quelques siècles auparavant, que l'empire grec finirait sous un empereur dont le nom commencerait par la lettre K; le cimeterre turc accomplit cette fatale prédiction.

Il est évident, d'après les faits qui précèdent, que l'on ne doit pas espérer découvrir des monnaies de l'empereur Constantin-Paleologue. Certainement si ce prince a refusé de prendre le titre d'empereur, il a dû, à plus forte raison, s'abstenir de faire paraître son nom sur les monnaies de l'état, car c'eût été se mettre en contradiction trop forte avec lui-même. Si donc, dans les quatre années et demie que Constantin-Paleologue a passées à la tête du gouvernement grec, des monnaies ont été émises, ou elles ont été frappées avec les coins de son prédécesseur, ou elles ont été anonymes et à effigies pieuses.

Quant à la pièce d'or du musée de Vienne, décrite par Eckhel et M. Mionnet, c'est évidemment un

sceau, complètement analogue à celui de Jean VIII et qui par conséquent doit prendre place dans un recueil de monumens anciens, et non dans un recueil numismatique.

Ici devrait naturellement se terminer la suite des monnaies impériales byzantines, mais un heureux hasard ayant récemment enrichi le cabinet du roi d'une pièce à légendes grecques, du vainqueur de Constantin-Paleologue, le sultan Mahomet II, cette rare monnaie, frappée vraisemblablement aussitôt après la conquête, viendra parfaitement clore la suite des monnaies grecques de Constantinople.

Nous devons à M. Ch. le Normand, conservateur du cabinet du roi, la découverte et l'explication de ce monument, dont les légendes offrent un mélange bizarre de mots grecs et de mots empruntés à la langue des conquérans. Les deux côtés de la pièce portent dans le champ, une inscription ainsi conçue : — ΟΜ ΜΗΛΗΚΙϹ ΠΑϹΗϹ ΡωΜΑϹ ΚΑΙ ΑΝΑΤΟΛΗϹ – ΜΑΧΑΜΑΤΗϹ. — (*Le souverain de toute la Grèce et de l'Anatolie, Mahomet*).

Il en existe, dans la collection de M. Thompson, de Copenhague, un deuxième exemplaire dont je dois une excellente figure à l'obligeance de M. Cordero di San Quintino. Le module en est un peu plus petit, et la légende est ainsi modifiée — ΟΜΜΕΛΕΚΙϹΠ – ΑϹΗϹΡω – ΜΑΝΙΑ..... – ΑΤΟΛΗϹ – ΜΑΧΑΜ – ΑΤ ✝ Ϲ.

FIN.

NOMS DES LIEUX

OU

L'ON A FRAPPÉ DES MONNAIES IMPÉRIALES BYZANTINES,

AVEC LEURS DIFFÉRENTS MONÉTAIRES, OU LEUR TYPE PATRONAL.

Alexandrie.	ΑΛΕ, ΑΛΕΞ.
Antioche de Syrie, Theoupolis	ANT, THEVP, THEV, TVΠ, S[t] PIERRE.
Carthage.	CAR, KAR, KART.
Heraclée?	H[1].
Catane	CAT.
Damas[2]	ΔΑΜΑCΚΟC.
Tiberiade[2]	TIBERIAΔOC.
Constantinople	CON, CONS, CONST, KON.
Chypre.	KVΠR.
Constantia, en Chypre?	KωN.
Cysique	CYZ, KYZ.
Kherson.	XEP, S[t] EUGÈNE.
Milan	MDPS.
Marseille[3]	MA.
Nicomédie	NIC, NIKO.
Nicée	S[t] DEMETRIUS[4].
Ravenne.	RA, RAV, RAVENNA.
Rome	ROM, ROMA.
Thessalonique	TES, ΘEC.
Vienne	VIENNA.
Sicile, autre atelier que celui de Catane.	SCL[1], SCL.

[1] Sur une seule monnaie de Justinien.

[2] Monnaies bilingues frappées par les khalifes?

[3] Ces monnaies, comme celles de Vienne, offrent toutes l'effigie de Maurice-Tibere et appartiennent à Gondovald, bâtard de Clotaire I[er].

[4] Différent monétaire inconnu.

SIGNES INDICATIFS

DE LA VALEUR DES MONNAIES DE CUIVRE, EN FONCTION DE LEUR PLUS PETITE SUBDIVISION.

A Constantinople et en orient.	En occident.
M........................	XL [1]. XXXX [2].
Λ [3]........................	XXX [4].
K........................	XX.
I........................	X.
E........................	V.

NUMÉROS D'ATELIERS MONÉTAIRES.

	Valeurs.
A.....................	1
B.....................	2
Γ.....................	3
Δ.....................	4
E.....................	5

DATES.

Les dates du règne sont données sur les monnaies impériales byzantines à partir de la douzième année de Justinien Ier, jusqu'à Justinien II Rhinotmète.

Sous le règne du seul Maurice, l'indiction est notée sur les monnaies.

[1] Sur les *dupondius* goths.
[2] Sur les impériales.
[3] Sur une seule pièce d'Heraclius et Heraclius-Constantin.
[4] Je n'en connais pas d'exemple.

RARETÉ RELATIVE

DES

MONNAIES IMPÉRIALES BYZANTINES[1].

	OR.	ARG.	CUIV.
Anastasius I seul	C	R^4	C
Vitalianus	R^{10} ?	o	o
Justinus I Thrax seul	R^1	R^3	C
Justinus I et Euphemia	o	o	R^1?
Justinus I et Justinianus I	R^8	o	o
Justinianus I seul	C	R^2	C
Justinus II seul	R^6	R^5	R^2
Justinus II et Sophia	o	o	C
Tiberius II Constantinus seul	R^2	R^6	R^1
Tiberius II et Anastasia	o	o	R^4
Mauricius-Tiberius seul	R^2	R^5	C
Mauricius, Constantina et Theodosius	o	o	R^6
Focas seul	R^2	R^5	R^1
Focas et Leontia	o	o	R^2
Heraclius, préfet d'Afrique	o	R^{10}	R^5
Heraclius I seul	R^1	R^5	R^2
Heraclius I, Eudocia et Heraclius II	o	R^6	o
Heraclius I et Heraclius II	R^1	R^4	C

[1] J'admets dix degrés de rareté, représentés par les indices dont la lettre R se trouve affectée. C veut dire commune ; 0 que la monnaie du métal indiqué n'est pas connue.

	OR.	ARG.	CUIV.
Heraclius I, Martina et Heraclius II......	o	o	R^3
Heraclius I, Heraclius II et Heracleonas...	R^4	o	R^6
Heraclius II et Heracleonas............	o	R^{10}	R^2
Heracleonas seul.....................	o	o	R^{10}?
Heracleonas, Tiberius III et Constans II...	o	o	R^3
Constans II seul......................	R^3	R^7	R^3
Constans II et Constantinus-Pogonatus....	R^3	R^5	R^2
Constans II, Constantinus, Heraclius et Tiberius..........................	R^4	R^9	R^2
Constantinus IV Pogonatus, Heraclius et Tiberius........................	R^2	R^6	R^2
Constantinus IV Pogonatus seul..........	R^2	R^6	R^3
Justinianus II Rhinotmetus seul..........	R^3	R^{10}	R^6
Leontius II seul......................	R^{10}	o	o
Tiberius V Absimarus.................	R^5	R^7	R^9
Justinianus II et Tiberius IV............	R^5	o	R^8
Filepicus-Bardanes seul................	R^5	R^{10}	o
Anastasius II seul....................	R^5	o	o
Theodosius III seul...................	R^6	R^{10}?	o
Theodosius III, N. sa femme, et N. son fils.	o	R^{10}	o
Leo III Isaurus seul..................	R^3	R^5	o
Leo III et Constantinus V Copronymus....	R^1	R^5	R^2
Constantinus V Copronymus seul........	R^3	R^6?	o
Artavasdus et Nicephorus..............	R^{10}	R^{10}	o
Artavasdus et Constantinus V............	R^{10}	o	o
Constantinus V et Leo IV Chazarus.......	R^3	o	R^4?
Leo IV Chazarus seul.................	?	o	R^7?
Leo IV Chazarus et Constantinus VI......	R^6	o	R^5
Constantinus VI et Irene-Attica..........	R^8	R^{10}	R^9
Constantinus VI seul..................	?	?	?
Irene-Attica seule.....................	R^6	o	o
Nicephorus I Logotheta seul............	o	o	R^{10}
Nicephorus I et Stauracius..............	R^4	o	R^7
Michael I Rhangabe seul...............	o	o	R^{10}
Michael I et Theophylactus.............	o	R^6	R^6
Leo V Armenius et Constantinus VII......	R^5	o	R^3
Michael II Balbus seul................	?	?	?

	OR.	ARG.	CUIV.
Michael II et Theophilus	R^4	R^8	R^1
Theophilus seul	R^4	R^9	R^1
Theophilus et Michael III	?	?	?
Theophilus et Constantinus (Wiczay).....	o	o	R^{10}?
Michael III et Theodora................	R^9	o	o
Michael III, Theodora et Thecla.........	R^9	R^8	o
Michael III seul	R^2	o	R^3
Michael III et Basilius-Macedo	R^6	o	R^9
Michael III et Constantinus filius.........	R^5	o	R^4
Basilius I Macedo seul.................	R^5	R^8	R^2
Basilius I et Constantinus VIII	R^5	R^6?	R^4
Basilius I, Constantinus VIII et Leo VI...	o	o	R^4
Basilius I, Leo VI et Alexander	R^{10}	o	R^{10}
Leo VI Philosophus seul................	R^8	R^5	C
Leo VI et Alexander	o	o	R^4
Leo VI et Constantinus X	o	R^5	o
Constantinus X et Zoë-Carbonopsina......	o	o	R^2
Constantinus X et Romanus-Lacapenus....	R^9	?	o
Constantinus X, Romanus I et Christophorus.	R^8	R^6	o
Constantinus X, Romanus I, Stephanus et Constantinus.......................	o	R^8	o
Constantinus X seul...................	R^5	R^9	R^2
Constantinus X et Romanus II junior	R^5	R^{10}	R^5
Romanus I Lacapenus seul..............	o	o	R^3?
Romanus I et Christophorus	R^5	o	o
Romanus I, Christophorus, Stephanus, Constantinus et Sophia..................	R^{10}	o	o
Romanus II junior seul	o	o	R^3?
Theophano seule	o	o	R^{10}?
Nicephorus II Focas et Basilius II........	R^8	o	o
Nicephorus II Focas seul...............	R^5	R^9	R^5
Joannes I Zimisces, Basilius II et Constantinus XI.........................	o	R^{10}	o
Joannes I Zimisces....................	R^5	R^7	C
Basilius II et Constantinus XI...........	R^5	R^7	o
Constantinus XI seul	R^9	?	o
Romanus III Argyrus seul	R^5	o	o

	OR.	ARG.	CUIV.
Michael IV Paphlago....................	o	o	o
Michael V Calaphates..................	o	o	o
Constantinus XII Monomachus seul.......	R^{6}	R^{9}	o
Theodora seule.........................	R^{8}	o	o
Michael Stratioticus seul	R^{10}?	o	o
Isaacius I Comnenus....................	R^{8}	o	o
Constantinus XIII Ducas seul...........	R^{4}	R^{10}	R^{5}
Constantinus XIII et Eudocia-Dalassena ...	o	o	R^{4}
Eudocia et Romanus IV Diogenes.........	R^{5}	o	R^{10}
Eudocia, Romanus IV, Michael, Andronicus et Constantinus......................	R^{9}	o	o
Eudocia, Michael et Constantinus........	R^{8}	o	o
Romanus IV Diogenes seul	?	o	R^{3}
Michael VII Ducas seul.................	R^{5}	R^{9}	R^{6}
Michael VII et Maria..................	R^{6}	R^{9}	o
Nicephorus III Botaniates seul...........	R^{6}	R^{10}	R^{3}
Alexius I Comnenus seul	R^{6}	R^{10}	R^{1}
Alexius I et Constantinus-Porphyrogenitus.	?	o	?
Alexius I et Joannes II Comnenus........	?	o	?
Joannes II Comnenus seul..............	R^{5}	R^{7}	R^{3}
Joannes II et Alexius son fils............	?	o	?
Manuel I Comnenus seul	R^{5}	R^{6}	R^{3}
Alexius II Comnenus seul................	o	R^{8}	o
Alexius II et Andronicus I Comnenus	?	o	o
Andronicus I Comnenus seul............	R^{6}	R^{10}	R^{5}
Isaacius II Angelus seul................	R^{5}	R^{5}	R^{3}
Alexius III Angelus-Comnenus seul.......	o	R^{10}	R^{4}
Alexius IV et Isaacius II Angelus	?	o	?
Alexius V Ducas-Murtzuphlus	o	o	R^{7}?

EMPEREURS LATINS DE CONSTANTINOPLE.

Baudouin I de Flandre seul.............	o	o	R^{8}
Henri de Flandre......................	o	o	R^{4}?
Pierre de Courtenai	o	o	R^{4}?
Robert de Courtenai....................	o	o	R^{4}?
Baudouin II de Courtenai...............	o	o	R^{8}

EMPEREURS GRECS DE NICÉE.

	OR.	ARG.	CUIV.
Theodorus I Lascaris seul	o	o	R^9
Joannes III Ducas-Vatatzes	o	R^{10}	R^7
Theodorus II Ducas-Vatatzes	o	R^9	R^9

EMPEREURS GRECS DE THESSALONIQUE.

Theodorus-Angelus seul	o	o	R^8
Manuel-Angelus seul	o	o	R^8
Joannes-Angelus seul	o	o	R^6

EMPEREURS GRECS DE CONSTANTINOPLE,

Après l'expulsion des latins.

Michael VIII Palæologus seul	R^9	o	R^8?
Michael VIII et Andronicus II Palæologus.	R^{10}?	o	o
Andronicus II Palæologus seul	R^6	R^{10}	o
Andronicus II et Michael IX	R^6	R^6	R^6
Andronicus II et Andronicus III	o	R^8?	R^{10}
Andronicus III Palæologus seul	o	o	R^{10}
Joannes V Palæologus seul	o	o	R^{10}
Andronicus IV Palæologus seul	o	R^{10}	o
Manuel II Palæologus seul	o	R^9	o
Manuel II, Joannes VII et Irene	o	o	R^{10}
Joannes-Palæologus VIII seul	o	R^{10}	R^{10}?
Mahomet II seul	o	o	R^{10}



MODÈLE

DE

CATALOGUE

D'UNE SUITE MONÉTAIRE BYZANTINE,

SERVANT DE TABLE DES MATIÈRES.

698 à 705. Tiberius V Absimarus seul.............. 129
705 à 712. Justinianus II Rhinotmetus et Theodora seule, ou avec Tiberius IV................. 125
705 à 712. Justinianus II Rhinotmetus et Tiberius IV... 122
712 à 713. Filepicus-Bardanes seul................. 132
713 à 716. Artemius-Anastasius II seul.............. 133
715 à 717. Theodosius III Adramytenus seul......... 134
715 à 717. Theodosius III Adramytenus, N. sa femme et N. son fils.......................... 134
717 à 741. Leo III Isaurus seul..................... 137
720 à 741. Leo III Isaurus et Maria seule, ou avec Constantinus V Copronymus............... 138
720 à 741. Leo III Isaurus et Constantinus V Copronymus. 139
741 à 751 ou 775. Constantinus V Copronymus seul... 147
741 à 743. Artavasdus seul ou avec Anna........... 155
742 à 743. Artavasdus et Nicephorus................ 156
Entre 741 et 743. Artavasdus et Constantinus V Copronymus........................... 156
733 à 750. Constantinus V et Irene-Chazara......... 149
750. Constantinus V et Maria................. 149
751 à 775. Constantinus V et Leo IV Chazarus...... 150
769 à 775. Constantinus V, Leo IV, Eudocia, Christophorus et Nicephorus 153
769 à 775. Constantinus V, Leo IV et Irene-Attica... 154
775 à 776 ou 780. Leo IV Chazarus seul............ 158
769 à 780. Leo IV et Irene-Attica 160
776 à 780. Leo IV Chazarus et Constantinus VI..... 160
776 à 780. Leo IV, Irene-Attica et Constantinus VI... 163
780 à 790. Constantinus VI et Irene-Attica, régente... 165
790 à 797. Constantinus VI seul................... 167
788 à 791. Constantinus IV et Maria................ 167
795 à 797. Constantinus IV et Theodata............. 167
797 à 802. Irene-Attica seule...................... 169
802 à 803. Nicephorus I Logotheta seul............. 171
803 à 811. Nicephorus I et Stauracius.............. 171
811. Stauracius seul.......................... 172
807 à 811. Stauracius et Theophano................ 173

1057 à 1059. Isaacius I Comnenus seul.............. 282
1057 à 1059. Isaacius I et OEcatherina Bulgara...... 284
1059 à 1067. Constantinus XIII Ducas seul.......... 285
1059 à 1067. Constantinus XIII et Eudocia-Dalassena.. 289
1067. Constantinus et ses trois fils avec ou sans Eudocia......................... 293
1067. Eudocia et ses fils Michael VII, Andronicus et Constantinus.................... 296
1068 à 1070. Eudocia et Romanus IV Diogenes...... 296
1068 à 1070. Eudocia, Romanus IV, Michael, Andronicus et Constantinus.................... 297
1070. Eudocia, Michael et Constantinus....... 298
1070. Eudocia et Michael ou Constantinus seul. 300
1068 à 1070. Romanus IV Diogenes seul............ 302
1071 à 1078. Michael VII Ducas seul.............. 309
1071 à 1078. Michael VII et Maria................. 313
1074 à 1078. Michael VII, Constantinus-Porphyrogenitus et Maria.......................... 314
1074 à 1078. Michael VII et Constantinus-Porphyrogenitus........................... 314
1078 à 1081. Nicephorus III Botaniates seul.......... 316
1078. Nicephorus III et Verdena............. 318
1079 à 1081. Nicephorus III et Maria............... 318
1081 à 1118. Alexius I Comnenus seul............... 320
1080 à ? Alexius I et Constantinus-Porphyrogenitus. 324
1083 à 1118. Alexius I et Anna-Comnena............ 326
1092 à 1118. Alexius I et Joannes II Comnenus 327
1118 à 1143. Joannes II Comnenus-Porphyrogenitus seul. 329
1118 à ? Joannes II et Alexius son fils........... 333
1143 à 1180. Manuel I Comnenus seul.............. 337
1171 à 1180. Manuel I et Alexius II Comnenus........ 341
1180. Manuel I Alexius II et Agnes de France... 341
1180 à 1182. Alexius II Comnenus et Maria, régente... 343
1180 à 1182. Alexius II, Maria et Agnes............. 343
1180 à 1183. Alexius II et Agnes.................. 343
1180 à 1183. Alexius II seul 344
1182 à 1185. Alexius II et Andronicus I Comnenus.... 345

EMPEREURS LATINS DE CONSTANTINOPLE.

EMPEREURS GRECS DE NICÉE.

EMPEREURS GRECS DE THESSALONIQUE.

EMPEREURS GRECS DE TREBIZONDE.

EMPEREURS GRECS DE CONSTANTINOPLE.

